

4a



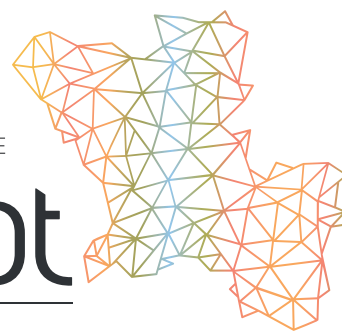
# Annexe

Scot approuvé  
Conseil syndical du 15-12-2025

SCHÉMA  
DE COHÉRENCE  
TERRITORIALE

**scot**

SUD LOIRE



# Diagnostic



# Sommaire

## Table des matières

<b>Introduction générale</b>	<b>9</b>
<b>Socio-démographie et santé</b>	<b>11</b>
<b>Introduction</b>	<b>13</b>
<b>1. Les dynamiques démographiques et migrations résidentielles</b>	<b>15</b>
1.1. Des dynamiques contrastées dans le Sud Loire	15
1.2. Une croissance endogène	16
1.3. Un territoire qui se situe entre les dynamiques régionale et nationale	17
1.4. Les migrations résidentielles	18
<b>2. Une pyramide des âges contrastée entre la Métropole et les EPCI du territoire</b>	<b>19</b>
2.1. Une Métropole attractive pour les jeunes et un vieillissement marqué hors Saint-Etienne Métropole	19
2.2. Vieillesse, précarité et état de santé de la population	20
<b>3. Une taille des ménages en diminution</b>	<b>22</b>
3.1. Un nombre de personnes par ménage toujours plus faible	22
3.2. Des habitants au profil modeste	23
<b>4. Enjeux et scénarii de développement</b>	<b>26</b>
4.1. Les scénarii Omphale	26
4.2. Une population de plus en plus marquée par la présence d'habitants âgés	27
4.3. Un vieillissement de la population qui se renforce : la nécessité de politiques publiques ajustées	28
<b>5. Un état de santé globalement moyen sur le territoire</b>	<b>31</b>
5.1. Une mortalité proche de la moyenne régionale	31
5.2. Des maladies chroniques plus nombreuses dans les secteurs urbanisés	31
5.3. Une santé mentale fragile, en particulier dans le centre du territoire	32
<b>6. Les déterminants de santé liés à l'urbanisme</b>	<b>33</b>
6.1. Les déterminants socio-économiques au sein des secteurs géographiques	33
6.2. Les déterminants de l'environnement liés aux politiques d'aménagement	34
<b>Equipements et armature</b>	<b>37</b>
<b>Introduction</b>	<b>39</b>
<b>1. Des équipements qui structurent le territoire</b>	<b>40</b>
1.1. Un bon niveau d'équipements de santé, mais des disparités territoriales	40
1.2. Des services à la personne de bon niveau, mais des besoins croissants	44

1.3. L'enseignement : la présence d'une offre locale complète de la maternelle au supérieur  
47

1.4. La culture, le sport et les loisirs : des équipements nombreux et diversifiés 49

## **2. Les pôles et les équipements révèlent une structure du territoire 53**

2.1. Les pôles d'équipements et de services démontrent un territoire bien équipé 53

2.2. Une bonne accessibilité aux équipements les plus courants 54

2.3. Les pôles/centralités, éléments décisifs dans l'organisation du territoire 56

## **Numérique 61**

### **Introduction 63**

#### **1. Les politiques territoriales engagées dans la révolution numérique 64**

1.1. Quelles sont les politiques territoriales autour du numérique ? 64

#### **2. Le déploiement de la fibre optique avancé dans le Sud Loire 65**

2.1. Le réseau LOTIM 65

2.2. Le réseau THD42 65

2.3. Le réseau Orange 66

2.4. Commercialisation des réseaux LOTIM, THD42 et Orange 66

2.5. Le label « commune fibrée » 66

#### **3. La couverture mobile assurée pour la majorité de la population 67**

#### **4. Les services et usages numériques au service de la population 68**

4.1. L'illectronisme concerne 17 % de la population 68

4.2. Le rôle des collectivités du Sud Loire dans les services et usages numériques 68

4.3. Focus sur un projet innovant d'objets connectés 68

## **Habitat et formes urbaines 71**

### **Introduction 73**

#### **1. Les politiques habitat en vigueur : des programmes territoriaux convergents 74**

#### **2. Dans quel logement habite le résident « sud-ligérien » ? 76**

2.1. Un parc de 311 000 logements 76

2.2. Une offre de logement différenciée selon les territoires 77

2.3. Un parc social concentré en milieu urbain 78

2.4. Des logements vacants en nombre 79

2.5. Des résidences secondaires peu nombreuses, sauf en secteur de montagne 80

#### **3. Le marché du logement 81**

3.1. Un marché de seconde main d'appartements et de maisons à des prix accessibles  
81

3.2. Une promotion immobilière relativement limitée 82

3.3. Une construction neuve encore très axée sur l'individuel 83

3.4. Une offre nouvelle en baisse dans le parc social 84

<b>4. Une adaptation nécessaire avec les évolutions sociétales</b>	<b>86</b>
4.1. Des modes de vie qui évoluent	86
4.2. Pour des logements en phase avec l'évolution des modes de vie	86
4.3. Pour des logements en accord avec leur environnement	87
<b>Mobilités et déplacements</b>	<b>89</b>
<b>Introduction</b>	<b>91</b>
<b>1. Des dynamiques territoriales favorables à l'automobile</b>	<b>92</b>
1.1. Des flux domicile-travail qui convergent vers la ville centre	92
1.2. Les déplacements pour les achats importants en volume	93
1.3. Les marchandises sont transportées principalement par la route	94
1.4. Un territoire encore attaché à la voiture	95
1.5. Un lien urbanisme-mobilité perfectible	96
<b>2. Des problématiques sociales et environnementales omniprésentes</b>	<b>99</b>
2.1. La vulnérabilité énergétique, un risque pour près d'un ménage sur cinq	99
2.2. Des infrastructures de transport entraînant des nuisances	100
2.3. Le développement d'un parc de véhicules plus propres	100
<b>3. Un panorama des infrastructures et services de transport en Sud Loire</b>	<b>101</b>
3.1. Des infrastructures précoces en Sud Loire qui apparaissent « datées »	101
3.2. Une accessibilité extraterritoriale dépendante du carrefour multimodal lyonnais	101
3.3. Un réseau routier très sollicité	103
3.4. Saint-Etienne, au cœur d'une étoile ferroviaire et routière	104
3.5. La gouvernance de la mobilité demeure complexe	106
3.6. Des mobilités actives qui se développent lentement	106
3.7. Des innovations et expérimentations de nouvelles offres de mobilité	107
3.8. Une mutualisation des usages de stationnement qui se développe	108
3.9. Une offre de stationnement dédiée à l'intermodalité	109
<b>Commerce</b>	<b>111</b>
<b>Introduction</b>	<b>113</b>
<b>1. Comportement d'achat des consommateurs et flux de consommation</b>	<b>114</b>
1.1. Les comportements d'achat des consommateurs du Sud Loire en pleine mutation	114
1.2. Une progression contrastée de l'activité commerciale	117
<b>2. Analyse croisée des pôles commerciaux structurants</b>	<b>119</b>
2.1. La polarisation commerciale du territoire : périphérie et centre-ville	120
2.2. Des centres-villes fragiles et une périphérie en perte de vitesse	121
2.3. Une périphérie dynamique et en développement	123
2.4. Des centres-villes avec des atouts	125
2.5. Des pôles périphériques peu structurés	126

2.6. Proposition de typologie des pôles commerciaux	127
<b>Economie</b>	<b>131</b>
<b>Introduction</b>	<b>133</b>
<b>1. Positionnement dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne</b>	<b>134</b>
1.1. Le Sud Loire, second bassin d'emploi de l'AMELYSE	134
1.2. Une dominante industrielle dans le Sud Loire	135
<b>2. Les grandes fonctions économiques du Sud Loire</b>	<b>136</b>
2.1. Un territoire où cohabitent fonctions de production et économie présentielle	136
2.2. Des dynamiques fonctionnelles portées par l'économie présentielle et les emplois métropolitains	137
<b>3. Les spécificités économiques du Sud Loire</b>	<b>139</b>
3.1. Des effectifs salariés privés qui retrouvent leur niveau de 2008	139
3.2. L'industrie : des spécificités malgré une dynamique contrastée	140
3.3. Les services : des secteurs en croissance mais moins spécifiques	140
<b>4. Les transferts d'établissements dans le Sud Loire</b>	<b>142</b>
4.1. Une majorité d'établissements qui restent sur le territoire	142
4.2. Les transferts d'établissements dans l'AMELYSE	142
4.3. De nombreux transferts de proximité	143
<b>5. Les flux de salaires dans le SCoT Sud Loire</b>	<b>145</b>
<b>6. Les filières stratégiques</b>	<b>146</b>
6.1. La métallurgie-mécanique	146
6.2. Les technologies médicales	148
6.3. Le BTP	149
6.4. L'agroalimentaire	150
6.5. Les services innovants	151
<b>7. Les espaces économiques du SCoT Sud Loire</b>	<b>153</b>
7.1. Qu'est-ce qu'un espace économique ?	153
7.2. Panorama des espaces économiques du SCoT Sud Loire en 2024	153
7.3. Le potentiel foncier actuel et futur des espaces économiques: méthodologie et premiers résultats	154
<b>8. Les friches économiques, une opportunité pour le Sud Loire</b>	<b>156</b>
8.1. Définition	156
8.2. Liste non exhaustive des friches économiques du SCoT Sud Loire	156
<b>Agriculture et Forêt</b>	<b>159</b>
<b>L'Agriculture : Introduction</b>	<b>161</b>
<b>1. Les espaces agricoles du Sud Loire</b>	<b>162</b>
1.1. Un contexte naturel qui a façonné l'agriculture du Sud Loire	162
1.2. Des espaces agricoles prédominants dans l'occupation physique du territoire	165

1.3. Les espaces agricoles à forte valeur ajoutée	168
1.4. Un espace agricole sous pression	172
1.5. Des outils de protection mis en œuvre pour pérenniser le foncier agricole	174
<b>2. L'économie agricole</b>	<b>176</b>
2.1. L'activité agricole dans l'économie du Sud Loire	176
2.2. Une diversité des filières de production agricole	178
2.3. La capacité nourricière du territoire	183
2.4. Des agricultures urbaines à multiples vocations	185
<b>3. Les interactions entre agriculture et environnement</b>	<b>187</b>
3.1. L'agriculture et la biodiversité	187
3.2. Une agriculture locale dépendante de la ressource en eau	188
3.3. L'agriculture face aux défis énergétiques	189
<b>La Forêt : Introduction</b>	<b>192</b>
<b>4. La couverture forestière</b>	<b>193</b>
4.1. Les services écosystémiques forestiers	193
4.2. La couverture forestière en chiffres	193
4.3. Des boisements de bonne qualité, impactés par le changement climatique	194
4.4. Une propriété forestière morcelée sur le territoire	194
<b>5. L'économie de la filière forêt-bois</b>	<b>196</b>
5.1. 1 668 entreprises de la filière forêt-bois dans le Sud Loire	196
5.2. Et près de 3 800 emplois	197
5.3. Le bois construction	198
5.4. Le bois énergie	199
<b>Tourisme</b>	<b>201</b>
<b>Introduction</b>	<b>203</b>
<b>1. Un positionnement touristique modeste à l'échelle départementale</b>	<b>204</b>
1.1. Une fréquentation touristique mesurée	204
1.2. Une économie touristique dynamique	205
1.3. Une offre d'hébergement touristique inégalement répartie	207
<b>2. Une offre touristique diversifiée</b>	<b>210</b>
2.1. Les sites touristiques majeurs du Sud Loire entre patrimoine et modernité	210
2.2. Le tourisme lié à la nature	210
2.3. Le tourisme lié aux activités humaines	211
<b>3. Les unités touristiques nouvelles</b>	<b>213</b>



# Introduction générale

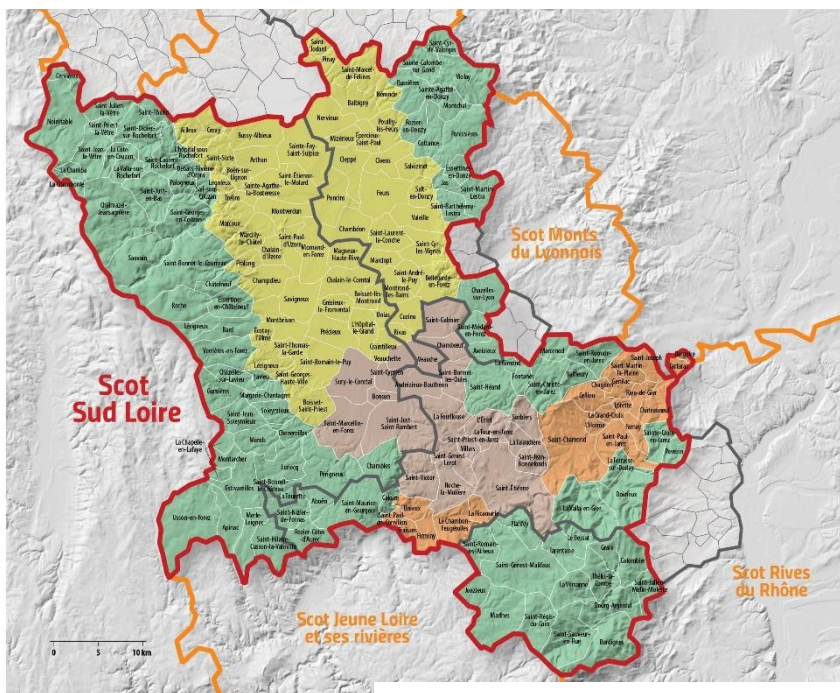
Le présent document expose les éléments de diagnostic sur le territoire du Scot Sud Loire composée de 198 communes, regroupées en 4 EPCI : Loire Forez Agglomération, Saint Etienne Métropole, la communauté de communes de Forez Est et la communauté de communes des Monts du Pilat.

Les thèmes suivants sont traités :

- Socio-démographie (population, santé)
- Equipements et armature
- Numérique
- Habitat et formes urbaines
- Mobilités et déplacements
- Commerce
- Economie (emplois, filières, foncier économique)
- Agriculture et forêt
- Tourisme

Les thèmes traités sont présentés suivant trois types de références géographiques : le périmètre Scot Sud Loire, l'EPCI, la commune, les « secteurs du Scot ». Ces références sont choisies suivant leur pertinence au thème analysé.

Les « secteurs Scot » sont au nombre de quatre : le secteur central (*marron sur la carte*), le secteur Plaine (*jaune*), le secteur Montagne (*vert*), le secteur Vallées (*orange*). Ils permettent de rendre compte des caractéristiques du territoire en s'affranchissant des limites des EPCI, et, parfois de façon plus réaliste, du fonctionnement du territoire et des usages des habitants.



Carte des secteurs du Scot Sud Loire



---



# Socio-démographie et santé



# Introduction

Le Sud Loire, réunissant la Métropole stéphanoise, Loire Forez agglomération et les Communautés de communes de Forez-Est et des Monts du Pilat se situe dans le vaste ensemble de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Situé en marge des dynamiques démographiques régionales portées par l'Agglomération lyonnaise et ses espaces périphériques, jusqu'au début des années 2000, le SCoT Sud Loire a renoué avec la croissance démographique. De plus, le desserrement de la ville de Saint-Etienne et des vallées industrielles vers les espaces périurbains s'est atténué avec la stabilisation, voire la reprise démographique, dans les villes centres.

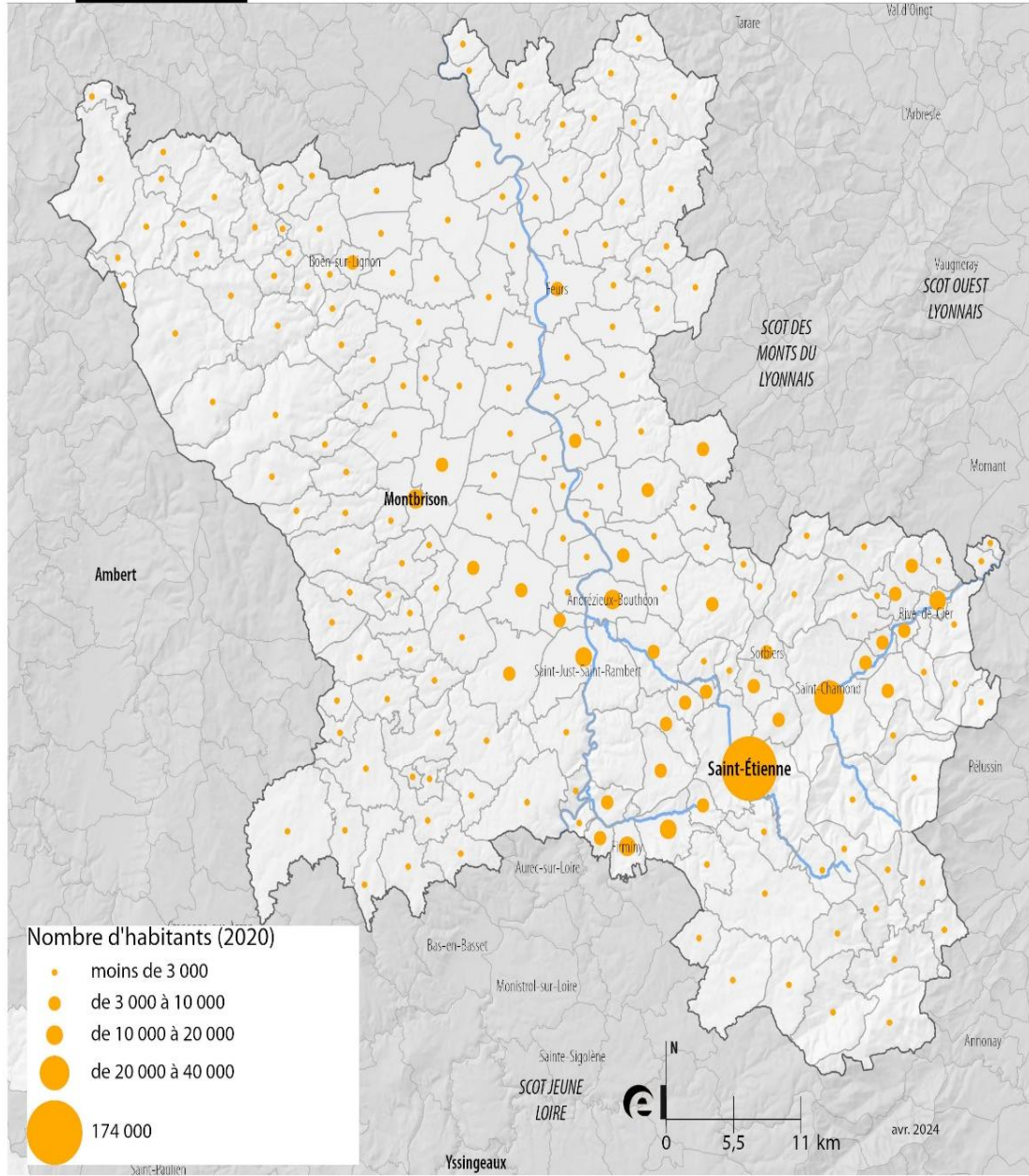


Cet inversement de tendance se confirme sur la période récente, avec l'affirmation de la Métropole comme principal espace économique et démographique du Sud Loire mais également la montée en puissance de la CA Loire Forez qui s'est renforcée par le desserrement. A l'inverse, la CC des Monts du Pilat connaît une dynamique plus contrastée après plusieurs années de stagnation.

En 2021, **598 000 habitants résident dans le Sud Loire**. La croissance reste majoritairement portée par le solde naturel positif.

# Population

Scot Sud Loire



Sources : INSEE, RP 2020, traitements epures

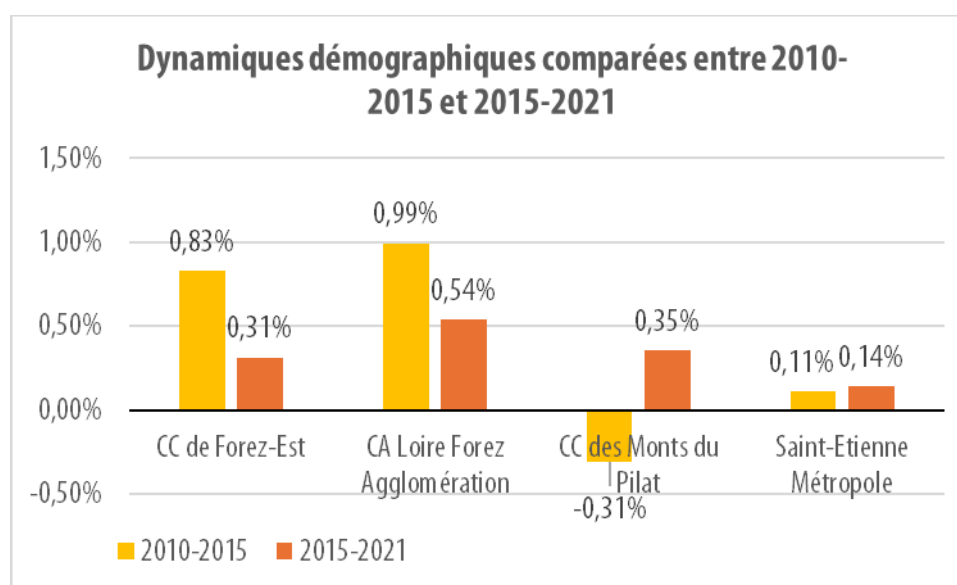
CMR 01-106

# 1. Les dynamiques démographiques et migrations résidentielles

## 1.1. Des dynamiques contrastées dans le Sud Loire

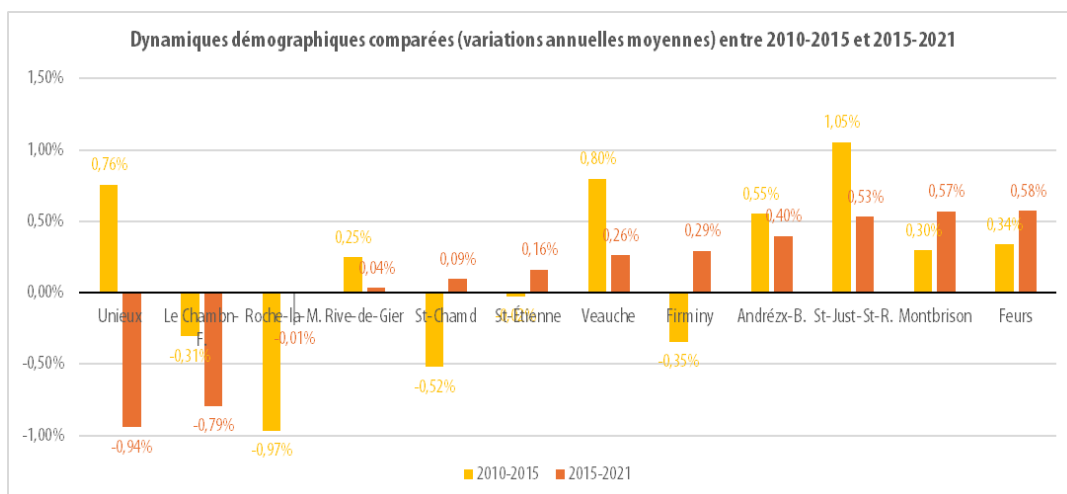
Depuis le début des années 2000, la population du Sud Loire progresse à un rythme allant de 0,2 à 0,3 % par an, et en moyenne de **0,24 %** entre 2015 et 2021.

Cette progression se décline de façon très diversifiée selon les territoires. Dans le territoire de Loire Forez agglomération, la progression annuelle est de 0,5 % depuis 2021. Dans les CC de Forez-Est et des Monts du Pilat, elle situe autour de 0,3% et dans Saint-Etienne Métropole, autour de 0,1%. En revanche, la comparaison avec la période récente montre un fort ralentissement dans les territoires du Forez, une reprise dans la CC des Monts du Pilat et une faible progression dans la Métropole stéphanoise.



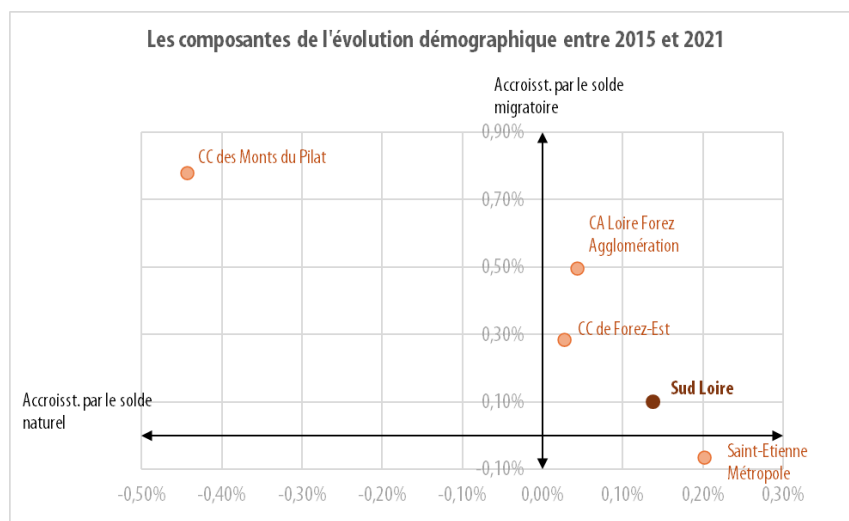
Source : INSEE RP 2010 – 2015 – 2021, traitements epures

La population progresse à nouveau dans la ville centre (+0,16 % par an), après une baisse continue depuis un demi-siècle. Les principales villes du Gier affichent une population stable, alors que l'Ondaine se partage entre Firminy qui gagne des habitants et Le Chambon-Feugerolles et Unieux qui en perdent. Dans le Forez, Feurs, Saint-Just-Saint-Rambert, Montbrison et Andrézieux-Bouthéon gagnent 0,4 à 0,6 % d'habitants chaque année.



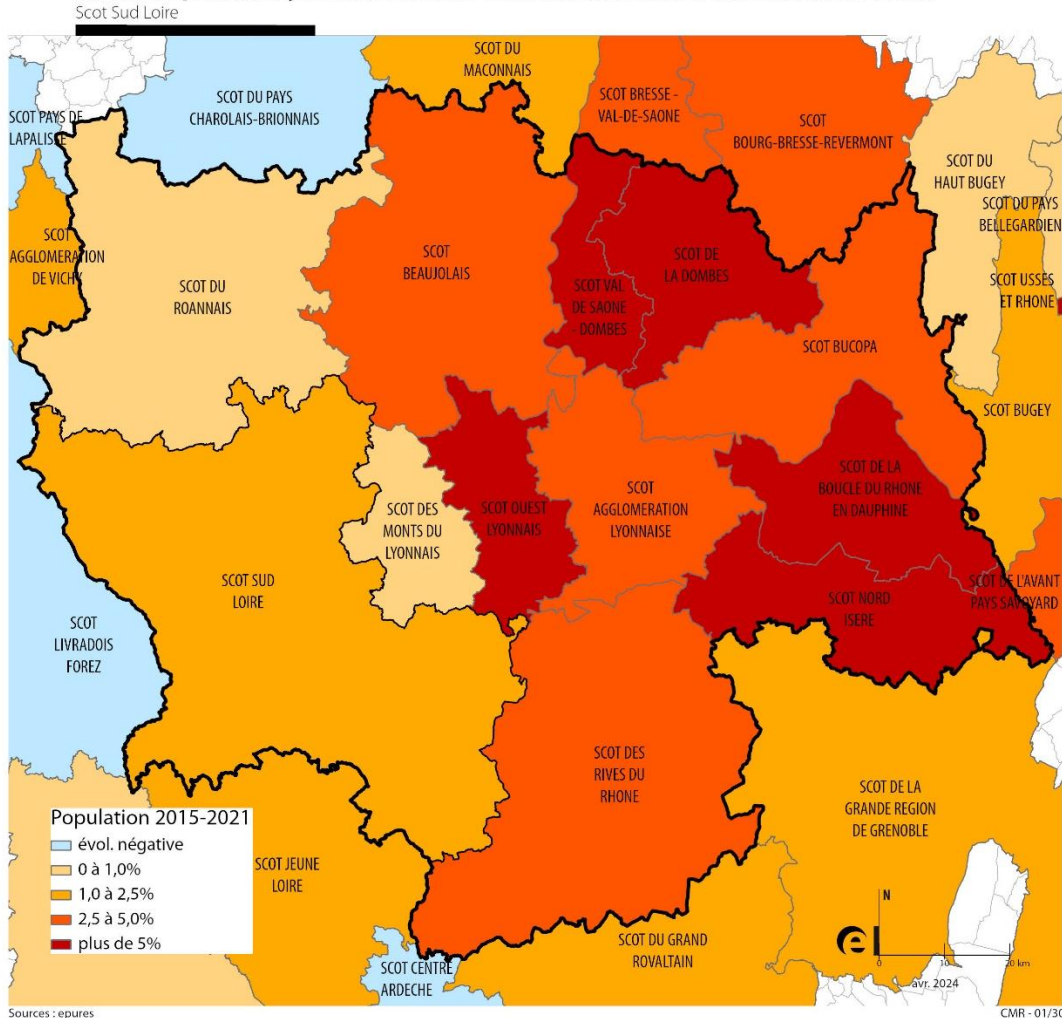
## 1.2. Une croissance endogène

Les deux-tiers de l'accroissement démographique sont portés par le solde naturel, signe de la présence sur le territoire d'une population en âge de procréer. C'est la Métropole qui porte cette tendance avec un accroissement de sa population par le solde naturel de près de 0,3 % par an face à un solde migratoire légèrement négatif. Dans le nord du SCoT, à l'inverse, c'est l'arrivée d'une population nouvelle qui porte la croissance face à un solde naturel faible, signe d'une attractivité qui se conjugue avec un vieillissement des habitants.



### 1.3. Un territoire qui se situe entre les dynamiques régionale et nationale

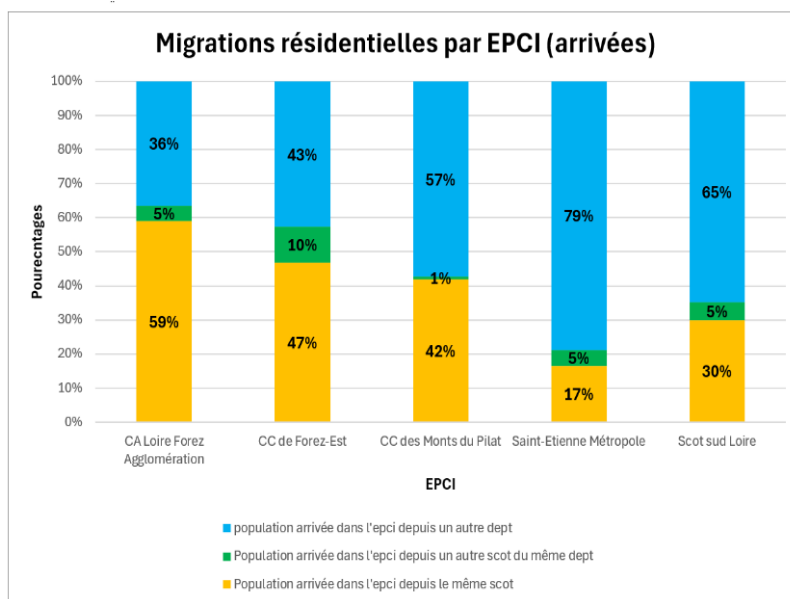
#### Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne : évolution du nombre d'habitants (2015-2021)



La **région Auvergne-Rhône-Alpes** se situe au 5<sup>e</sup> rang des régions françaises pour sa dynamique démographique avec une progression annuelle de **0,5 %** (période 2015-2021). La progression de la population régionale, tirée par la Métropole de Lyon, est particulièrement forte au sein de **l'inter-Scot** (+0,6 %). Au sein de ces territoires, le Sud Loire affiche une croissance modérée (cf. carte ci-dessus).

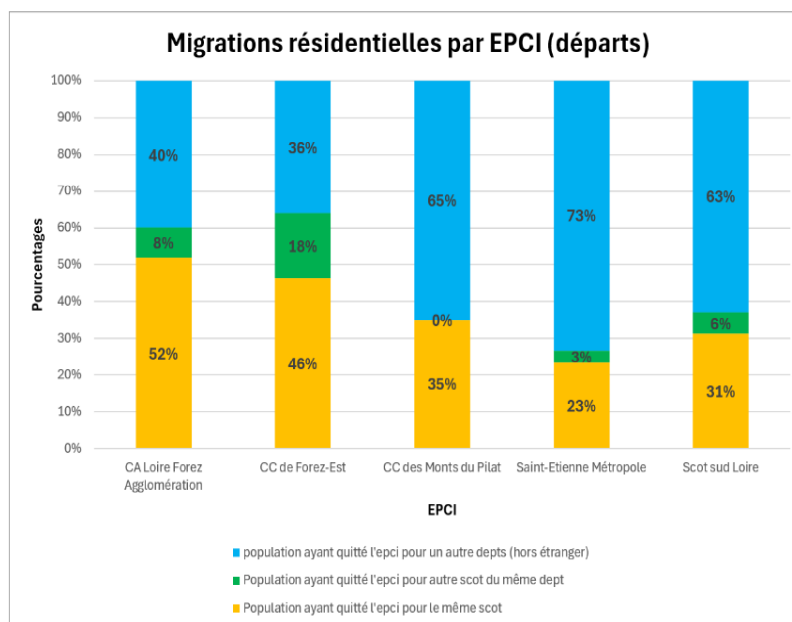
## 1.4. Les migrations résidentielles

Les populations arrivant sur le territoire se répartissent différemment selon les EPCI. Les nouveaux arrivants à Saint-Etienne Métropole viennent principalement d'un autre département (79 %) alors que les arrivants sur le territoire de Loire Forez agglomération viennent principalement du même SCoT (59 %). Les arrivants issus de la Loire hors territoire du SCoT Sud Loire sont largement minoritaires.



Source : INSEE RP 2020, traitements epures

Les populations quittant le territoire se répartissent différemment selon les EPCI. Les partants de Saint-Etienne Métropole se dirigent principalement vers un autre département (73 %) alors que les partants du territoire de Loire Forez agglomération se dirigent principalement vers le même SCoT (52 %). Les départs vers le département de la Loire hors EPCI du SCoT Sud Loire sont largement minoritaires.

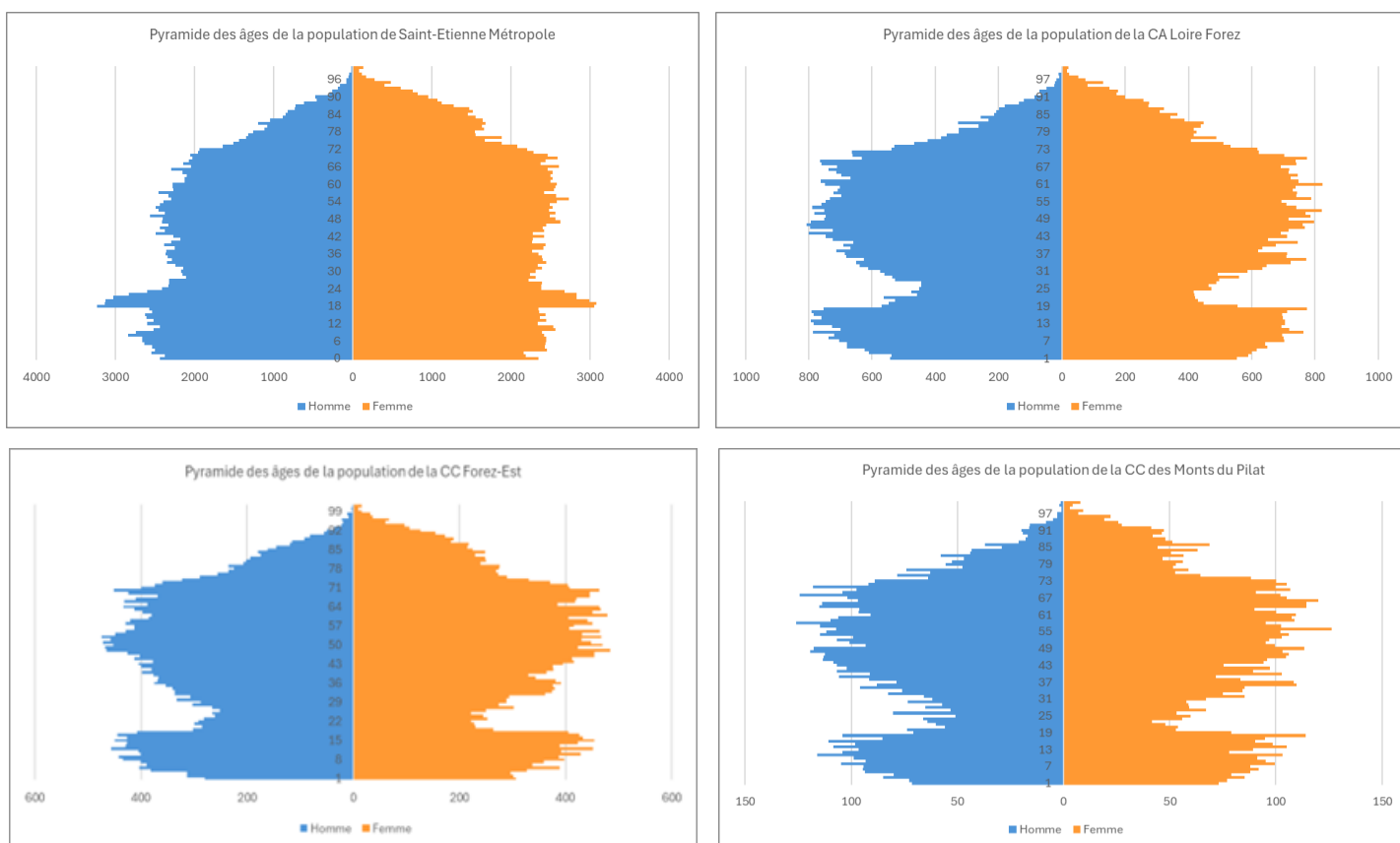


Source : INSEE RP 2020, traitements epures

## 2. Une pyramide des âges contrastée entre la Métropole et les EPCI du territoire

### 2.1. Une Métropole attractive pour les jeunes et un vieillissement marqué hors Saint-Etienne Métropole

La Métropole stéphanoise présente une grande mixité de sa population par âge. Siège d'une université, elle attire les jeunes en âge d'études supérieures qui sont surreprésentés. En cela, elle s'oppose au reste du territoire du SCoT où la pyramide des âges est fortement marquée par l'absence des jeunes ainsi que par la surreprésentation des personnes âgées.



Source : INSEE RP 2020, traitements epures

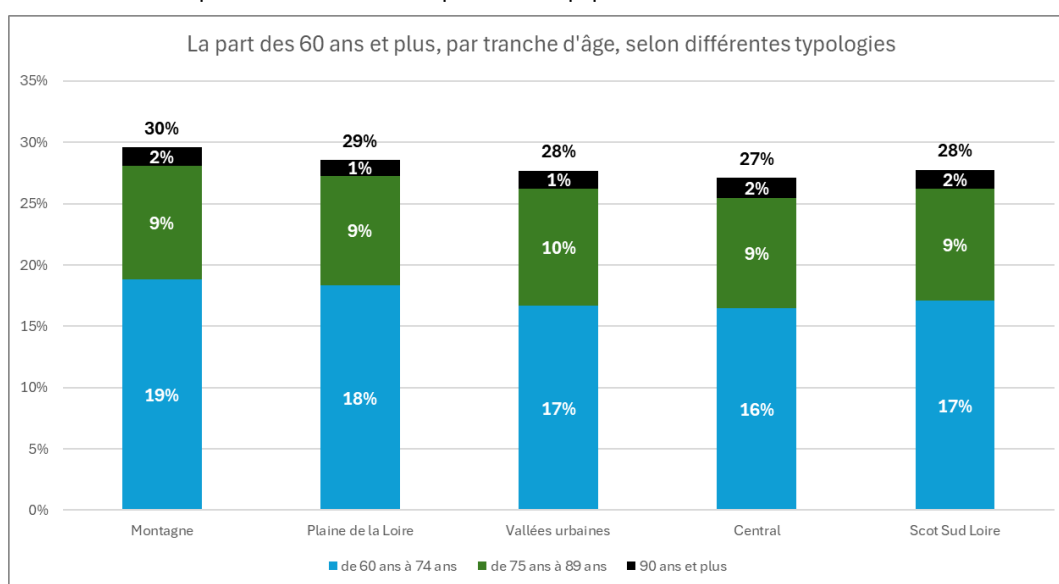
## 2.2. Vieillesse, précarité et état de santé de la population

Le SCoT Sud Loire accueille plus de 165 000 personnes de 60 ans et plus, soit **28 %** de sa population totale. Le vieillissement est légèrement plus prononcé qu'à l'échelle nationale (26,5 % de 60 ans et plus).

### 2.2.1. Un vieillissement plus prononcé en montagne et dans le nord de la plaine de la Loire

La part des personnes de 60 ans et plus varie sensiblement d'un secteur à l'autre du SCoT : 27 % pour le secteur Central, qui compte notamment une part faible de 60-74 ans, contre 30 % pour les secteurs Montagne et Plaine de la Loire.

Poids des personnes de 60 ans et plus dans la population totale, RP 2020, Insee.

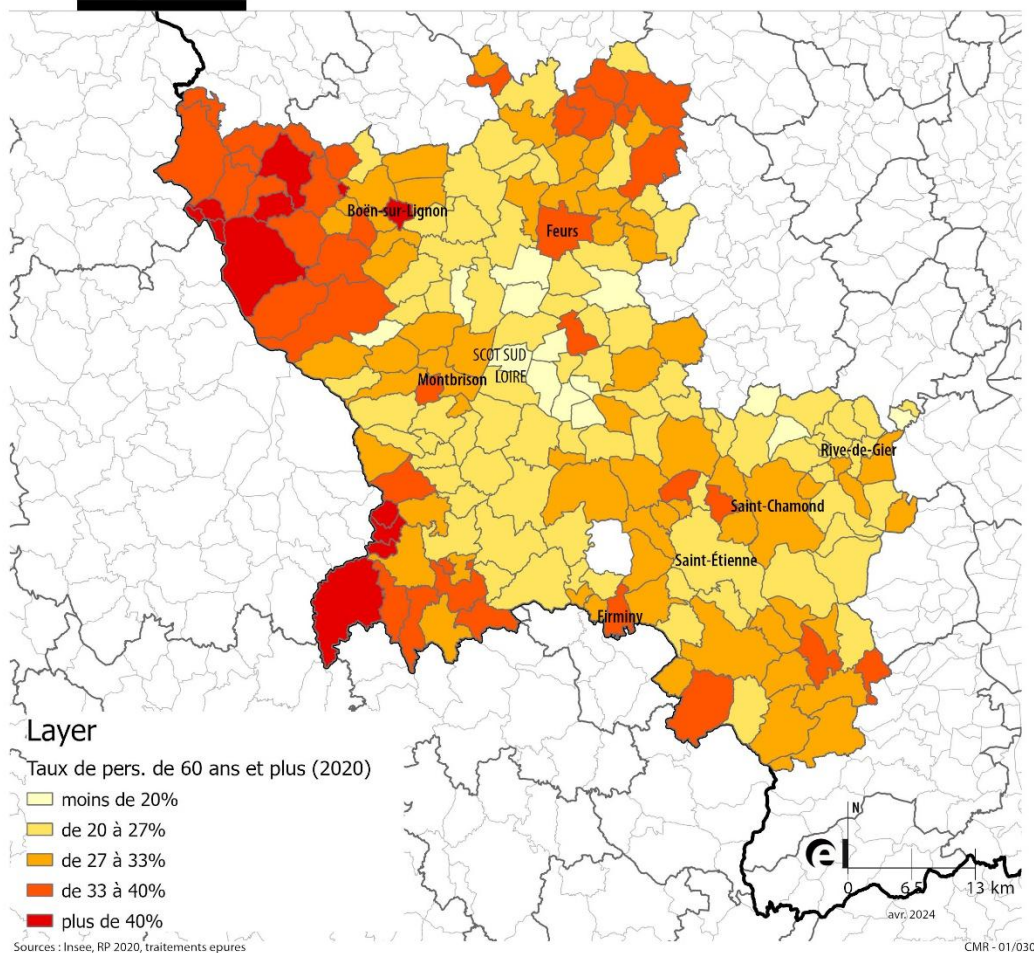


A l'échelle communale, les contrastes sont beaucoup plus marqués :

- Le centre de la Plaine de la Loire se caractérise par une très faible part de séniors (moins de 20 %) ;
- Certaines communes urbaines, comme Saint-Etienne, La Ricamarie ou Rive de Gier, accueillent une population relativement jeune (20 à 27 % de séniors) ;
- Dans les autres villes, le vieillissement est plus prononcé : Boën-sur-Lignon, Feurs, Firminy accueillent une population particulièrement âgée ;
- Enfin, la situation est plus problématique dans certaines communes de montagne (monts du Forez notamment) qui accueillent peu d'habitants, en grande majorité âgés (plus de 40 % de 60 ans et plus).

## Poids de la population de 60 ans et plus

Scot Sud Loire



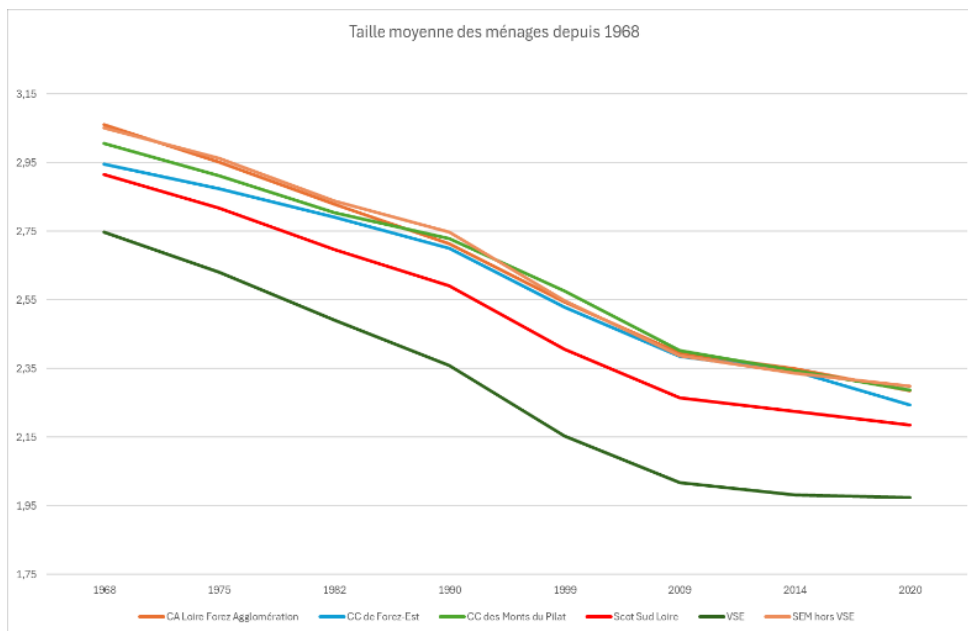
Malgré cette situation, les personnes les plus âgées occupent une place de plus en plus importante au sein de cette population, modifiant ainsi le poids des « aidés » (souvent des personnes de plus de 80 ans, voire 90 ans) par rapport aux « aidants » (souvent leurs enfants, qui peuvent avoir de 50 à 70 ans). Cette évolution renforce la nécessité de maintenir l'autonomie des personnes pour retarder l'âge d'entrée dans la dépendance.

# 3. Une taille des ménages en diminution

## 3.1. Un nombre de personnes par ménage toujours plus faible

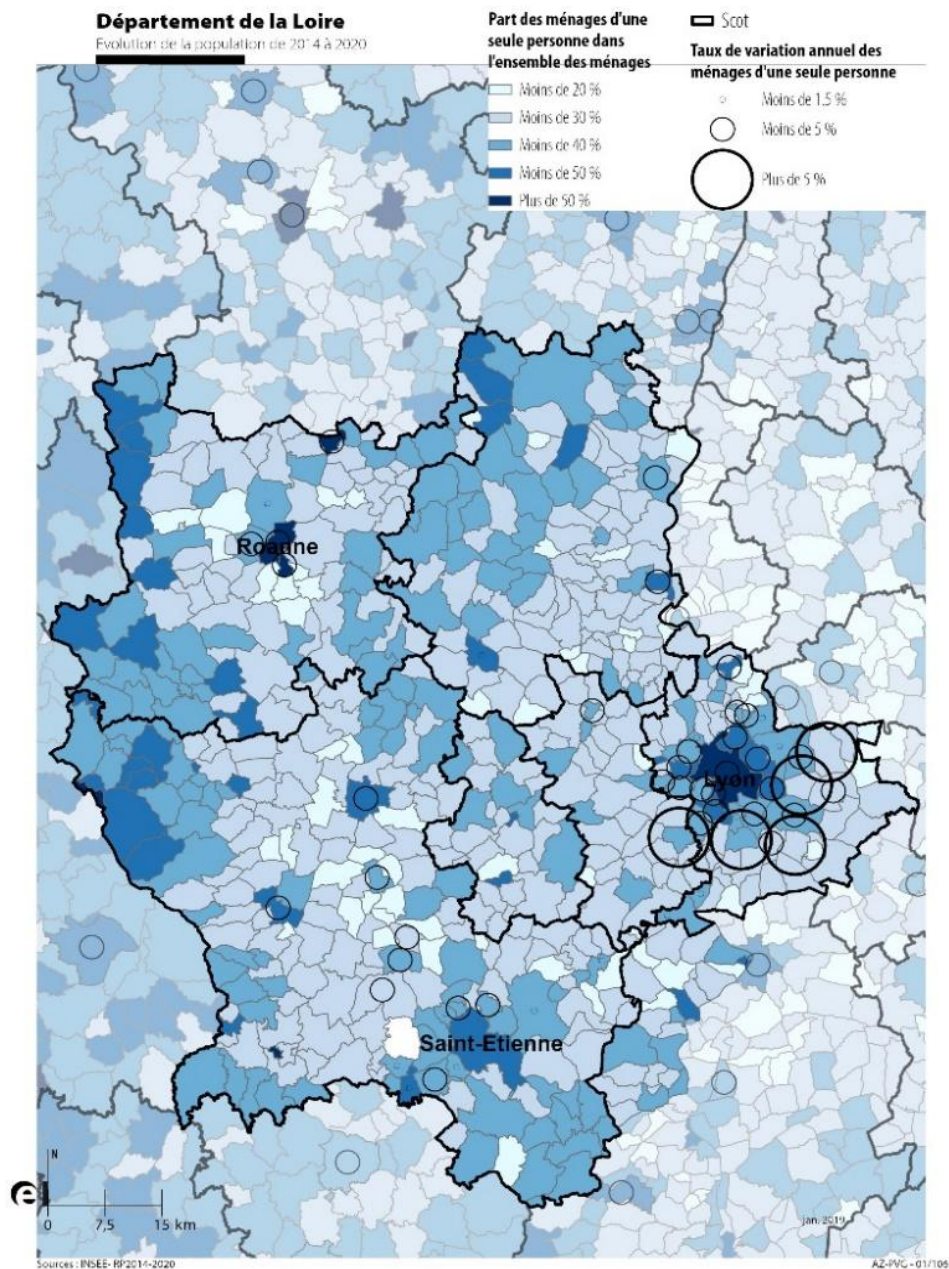
Aujourd’hui, en moyenne dans le territoire du SCoT, une résidence principale est occupée par 2,19 personnes. C’est une valeur qui varie selon la nature du territoire : plus faible pour les espaces urbains mais aussi les espaces très ruraux ; à l’inverse, plus élevée dans les espaces périurbains.

La moyenne de personnes par ménage est en baisse dans tous les territoires même si le rythme de décroissance se ralentit. Ce mouvement traduit le vieillissement de la population, avec une part de plus en plus importante de la population qui vit seule.



Source : INSEE, traitements epures

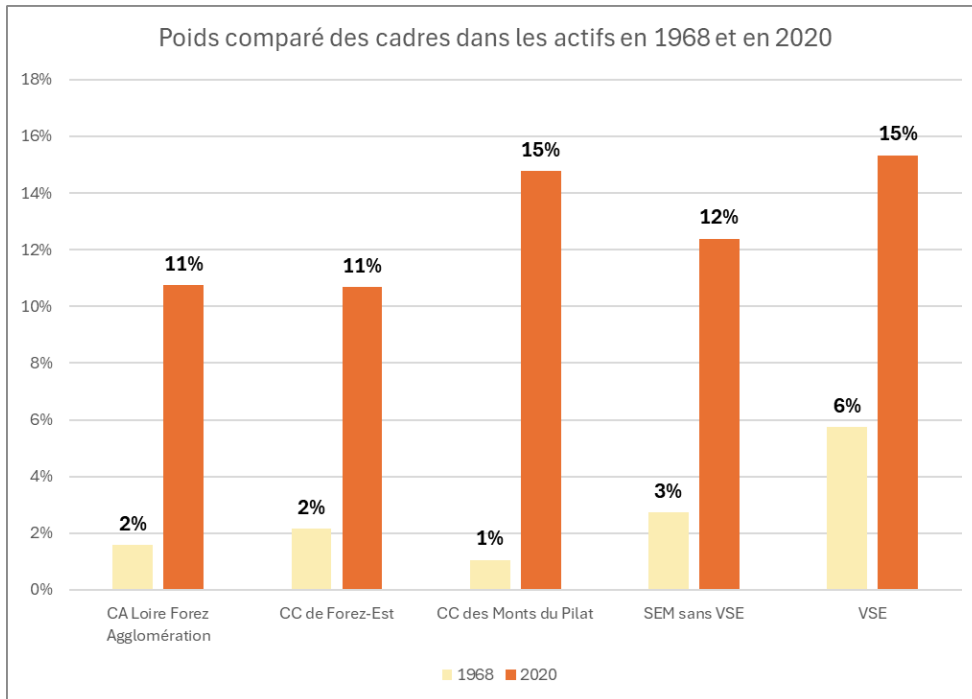
La part des ménages d’une seule personne est importante dans les territoires urbains comme dans les villes de Roanne, de Saint-Etienne ou encore celle de Lyon. En revanche, leur nombre évolue grandement dans certaines communes périurbaines des grandes agglomérations ainsi que dans les villes de taille intermédiaire.



### 3.2. Des habitants au profil modeste

Les habitants du Sud Loire disposent d'un revenu modeste. Cela est particulièrement vrai dans la partie métropolitaine du territoire ainsi que dans certains espaces ruraux (Haut-Forez, nord de la Plaine de la Loire, sud du Pilat). Le revenu médian par unité de consommation observé en 2020 dans la Métropole (20 620 euros) est très significativement inférieur à celui d'Auvergne Rhône-Alpes (23 110 euros) qui se situe au-dessus du niveau national (22 400 euros).





## 4. Enjeux et scénarii de développement

### 4.1. Les scénarii Omphale

#### Le modèle Omphale

Les projections locales 2018–2050 présentées dans ce paragraphe constituent une déclinaison des projections de population 2021–2070 pour la France diffusées par l'Insee en novembre 2021.

L'évolution de la population par sexe et âge repose sur **des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations** (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger). Ces évolutions, semblables quel que soit le territoire, sont appliquées aux comportements observés sur la zone d'intérêt.<sup>1</sup>

*« Les différents scénarios se fondent sur des hypothèses de stabilisation rapide de la fécondité à 1,6, 1,8 ou 2,0 enfants par femme, et du solde migratoire (différence entre les personnes qui entrent sur le territoire français et les personnes qui en sortent), à 20 000, 70 000 ou 120 000 personnes par an.*

*Le scénario central de mortalité prolonge la baisse des quotients de mortalité de la décennie 2010 : l'espérance de vie à la naissance des hommes atteindrait 87,5 ans en 2070, soit une progression de 7,8 ans par rapport au niveau de 2019, avant la pandémie de Covid-19 (79,7 ans). Pour les femmes, la progression serait plus lente : 4,4 années gagnées, de 85,6 à 90,0 ans. Autour de cette hypothèse centrale, la progression de l'espérance de vie est soit ralentie soit accélérée (+ ou - 3,5 ans en 2070) pour les hommes comme pour les femmes.*

*Trois scénarios complémentaires correspondent à des hypothèses de travail : fécondité très basse (1,5 enfant par femme, proche de la moyenne de l'Union européenne), espérance de vie constante à son niveau de 2019, solde migratoire nul à tous les âges (autant d'entrées que de sorties). Enfin, le scénario central et les six scénarios qui n'en diffèrent que pour une composante sont prolongés jusqu'en 2121, offrant ainsi des projections à plus long terme »<sup>2</sup>*

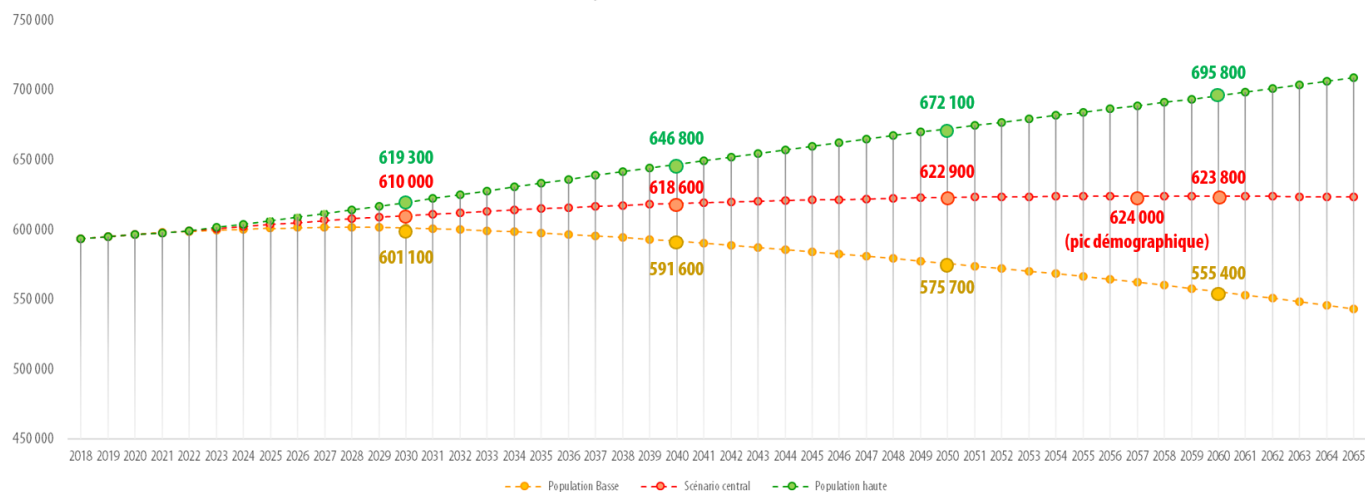
Selon le scénario central<sup>3</sup>, la population du Sud Loire pourrait s'établir entre 592 000 et 647 000 habitants à l'horizon 2050. Toute chose égale par ailleurs, si les quotients migratoires se maintiennent à leur niveau actuel, à fécondité constante, et si l'espérance de vie continue à évoluer de la même façon, le nombre d'habitants du Sud Loire s'établirait à **623 000** en 2050 (c'est le scénario central), à un rythme d'accroissement moyen de **0,15 %** par an.

<sup>1</sup> D'ici 2070, un tiers des régions perdrait des habitants – Insee Première – n° 1930

<sup>2</sup> Laurent Toulemon, Élisabeth Algava, Nathalie Blanpain, Gilles Pison, La population française devrait continuer de vieillir d'ici un demi-siècle, 2022, Population et Sociétés, n° 597

<sup>3</sup> Les chiffres présents sur cette projection ont été arrondis.

Projection du nombre d'habitants

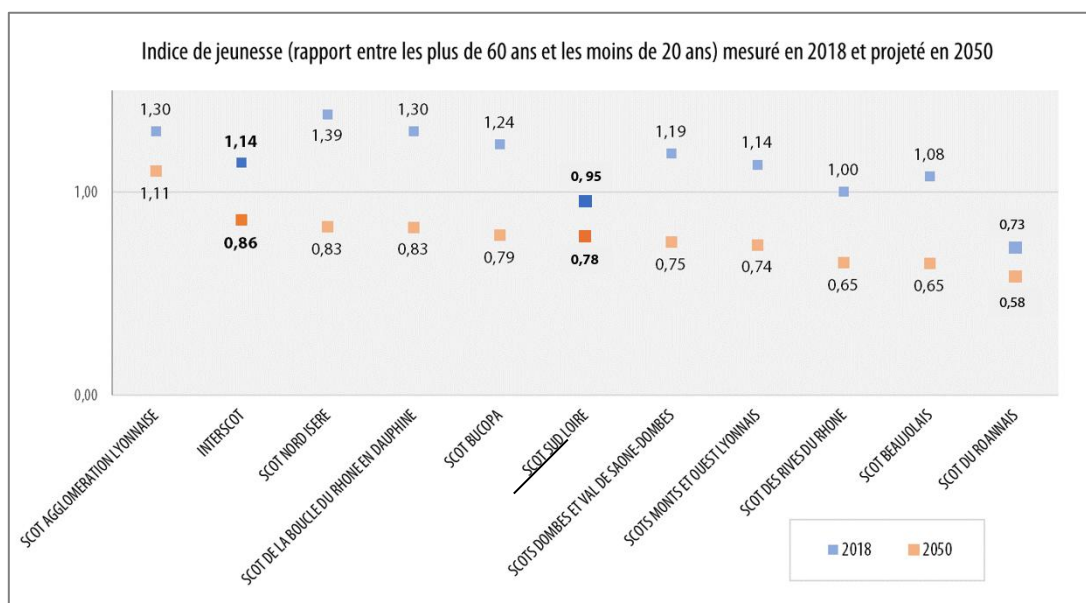


En 2057, le Sud Loire atteindrait son plafond de croissance, c'est-à-dire qu'à partir de cette date, il commencerait à décroître. La plupart des départements français devraient rencontrer ce plafond plus tôt (soit ce pic démographique est déjà dépassé, soit il surviendrait entre 2020 et 2050), mais les territoires de l'agglomération Lyon-Saint-Etienne (agglomération lyonnaise, est lyonnais, nord Isère...) sont dans une dynamique toute autre, avec des pics démographiques qui ne seraient pas attendus avant 2070.

## 4.2. Une population de plus en plus marquée par la présence d'habitants âgés

Le processus de vieillissement démographique devrait s'intensifier dans les années à venir, selon les projections du modèle Omphale. Si le nombre de personnes âgées de 60 à 75 ans devrait rester stable d'ici 2050, le nombre de personnes de 75 ans et plus va fortement augmenter (+59 %), avec près de 100 000 personnes de cette tranche d'âge estimées en 2050 contre un peu plus de 60 000 présentes actuellement.

En conséquence, l'indice de jeunesse va baisser, à l'image de ce qui est observé dans les différents SCoT de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.



### 4.3. Un vieillissement de la population qui se renforce : la nécessité de politiques publiques ajustées

La massification du vieillissement de la population renforce la nécessité d'adapter les politiques d'aménagement du territoire, à toutes les échelles.

**Concernant l'habitat**, beaucoup de personnes âgées vivent seules et sont propriétaires. Plusieurs enjeux priment :

- Faciliter l'adaptation des logements existants à la dépendance pour toutes les personnes qui souhaitent rester chez elles.
- Favoriser les mobilités résidentielles pour les personnes qui aspirent à un nouveau cadre de vie (en centre-ville, dans le parc locatif ou en accession...).
- Préserver une certaine mixité générationnelle au sein des quartiers et des résidences.

**Concernant les déplacements**, les personnes âgées ont un recours privilégié à la voiture et à la marche à pied. Malgré cela, 26 % des ménages âgés de la Loire ne sont pas motorisés. Ceux-ci doivent être pris en compte dans les politiques de déplacement, notamment en zone rurale. De plus, l'importance de la marche à pied dans les modes de déplacement des personnes âgées rend prioritaire les aménagements piétonniers au sein des villes.

**Concernant l'accès aux services**<sup>4</sup>, 51 communes du Sud Loire offrent un accès à plus de la moitié du panier sénior<sup>5</sup>. Cependant, ces équipements ne sont pas toujours accessibles à pied, surtout en milieu rural. **72 % des personnes âgées** du Sud Loire accèdent à plus de la moitié de ces équipements en moins de 10 minutes à pied.

Pour les autres personnes, situées en milieu rural ou à la périphérie des villes, l'accès aux services se fait presque exclusivement en voiture. Des dispositifs adaptés doivent prendre le relais : services itinérants, transport à la demande, services à domicile, maintien de lieux de convivialité...

**Concernant la situation sociale des personnes âgées**, elles ne sont pas plus touchées par la pauvreté que les autres générations. Cependant, la pauvreté est un facteur aggravant des difficultés liées à l'âge (maladie, dépendance, isolement social...) et leur situation devient d'autant plus critique que les personnes doivent faire face à de nouvelles dépenses : soins, services à domicile, voire entrée en institution. De plus, les personnes âgées pauvres pourraient devenir plus nombreuses dans les prochaines années, sous l'effet d'évolutions sociales d'une part (réduction des périodes travaillées sous l'effet de la hausse du chômage, hausse des séparations affectant les revenus des ménages) et d'une évolution du montant des retraites d'autre part.

**Concernant la santé**<sup>6</sup>, les personnes âgées, sont plus touchées par les **maladies chroniques**<sup>7</sup> que les personnes plus jeunes. Ces maladies deviennent réellement problématiques lorsqu'elles occasionnent une **perte d'autonomie** (maladie d'Alzheimer, maladies neurodégénératives à un stade avancé, accidents cardiovasculaires graves entraînant une perte cognitive et motrice). **Pour offrir à tous une vieillesse de qualité, sans perte d'autonomie, trois niveaux d'intervention peuvent être identifiés.**

- **Pour l'ensemble des personnes âgées**, la santé passe d'abord par l'hygiène de vie : équilibre nutritionnel, pratique d'une activité physique, vie sociale, accès à la culture... Tous ces éléments ne dépendent pas du comportement des personnes, mais de leur **cadre de vie** : présence d'espaces verts, possibilité de marcher à côté de chez elles, présence d'un réseau social structurant, présence de commerces alimentaires de qualité et abordables, etc...
- **En matière de prévention**, l'enjeu principal est de repérer les usagers en train de se fragiliser en s'appuyant sur les acteurs du maintien à domicile, et de les prendre en charge suffisamment tôt. Des efforts peuvent être faits aussi concernant les maladies infectieuses (vaccins), les prises indésirables de médicaments (risque iatrogénique). Enfin, le système de soins (médecins de ville, kinésithérapeutes...) doit permettre aux personnes de maintenir leurs fonctions : suivi auditif, suivi ophtalmologique, maintien des fonctions motrices, etc.
- **En matière de prise en charge des personnes malades**, il s'agit, à domicile comme en établissement, de favoriser l'éducation thérapeutique des patients atteints d'une maladie chronique, mais aussi des aidants familiaux, d'améliorer les parcours de soins des personnes

---

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur les éléments d'équipements et d'armature cf. p.35

<sup>5</sup> L'INSEE propose de classer les équipements en gamme, en fonction de leur importance ; ou de les regrouper en panier selon leur usage et leur fonction : panier « jeunes/étudiants », panier « sénior », panier « parents/famille ». Le panier « sénior » comprend 15 équipements principalement liés à la santé, aux services à la personne, aux loisirs et au sport, dont l'usage est régulier pour les personnes de 65 ans et plus.

<sup>6</sup> Pour plus de détails sur les éléments de la santé cf. p.29

<sup>7</sup> Diabète, cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux, cancer, affections respiratoires chroniques

âgées polypathologiques et enfin de penser le soin en laissant place au bien-être des personnes et en développant la culture palliative.<sup>8</sup>

#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Une inversion des évolutions démographiques donnant lieu aujourd'hui à une légère progression de la population sur l'ensemble du Sud Loire, progression essentiellement liée au solde naturel.
- Une reprise démographique dans la Communauté de Communes des Monts du Pilat.
- Des tendances nationales qui se traduisent aussi dans le Sud Loire : le vieillissement de la population, et plus particulièrement dans les espaces périurbains ; la baisse de la taille des ménages qui se poursuit.
- L'affirmation des fonctions métropolitaines de la ville centre portée par un solde naturel, principal moteur de sa croissance. La Métropole s'affirme comme le cœur économique et démographique du territoire.
- Des habitants au profil modeste avec de fortes disparités socio-spatiales

---

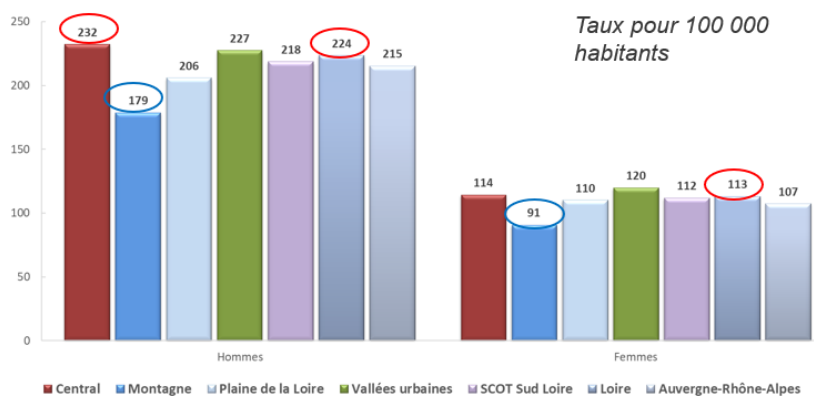
<sup>8</sup> Tous ces éléments s'appuient sur une note du Professeur Gonthier, gériatologue au CHU de Saint-Etienne : « Les réalités liées à l'état de santé : les 10 priorités pour bien soigner les usagers âgés ».

## 5. Un état de santé<sup>9</sup> globalement moyen sur le territoire

### 5.1. Une mortalité proche de la moyenne régionale

Les habitants du SCoT se caractérisent par des taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) proches des moyennes régionales. Ce taux est relativement homogène d'un secteur à l'autre du SCoT, sauf dans le secteur Central où il est plus élevé (hommes et femmes) et dans le secteur Montagne où il est plus faible.

Taux standardisé annuel moyen de décès prématurés toutes causes (avant 65 ans) sur la période 2017-2021.



Source : Inserm CépiDc (DCMD - 2017-2021), Insee (RP 2012 et 2019) - Exploitation ORS ARA

Les femmes sont davantage touchées par les maladies

du système nerveux dans les secteurs Central et Montagne. Elles sont aussi victimes de maladies respiratoires plus élevées sur le territoire dans les secteurs Montagne et Vallées urbaines. Chez les hommes, les décès pour maladies respiratoires et pour maladies du système nerveux sont plus élevés dans les Vallées urbaines (pour les maladies respiratoires) et dans le secteur Central (pour le système nerveux). Les Vallées urbaines se caractérisent également par un taux élevé annuel de décès pour tumeurs et pour cancers.

### 5.2. Des maladies chroniques plus nombreuses dans les secteurs urbanisés

#### 5.2.1. Un taux significatif d'hospitalisations dans le Sud Loire

Le taux de séjours hospitaliers en MCO<sup>10</sup> est significativement plus élevé sur le territoire du SCoT que dans le reste de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les hospitalisations pour maladies endocriniennes et de l'appareil circulatoire sont nombreuses : les Vallées urbaines présentent des indicateurs très élevés pour les femmes. La Plaine de la Loire présente un taux élevé d'hospitalisation chez les hommes pour maladies de l'appareil circulatoire et pour tumeurs.

<sup>9</sup> Selon l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

<sup>10</sup> MCO : médecine, chirurgie, obstétrique.

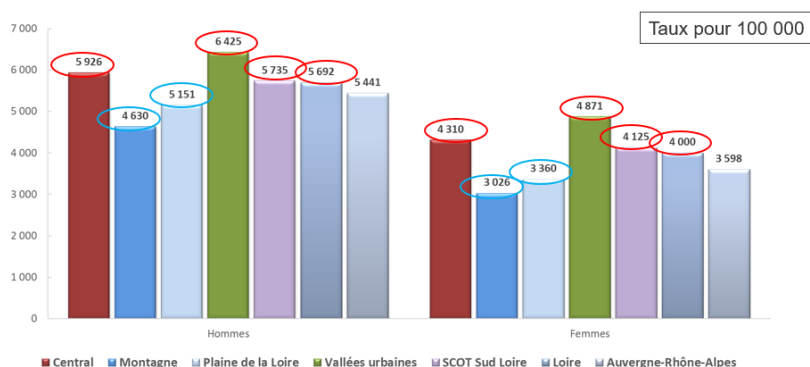
### 5.2.2. Le diabète : une forte prévalence dans les secteurs urbains

Le Sud Loire est légèrement plus touché par le diabète que le reste de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour les hommes comme pour les femmes. Les Vallées urbaines sont les plus impactées : hospitalisations plus fréquentes, taux de patients sous antidiabétiques plus élevé. Les facteurs de risque du diabète sont variés : facteurs héréditaires, hypertension artérielle, modes et cadre de vie.

### 5.2.3. Des maladies respiratoires qui touchent fortement les Vallées urbaines

A nouveau, les secteurs urbains (Vallées urbaines et Centre) sont les plus touchés au regard des hospitalisations et/ou de la prise de médicaments. Ces pathologies résultent d'une exposition à la pollution chimique et biologique de l'air extérieur, à une exposition à la pollution de l'air intérieur (logement, milieu professionnel) et au tabagisme (actif ou passif).

Taux standardisé de patients sous traitement antidiabétique régulier y compris insuline en 2022.

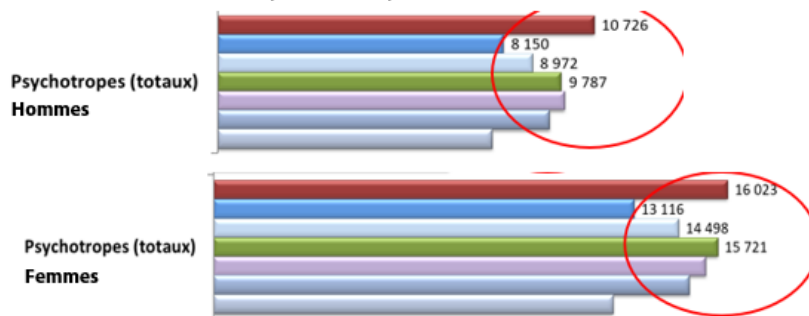


Source(s) : Cnam (SNDS DCIR - 2022), Cnam (SNDS DCIR/PMSI MCO - 2020-2022), Insee (Recensement - 2012)

### 5.3. Une santé mentale fragile, en particulier dans le centre du territoire

La population du Sud Loire se caractérise par une santé mentale fragile, avec un recours aux psychotropes plus important que dans le reste de la région. Le secteur Central est le plus touché, suivi par les Vallées urbaines. Les hospitalisations pour troubles mentaux sont plus élevées dans le Sud Loire que dans la Région. En revanche, le recours à la psychiatrie publique (en ambulatoire) est faible, signe possible d'un manque de spécialistes ou d'un manque de recours aux soins en amont des épisodes critiques et d'une saturation des files actives.

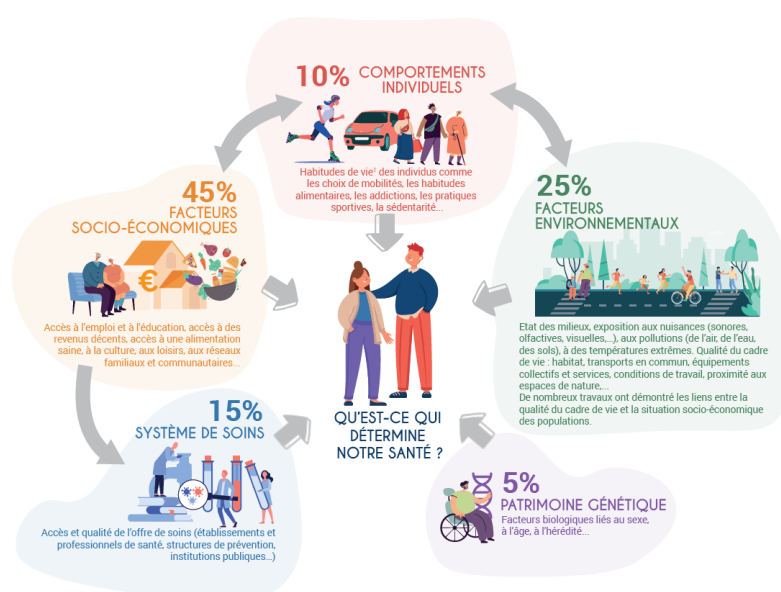
Taux standardisé de personnes sous traitement psychotrope régulier (pour 100 000 personnes)



Source(s) : Cnam (SNIIRAM DCIR - 2018), Insee (Recensement - 2012 et 2016)  
Taux standardisé pour 100 000 habitants.

# 6. Les déterminants de santé liés à l'urbanisme

De multiples facteurs, appelés **déterminants**, ont une action sur notre santé et interagissent entre eux de manière complexe. Il existe plusieurs modèles explicatifs des déterminants de santé, dont la célèbre représentation proposée par Dahlgren et Whitehead, ou celle de Lalonde.<sup>11</sup>



<sup>1</sup> Les habitudes de vie peuvent être choisies mais aussi subies selon les facteurs environnementaux et socio-économiques qui interviennent dans la vie d'un individu.  
Sources : Représentation de Lalonde / Synthèse des travaux Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N, et al. 2010- Pondération des déterminants de la santé en Suisse, université de Genève ; Los Angeles County Department of Public Health, 2013 : How Social and Economic Factors Affect Health.

La communauté scientifique estime que les facteurs socio-économiques et environnementaux contribuent à 70 % de notre état de santé. Ainsi, les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact direct sur les facteurs environnementaux et indirect sur les facteurs socio-économiques.

## 6.1. Les déterminants socio-économiques au sein des secteurs géographiques

### 6.1.1. La précarité<sup>12</sup> : une réalité qui touche les communes urbaines et certains secteurs ruraux

Pour analyser les inégalités sociales de santé, il faut intégrer les dépenses de chauffage et de transport. Au sein du Sud Loire, deux profils de communes accueillent des habitants en situation de précarité énergétique :

<sup>11</sup> Pour plus d'information, se référer aux fiches pédagogiques produites par le réseau Urba4 et notamment à la fiche « déterminants » : <https://www.epures.com/index.php/publications/epures/sante>



<sup>12</sup> La précarité est un état d'instabilité sociale caractérisé par « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux » Joseph Wrezinski.

- Les communes rurales de montagne et du nord de la Plaine de la Loire en raison d'une économie agricole et de coûts de déplacement ou de chauffage importants.
- Les communes urbaines de Saint-Etienne et des vallées en raison de la faiblesse des revenus et ce, malgré plusieurs paramètres limitant le coût énergétique.<sup>13</sup>

### 6.1.2. Un accès à l'emploi défavorable aux secteurs éloignés des centres

La concentration de l'emploi est très favorable aux habitants du Centre et dans une moindre mesure des Vallées urbaines. En revanche, en Montagne et dans la Plaine de la Loire, le nombre d'emplois est faible, l'accès physique à l'emploi est plus difficile et ce, davantage pour les personnes non motorisées<sup>14</sup>.

## 6.2. Les déterminants de l'environnement liés aux politiques d'aménagement

Les déterminants socio-économiques 	La précarité <sup>15</sup>	
	L'accès à l'emploi et les conditions de travail <sup>15</sup>	
Les déterminants de l'environnement physique 	La qualité de l'habitat <sup>15</sup>	
	L'exposition aux nuisances environnementales <sup>15</sup>	La pollution de l'air <sup>15</sup>
		Le bruit <sup>15</sup>
		La pollution des sols <sup>15</sup>
		Le radon <sup>15</sup>
		Les fortes chaleurs <sup>15</sup>
	L'accès aux espaces végétalisés <sup>15</sup>	
	L'accès à une alimentation de qualité <sup>15</sup>	
	L'accès aux soins <sup>15</sup>	
	Les possibilités de déplacement <sup>15</sup>	
La possibilité de pratiquer une activité physique régulière <sup>15</sup>		

Treize déterminants impactent la santé des habitants du Sud Loire et sont influencés par les politiques locales d'aménagement.

### 6.2.1. La qualité de l'habitat

La question de l'habitat est essentielle dans la mise en œuvre de politiques de santé en France<sup>15</sup>. Le centre du territoire et les vallées sont concernés par l'habitat indigne, notamment dans les centres-villes dominés par un parc ancien. Les bourgs et hameaux des territoires ruraux sont aussi concernés. Ainsi, 27 % des logements des monts du Pilat ont été construits avant 1946. Les communes de montagne sont davantage touchées par les passoires thermiques.

<sup>13</sup> Pour plus d'information : « Vulnérabilité et précarité énergétiques : état des lieux dans la Loire en 2019 », epures, mai 2020.

<sup>14</sup> Pour plus de détails sur les éléments de mobilités et déplacements cf. p.87

<sup>15</sup> Une personne passe en moyenne 60 % de son temps dans son logement. Un habitat sain a un impact positif sur la vie des résidents. A l'inverse, l'absence ou l'insuffisance de chauffage et d'isolation thermique ont d'importantes répercussions négatives sur la santé mentale et physique. Une mauvaise isolation phonique impacte le sommeil, la tension artérielle, la réussite scolaire. Le surpeuplement ou le manque de luminosité influencent la santé mentale et sociale. La présence de certains matériaux, comme le plomb, peut entraîner des conséquences graves.

### 6.2.2. Les fortes chaleurs<sup>16</sup>

Les épisodes de fortes chaleurs se multiplient en raison du réchauffement climatique. **Les secteurs urbains** sont les plus exposés, à la fois en journée et la nuit, en raison de **l'artificialisation des sols** : c'est le phénomène d'îlots de chaleur urbains. Cependant, de fortes chaleurs s'observent en journée au sein des centralités de Boën-sur-Lignon, Feurs, Montbrison ainsi que sur les prairies de la Plaine et des coteaux du Jarez.

### 6.2.3. L'accès à une alimentation de qualité révélateur d'une certaine fragilité

L'accès à une alimentation de qualité est entravé par le **niveau de vie**. Au sein du Sud Loire, 59 400 ménages vivent en-dessous du seuil de bas revenus<sup>17</sup> : pour ces ménages, il est difficile d'acheter des aliments bio et de consommer des fruits et légumes. Un budget limité pour l'alimentation incite les personnes à se nourrir d'aliments riches qui renforcent la sensation de satiété. Le Sud Loire présente une surface agricole importante (43 % du territoire) mais une approche théorique des besoins alimentaires de la population a montré qu'il manque 20 000 hectares de surface agricole pour être autonome. En outre, ces 10 dernières années, les espaces agricoles ont subi une forte consommation foncière au profit de l'urbanisation.

### 6.2.4. Des contrastes territoriaux dans l'accès aux soins<sup>18</sup>

L'analyse porte à la fois sur la qualité des soins, l'accessibilité aux soins et leur continuité entre l'hôpital et la médecine de ville. Pour les personnes en situation de précarité, **l'accès aux droits de santé** est rendu difficile en raison des démarches administratives à mener qui nécessitent des compétences à l'écrit et à l'oral et du manque de soins spécialisés à proximité du domicile. De plus, les personnes de plus de 65 ans, ayant une retraite modeste, ne bénéficient pas d'une mutuelle suffisante pour leurs besoins de santé.

Au sein du Sud Loire, l'accès aux médecins généralistes, clef de voûte des soins de premier recours, est devenu plus difficile dans certaines communes urbaines : Saint-Etienne et les villes des vallées de l'Ondaine et du Gier. L'offre se raréfie également dans certains secteurs ruraux de la Plaine de la Loire et du secteur Montagne.

### 6.2.5. Les possibilités de déplacement<sup>19</sup> permettent une meilleure santé de la population

Le recours massif à la voiture peut amener un risque accru **d'accidentologie**. Les hospitalisations pour cause d'accidents de la circulation sont plus nombreuses pour le secteur Montagne (71,8 pour 100 000 habitants) et la Plaine de la Loire (88,3) que dans l'ensemble du SCoT (43,9).

**L'offre de transport en commun** est dense à Saint-Etienne et dans les vallées qui y mènent : Ondaine, Gier et Furan. A l'inverse, le Haut-Forez ne dispose pas d'une desserte en transports collectifs.

---

<sup>16</sup> Les risques liés à l'exposition aux fortes chaleurs varient selon l'âge. Pour plus d'information voir INPES : [http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement\\_climatique/canicule/canicule-comprendre.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-comprendre.asp)

<sup>17</sup> Le seuil de bas revenu correspond à la part de la population sous le seuil de 60 % du revenu déclaré par unité de consommation médian calculé sur la France métropolitaine. Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, année 2018.

<sup>18</sup> Pour plus de détails sur les éléments d'équipements et d'armature cf. p.35

<sup>19</sup> Pour plus de détails sur les éléments de mobilités et déplacements cf. p.87

Certaines communes de la plaine du Forez, des coteaux du Jarez et des monts du Pilat comptent peu d'arrêts par jour et un nombre limité de points de dépôt.

### 6.2.6. Une lutte contre la sédentarité pour améliorer la santé des Ligériens

La pratique d'une activité physique dans un cadre de loisirs est majeure pour la santé physique et mentale. La pratique sportive en club se mesure par le nombre de licenciés sportifs pour 1 000 habitants : celui-ci est très élevé dans la Plaine de la Loire, élevé en secteur Montagne et moins important dans les secteurs du Centre et des Vallées urbaines. Tous les secteurs du territoire, même ruraux, sont dotés d'équipements sportifs parfois plus variés (Centre et les Vallées urbaines).

#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

		Centre	Vallées	Plaine	Montagne	
<b>Les déterminants socio-économiques</b>	La précarité	Neutre	Défavorable	Plutôt favorable	Défavorable	
	L'accès à l'emploi et les conditions de travail	Favorable	Plutôt favorable	Neutre	Plutôt favorable	
<b>Les déterminants de l'environnement physique</b>	La qualité de l'habitat	Défavorable	Défavorable	Neutre	Défavorable	
	L'exposition aux nuisances environnementales	<b>Le radon</b>	Plutôt favorable	Plutôt favorable	Neutre	Plutôt favorable
		<b>Le bruit</b>	Défavorable	Défavorable	Plutôt favorable	Favorable
		<b>La pollution des sols</b>	Défavorable	Défavorable	Plutôt favorable	Favorable
		<b>La pollution de l'air</b>	Défavorable	Défavorable	Plutôt favorable	Plutôt favorable
		<b>Les fortes chaleurs</b>	Défavorable	Défavorable	Plutôt favorable	Favorable
	L'accès à une alimentation de qualité	Neutre	Défavorable	Plutôt favorable	Défavorable	
	L'accès aux espaces végétalisés	Plutôt favorable	Plutôt favorable	Favorable	Favorable	
	L'accès aux soins	Favorable	Neutre	Plutôt favorable	Défavorable	
	Les possibilités de déplacement	Favorable	Favorable	Plutôt favorable	Défavorable	
La possibilité de pratiquer une activité physique régulière	Favorable	Favorable	Plutôt favorable	Plutôt favorable		

#### Légende : influence...

■ Défavorable    
 ■ Plutôt favorable    
 ■ Neutre    
 ■ Plutôt favorable    
 ■ Favorable

---



# Equipements et armature



# Introduction

Les équipements sont des éléments déterminants dans la vie quotidienne des habitants et très structurants pour le territoire. L'analyse met en évidence la structuration du territoire Sud Loire en pôles de services et d'équipements. L'identification de l'armature de pôles ou centralités permet de compléter cette approche en y agrégeant des critères d'emplois, de desserte transports en commun et de poids de population notamment.

# 1. Des équipements qui structurent le territoire

## 1.1. Un bon niveau d'équipements de santé, mais des disparités territoriales

Le déploiement des services de santé est encadré par le Projet Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2028. Ce projet est écrit sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé, en concertation avec les autres acteurs régionaux intervenant dans ce champ : Départements, Assurance Maladie, services de l'Etat. Il se compose de plusieurs documents, dont le Schéma Régional de Santé, qui détermine des prévisions d'évolution et des objectifs opérationnels pour l'ensemble de l'offre de soins et de services de santé.

### 1.1.1. Une offre hospitalière de référence

La Région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de plus de 400 établissements de santé, dont près de 200 pratiquent des soins de courte durée, dits « MCO »<sup>20</sup>. La Loire regroupe 10 établissements de MCO, dont la plupart sont situés au sein du Sud Loire :

**Le Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Etienne** : établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire de la Loire<sup>21</sup>, le CHU de Saint-Etienne est centre de référence dans de nombreuses disciplines. Il assure une fonction de recours et favorise l'innovation par son partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur stéphanois ; les activités, historiquement implantées sur 3 sites (Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Etienne Bellevue et Saint-Etienne la Charité), tendent à se regrouper, sur le site de l'Hôpital Nord pour les activités MCO-Urgences, avec la faculté et les laboratoires de recherche, et sur le site de l'hôpital Bellevue pour les activités dédiées à l'autonomie et aux personnes âgées.

**Les Centres Hospitaliers**, établissements publics bénéficiant d'une dotation globale :

- le CH du Forez, déployé sur les sites de Feurs et de Montbrison ;
- le CH de Firminy (Hôpital le Corbusier) ;
- l'Hôpital du Gier, implanté à Saint-Chamond.

**Les établissements privés :**

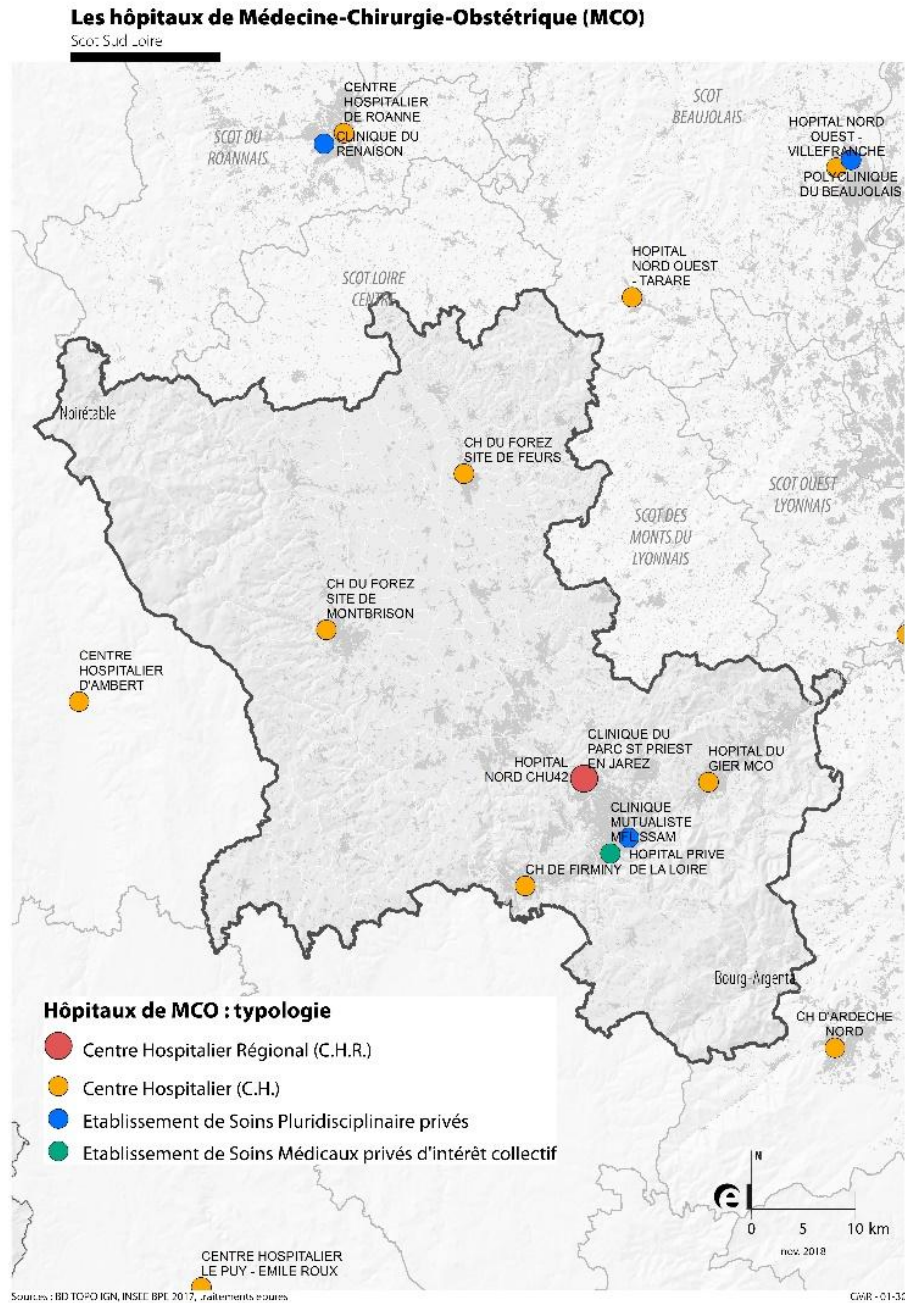
- l'Hôpital Privé de la Loire de Saint-Etienne : avec 330 lits, il propose des services de cancérologie, chirurgie, urgences, maternité, gériatrie ;
- la Clinique du Parc ;

---

<sup>20</sup> Médecine, Chirurgie, Obstétrique –dénomination technique des soins de courte durée

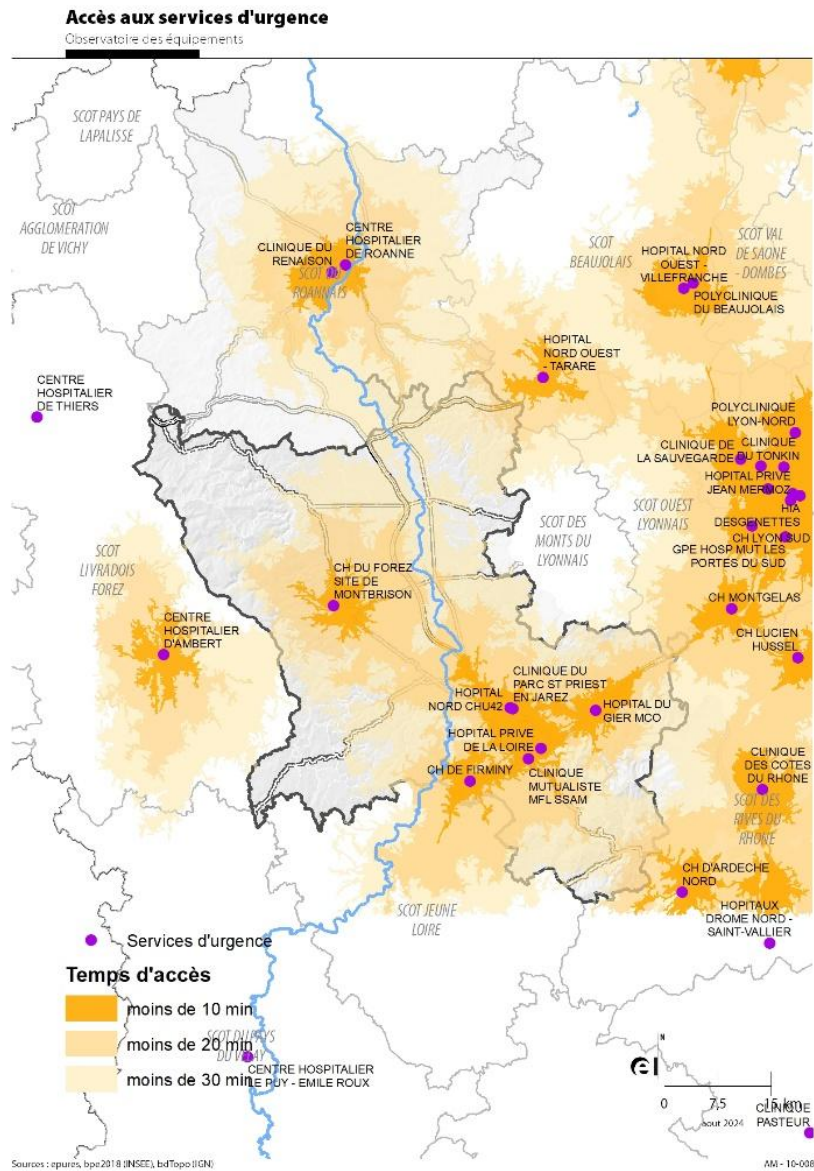
<sup>21</sup> La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 prévoit la mise en place obligatoire des groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour tous les hôpitaux publics. L'objectif de ces groupements est de renforcer les coopérations entre établissements. Le Groupement Hospitalier de la Loire regroupe 19 établissements structurés en 3 bassins autour du CHU de Saint-Etienne, du CH de Roanne et du CH d'Annonay.

- la Clinique Mutualiste-Mutualité Française de la Loire, établissement de santé privé d'intérêt collectif centré sur la chirurgie.



Tous les établissements de MCO présents sur le territoire proposent un service d'urgences. La plupart des communes du Sud Loire se situent à moins de 30 minutes en voiture d'un tel établissement, à l'exception notable des communes des Monts du Forez, au nord (secteur de Noirétable) et au sud (secteur de Montarcher à Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte).

Pour les habitants de ces communes, les CH de Montbrison, Firminy et Saint-Etienne, de même que ceux d'Ambert et de Thiers, sont trop éloignés pour rallier un service d'urgences en moins de 30 minutes.

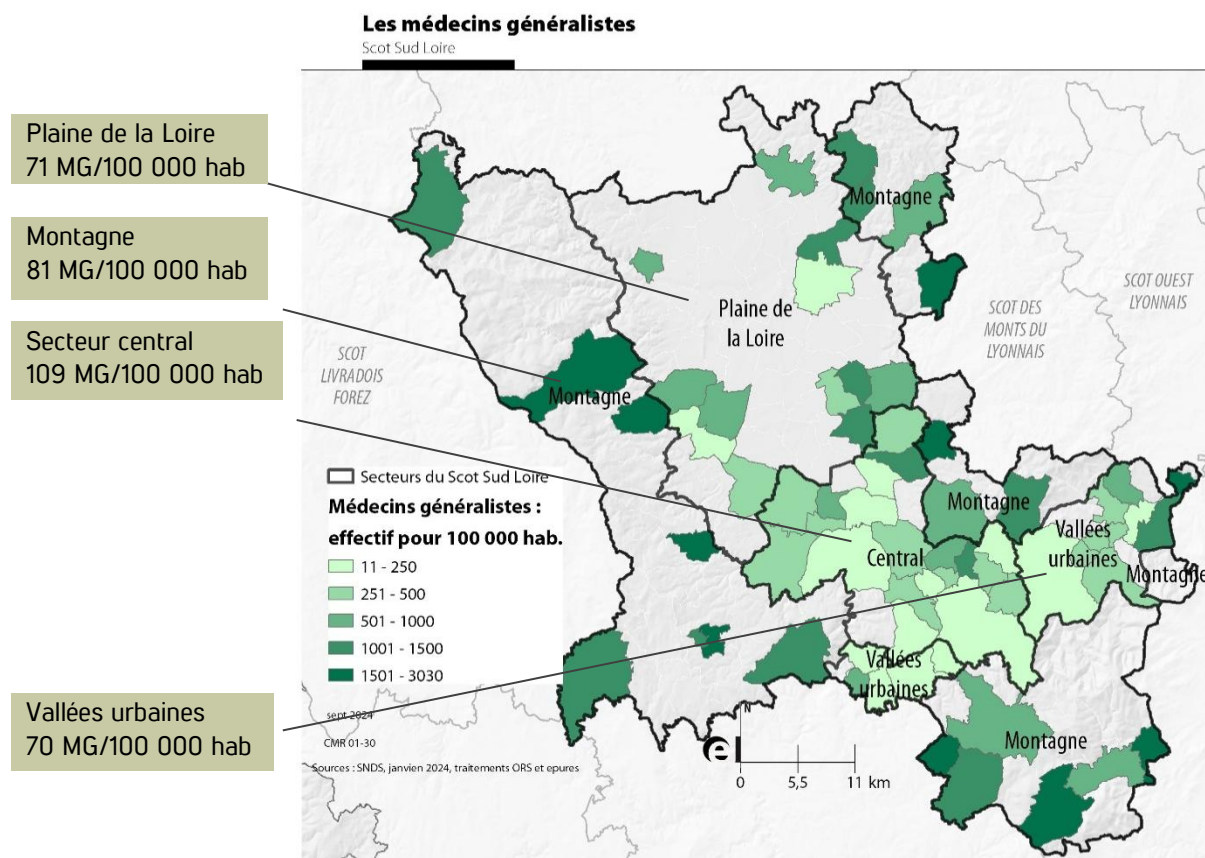


En complément de ces établissements d'hospitalisation de courte durée, un réseau **d'établissements d'hospitalisation de soins de suite et réadaptation** est présent sur le territoire :

- CH Georges Claudinon, au Chambon-Feugerolles : soins de suite spécialisés (coma, oncologie, soins palliatifs...) et non spécialisés ;
- ex-hôpital local de Saint-Bonnet-le-Château ;
- ex-hôpital local de Chazelles-sur-Lyon ;
- ex-hôpital local de Boën-sur-Lignon.

Ces établissements viennent en relais des établissements de MCO. Ils permettent une offre de soins hospitaliers de proximité pour les habitants des communes alentours et jouent un rôle d'attractivité pour les médecins généralistes.

### 1.1.2. La médecine de ville : de fortes disparités d'un secteur à l'autre du SCot<sup>22</sup>



<sup>22</sup> Les données présentées sont issues du SNDS (fichier national des professionnels de santé). Les données consultables sur le site Rezone ou Cartosanté sont également issues du SNDS. Les données présentées sont actualisées annuellement (01/01/2024) mais la démographie médicale évolue très rapidement.

Ces données ne comptabilisent que les professionnels de santé libéraux (dans leur cabinet principal) : les professionnels de santé salariés exerçant en centre de santé, en établissement hospitalier ne sont pas comptabilisés. Les données de densité sont dites « brutes » : ces données ne prennent pas en compte le niveau d'activité du praticien (dont une partie exerce « à temps partiel »).

Le SCoT Sud Loire compte, fin 2020, 540 médecins généralistes, soit 91 médecins généralistes pour 100 000 habitants, ce qui le positionne au-dessus de la valeur régionale (93/100 000 habitants).

Malgré ce chiffre satisfaisant, les disparités sont grandes d'un secteur à l'autre : alors que les secteurs Plaine de la Loire et Vallées urbaines ne comptent respectivement que 70 et 71 médecins généralistes pour 100 000 habitants, le secteur central en compte 109. Le secteur montagne connaît une situation intermédiaire avec 81 médecins généralistes pour 100 000 habitants. La situation des Vallées urbaines est préoccupante pour un territoire majoritairement urbain, de même que celle de la Ville de Saint-Etienne, commune où le taux de médecins généralistes pour 100 000 habitants est le plus bas du Sud Loire (11).

A l'inverse, au sein du secteur central, le nord de Saint-Etienne apparaît très bien doté en médecins généralistes, en particulier les communes de Saint-Galmier, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Genest-Lerpt, Andrézieux-Bouthéon et Saint-Priest-en-Jarez.

Concernant les médecins spécialistes (dont les chirurgiens-dentistes), le constat est le même, avec des inégalités encore plus marquées entre les territoires. Le secteur central, qui accueille des médecins spécialistes dans les hôpitaux de Saint-Etienne et Saint-Priest-en-Jarez, est particulièrement bien doté.

### 1.1.3. Les professions paramédicales : une présence de proximité

Concernant les professions paramédicales, les infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes couvrent relativement bien le territoire, avec peu d'inégalités d'un secteur à l'autre. Le secteur Montagne et celui de la Plaine présentent en revanche un déficit de sages-femmes et orthophonistes. Enfin, la grande majorité des communes du Sud Loire n'ont pas de pharmacie, équipement présent uniquement dans les communes de polarité.

## 1.2. Des services à la personne de bon niveau, mais des besoins croissants

### 1.2.1. Les équipements médico-sociaux : un taux supérieur à celui de la Région

Concernant le secteur des enfants en situation de handicap, le taux d'équipement départemental est bien supérieur à la moyenne régionale, à l'exception des Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD). A l'échelle du département de la Loire, entre 2010 et 2016, les établissements et services pour enfants handicapés ont connu :

- une baisse de capacité d'accueil en Institut Médico-Educatif (IME) : -12,49 % ;
- une forte augmentation du nombre de places d'accueil en Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) : + 37,57 % ;
- une hausse de la capacité d'accueil en SESSAD : + 10,43 %.

Concernant le secteur des adultes en situation de handicap, le taux d'équipement départemental est légèrement supérieur à la moyenne régionale, à l'exception des structures d'accueil médicalisé. A

l'échelle du département de la Loire, entre 2010 et 2016, l'offre reste insuffisante. Les établissements et services pour adultes handicapés ont connu :

- une baisse du nombre de places d'accueil en maison d'accueil spécialisée (- 6,61 %) et en foyer d'hébergement (- 5,54 %) ;
- de fortes augmentations de capacité d'accueil en foyer d'accueil médicalisé (+ 57,02 %) et en foyer de vie (+ 20,40 %) ;
- un développement de places de service d'accompagnement (Service d'accompagnement global/SAVS/SAMSAH) (+ 218 places).

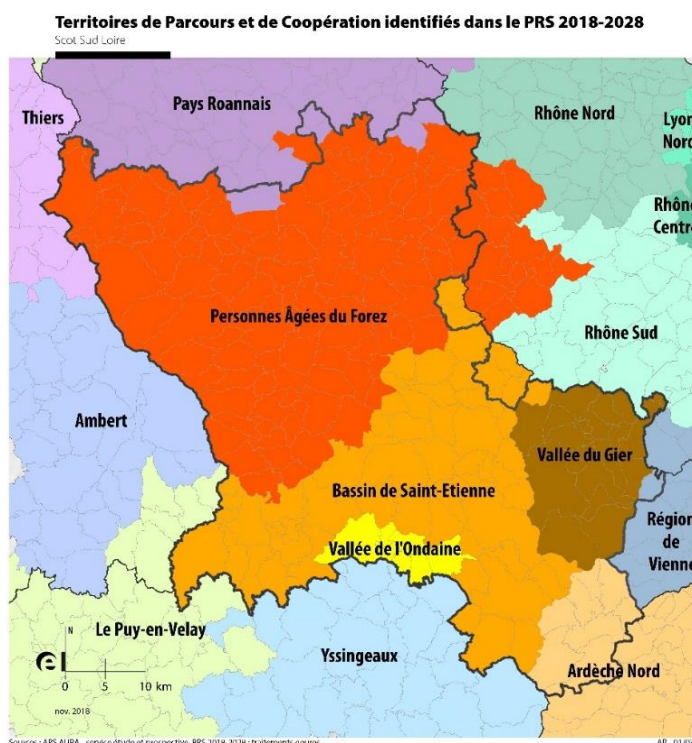
### 1.2.2. Les équipements pour les personnes âgées : un territoire départemental plutôt bien doté

L'espérance de vie est en constante progression mais l'espérance de vie en bonne santé reste faible : 62,6 ans pour les hommes et 63,8 ans pour les femmes. L'allongement de la durée de vie va de pair avec une part de plus en plus importante d'incapacité. Les établissements et services pour personnes âgées répondent à la diversité des besoins en fonction du degré d'autonomie de ces personnes. Dans la Loire, les personnes de 75 ans et plus représentent 10,8 % de la population contre 11,6 % à l'échelle régionale.

#### Structuration des territoires de parcours et de coopération (TEPCO)

Sur le département de la Loire, ont été **identifiés sept territoires de parcours et de coopération, dont cinq** couvrent la majorité du territoire du Sud Loire :

- filière gériatrique Vallée de l'Ondaine – nord-est Haute-Loire ;
- filière gériatrique des Personnes Agées du Forez ;
- filière gériatrique Vallée du Gier ;
- filière gériatrique du bassin de Saint-Etienne ;



- filière gérontologique Ardèche Nord (qui s'étend sur la Communauté de communes des Monts du Pilat et le bassin d'Annonay).

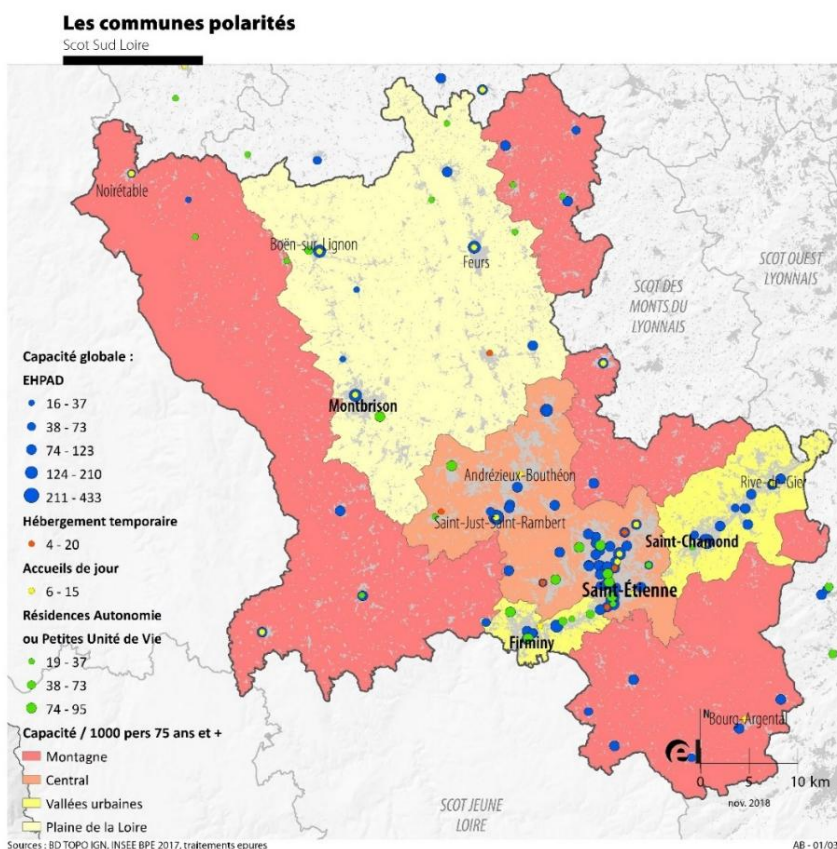
### L'hébergement médicalisé : un département mieux doté que le reste de la Région

Selon le Schéma Régional de Santé 2018-2028, 123 structures du département de la Loire font de l'hébergement médicalisé et offrent 10 634 places installées. Le taux d'équipement en hébergement médicalisé, pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus, est relativement élevé : 129,7 pour le département de la Loire, 116,1 pour la région et de 103,6 pour la France métropolitaine.

Ainsi, la Loire est rattachée au groupe des départements en priorité 2 dans le Schéma Régional de Santé qui ne prévoit pas de développer l'offre en hébergement médicalisé sur le territoire ligérien dans les années à venir. Néanmoins, la demande en hébergement reste supérieure aux capacités d'accueil. La crise sanitaire de 2020-2021 a pu temporairement réduire la pression sur les EHPAD en raison de la surmortalité observée dans les établissements, mais celle-ci s'intensifiera à moyen terme : d'ici 2040, un ligérien sur trois aura plus de 60 ans et la tranche d'âge des plus de 80 ans va doubler.

Au sein du Sud Loire, des disparités demeurent :

- **Forez, Vallée du Gier et Vallée de l'Ondaine** : entre 102 et 125 lits médicalisés pour 1 000 personnes de 75 ans et plus ;
- **Région de Saint-Etienne** : situation moyenne, entre 125 et 149 lits/1 000 personnes de 75 ans et plus ;
- **Ardèche Nord**, territoire auquel est rattachée la Communauté de communes des Monts du Pilat : situation favorable (plus de 145 lits/1 000).



### Le maintien à domicile

Le maintien à domicile des personnes âgées reste une priorité : 95 % des personnes âgées vivent à domicile et se tournent vers les structures d'aides à domicile. Les associations de maintien à domicile offrent un service primordial aux personnes âgées dépendantes : 13 000 ligériens bénéficient de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) sur le département. Or, d'ici 2040, l'INSEE prévoit une

forte hausse des bénéficiaires, qui devraient dépasser les 32 000 personnes aidées à domicile dans la Loire.

### 1.2.3. L'accueil petite enfance : une offre qui progresse, mais inégale au sein du Sud Loire

La Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants de la Loire produit chaque année un Atlas de l'Accueil Petite Enfance. Parmi les indicateurs proposés, la capacité théorique d'accueil pour 10 enfants de moins de 3 ans rend compte d'un « potentiel » d'enfants couverts par les modes de garde extérieurs aux parents, en mettant en rapport une offre d'accueil au nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans.

	Pour 10 enfants de moins de 3 ans :		
	Nombre de places d'accueil individuel	Nombre de places d'accueil collectif	Nombre total de places d'accueil
Loire Forez agglomération	7,21	1,49	8,71
CC de Forez-Est	7,76	1,75	9,52
CC des Monts du Pilat	6,60	2,51	9,11
Saint-Etienne Métropole	3,62	1,82	5,45
Loire	5,06	1,72	6,78
France (hors Mayotte - 2018)	3,34	1,95	5,29

Sources : Atlas 2020 de l'Accueil Petite Enfance. CDAJE Loire : « L'accueil du jeune enfant en 2018 », édition 2019. Observatoire National de la Petite Enfance.

En 2019, la Loire comptait 6,78 places d'accueil pour 10 enfants de moins de 3 ans, dont 5,06 places en accueil individuel (chez une assistante maternelle) et 1,72 place en accueil collectif (en crèche, halte-garderie, multi-accueil, jardin d'enfants et micro-crèche).

De fortes disparités existent entre les EPCI du territoire du SCoT Sud Loire : 5,45 places pour 10 enfants au sein de Saint-Etienne Métropole contre 8,71 à 9,52 pour les trois autres EPCI. La Communauté de communes des Monts du Pilat se distingue par un nombre important de places en structure collective rapporté au nombre d'enfants alors que Loire Forez agglomération et Forez-Est sont particulièrement bien dotées en accueil individuel. Pour Saint-Etienne Métropole, c'est l'offre individuelle, peu développée au regard du nombre d'enfants, qui explique un faible ratio global.

## 1.3. L'enseignement : la présence d'une offre locale complète de la maternelle au supérieur

### 1.3.1. Les écoles et collèges : une bonne répartition territoriale et des effectifs en croissance

Le département de la Loire totalise 588 établissements d'enseignement du premier degré dont 100 écoles maternelles et 488 écoles élémentaires. Ils accueillent plus de 77 000 élèves en 2019, avec une augmentation depuis 2014, portée par les effectifs en école élémentaire.

Evolution des effectifs du 1er degré entre 2014 et 2020			
	2014-2015	2019-2020	Evolution 2014 - 2020
Ecole maternelle	11490	10101	-1389
Ecole élémentaire	62851	67108	4257
Total général	<b>74341</b>	<b>77209</b>	<b>2868</b>

Le département compte également 141 établissements d'enseignement du second degré, dont 76 collèges, 64 lycées : 33 professionnels, 18 d'enseignement général et technologique, 4 polyvalents, 9 d'enseignement général, 1 établissement régional d'enseignement adapté.

En 2019, ils rassemblent plus de 67 000 étudiants et ont connu une légère hausse de leurs effectifs depuis 2014 (environ 4 %), une hausse portée par les collèges et les lycées d'enseignement général.

### 1.3.2. Les formations supérieures bien présentes et points forts du territoire

Le département dispose de 50 établissements d'enseignement supérieur, dont plus d'une quarantaine sont situés sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, qui est le 4e pôle d'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les établissements d'enseignement supérieur stéphanois s'inscrivent également dans l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (AMELYSE) et font partie, à des niveaux d'intégration variés, de l'Université de Lyon.

Saint-Etienne Métropole accueille plus de 27 000 étudiants : 96 % des étudiants métropolitains sont scolarisés dans des établissements situés à Saint-Etienne et Saint-Priest-en-Jarez, qui accueille désormais la Faculté de Médecine.

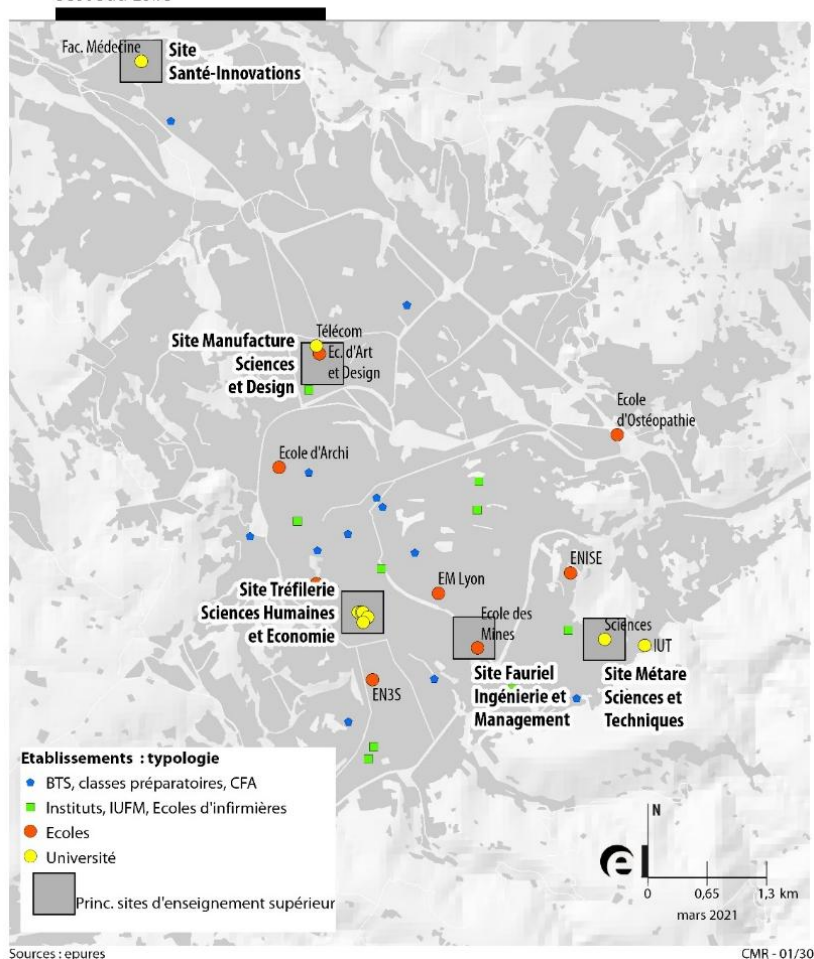
Les établissements d'enseignement supérieur stéphanois s'organisent autour de 5 sites majeurs : le site Tréfilerie (Sciences Humaines et Economie), le site Manufacture (Sciences et Design), le site Métare (Sciences et Techniques), le site Fauriel (Ingénierie et Management) et le site Nord (Santé et Innovations).

La majorité des étudiants stéphanois réside en centre-ville, au plus proche des transports en commun, des services et des aménités urbaines. Dans un contexte de marché détendu, le logement y est accessible et abordable pour les étudiants.

L'Université Jean Monnet regroupe, à elle seule, plus des deux tiers des étudiants. En 2018-2019, 18 000 étudiants étaient inscrits dans les différentes formations proposées. Après une augmentation continue du nombre d'étudiants pendant 10 ans, les effectifs sont stables depuis 2016-2017. Le rayonnement de l'Université Jean Monnet est notamment régional, avec 90 % d'étudiants originaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, dont 65 % de la Loire, 9 % du Rhône et 7 % de Haute-Loire. Le rayonnement est aussi international avec 14 % des étudiants inscrits d'origine étrangère.

Au-delà de l'Université, plusieurs formations et grandes écoles stéphanoises rayonnent largement, dans les domaines de l'ingénierie (Ecole des Mines, ENISE, IUT, Télécom), de l'architecture (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture), du design (Ecole Supérieure d'Art et Design), du patrimoine (site Le Corbusier) ou du commerce (campus stéphanois de l'EM-Lyon).

## Enseignement supérieur : zoom sur Saint-Etienne / Saint-Priest-en-J.



## 1.4. La culture, le sport et les loisirs : des équipements nombreux et diversifiés

### 1.4.1. Les équipements sportifs et de loisirs révèlent un territoire « sportif »

Avec 190 563 licences – soit 25 pour 1 000 habitants – et 2 700 équipements, la Loire apparaît comme un département sportif. Le football, le basket et le tennis comptabilisent le plus grand nombre de licences. Mais d'autres sports marquent également le paysage sportif local : la gymnastique avec l'avènement du pôle France à Saint-Etienne à la fin des années 90, l'équitation et le judo.

Plusieurs disciplines comptent localement des équipes sportives de renommée nationale et internationale : le foot masculin, le foot féminin, le basketball, le rugby, le handball, le volley-ball, la course d'orientation, le triathlon.

Le **stade Geoffroy Guichard**, célèbre pour héberger l'équipe de football masculine de Saint-Etienne, a accueilli plusieurs compétitions de dimension mondiale (championnat du monde handisport 1990, coupe des confédérations 1997, coupe du monde de football 1998, coupe du monde de rugby 2007, Jeux Olympiques 2024), ainsi que d'autres grands événements sportifs et culturels régulièrement organisés.

A Saint-Chamond, **l'Aréna**, accueille les événements internationaux tels que le basketball, le handball, le volleyball et le tennis. Sa capacité d'accueil de 4 200 places en fait le plus grand site sportif indoor porté par la Métropole.

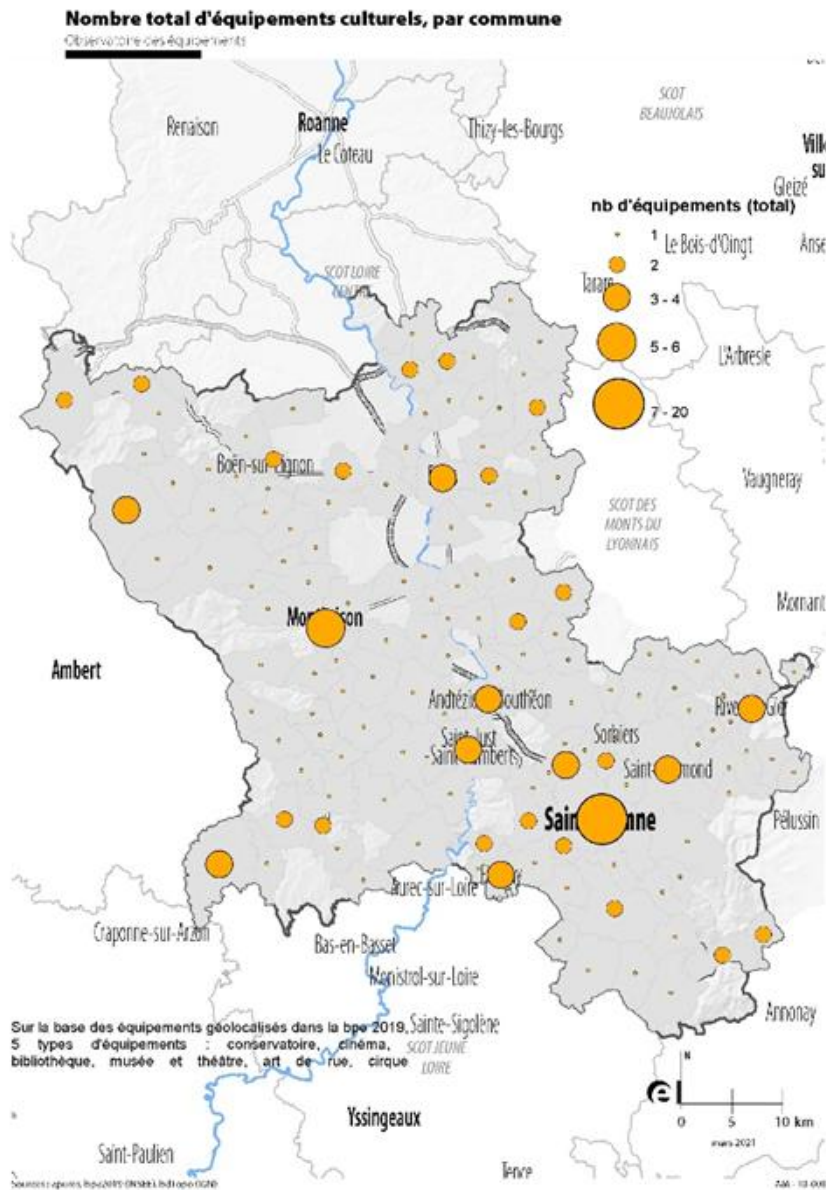
Dans le Sud Loire, les communes urbaines disposent d'une bonne diversité d'équipements sportifs, avec la présence simultanée de pistes d'athlétisme, de terrains de grands jeux (football, rugby) et petits jeux (basketball, handball...), de salles multisports et de piscines.

Cependant, ces dernières sont vieillissantes, à l'exception du centre nautique Nautiform d'Andrézieux-Bouthéon, de la piscine de Saint-Chamond, du centre nautique Yves Nayme des quartiers sud-est de Saint-Etienne, des piscines de Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert, Feurs et du centre thermal de Montrond-les-Bains.

En complément de l'offre publique, les équipements de loisirs en gestion privée se sont fortement développés ces dernières années sur d'anciens sites industriels : laser game, soccer, jorkyball, parcs d'attraction indoor pour enfants.

#### 1.4.2. Une offre culturelle diversifiée et accessible aux habitants

On identifie plus de 200 lieux culturels (musée, salle de spectacle, théâtre et cinéma) dans le Sud Loire. Les centralités principales concentrent des équipements variés et attractifs, le plus souvent accessibles en transport en commun. Des salles de proximité restent implantées dans les centralités (Saint-Just Saint-Rambert, Firminy).



L'offre cinématographique du Sud Loire est restée très urbaine à Saint-Etienne et Montbrison où l'offre s'est renforcée. Des cinémas de proximité se sont développés à Saint-Chamond, Rive de Gier, Unieux, Firminy, La Talaudière, Saint-Galmier, Saint-Just Saint-Rambert, Feurs, Montrond-les-Bains, Panissières. Certains cinémas très récents ou rénovés participent de cette offre de qualité.

Le Planétarium de Saint-Etienne complète cette offre en proposant des films à 360° en 2D ou en 3D et en permettant de découvrir l'astronomie de manière ludique.

L'offre en pratiques artistiques se concentre au sein des communes urbaines où elle est accessible à tous grâce à un réseau très dense de maisons de la culture, centres sociaux, amicales laïques et écoles (école de musique, école de danse, école de théâtre).

Les principaux équipements de spectacle et de musique se situent à Saint-Etienne :

- le **Zénith**, équipement communautaire de Saint-Etienne Métropole, permet d'accueillir les plus grandes productions musicales françaises et internationales ainsi que d'autres événements culturels et sportifs ;
- le **Fil** est la première Scène des Musiques Actuelles (SMAC) créée dans la Loire. La grande salle de concert permet d'accueillir jusqu'à 1 200 personnes ;
- le **Conservatoire Massenet** est labellisé de rayonnement régional depuis 2005 ; il accueille plus de 1 000 élèves ;
- la **Comédie de Saint-Etienne**, centre dramatique national et école supérieure d'Art dramatique, est située dans le quartier créatif de Manufacture Plaine Achille ;
- l'**Opéra Théâtre**, quatrième Maison d'Opéra de France par sa fréquentation, accueille chaque année plus de 100 000 spectateurs au sein de ses deux théâtres.

Aussi, le théâtre des Pénitents à Montbrison et le théâtre du Parc à Andrézieux-Bouthéon participent également à la structuration de l'offre culturelle dans la plaine du Forez.

Concernant la **lecture et l'accès aux savoirs**, les médiathèques municipales ou intercommunales offrent des gammes diversifiées de livres et autres supports aux habitants et développent des activités variées : cinémathèque, exposition, conférence, bibliobus, portage à domicile. La Médiathèque départementale propose des points de lecture à travers le passage de bibliobus, musibus et vidéobus dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Dans le Sud Loire, on dénombre 128 bibliothèques appartenant au réseau départemental de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDLMM) de la Loire, soit 60 % des bibliothèques du réseau.

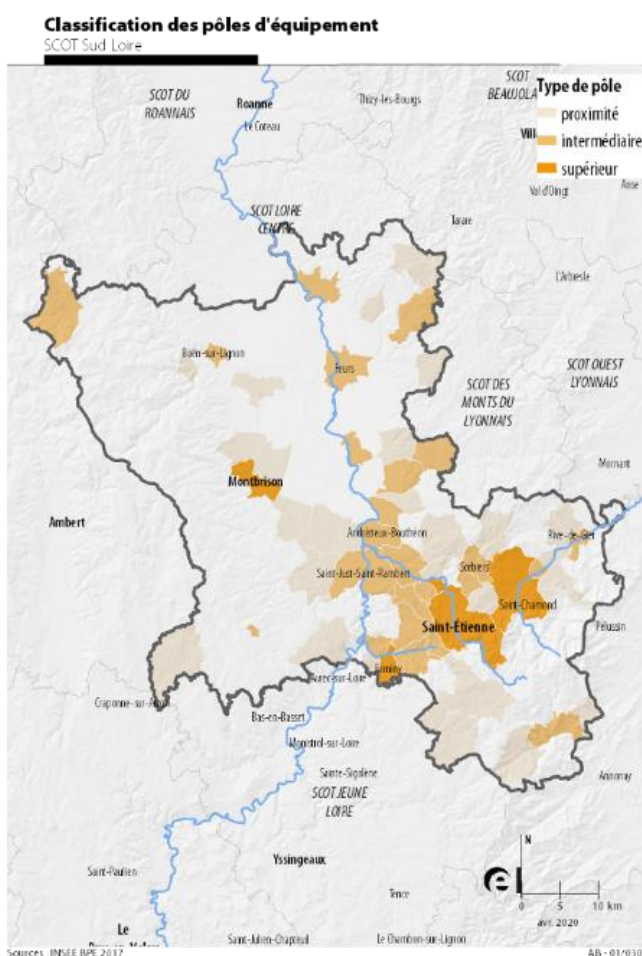
Enfin, le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle La Rotonde, porté par l'École des Mines, assure des animations dans les établissements scolaires et les centres de loisirs, formations pour les enseignants, animateurs, responsables de médiathèques, l'organisation et la coordination d'événements fédérateurs comme la Fête de la science.

## 2. Les pôles et les équipements révèlent une structure du territoire

### 2.1. Les pôles d'équipements et de services démontrent un territoire bien équipé

L'INSEE propose une classification des communes en fonction de leur niveau d'équipements et de services et révèle une certaine armature de polarités, appuyée sur des critères importants pour les choix résidentiels, ou ceux d'implantation d'entreprises.

En appliquant au Sud Loire les indicateurs habituellement utilisés par l'INSEE, on constate que le niveau d'équipement est globalement bon : 29 communes identifiées comme pôles de commerces-services supérieurs ou intermédiaires regroupent 70 % de la population du territoire Sud Loire. On constate que les « grands équipements » de type lycée, hypermarché, médecins spécialistes sont concentrés sur **5 pôles dits « supérieurs »**, qui comptent déjà plus de **42 % de la population**. Ces pôles concernent la ville centre de Saint-Etienne et les principales communes des Vallées urbaines (Saint-Chamond et Firminy) et dans la Plaine, Montbrison se distingue par son niveau d'équipements-services.



Les **24 pôles intermédiaires** présentent des équipements et services typiques de centres bourgs (collège, supermarché, gendarmerie ou police) et regroupent **28 % de la population**. On identifie un ensemble de pôles de services intermédiaires très conséquent au sud de la Plaine et qui se poursuit en s'égrainant sur la rive est du fleuve en direction du nord. Côté rive ouest de la Loire, on distingue très peu de pôles intermédiaires, seule Montbrison, pôle de rang supérieur, rayonne au centre de cet espace.

On remarque que la vallée du Gier paraît moins équipée, où seule Rive de Gier est considérée comme pôle intermédiaire, comparée à la vallée de l'Ondaine où toutes les communes de fonds de vallée sont des pôles intermédiaires. On note que des pôles situés en limite de périmètre du SCoT rayonnent sur des communes au-delà de celui-ci (Noirétable, Firminy, Violay, Bourg-Argental).

Les pôles de proximité regroupent les équipements de base ou de première nécessité tels que l'école élémentaire, la boulangerie, l'épicerie ou le médecin généraliste. **31 communes sont identifiées comme pôles de proximité, représentant 15 % de la population.** Elles aussi disposent d'un bassin de vie composé des communes autour, encore moins équipées, dont les habitants bénéficient des services offerts par ces pôles de proximité. L'envergure et la diversité des équipements composant ces pôles se déclinent en fonction de la taille du bassin de vie de chacun de ces pôles.

Toutefois, les dynamiques démographiques étant contrastées au sein du SCoT, l'enjeu du devenir de ces équipements et services ne se pose pas toujours dans les mêmes termes. Pour les villes ou les bourgs en perte démographique, le maintien des équipements nécessite une reconquête de l'attractivité résidentielle. Sans une reprise démographique, les coûts de fonctionnement des équipements et les investissements rendus nécessaires par leur vieillissement risquent d'entraîner une réorganisation de l'offre avec des fermetures et des regroupements.

Pour les territoires en croissance démographique, notamment par la périurbanisation, l'enjeu se formule davantage en termes d'équilibres entre poursuite de cette croissance et mise en adéquation de l'offre d'équipements.

## 2.2. Une bonne accessibilité aux équipements les plus courants

Pour affiner l'approche de la question des équipements et de leur répartition par rapport à la population, l'INSEE propose quatre « paniers d'équipements » correspondant aux besoins de différentes catégories d'usagers.

### 2.2.1. Le taux d'équipement

Le tableau ci-après permet de comparer le taux d'équipement pour chacun des « paniers » pour 100 000 habitants et par EPCI. Celui-ci met en évidence que certains EPCI se distinguent par un taux supérieur à ceux de référence (Département, Région AURA) pour certains paniers : les Monts du Pilat pour le « panier famille », Forez-Est pour le « panier jeune ». Saint-Etienne Métropole a une offre d'équipements en adéquation avec celles des autres métropoles de la Région, mais en retrait pour les équipements seniors et famille à l'échelle du département. Loire Forez agglomération est en retrait pour les équipements à destination des seniors.

Equipements/pour 100 000 habitants	Panier senior	Panier jeune	Panier famille	Panier vie courante	Population
CC Monts du Pilat	21	48	44	127	15 144
CC de Forez-Est	22	57	37	122	63 656
CA Loire Forez agglomération	18	47	35	108	100 486
Saint-Etienne Métropole	18	56	30	126	404 323
<i>Loire</i>	<i>20</i>	<i>54</i>	<i>34</i>	<i>123</i>	<i>762 941</i>
AURA hors Métropole	23	54	41	131	5 425 500
Métropoles AURA hors SEM	19	55	30	125	2 120 300

Source INSEE- traitement epures

## 2.2.2. L'accessibilité des équipements

Epures a géolocalisé les équipements formant chacun des « paniers » et y a associé un décompte de la population présente dans un rayon d'un kilomètre, mettant en évidence un « taux d'équipements du panier étudié » auquel a accès la population identifiée à moins d'un kilomètre.

- **Le panier « étudiant ou jeune »** est composé de 16 équipements (enseignements secondaire et supérieur, réseau d'accès à l'emploi, équipements sportifs et de loisirs, service transport en commun). On constate la concentration de ces équipements à Saint-Etienne, qui est attractive pour les étudiants et pour les jeunes actifs. Ce constat met en évidence la difficulté des familles ayant peu de moyens financiers, dont les jeunes sont éloignés des lieux de formation et de structures d'accès à l'emploi.
- **Le panier « famille »** comporte 22 équipements (de la crèche au lycée, des médecins dont 2 spécialistes, des équipements sportifs). Le traitement du taux d'équipements montre qu'environ **40 % de la population est à moins d'un kilomètre de plus de la moitié du « panier famille »**. Cependant, des parties très résidentielles du territoire telles que la couronne, la Plaine, ne proposent finalement qu'entre un quart et la moitié du panier famille pour le meilleur des cas. Sauf Andrézieux-Bouthéon, Saint-Just Saint-Rambert, La Talaudière et Feurs qui se distinguent par un taux intéressant d'équipements de cette gamme.
- **Le « panier sénior »** (+ 65 ans) comporte 14 équipements autour de la santé, des hébergements et aides/soins à domicile et quelques loisirs et sports. Le traitement statistique révèle que **53 % de la population est à moins d'un kilomètre de plus de la moitié du panier**.
- **Le « panier vie courante »** est composé de 23 équipements commerces et services courants, de santé (généraliste, dentiste, infirmier, laboratoire, pharmacie) et quelques loisirs et sports. C'est **près de 70 % de la population qui est à moins d'un kilomètre de plus de la moitié de ce « panier »**.

Panier étudiant/jeune	
1. Réseau de proximité France Travail	10. Cinéma
2. Ecole de conduite	11. Salle ou terrain multisports
3. Agence travail temporaire	12. Salle de sport spécialisée
4. Centre formation d'apprentis (hors agriculture)	13. Lycée d'enseignement général et/ou technologique
5. Spécialiste gynécologie	14. Lycée d'enseignement professionnel
6. Gare	15. Enseignement supérieur non universitaire
7. Bassin de natation	16. Enseignement supérieur universitaire
8. Tennis	
9. Athlétisme	
Panier sénior	
1. Magasin d'optique	9. Personnes âgées – hébergement
2. Urgence	10. Personnes âgées – soins à domicile
3. Médecin omnipraticien	11. Personnes âgées – service d'aide
4. Spécialiste cardiologie	12. Bassin de natation
5. Infirmier	13. Cinéma
6. Masseur-kinésithérapeute	14. Salle ou terrain multisports
7. Pharmacie	
8. Laboratoire d'analyses médicales	

Panier famille	
1. Réseau de proximité France Travail	13. Etablissement d'accueil du jeune enfant
2. Collège	14. Enfants handicapés - soins à domicile
3. Lycée d'enseignement général et/ou technologique	15. Gare
4. Ecole maternelle	16. Bassin de natation
5. Ecole élémentaire	17. Tennis
6. Urgence	18. Athlétisme
7. Maternité	19. Terrain de grands jeux
8. Spécialiste pédiatrie	20. Cinéma
9. Spécialiste gynécologie	21. Salle ou terrain multisports
10. Sage-femme	22. Salle de sport spécialisée
11. Orthophoniste	
12. Orthoptiste	
Panier vie courante	
1. Banque Caisse d'épargne	13. Ecole maternelle
2. Ecole de conduite	14. Ecole élémentaire
3. Coiffure	15. Médecin omnipraticien
4. Restaurant	16. Chirurgien-dentiste
5. Police, gendarmerie	17. Infirmier
6. Bureau de poste, relais poste, agence postale	18. Pharmacie
7. Supermarché	19. Laboratoire d'analyses médicales
8. Boulangerie	20. Personnes âgées - service d'aide
9. Librairie-papeterie-journaux	21. Etablissement d'accueil du jeune enfant
10. Station-service	22. Salle ou terrain multisports
11. Epicerie, supérette	23. Hypermarché
12. Collège	

La composition des « paniers d'équipements » - INSEE

## 2.3. Les pôles/centralités, éléments décisifs dans l'organisation du territoire

Les centralités (ou pôles) sont considérées comme des éléments décisifs dans la structuration et l'organisation du territoire national. En effet, elles constituent souvent des lieux d'accueil privilégiés des populations, de l'emploi, des services et des équipements.

### 2.3.1. Une plus forte densité de pôles en Sud Loire que dans les territoires voisins

#### A l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (AMELYSE)

En 2017, les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne ont conduit une étude sur les centralités de l'AMELYSE, afin d'objectiver le modèle multipolaire tel que préconisé par plusieurs documents de planification de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne depuis une dizaine d'années.

Le territoire étudié couvre un territoire de 180 kilomètres sur 180 kilomètres environ, plus de 2 000 communes et 4,8 millions d'habitants. Chaque commune a été examinée au travers de 10 indicateurs

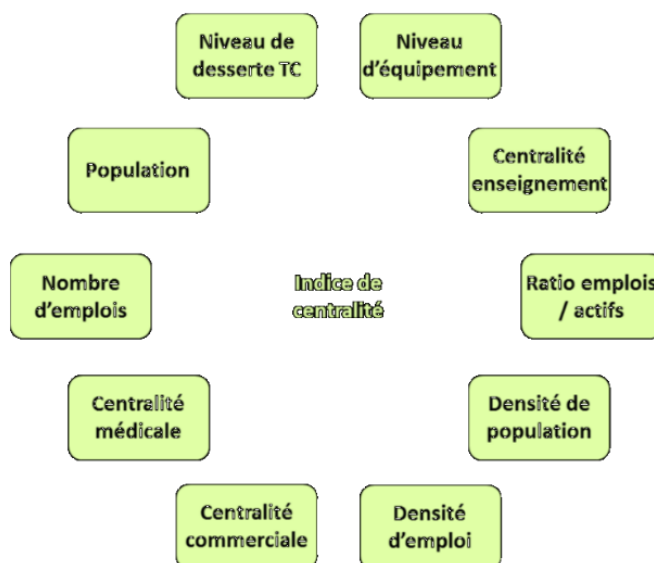
thématiques qui ont été scorés pour chacune d'entre elles, et dont l'addition est l'indice de centralité de la commune.

Le résultat de cette étude montre que sur 155 centralités identifiées sur l'AMELYSE, **21 sont des centralités du périmètre Sud Loire**, soit une plus grande densité de centralités dans le Sud Loire que dans le reste de l'AMELYSE : 10 % de communes du Sud Loire sont identifiées centralités, contre 8 % dans l'ensemble du périmètre AMELYSE.

La majorité des 21 communes identifiées dans le Sud Loire est à dominante mixte, c'est-à-dire qu'il ne se dégage pas de fonction dominante au regard des indices étudiés.

4 communes se distinguent par la dominante de l'emploi (Saint-Priest-en-Jarez, La Talaudière, L'Horme, Saint-Bonnet-le-Château), caractéristique beaucoup plus généralisée au niveau du grand périmètre d'étude.

5 communes présentent une dominante commerciale. (Rive de Gier, Saint-Chamond, Sorbiers, Villars, Chazelles-sur-Lyon), ce qui est une spécificité du Sud Loire comparé à l'ensemble de l'AMELYSE.



#### Dans le SCoT Sud Loire, 21 centralités identifiées à l'échelle de l'AMELYSE

- |                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Andrézieux-Bouthéon    | 12. Roche-la-Molière         |
| 2. Boën-sur-Lignon        | 13. Sorbiers                 |
| 3. Chazelles-sur-Lyon     | 14. Saint-Bonnet-le-Château  |
| 4. Feurs                  | 15. Saint-Chamond            |
| 5. Firminy                | 16. Saint-Etienne            |
| 6. L'Horme                | 17. Saint-Galmier            |
| 7. La Ricamarie           | 18. Saint-Just-Saint-Rambert |
| 8. La Talaudière          | 19. Saint-Priest-en-Jarez    |
| 9. Le Chambon-Feugerolles | 20. Veauche                  |
| 10. Montbrison            | 21. Villars                  |
| 11. Rive-de-Gier          |                              |

#### La polarisation de la population

Entre 1982 et 2014, le poids relatif des centralités s'est considérablement réduit passant de 66 % à 58 % de la population totale du territoire de l'AMELYSE. Le Sud Loire est particulièrement concerné

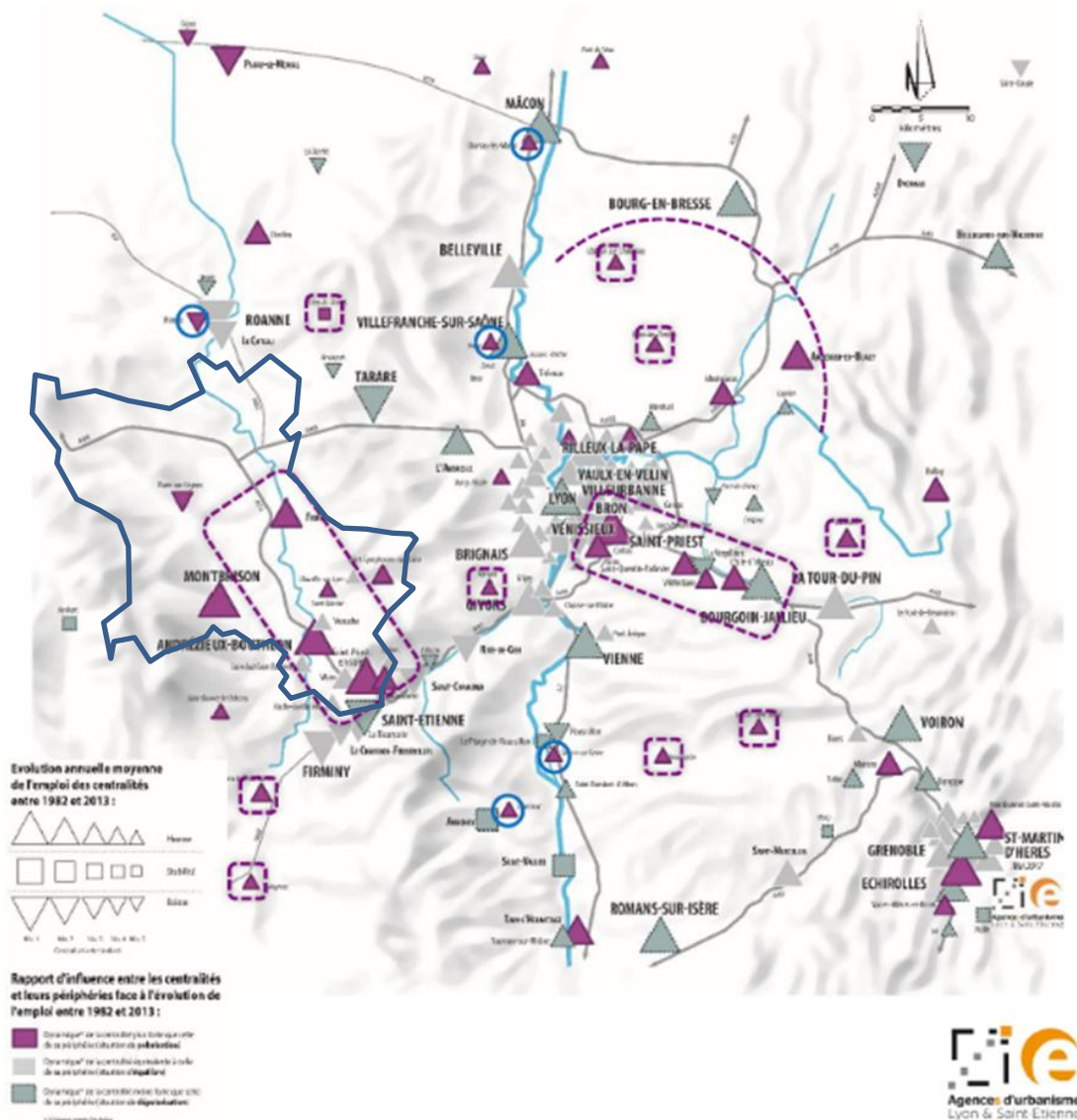
par ce phénomène de diminution du poids relatif des centralités, plus spécialement dans les **secteurs ruraux**. Ainsi, on constate que :

- **14 % des polarités du Sud Loire sont en situation de polarisation/population**, ce qui est équivalent au constat à l'échelle de l'AMELYSE (15 % des centralités en situation de polarisation). C'est le cas de Veauche, Saint-Galmier, Saint-Just Saint-Rambert ;
- **24 % des centralités du Sud Loire sont en situation de dépolarisation/population**, ce qui est très supérieur au constat à l'échelle de l'AMELYSE où 13 % des centralités sont en situation de dépolarisation/population. C'est le cas de Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château, Boën-sur-Lignon, Feurs et Chazelles-sur-Lyon. On note que ce phénomène, à l'échelle du périmètre de l'AMELYSE, concerne majoritairement des villes moyennes. Cependant, la plupart de ces communes restent attractives malgré la croissance élevée des communes alentour ;
- **62 % des centralités du Sud Loire sont en situation d'équilibre**, c'est-à-dire que les centralités ont connu des dynamiques (à la hausse ou à la baisse) similaires à celles de leurs communes avoisinantes.

### La polarisation de l'emploi

Pour l'emploi, la tendance est à la stabilité et à la prédominance des centralités qui regroupent 74 % des emplois dans tout le périmètre de l'AMELYSE. Dans le Sud Loire, la situation est plus contrastée :

- Cette stabilité de polarisation de l'emploi est constatée pour **52 % des centralités de Sud Loire** ;
- La polarisation de l'emploi est positive pour **38 % des centralités de Sud Loire** qui polarisent positivement l'emploi par rapport aux communes avoisinantes, ce qui est supérieur aux 26 % des centralités dans ce cas dans l'AMELYSE. Il s'agit des communes suivantes : La Talaudière, Saint-Priest-en-Jarez, Andrézieux-Bouthéon, Saint-Galmier, Feurs, Saint-Bonnet-le-Château, Montbrison, Boën-sur-Lignon. **Il se dessine ainsi un axe de développement nord-sud fortement polarisé par ces centralités** ;
- La polarisation de l'emploi est négative pour les centralités du Sud Loire pour 10 % d'entre elles. Il s'agit de Saint-Etienne et L'Horme.



### La polarisation cumulée de la population et de l'emploi

Dans le Sud Loire, seule **Saint-Galmier** présente les  **doubles indicateurs positifs** de polarisation par rapport aux communes avoisinantes pour la population et l'emploi.

### A l'échelle du SCoT Sud Loire

A l'échelle du SCoT Sud Loire, les 21 centralités identifiées dans la démarche d'étude à l'échelle de l'AMELYSE sont évidemment intéressantes à plusieurs titres :

- elles cumulent les plus hauts critères de centralités : commerces, santé, équipements, emploi, population ;
- elles répondent à une caractérisation homogène à une vaste échelle, ce qui correspond aux exigences du SRADDET qui impose une harmonisation avec les territoires voisins, afin que

l'armature de centralités/polarités du territoire Sud Loire s'emboite intelligemment avec celles des territoires voisins.

#### **CE QU'IL FAUT RETENIR**

- Une médecine de ville bien proportionnée par rapport à la population globale, mais avec des disparités entre des secteurs géographiques bien dotés, d'autres sans praticien, ou avec une majorité de praticiens proches de l'âge de la retraite.
- Un pôle d'enseignement supérieur de rayonnement régional, porté par l'Université et des écoles spécialisées.
- Une solide armature en matière d'équipements sportifs et culturels révélant une forte proximité géographique entre les équipements/services et les populations.

---



Numérique



# Introduction

Depuis la crise sanitaire de 2020, la transition numérique s'est accélérée avec la diffusion du télétravail et la poursuite de développement de l'administration en ligne. Les évolutions à l'œuvre laissent entrevoir des effets significatifs dans l'organisation spatiale en favorisant des unités de fabrication plus petites et mieux insérées dans les tissus urbains <sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> La Revue Urbanisme, hors-série n°74, « Explorons nos futurs (heureux) », 41<sup>e</sup> Rencontre des agences d'urbanisme à Brest

# 1. Les politiques territoriales engagées dans la révolution numérique

## 1.1. Quelles sont les politiques territoriales autour du numérique ?

Le SRADDET de la région Auvergne-Rhône-Alpes a été adopté par le Conseil Régional en décembre 2019 et approuvé par le Préfet de Région en avril 2020. L'objectif 2 du SRADDET prévoit « **d'offrir l'accès aux principaux services pour tous les territoires** ». Il fixe également l'objectif **d'agir pour le maintien et le développement des services de proximité sur tous les territoires**.

Le SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique), élaboré en 2011 et révisé en 2022, recense les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants. Il vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire et la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées.

Le SDAASP (Schéma Départemental d'Amélioration et d'Accessibilité des Services Publics). Arrêté par le Préfet de la Loire et approuvé par le Conseil Départemental en 2018, son programme d'action s'articule autour de 3 thématiques :

- garantir un égal accès aux services publics ;
- maintenir l'école en milieu rural ;
- développer l'attractivité des territoires ruraux.

## 2. Le déploiement de la fibre optique avancé dans le Sud Loire

### 2.1. Le réseau LOTIM

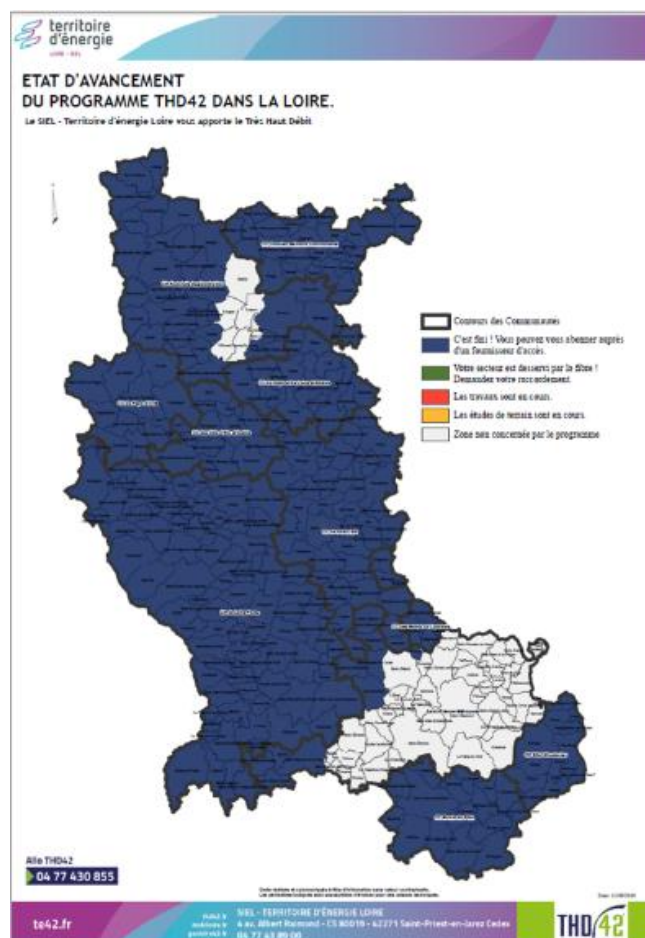
Le Département de la Loire a souhaité mettre en place un réseau départemental numérique haut et très haut débit pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de son territoire. Il est ouvert de façon neutre et non discriminante à l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet du marché pour offrir des services télécoms concurrentiels et diversifiés.

### 2.2. Le réseau THD42

A la suite de l'AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) lancé par le gouvernement, et afin d'offrir une même qualité de service à tous les habitants de la Loire et de ne pas créer une fracture numérique entre les territoires, les collectivités, à travers le SIEL-TE, ont initié le projet THD42.

Il s'agit de créer un réseau FttH desservant 274 communes de la Loire. Ce projet bénéficie d'un cofinancement public. La Loire se place ainsi dans le peloton de tête des 13 départements français qui présentent un taux de locaux raccordables à la fibre supérieur à 80 %<sup>24</sup>.

En dehors de la zone AMII (en blanc), le territoire du SCoT Sud Loire est entièrement équipé par le réseau de fibre optique depuis 2020.



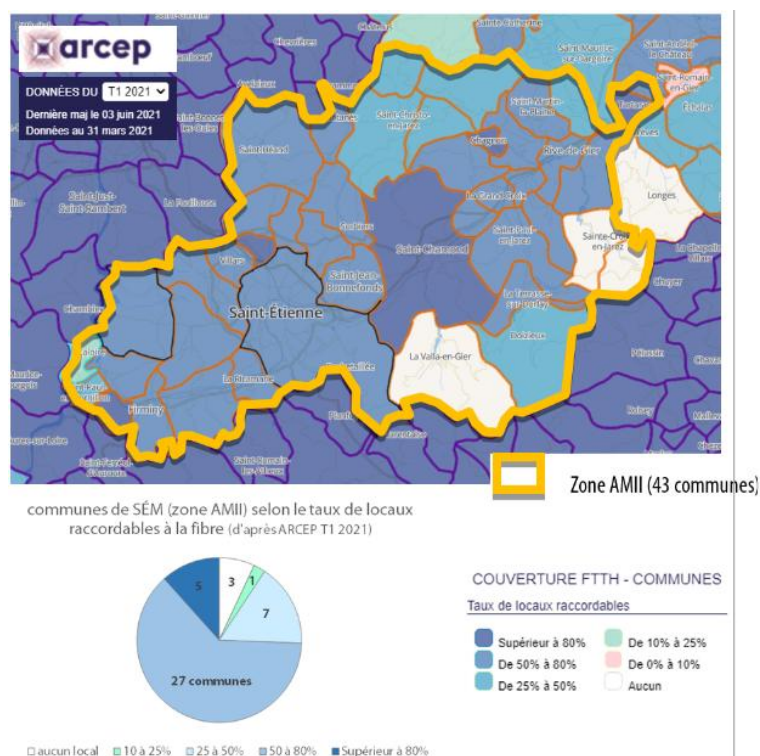
<sup>24</sup> Données ARCEP du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

## 2.3. Le réseau Orange

Il est en cours de déploiement dans la zone AMII, composée de 43 communes de Saint-Étienne Métropole. Les 10 communes de SEM hors zone AMII sont équipées par le réseau THD42.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et pour la zone AMII :

- deux tiers des communes concernées bénéficient d'un taux de locaux raccordables compris entre 50 et 80 % ;
- pour 5 communes, les travaux sont avancés à plus de 80 % ;
- la couverture est inférieure à 50 % pour 11 communes.



## 2.4. Commercialisation des réseaux LOTIM, THD42 et Orange

Les réseaux Orange et THD42 sont destinés aux offres « grand public » et accessibles aux entreprises. Pour les professionnels, le réseau LOTIM propose une offre fibre « sécurisée » et à haute qualité de service.

## 2.5. Le label « commune fibrée »<sup>25</sup>

Le statut de « zone fibrée » (inscrit dans la loi) vise à qualifier les territoires où le réseau à très haut débit en fibre optique est entièrement déployé et opérationnel, et présente donc des conditions favorables à une migration de masse du réseau cuivre vers la fibre.

THD42 et le SIEL-TE ont obtenu ce label avec 23 communes du département de la Loire (hors SCOT Sud Loire). La candidature de la Communauté de communes des Monts du Pilat est en cours d'instruction.

<sup>25</sup> D'après le site de l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse)

### 3. La couverture mobile assurée pour la majorité de la population

En 2020, 99 % du territoire ligérien est couvert en 4G par au moins un opérateur, représentant plus de 99 % de la population. Près de 85 % du département est couvert par les 4 opérateurs (SFR, Bouygues Télécom, Orange, Free Mobile) <sup>26</sup>.

La couverture mobile du département est assurée par 282 antennes Orange, 257 antennes SFR, 254 antennes Bouygues Telecom et 242 antennes Free <sup>27</sup>. Les secteurs non couverts en 4G sont situés en milieu rural et dans les espaces montagnards du Pilat et du Forez.

---

<sup>26</sup> D'après l'ARCEP

<sup>27</sup> D'après [www.ariase.com](http://www.ariase.com)

## 4. Les services et usages numériques au service de la population

### 4.1. L'illectronisme concerne 17 % de la population

Si l'accès à Internet se développe, des inégalités persistent. Les publics touchés par l'illectronisme (manque de compétences numériques de base) peuvent se trouver sur l'ensemble du territoire, en milieu rural ou dans les zones urbaines. La réduction de cette fracture numérique requiert sans doute un déploiement fin de politiques publiques et à différentes échelles territoriales.

### 4.2. Le rôle des collectivités du Sud Loire dans les services et usages numériques

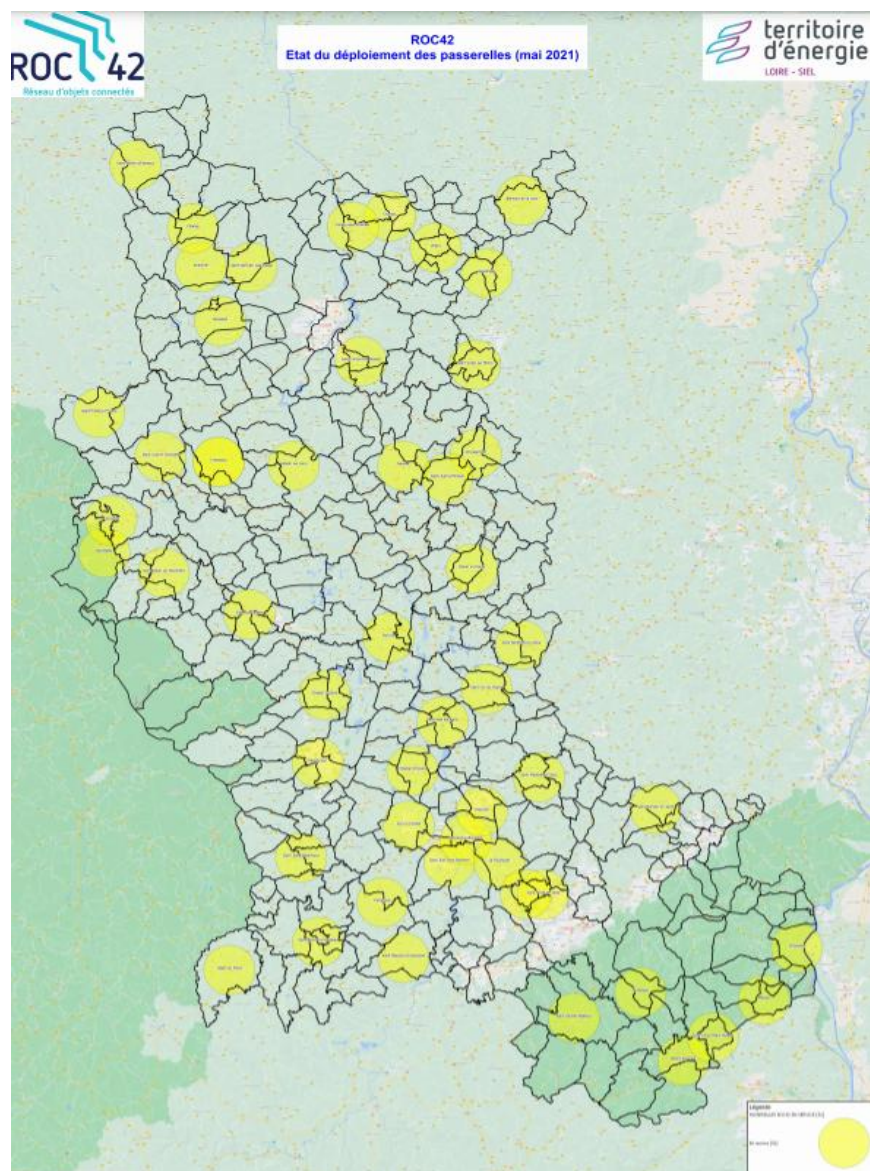
En 2015, le Département de la Loire a formalisé des orientations en matière de services et d'usages numériques dans le SDAN. Deux projets particuliers peuvent être cités, à titre d'illustration :

- la plateforme ViaTrajectoire est un service public gratuit et sécurisé qui simplifie les démarches administratives pour trouver la maison de retraite répondant aux besoins des personnes âgées, avec plusieurs critères de recherche. L'ensemble des acteurs du secteur médico-social, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Loire ont travaillé en étroite collaboration à la mise en place de ce service en ligne ;
- #JeRévise est une plateforme numérique d'aide aux devoirs déployée sur Cybercollège. Le Département a mis en place, en lien avec l'inspection académique, ce nouveau service interactif de révisions pour les 37 000 élèves des collèges publics et privés de la Loire.

### 4.3. Focus sur un projet innovant d'objets connectés

Le déploiement du très haut débit permet d'envisager une gestion des installations à distance : c'est l'objectif du projet ROC (Réseau des Objets Connectés) lancé par le SIEL-Territoire d'Énergie Loire. Il s'agit d'un programme d'installation de **380 objets connectés**. Une soixantaine de modules sont d'ores et déjà en place.

Ces objets connectés sont adaptés aux besoins des collectivités. Les données qu'ils produisent permettent de faciliter la gestion des services publics : détection de fuite sur un réseau d'eau, taux de remplissage des containers de déchets, mesure de la qualité de l'air dans un établissement recevant du public, gestion du chauffage, de l'éclairage, de la ventilation dans un bâtiment, suivi de l'humidité, de la température, du bruit.



Etat du déploiement du programme ROC 42 (mai 2021)

### CE QU'IL FAUT RETENIR

- Une révolution numérique en cours, avec des effets globaux sur la société et sur l'économie.
- A ce titre, le territoire couvert par le SCoT répond d'ores et déjà à un certain nombre d'objectifs fixés par le SRADDET.



---



# Habitat et formes urbaines



# Introduction

L'habitat occupe une place prépondérante pour l'habitant : en fonction de sa localisation, de sa typologie, de son état... Il en résulte des modes de vie différenciés.

Le présent diagnostic, après une synthèse des politiques habitat des collectivités, expose les principales caractéristiques du parc du logement dans le Sud Loire et les dynamiques du marché de l'immobilier.

Ensuite, une synthèse de travaux de chercheurs met en avant les principales évolutions des modes de vie pouvant avoir une incidence sur la manière d'habiter.

# 1. Les politiques habitat en vigueur : des programmes territoriaux convergents

Le SCoT permet d'assurer une cohérence en matière d'habitat sur l'ensemble de son territoire. Les politiques de l'habitat sont ensuite déclinées à l'échelle des EPCI, notamment à travers le Programme Local de l'Habitat.

Sur le territoire de Sud Loire, on compte trois PLH en vigueur qui ambitionnent chacun, au regard des enjeux propres à leur territoire, de rechercher un équilibre entre les dynamiques de construction neuve et la revitalisation du bâti existant. Ils axent le cœur de leur intervention sur un développement renforcé des polarités composant leur armature urbaine, dans un contexte de raréfaction du foncier disponible et d'optimisation des gisements situés dans le tissu urbain.

Ces centralités/polarités, du fait de leur niveau d'équipement et de leur positionnement stratégique et géographique sur le territoire, constituent des espaces prioritaires d'intervention : le renforcement de l'attractivité résidentielle de ces secteurs est prioritairement recherché pour préserver une mixité sociale au sein des espaces urbains et limiter les effets d'une fragmentation socio-spatiale. Ce renforcement de l'attractivité nécessite une meilleure adaptation des logements à l'ensemble des parcours de vie des ménages, notamment des publics spécifiques.

L'atteinte de ces objectifs s'appuie sur la mise en œuvre d'une gouvernance territoriale qui facilite les interventions sur la rénovation énergétique et qualitative des logements existants, en rétablissant l'équilibre et l'attractivité des centralités du territoire.

**Le PLH3 de Saint-Etienne Métropole (2019-2024) :** il s'agit du troisième PLH de Saint-Etienne. Il s'appuie sur le bilan du PLH 2 (2011-2016) ainsi que sur les prévisions démographiques retenues par le SCoT Sud Loire, fixées pour la période 2021-2030. La territorialisation des objectifs de production de logement s'est articulée autour de trois secteurs (Furan/Gier/Ondaine). L'objectif de production de logements est de 2 220 par an, dont 30 % d'offres accessibles socialement (665/an). Il ambitionne principalement de renforcer l'attractivité de la ville de Saint-Etienne et des villes centres, en favorisant la production en renouvellement (requalification du parc, résorption de la vacance, performance énergétique), la mixité sociale, en diversifiant l'offre et en assurant sa qualité, tout en limitant les effets concurrentiels du marché.

Les orientations sont :

- le renforcement de l'attractivité du territoire et la réduction des déséquilibres socio-spatiaux ;
- le renouvellement et la requalification du parc existant à travers l'amélioration de la qualité et de la performance énergétique des logements ;
- l'organisation de la production de l'offre de logements neufs sans porter atteinte au potentiel du parc ancien ;
- la recherche d'une offre de logement adaptée aux besoins de tous les ménages ;
- la mise en place d'une gouvernance entre les différents acteurs de l'habitat.

**Le PLH de la Communauté de communes des Monts du Pilat (2011–2018, prorogé pour deux années supplémentaires jusqu’au 12 février 2020) :** il s’agit du second PLH élaboré par la CCPM qui s’est dotée en 2011 d’un document stratégique dont les premiers enjeux étaient de diversifier l’offre de logement sur le territoire, ceci afin de répondre aux besoins et aux difficultés de logement de certains ménages. Il s’articule sur une production annuelle de 92 logements par an, dont 30 % de logements accessibles socialement. La recherche d’une économie foncière et d’une qualité urbaine était recherchée afin de mieux encadrer la production de logement sur le territoire. Il s’articule autour de 5 orientations :

- S’assurer de la qualité de l’offre et répondre aux exigences du développement durable
- Maîtriser l’urbanisation et le foncier ;
- Produire des logements accessibles socialement, bien articulés à la demande ;
- Poursuivre et étendre la réhabilitation du parc privé ancien et lutter contre l’habitat indigne ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique de l’habitat au niveau communautaire.

**Le PLH de la Communauté d’agglomération Loire Forez (2020–2026) :** le territoire de Loire Forez agglomération est issu de la reconfiguration territoriale de 2017 qui a permis à l’EPCI de construire un cadre de réflexion pour la sectorisation du PLH. Des polarités ont été identifiées, puis regroupées à l’échelle des bassins de vie de Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert. Le PLH s’articule autour de deux axes principaux : reconstruire la ville sur la ville et les bourgs sur les bourgs et concevoir une offre de logements qui puisse répondre aux besoins de l’ensemble de la population, aussi bien celle qui habite sur le territoire que celle qui souhaite s’y établir. Il s’articule autour de cinq axes :

- Développer un modèle de production de logements économe en foncier et en déplacement (4 047 logements à produire dont 870 à sortir de la vacance) en recentrant la production sur les polarités ;
- Offrir un logement abordable pour tous et favoriser les parcours résidentiels (1 159 logements accessibles socialement à produire) ;
- Moderniser et adapter le parc de logements existant ;
- Redynamiser les centres bourgs, centres-villes afin d’améliorer la qualité de vie ;
- Organiser géographiquement et quantitativement le développement de l’offre résidentielle.

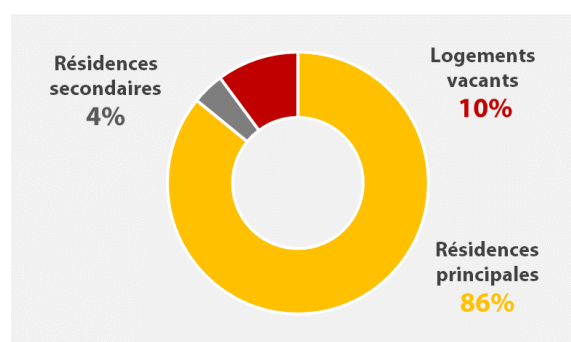
## 2. Dans quel logement habite le résident « sud-ligérien » ?

Les trajectoires résidentielles des ménages sont liées à plusieurs facteurs et épisodes de la vie : départ du foyer familial pour les études, déménagement pour un emploi, arrivée d'un ou des enfants dans le ménage, mais aussi un divorce, ou un retour en centre bourg pour se rapprocher des services pour des personnes âgées... Ces trajectoires ne sont plus linéaires comme auparavant, en passant de la location à l'accession.

Le choix d'un ménage pour un logement est aussi fortement lié à sa capacité financière : choix de la location (en secteur privé ou social) ou de l'accession ; choix de la localisation (quartiers ou secteurs plus ou moins abordables) ... Les ménages les moins favorisés financièrement ont un choix beaucoup plus restreint, voire se retrouvent pour certains en situation de « non-choix », et ne peuvent pas déménager là où ils le souhaiteraient.

### 2.1. Un parc de 311 000 logements

Le territoire du SCoT Sud Loire compte un peu plus de 310 000 logements en 2020. Il se répartit à 86 % de résidences principales, 4 % de résidences secondaires et 10 % de logements vacants.



Source : INSEE RP 2021, traitements epures

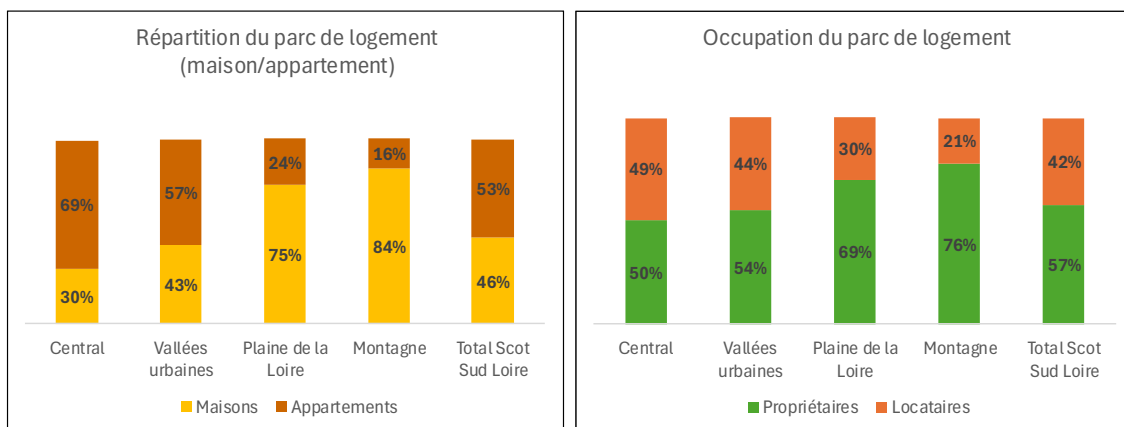
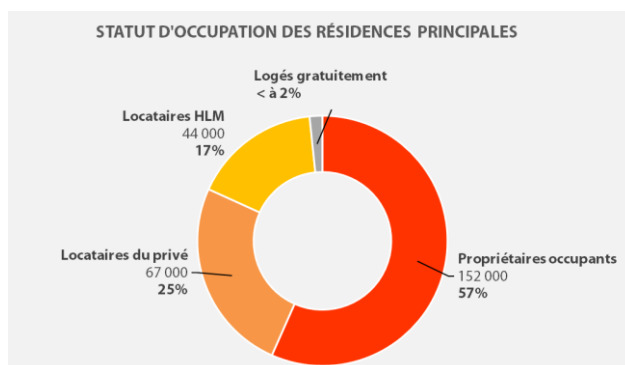
Cette répartition diffère selon les secteurs géographiques. Le secteur Montagne se distingue par l'importance des résidences secondaires (14 % de son parc de logements). Les trois autres secteurs comprennent essentiellement des résidences principales. La vacance est globalement importante, et particulièrement dans les secteurs urbains et de montagne.

Secteurs Scot	Parc total	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
Central	158 875	139 208 88%	3 185 2%	16 483 10%
Vallées urbaines	66 256	58 315 88%	767 1%	7 174 11%
Plaine de la Loire	43 737	38 910 89%	1 481 3%	3 345 8%
Montagne	42 630	32 363 76%	5 823 14%	4 445 10%
<b>Total Scot Sud Loire</b>	<b>311 498</b>	<b>268 796 86%</b>	<b>11 256 4%</b>	<b>31 446 10%</b>

Source : INSEE RP 2021, traitements epures

## 2.2. Une offre de logement différenciée selon les territoires

Le ménage du Sud Loire habite à 46 % dans une maison et à 53 % dans un appartement. Il est majoritairement propriétaire de son logement (à 57 %, taux comparable à la moyenne nationale).



Source : INSEE RP 2021, traitements epures

Le territoire a l'avantage d'offrir des logements de grandes tailles. Un ménage sur deux (51 %) occupe un logement de taille moyenne (3 à 4 pièces) et un sur trois un grand logement (5 pièces et plus). Comparés à la moyenne nationale, les logements sont de grandes tailles dans le Sud Loire : 85 % des logements ont au moins trois pièces pour 81 % sur l'ensemble de la France. Ainsi dans le Sud Loire, seulement 15 % des ménages vivent dans un petit logement (1 à 2 pièces).

Selon le secteur géographique, le profil est différent :

- En secteur central, le ménage vit davantage en appartement. Il est aussi bien propriétaire que locataire. Les petits logements sont plus présents dans ce secteur que dans les autres. Ce profil est marqué par l'importance du parc de la ville centre.
- Dans les vallées, le ménage vit aussi plutôt en appartement, mais le nombre de maisons est toutefois un peu plus conséquent qu'en secteur central. La taille des logements est un peu plus élevée qu'en secteur central.

- Dans le secteur Plaine, 3 ménages sur 4 vivent dans une maison. Ils sont en large majorité propriétaires et vivent quasiment tous dans des logements de taille moyenne ou dans un grand logement (respectivement 44 % et 47 %).
- Dans le secteur Montagne, les ménages occupent une maison et sont essentiellement propriétaires. La moitié des logements sont des grands logements.

Le Sud Loire offre ainsi une diversité de type de logements.

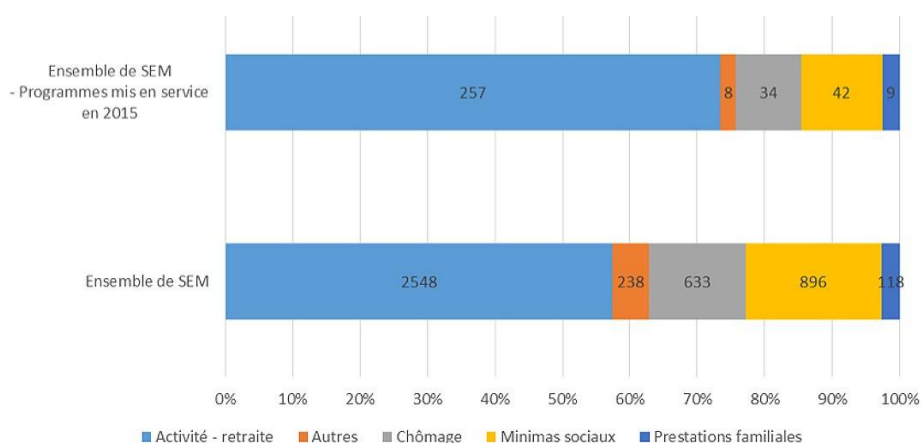
### 2.3. Un parc social concentré en milieu urbain

Les trois quarts de la population sont éligibles au logement social au regard des niveaux de revenu.

Le parc social compte un peu plus de 48 000 logements sur le Sud Loire, soit un peu plus de 15 % du parc total de logement.

Ce parc est localisé majoritairement dans les villes et communes plus urbaines : Saint-Etienne, les vallées de l’Ondaine et du Gier, Andrézieux-Bouthéon, Montbrison... De plus, une partie du parc est concentrée dans les 40 quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) que compte le SCoT Sud Loire. Ces quartiers, situés dans 13 communes, comptent au total 11 500 logements sociaux, soit près d’un quart du parc social.

Certaines communes de la couronne stéphanoise ont développé ces dernières années des programmes sociaux favorisant la mixité sociale. Toutefois, des études sur la Métropole ont montré que les nouveaux emménagés des parcs sociaux construits récemment sont plus aisés ou, du moins, moins dépendants des prestations sociales que les habitants du parc social ancien et qui n’ont pas la possibilité de déménager. La mixité dans les quartiers d’habitat social ancien reste donc toujours d’actualité.



Globalement, la vacance dans le parc social est importante et a augmenté ces dernières années. Les bailleurs du territoire font état d’un besoin conséquent de démolitions (parc inadapté) et d’un besoin de rénovation du parc actuel.

## 2.4. Des logements vacants en nombre

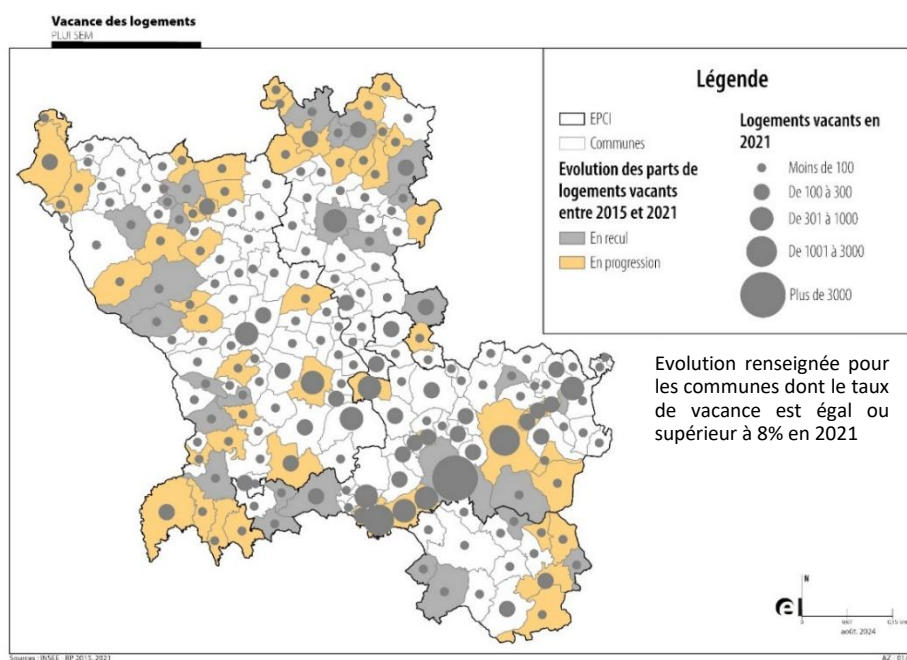
La vacance dans le parc total est importante dans le Sud Loire : 10 % selon le recensement de l'INSEE<sup>28</sup> alors qu'elle est estimée à 8 % au niveau national. Ce sont ainsi plus de 30 000 logements recensés comme vacants en 2021 sur le territoire du Sud Loire.

Cette vacance est concentrée dans les milieux urbains anciens : d'abord dans la ville de Saint-Etienne, qui enregistre le plus grand nombre et un des plus forts taux de vacance, et dans les vallées historiquement industrielles. Même si leur nombre est moindre, les communes du secteur montagne connaissent aussi un taux de vacance élevé, révélant là aussi une problématique particulière, notamment dans les centres bourgs.

Cette vacance a continué d'augmenter ces 10 dernières années, passant de 9 % en 2011 à un peu plus de 10 % en 2021.

Cette vacance peut être due à plusieurs facteurs :

- un parc ancien, parfois vétuste et ne correspondant plus à la demande des ménages (en termes de fonctionnalité et d'organisation des espaces, d'isolation phonique et énergétique, etc.). Il s'agit bien souvent d'une vacance dite structurelle ;
- un marché immobilier détendu qui fait que les logements vides (disponibles à l'accession ou à la location) le restent longtemps avant de trouver un nouvel occupant, l'offre étant supérieure à la demande. Cette vacance est généralement appelée vacance frictionnelle ou conjoncturelle. Tout territoire a une base de vacance conjoncturelle, liée à la logique du marché. Toutefois, la difficulté sur le Sud Loire est que cette vacance est également forte et se traduit par un long délai de l'occupation des logements sur les secteurs urbains anciens.



<sup>28</sup> Selon la source de donnée, les taux peuvent être différents. Toutefois, la référence de l'Insee est intéressante pour comparer avec d'autres territoires.

## **2.5. Des résidences secondaires peu nombreuses, sauf en secteur de montagne**

Les résidences secondaires sont globalement peu présentes sur le territoire. Dans les années 2000, les communes relativement proches des zones d'emploi ont connu une phase de « résidentialisation » : des résidences secondaires sont devenues des résidences principales (par exemple dans les monts du Forez, le massif du Pilat, etc.).

Aujourd'hui, le secteur Montagne recèle toutefois 14 % de résidences secondaires dans son parc de logements. Un peu moins de trente communes comptent plus du quart de résidences secondaires dans leur parc de logements. Cela peut constituer un atout pour ce secteur, en lien avec la problématique du tourisme.

### 3. Le marché du logement

Le parc de logements évolue lentement, la construction neuve ne représentant qu'une faible part du parc de logements (moins de 1 % du parc par an au niveau national) ; aussi, l'essentiel du parc de logements dans lequel résidera dans l'avenir la population est déjà présent sur le territoire.

#### 3.1. Un marché de seconde main d'appartements et de maisons à des prix accessibles

Le marché du logement sur le Sud Loire est peu tendu. Il en résulte une vacance importante et des prix relativement peu élevés, avec toutefois des nuances selon les secteurs du territoire.

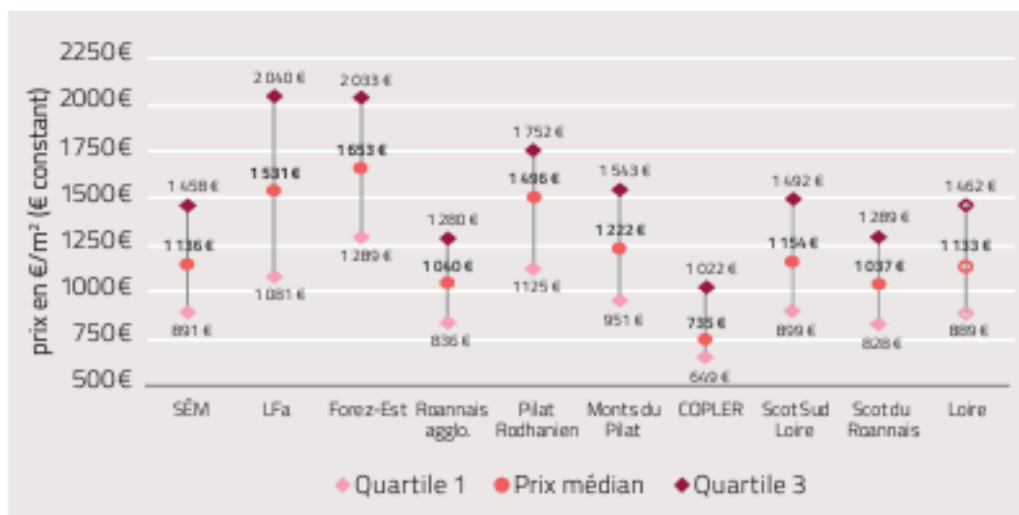
Les transactions dans le parc existant (marché de seconde main) constituent une part importante dans le marché du logement du Sud Loire.

En 2021, on dénombre presque autant de ventes d'appartements que de maisons. Les ventes d'appartements se font essentiellement sur les territoires urbains, notamment de Saint-Etienne Métropole (9 ventes sur 10), territoire moteur des transactions pour les logements collectifs dans le Sud Loire. Concernant les maisons vendues, les transactions sont davantage réparties sur l'ensemble du territoire.

##### Des prix accessibles

Le prix des appartements est faible au regard des autres métropoles de la région. En 2021, le prix médian se situe autour de 1 150 €/m<sup>2</sup> sur le Sud Loire<sup>29</sup>.

PRIX DE VENTE AU M<sup>2</sup> DES APPARTEMENTS DANS L'ANCIEN EN 2021



Source : Base de données immobilières notariales Perval, traitements epures, observatoire de l'habitat  
Aide à la lecture : dans l'agglomération de Loire Forez, 25% des appartements anciens se sont vendus à plus de 2 040€/m<sup>2</sup>, 25% à moins de 1 081€/m<sup>2</sup>. Autrement dit, 50% des transactions sont comprises entre 1 081€/m<sup>2</sup> et 2 040€/m<sup>2</sup>.

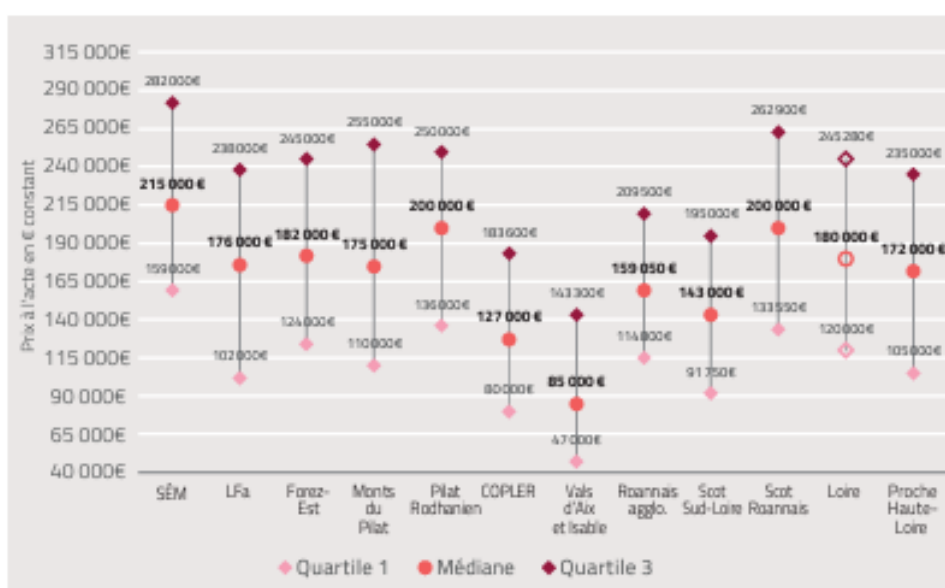
<sup>29</sup> Source : Notaires de France – Perval, traitements epures

Les disparités de prix sont importantes selon les EPCI. Saint-Etienne Métropole enregistre le prix médian le plus bas, du fait notamment de l'état d'une grande partie des logements qui nécessitent des travaux avant de pouvoir être habités.

La surface moyenne des appartements à la vente est relativement stable depuis plusieurs années et s'élève un peu au-dessus de 70 m<sup>2</sup>.

Le prix de vente médian des maisons est de 200 000 €, pour une surface moyenne légèrement au-dessus de 115 m<sup>2</sup>. Là aussi les prix sont variables selon les EPCI, mais contrairement aux appartements, c'est à Saint-Etienne Métropole que les prix sont plus élevés ; la moitié des ventes se situe entre 159 000 € et 282 000 €.

PRIX DE VENTE À L'ACTE DES MAISONS DANS L'ANCIEN EN 2021



Source : Base de données immobilières notariales Perval, traitements epures, observatoire de l'habitat. Aide à la lecture : dans Saint-Etienne Métropole, en 2021, 25% des maisons anciennes se sont vendues à plus de 282 000€, 25% à moins de 159 000€. Le prix médian est de 215 000€, 50% des transactions sont supérieures, 50% sont inférieures.

Ces prix, pour certains relativement bas depuis plusieurs décennies, ont permis aux ménages sud ligériens, dont les revenus étaient moyennement modestes, d'accéder à la propriété. Comparée à d'autres agglomérations, l'accession reste plus accessible dans le Sud Loire. Toutefois, les ménages ont ensuite d'autres frais, souvent sous-estimés : travaux à réaliser (pour améliorer le confort du logement) dans les logements anciens, coût des déplacements pour les logements plus éloignés des centres et zones d'emploi.

### 3.2. Une promotion immobilière relativement limitée

Le marché de la promotion immobilière est limité sur le territoire du Sud Loire (logements neufs). Les ventes représentent en moyenne entre 400 et 500 logements par an depuis 2014.

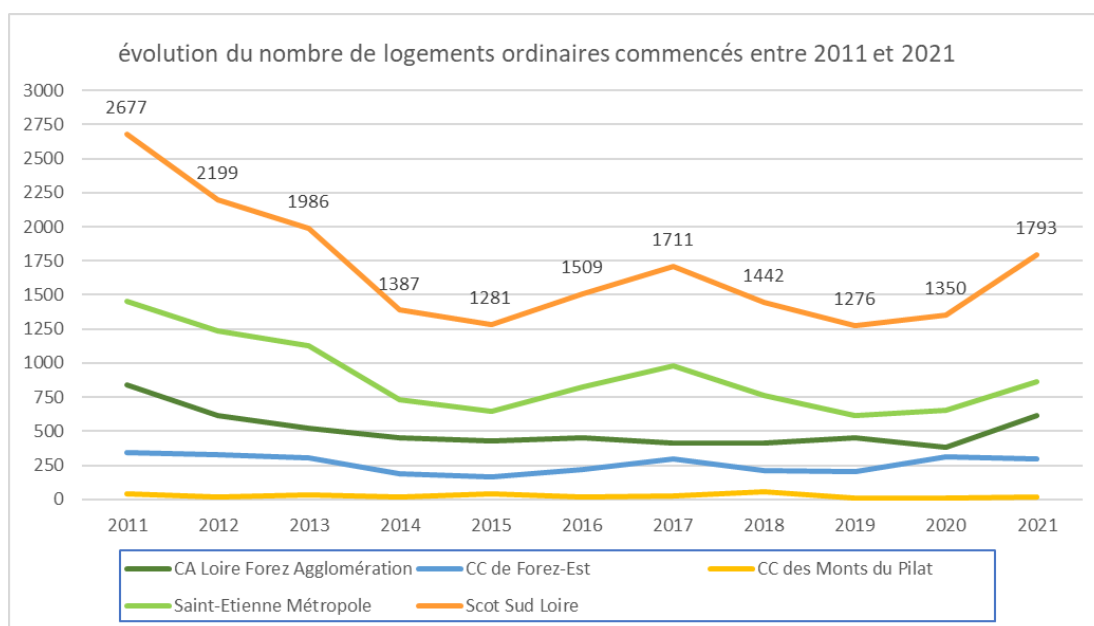
1/3 des ventes est réalisé auprès d'investisseurs, les autres ventes auprès de propriétaires occupants. Ce taux est bas comparé aux autres métropoles (entre 60 et 65 % pour les métropoles de Clermont-Ferrand, Orléans, Montpellier, Rouen...).

En 2021, le prix de vente moyen (en collectif hors parking) se situe un peu en dessous de 3 000 € le m<sup>2</sup> ; prix également plus faible que les prix observés au niveau national (4 600 € le m<sup>2</sup>) et au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais pouvant être considéré par les acheteurs comme élevé au regard du marché local de seconde main.

### 3.3. Une construction neuve encore très axée sur l'individuel

En 10 ans, plus de 23 000 logements ont été autorisés dans le Sud Loire<sup>30</sup> soit un rythme annuel moyen de 2 300 logements et 17 000 logements recensés en logements commencés entre 2011 et 2020.

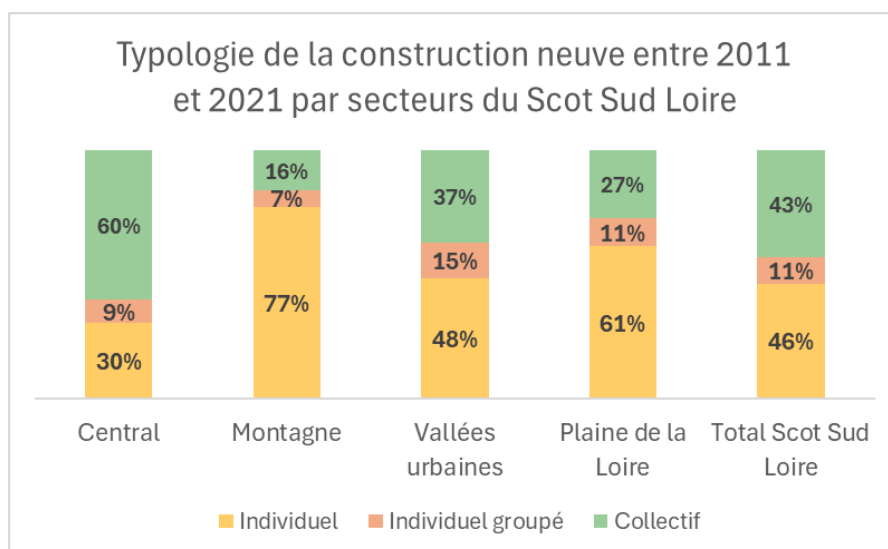
La dynamique de construction a connu une forte baisse depuis 2013, passant autour de 1 400 logements commencés par an en moyenne entre 2014 et 2016. On constate une reprise en 2017 et en 2021.



La construction neuve dans le secteur central représente un peu moins de la moitié de la construction totale sur ces 10 années (46 % des logements construits sur le Sud Loire) ; dans le secteur des vallées urbaines, elle représente 18 %. La part de la construction neuve dans les secteurs plaine et de montagne est de respectivement 24 % et 11 % ; ; rapporté à la population, ces secteurs enregistrent un taux de construction plutôt important par rapport aux autres secteurs.

<sup>30</sup> Source sitadel2 ; logements ordinaires (hors résidences)

La construction est encore très axée sur l'individuel (57 % sur l'ensemble du Sud Loire entre 2011 et 2021) et particulièrement l'individuel pur, mais avec une forte disparité selon les secteurs. Dans le centre, les appartements sont majoritaires. Dans les vallées, la construction concerne à la fois des appartements et de l'individuel, c'est aussi le secteur où l'individuel groupé est le plus présent. Dans les secteurs de plaine et de montagne, le logement individuel est le mode de construction privilégié.



Ces éléments peuvent être mis en lien avec la consommation de l'espace. Sur le Sud Loire, 2/3 des logements de la période 2010–2019 ont été réalisés dans les espaces bâtis existants, mais les ressources foncières sont inégalement mobilisées dans les espaces bâtis selon les secteurs : dans les secteurs plus urbains (centre et vallées), la construction en extension hors des secteurs bâtis est de moins d'un tiers, alors qu'elle est de plus de 40 % dans les espaces de plaine et de montagne.

### 3.4. Une offre nouvelle en baisse dans le parc social

Sur la période 2009–2018, 6 700 logements locatifs sociaux publics (hors foyers) ont été livrés dans le Sud Loire, soit une moyenne de 670 logements par an. Le plan de relance de 2009 a permis la réalisation d'une part importante de ce nouveau parc jusqu'en 2013 (année pour laquelle on enregistre un pic de la construction de logements sociaux). En revanche, le nombre de logements livrés a baissé ces dernières années (moins de 400 logements en 2017 et un peu plus de 400 logements en 2018). De 2018 à 2021, le nombre de logements sociaux livrés s'est stabilisé autour de 400 à 450 par an.

Le volume de livraison est toutefois à relativiser au regard des démolitions. Sur cette même période 2009–2018, 2 570 logements ont été démolis dans le Sud Loire. A noter que le besoin en démolition du parc obsolète est encore conséquent, essentiellement dans les secteurs urbains. De 2018 à 2021, les démolitions sont en moyenne annuelle de 280 logements démolis.

Le parc livré est composé, selon les années, entre 80 à 85 % de logements collectifs. Il s'agit pour l'essentiel de production neuve, l'acquisition–amélioration représentant une faible part (10 % en 2021).

Globalement, les besoins dans le parc social sont plus qualitatifs que quantitatifs : bien que la production neuve soit toujours nécessaire (notamment pour renouveler une partie du parc et répondre à la demande), les besoins d'amélioration du parc actuel sont très importants.

Le logement privé conventionné constitue une forme de logement plus accessible socialement. Le nombre de logements nouvellement conventionnés sur le Sud Loire par année est faible : autour de 250 logements pour les années 2015 à 2017, et entre 200 et 230 selon les années entre 2018 et 2021. On dénombre, en 2021, 2 200 logements faisant l'objet d'une convention ANAH en cours de validité.

13 communes sont déficitaires en logements socialement accessibles, au sens de l'article 55 de la loi SRU<sup>31</sup> : 7 font partie de la Métropole, 5 de Loire Forez agglomération et 1 de la Communauté de communes de Forez-Est. Ces communes ont un enjeu de mixité important. Toutefois, la réalisation de nombreux logements sociaux, nécessaires pour favoriser la mixité dans ces communes, peut entraîner un risque de transfert des populations du parc existant vers le nouveau parc en périphérie qu'il faut également gérer.

---

<sup>31</sup> Les communes déficitaires sont : Bonson, La Fouillouse, Saint-Galmier, Genilac, Saint-Héand, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Romain-le-Puy, Sorbiers, Sury-le-Comtal, Veauche, Villars.

## 4. Une adaptation nécessaire avec les évolutions sociétales

Une synthèse de travaux d'experts, de chercheurs et d'universitaires sur l'habitat dans les années futures (2040/2050) a été réalisée dans le cadre de ce diagnostic ; ces travaux mettent en avant que les logements devront s'adapter d'une part aux modes de vie et d'autre part aux enjeux environnementaux.

### 4.1. Des modes de vie qui évoluent

Les modes de vie évoluent et ont une incidence sur la manière d'habiter :

- Nous vivons plus vieux. Aussi sur une cinquantaine d'années, on est passé d'une vie rythmée sur 3 temps (enfance, adulte, vieillesse) à une vie rythmée sur 5 temps : l'enfance, la jeunesse, l'âge adulte, la retraite et la vieillesse. Pour chaque phase, le rapport aux autres et au logement (au sens de l'espace) est différent.
- La cellule familiale est de plus en plus instable. Les parcours résidentiels sont plus complexes et n'ont plus la linéarité que connaissait la majorité des personnes auparavant. L'évolution « je quitte le foyer parental, je me mets en couple, j'ai des enfants, les enfants quittent à leur tour le foyer » n'est plus le parcours prédominant. Divorce, retour chez les parents au cours de la vie active lié à un problème économique, etc. sont aujourd'hui également à prendre en compte dans les parcours résidentiels des ménages.
- Nous vivons de plus en plus « chez nous », ce que les chercheurs appellent l'internalisation. Cela s'exprime par des activités réalisées chez soi : les loisirs (home cinéma, appareil pour pratiquer du sport...), le travail à domicile.
- Le rapport à soi-même a changé : l'épanouissement personnel est devenu fondamental et se répartit entre intimité et partage. En effet, l'individu veut se retrouver dans son intimité mais aussi avoir des moments de partage avec les autres ;
- Enfin, les conditions économiques sont de moins en moins sûres, ne permettant pas de se projeter sur plusieurs dizaines d'années pour des investissements dans le logement.

### 4.2. Pour des logements en phase avec l'évolution des modes de vie

Selon les chercheurs, ces nouveaux modes de vie vont amener le logement à évoluer et à se modifier pour répondre aux besoins. Ainsi, selon les experts et chercheurs, les logements répondront à ces nouveaux critères :

#### 4.2.1. Des logements plus petits mais évolutifs

Avec la réduction de la taille des familles, et surtout avec un budget de plus en plus serré et incertain, les terrains et les logements recherchés sont plus petits.

Ces réductions se traduisent par des pièces plus petites (notamment dans la promotion immobilière), moins de places pour le stationnement, mais en revanche des extensions sur l'extérieur pour compenser ces réductions.

Ces logements doivent être évolutifs/modulables... pour répondre aux besoins qui changent au cours de la vie, par exemple en présentant des facilités de transformation, des possibilités de surélévation, des cloisonnements temporaires, une « pièce en plus » pouvant servir de logement/de bureau/ou pour une autre activité...

Ils préserveront l'intimité, notamment en ce qui concerne l'exposition par rapport aux voisins. La forme du bâtiment peut assurer des espaces non visibles du voisinage.

#### **4.2.2. Des logements plus adaptés**

Les logements seront davantage adaptés à nos besoins : plus confortables, calmes et agréables à vivre grâce à une bonne isolation phonique, une préservation des vues, la présence d'espaces extérieurs (jardin, balcon ou accès à un espace vert semi-collectif...).

Ils seront également plus sains sur les questions de qualité de l'air, de santé, de lumière, plus accessibles (pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie), mais aussi plus connectés (avec le développement de la domotique) et plus sécurisés.

#### **4.2.3. Un habitat plus collectif**

Face aux besoins de sociabilité, de réduction de la taille des logements et des moyens financiers, certains aspects collectifs vont se développer :

- la colocation et la cohabitation à tous âges (les étudiants mais aussi des personnes plus âgées) ;
- des lieux partagés et des espaces communs tels une buanderie, un jardin, une salle de coworking, une pièce pour une chambre d'amis ;
- des logements coopératifs qui se dessinent lors de projet commun entre habitants.

### **4.3. Pour des logements en accord avec leur environnement**

Les logements seront aussi amenés à prendre en compte les enjeux environnementaux. Toujours selon les chercheurs et experts, la tendance ira vers :

#### **4.3.1. Des logements qui économisent la ressource**

Ils utiliseront des techniques respectueuses de l'environnement : écoconception des matériaux, économie circulaire... Les constructions seront sobres et durables.

La performance énergétique sera optimum, voire le logement aura la capacité de produire de l'énergie (isolation thermique renforcée). Les équipements seront efficaces et économes avec le développement de la domotique.

Pour être acceptés, les logements devront être bien intégrés et de qualité patrimoniale.

### 4.3.2. Un habitat qui anticipe le changement climatique

Il sera nécessaire de faire face aux aléas climatiques de plus en plus intenses et nombreux. L'habitat devra permettre une résistance plus forte face aux canicules, aux tempêtes, aux inondations... Pour y faire face, l'environnement sera davantage végétalisé.

#### CE QU'IL FAUT RETENIR

- Un territoire présentant une diversité de typologies de logement : maison individuelle, appartement, accession ou location dans le parc privé et le parc social... mais avec peu de mixité dans certains secteurs géographiques.
- Une vacance dans les secteurs urbains et ruraux préoccupante.
- Un parc de logements qui se renouvelle lentement (moins de 1 % du parc par an), les habitants logeant donc surtout dans le parc existant.
- Un marché du logement globalement peu tendu.
- Des prix dans l'existant accessibles pour une grande part de la population, mais nécessitant souvent d'autres coûts à prendre en compte : travaux pour réaménager le logement, frais de déplacement pour les logements éloignés de l'emploi et des services.
- Une construction neuve très axée sur l'individuel, consommatrice de foncier nouveau.
- Des modes de vie qui évoluent et qui impliqueront de nouvelles manières d'habiter, avec des logements modulables, plus adaptés et proposant un espace extérieur et des espaces collectifs.

---



# Mobilités et déplacements



# Introduction

Si la cohérence entre urbanisme et mobilité est une question ancienne, elle reste toujours primordiale car elle a des impacts sur le vivre ensemble, sur les choix exigeant de la transition énergétique, sur l'attractivité des villes et des villages.

Le lien entre urbanisme et transport était auparavant peu visible dans les documents de planification. Aujourd'hui, cette thématique a pris de l'ampleur et est intégrée dans le SCoT dont découlent d'autres documents de planification urbaine (PLUi en cours d'élaboration).

Le présent diagnostic expose les principales caractéristiques des modes de déplacement des habitants du Sud Loire, les infrastructures existantes, les dynamiques en cours et le lien actuel entre les dynamiques urbaines et les transports. Il montre que cette mise en cohérence est d'actualité pour le Sud Loire car ses habitants ont aujourd'hui une mobilité dominée par la voiture particulière. Pourtant, le territoire ne manque pas d'atouts pour développer d'autres alternatives.

# 1. Des dynamiques territoriales favorables à l'automobile

## 1.1. Des flux domicile-travail qui convergent vers la ville centre

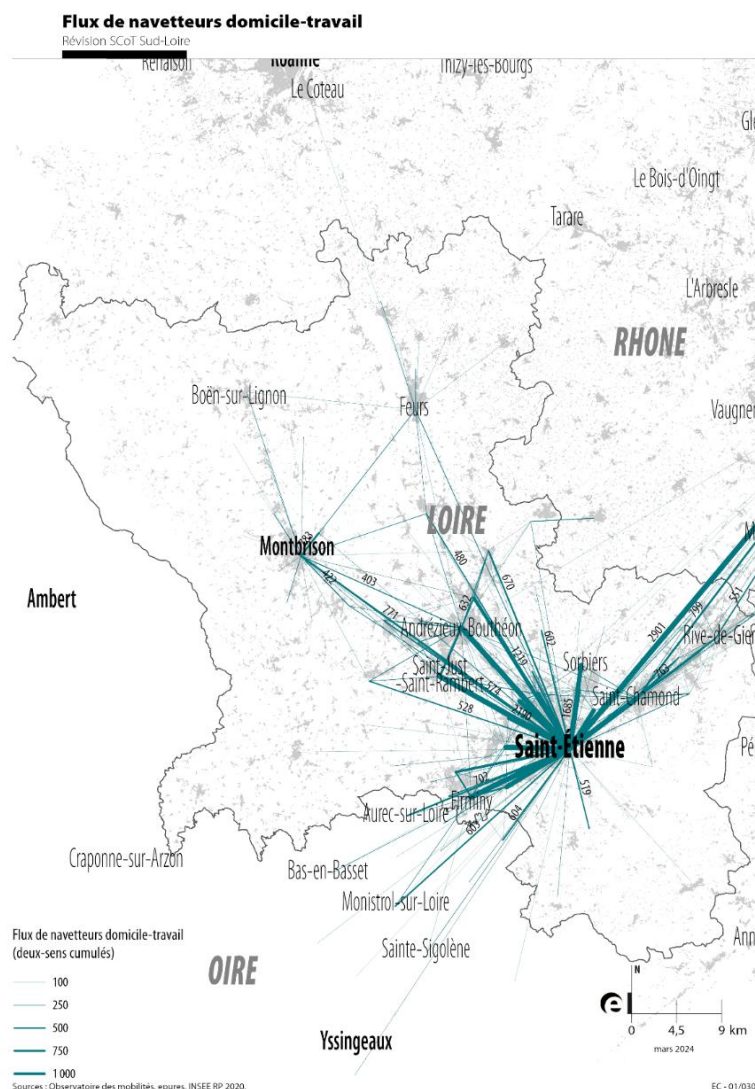
La majorité des flux de navetteurs se déplace vers Saint-Étienne. La ville joue un rôle majeur de polarisation dans les déplacements domicile-travail. Les flux, présentés sur la carte ci-contre, représentent les deux sens de déplacement. D'une part, les flux dirigés vers Saint-Étienne sont issus des actifs résidant dans la ville centre pour travailler. D'autre part, pour certaines communes, on note une part égale des actifs se rendant à Saint-Étienne et se déplaçant à l'extérieur, vers d'autres EPCI.

Pour les communes d'Andrézieux-Bouthéon, Saint-Priest-en-Jarez et La Talaudière, une part importante d'actifs réside à Saint-Étienne et travaille à l'extérieur. Ces communes disposent de bassins d'emploi importants à l'instar du CHU dans le cas de Saint-Priest-en-Jarez.

La commune d'Andrézieux-Bouthéon constitue une seconde polarité du Sud Loire pour les déplacements domicile-travail. Enfin, la commune de Montbrison est également une polarité dans la partie nord-ouest du territoire.

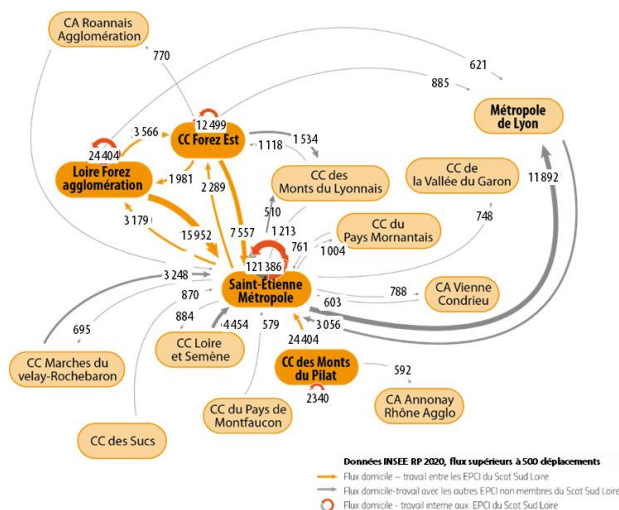
Ces déplacements domicile-travail sont réalisés à 91 % en voiture, entraînant des problèmes de congestion sur les axes et échangeurs routiers et autoroutiers (secteur de la Gouyonnière, A72 dans la traversée de Saint-Étienne).

46 % des actifs de Forez-Est et 52 % des actifs de Loire Forez agglomération travaillent au sein de leur EPCI traduisant l'importance de la fonction résidentielle qu'occupent ces territoires. Pour la Communauté de communes des Monts du Pilat, territoire moins dense et moins pourvu en emplois, la part des actifs travaillant au sein de leur EPCI est de 36 %.



L'analyse des chiffres entre 2014 et 2020 permet d'identifier les tendances au cours de ces dernières années. Entre 2014 et 2020, la population active résidant dans le SCoT Sud Loire est passée de 224 097 actifs à 230 152 actifs, soit une progression de 6 055 actifs.

## 2020



L'attraction vers la Métropole de Lyon est relativement minoritaire puisque 6 % des actifs du Sud Loire y travaillent (13 567 actifs ; INSEE RP 2020).

Le nombre d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire Sud Loire a progressé, cela concerne 2 926 actifs de plus par rapport à 2014. Les EPCI du département du Rhône ont gagné en attractivité pour les actifs du Sud Loire : +16 % pour le SCoT de l'agglomération lyonnaise (+ 1 995 actifs), +35 % pour le SCoT de l'Ouest Lyonnais (+ 594 actifs) et +17 % pour le SCoT des Monts du Lyonnais (+ 322 actifs).

Le mode privilégié pour se rendre à son travail est la voiture (79 %), c'est moindre comparé aux SCoT limitrophes (entre 80 et 90 % pour les Rives du Rhône, la Jeune Loire et les Monts du Lyonnais) mais plus que dans le SCoT de l'agglomération lyonnaise (67 %).

## 1.2. Les déplacements pour les achats importants en volume

Les déplacements liés aux achats représentent 14 % des déplacements (EMC<sup>2</sup> 2021, périmètre SCoT Sud Loire). Il existe une complémentarité entre les motifs de déplacement pour le travail et pour les achats car 39 % des actifs réalisent des achats à proximité de leur lieu de travail et 24 % sur leur trajet domicile-travail (enquête Comportement d'Achat, CCI Lyon Métropole Saint-Etienne-Roanne, 2017).

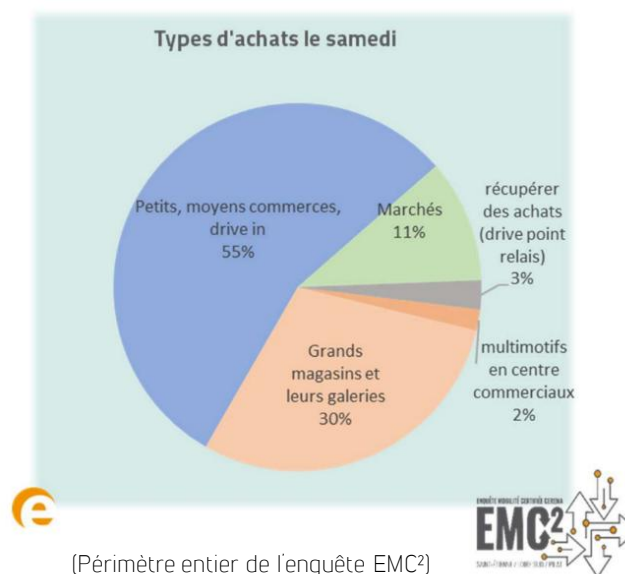
Les déplacements domicile-achats sont réalisés à 38 % à pied. Cependant, 57 % de ces déplacements sont réalisés en voiture et seulement 4 % en transports en commun (EMC<sup>2</sup> 2021, périmètre SCoT Sud Loire). La faible part des transports en commun s'explique par leur faible praticité liée à la localisation et au manque de desserte des principaux pôles commerciaux.

Les petits et moyens commerces représentent 55 % des déplacements, les grands magasins et leurs galeries 30 % et les marchés 11 %. Les déplacements internes dans les galeries commerciales ne sont pas comptabilisés. Pour les grandes surfaces commerciales situées en périphérie, l'accessibilité sans voiture particulière est majoritairement difficile.

Parmi les 18 zones commerciales périphériques structurantes du Sud Loire<sup>32</sup>, deux ne sont pas desservies par les transports en commun (Montravel à Villars, la Béraudière à La Ricamarie) et une autre est desservie dans un seul sens (La Varizelle à Saint-Chamond, ligne STAS M5).

Toutefois, la desserte n'est pas toujours optimale (arrêt de bus éloigné des commerces, traversée sur une route à fort trafic, absence de trottoirs, fréquence plus faible le samedi).

La grande majorité de ces zones commerciales périphériques est peu accessible à pied ou à vélo, et ne dispose pas de cheminements piétons de qualité, même si des exceptions notables demeurent.



### 1.3. Les marchandises sont transportées principalement par la route

Le transport routier est le principal mode de transport des marchandises avec en moyenne plus de 8 000 poids lourds par jour en 2018 sur l'A47 et l'A72 (entre Andrézieux-Bouthéon et Saint-Etienne). L'A89, avec 1 300 poids lourds par jour, ne semble pas constituer une alternative à l'A47 pour des échanges avec des territoires extérieurs au Sud Loire.

Plus de la moitié des poids lourds circulent entre 6 h et 10 h<sup>33</sup> et cohabitent avec les flux des pendulaires complexifiant l'écoulement du trafic routier et favorisant la congestion routière :

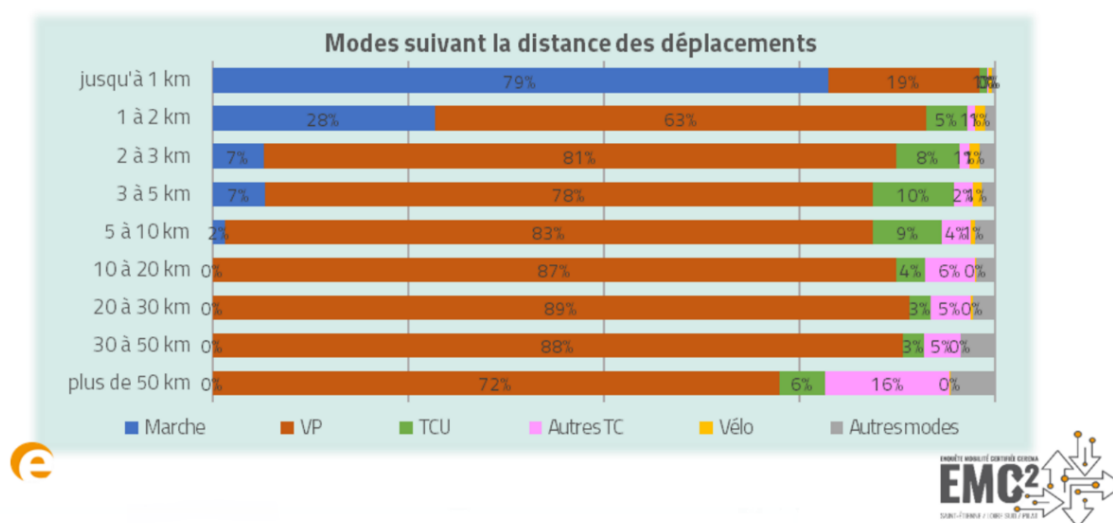
- Le secteur de la Gouyonnière constitue un point de convergence des flux pendulaires (entre le Sud de la plaine du Forez et Saint-Etienne) et les flux de marchandises liés à l'activité des sites de production et de logistique localisés dans les zones d'Opera Parc les Plaines, de Bas Rollet et SIPAB la Plaine.

<sup>32</sup> Il s'agit des 15 ZACOM du SCoT Sud Loire 2013, auxquelles s'ajoutent la zone de la Gouyonnière (Andrézieux-Bouthéon), la zone de Civens et celle de Prévoriaux (Feurs).

<sup>33</sup> Enquête minéralogique A47/RN88 DREAL 2019



car la distance moyenne d'un déplacement tous motifs est de 3 kilomètres pour les habitants de Saint-Etienne Métropole alors qu'elle est de 6 kilomètres pour ceux de Loire Forez agglomération.



Pour les déplacements de courte distance, le recours à l'automobile est majoritaire dès que les déplacements excèdent 1 kilomètre. L'utilisation de la voiture se fait le plus généralement avec une seule personne par véhicule (pratique appelée « autoslisme ») pour les trajets domicile-travail (EMC<sup>2</sup> 2021, périmètre entier de l'enquête).

Historiquement, le taux de motorisation des ménages était faible en région stéphanoise (67 % en 1982), puis il a fortement progressé avant de se stabiliser à 81 % depuis 2010. En 2020, 79 % des ménages possèdent au moins une voiture et 78 % des ménages de Saint-Etienne Métropole sont motorisés, contre plus de 90 % des ménages pour les trois autres EPCI. Ainsi, près de 20 % des ménages ne possèdent pas de voiture. Ces ménages résident à Saint-Etienne et dans les vallées industrielles, mais aussi dans certaines communes rurales éloignées des centres urbains.

Cette absence de motorisation peut constituer un choix de vie, mais peut aussi s'avérer un révélateur de la fragilité économique et/ou sociale d'une partie des ménages concernés, pour lesquels la notion de « droit au transport » revêt toute son importance, notamment pour l'accès aux établissements de formation, aux lieux d'emploi et de consommation.

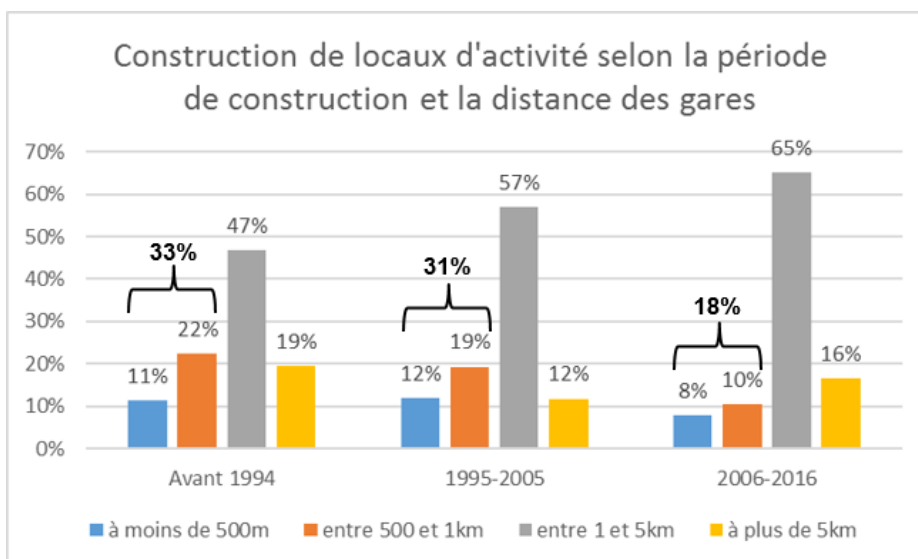
## 1.5. Un lien urbanisme-mobilité perfectible

35 % des logements du Sud Loire sont situés à moins d'un kilomètre d'une des 24 gares que compte le territoire (MAJIC, 2017). Autrement dit, un tiers de l'habitat existant est « orienté sur le rail » qui constitue un mode performant et durable pour des déplacements de moyenne et de longue distance.

Cependant, sur la décennie 2006-2016, les logements et locaux d'activités s'implantent loin des gares. En effet, sur la même décennie, seulement 29 % des logements ont été construits à 1 kilomètre des gares, contre 36 % avant 1994.

Concernant l'économie, sur la décennie 2006-2016, seulement 18 % des locaux d'activités ont été construits à 1 kilomètre des gares, contre 33 % avant 1994. Les locaux d'activités éloignés des gares

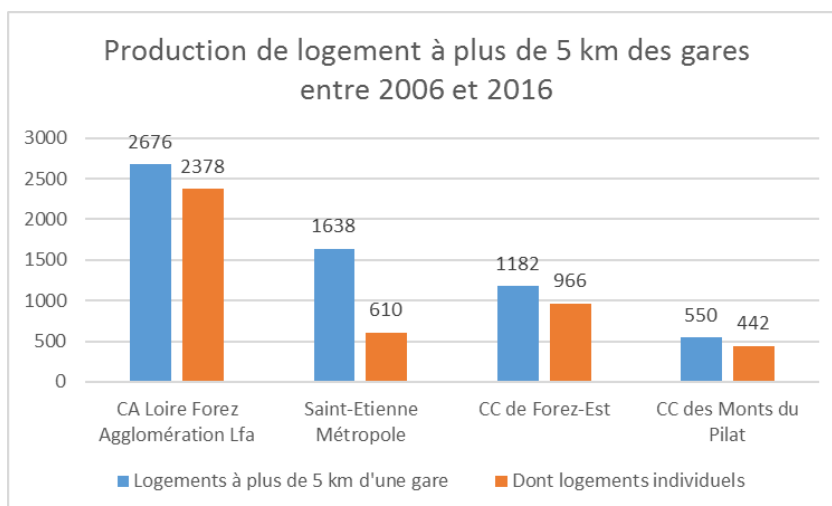
connaissent des dynamiques de croissance plus fortes, signe que les quartiers de gares ne polarisent pas l'activité.



Source : MAJIC, 2017 ; epures, 2020

Désormais, des opportunités de production de logements et/ou de locaux d'activités existent par extension ou densification à proximité de l'ensemble des gares du Sud Loire, à l'exception de celles de Carnot et Bellevue, où le tissu urbain est déjà très dense.

Entre 2006 et 2016, 6 040 logements ont été construits à plus de 5 kilomètres des gares, soit 21 % de la production totale. Il s'agit principalement de maisons individuelles construites majoritairement dans la plaine du Forez.



Source : MAJIC 2017, epures 2020

### 2016–2022 : quel bilan de la production de logements à proximité des gares ?

L'analyse des fichiers fonciers entre 2016 et 2022 permet d'étudier spatialement le développement des nouvelles surfaces d'habitation. Cette analyse à l'échelle du Sud Loire fait ressortir une tendance

à l'intensification de l'urbanisation des quartiers de gare : Bonson, Andrézieux-Bouthéon, Feurs, La Fouillouse et Sury-le-Comtal.

Dans certaines communes, les environs des gares ont eu un développement proche ou équivalent à ceux des autres quartiers de l'enveloppe urbaine, à Montbrison et Saint-Chamond par exemple.

Pour certaines communes, le développement de nouvelles surfaces habitables s'est réalisé en majorité à l'extérieur du périmètre de proximité des gares, c'est le cas à Veauche et dans une moindre mesure à La Ricamarie, Firminy et Montrond-les-Bains.

En 2019, les zones U et AU représentent 9 % de la surface du Sud Loire. Une grande majorité d'entre elles est desservie par au moins un transport en commun<sup>34</sup> mais leur niveau de desserte est très hétérogène. Seule la moitié des surfaces U et AU bénéficie d'une desserte « correcte » (fréquence inférieure à 1 h, proximité d'une gare), et seul un tiers bénéficie d'une « bonne » desserte (fréquence inférieure à 30 minutes, proximité d'une gare).

Sans modification majeure de l'offre de transport, la cohérence urbanisme-transport devrait diminuer dans les intercommunalités du Sud Loire, à l'exception de la Communauté de communes des Monts du Pilat. Le lien urbanisme-mobilité s'analyse à travers la proximité entre équipements et lieux d'habitation. Une analyse de l'accessibilité piétonne des équipements a été réalisée dans le cadre de ce diagnostic.

La grande majorité (84 %) des habitants du Sud Loire a accès à des équipements à pied. 42 % d'entre eux ont accès en moins de 10 minutes à pied aux sept équipements de proximité (boulangerie, librairie/presse, épicerie/supérette, médecin, pharmacie, écoles maternelle et élémentaire). Cette proportion est plus importante sur le territoire de Saint-Etienne Métropole (55 %) comparé à Forez-Est (17 %), Loire Forez agglomération (13 %) et les Monts du Pilat (13 %).

Les secteurs les mieux équipés et les plus accessibles pour leurs habitants sont les pôles urbains. Un second groupe de communes ayant des équipements accessibles à pied se détache. Ces communes à dominante rurale (Saint-Bonnet-le-Château, Usson-en-Forez, Saint-Maurice-en-Gourgois, Marlhes, Saint-Genest-Malifaux) ont accès à une gamme d'équipements moins diversifiée que celle des pôles urbains. Elles constituent néanmoins un maillage structurant complémentaire, à l'échelle du territoire, et illustrent le modèle de vie quotidienne à proximité, malgré des nuances et des spécificités, à la fois en milieu urbain et au sein de villages et petites villes.

---

<sup>34</sup> Ces zones se trouvent à 500 m d'un arrêt de bus ou de tramway, ou à un kilomètre d'une gare.

## 2. Des problématiques sociales et environnementales omniprésentes

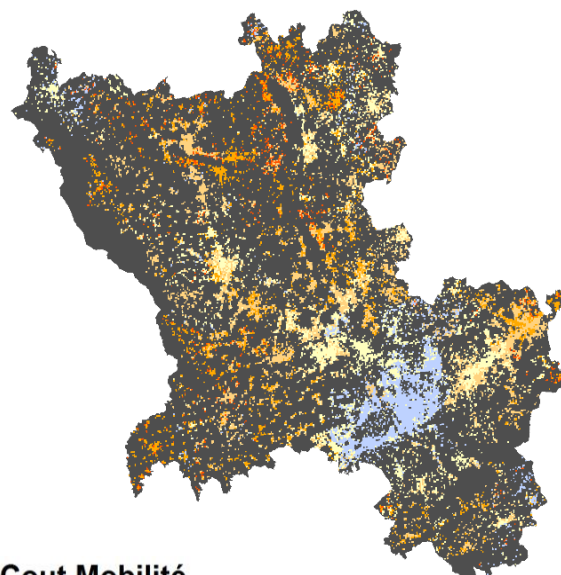
### 2.1. La vulnérabilité énergétique, un risque pour près d'un ménage sur cinq

Certains ménages du Sud Loire apparaissent comme vulnérables face aux coûts de leur mobilité, pour une ou plusieurs raisons suivantes : forte dépendance à l'automobile (50 % de la population du Sud Loire ne bénéficie pas d'une bonne desserte en transports en commun), revenus faibles et/ou des dépenses liées aux déplacements domicile-travail importantes (parfois > à 6 000 €/an).

**La dépense moyenne d'un habitant du Sud Loire par an pour la mobilité est de 4 811 €** (Source : epures, 2018) mais celle-ci masque de grandes disparités. Ainsi, les dépenses de mobilité dépassent les 6 000 € par an pour les habitants du nord de la plaine du Forez. En parallèle, d'autres ménages apparaissent vulnérables en raison d'une absence d'accès à l'automobile, ce qui peut être pénalisant dans l'accès à l'emploi.

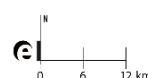
#### Coût lié au déplacement domicile-travail

Révision du SCOT Sud Loire



#### Coût Mobilité

858,58 € - 3 407,68 €
3 407,69 € - 4 367,77 €
4 367,78 € - 5 568,93 €
5 568,94 € - 7 693,96 €
7 693,97 € - 18 494,43 €



06C2016 AM - 06/84

## 2.2. Des infrastructures de transport entraînant des nuisances

Les axes de transports sont vecteurs de diverses nuisances, notamment la pollution de l'air et le bruit. Ces nuisances sont importantes dans la plaine du Forez et les vallées du Gier et de l'Ondaine, ainsi qu'aux abords des axes majeurs : A72, N88, A47, D1082 et D8. D'importantes nuisances potentielles en lien avec l'aéroport Saint-Etienne-Bouthéon (en fonction de son usage) sont observées.

## 2.3. Le développement d'un parc de véhicules plus propres

Les véhicules « propres » sont peu présents dans la Loire. En 2022, on pouvait estimer à **1,4 % la part de véhicules électriques et hybrides rechargeables dans le département**. Saint-Etienne Métropole et le SIEL-TE Loire (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) ont entrepris de développer leur réseau de bornes de recharge des véhicules électriques.

Le réseau Mobiloire, porté par le SIEL-TE Loire, compte 120 stations réparties sur l'ensemble du département (avec une densité plus forte sur l'agglomération stéphanoise). Le réseau E-totem, porté par Saint-Etienne Métropole, compte 192 stations de recharge. On peut noter le manque de coordination entre les deux réseaux. En effet, chaque réseau réserve l'accès à ses stations à ses propres usagers.

Des projets de développement d'utilisation du méthane et de l'hydrogène comme carburants émergent dans le Sud Loire. Il existe deux stations de méthane à Saint-Etienne et une à Veauche (pour les professionnels uniquement). On note également que la création de deux stations hydrogène sont à l'étude à Saint-Etienne dans le cadre du programme Zéro Emission Valley (porté par la Société Himpulsion dont les actionnaires sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Michelin, Engie, la Banque des Territoires et le Crédit Agricole).



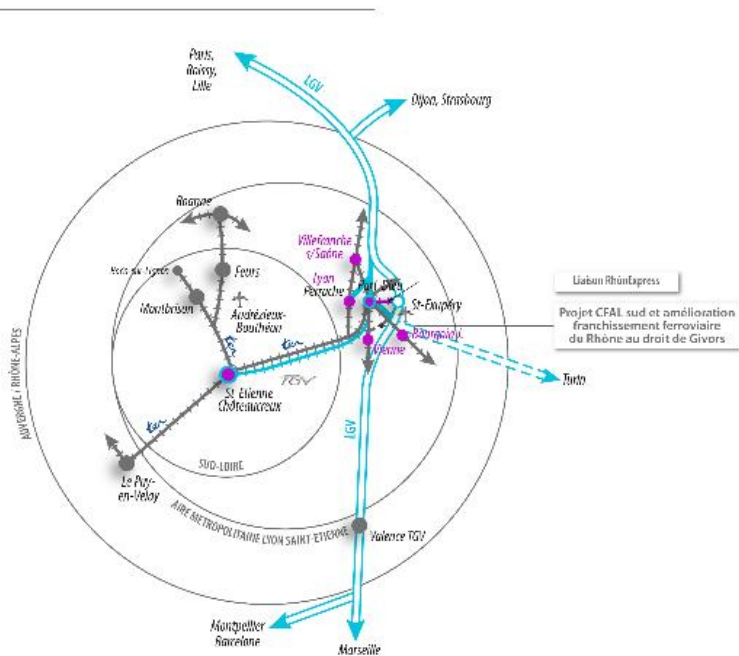
l'aménagement à 2x2 voies de la RN7 entre Nevers et Roanne pourra constituer une alternative intéressante pour les relations entre la région stéphanoise et le bassin francilien en évitant les saturations autoroutières lyonnaises.

Le manque de robustesse de certains points clef des infrastructure routières de la région lyonnaise est un facteur de fragilité pour le territoire stéphanois. Ainsi la saturations des infrastructures routières, « verrou » à franchir avant d'accéder aux grands itinéraires nationaux et régionaux : Givors, Ternay, Fourvière, Manissieux sont autant de points de congestion courants qui impactent le fonctionnement du territoire stéphanois.

En parallèle, l'axe N88/A47 est vieillissant et peu fluide, voire saturé (75 000 véhicules/jour), pendant les heures de pointe ainsi qu'en situation dégradée (travaux, entretien, accidents).

Le réseau TGV de la SNCF dessert Saint-Etienne (en gare de Châteaucreux), en offrant 4 allers-retours directs par jour avec Paris-Gare de Lyon du lundi au samedi et 3 trajets allers-retours directs le dimanche. Le maintien de cette liaison revêt un caractère stratégique pour l'accessibilité du territoire. Pour toutes les autres liaisons ferroviaires nationales, l'accès de la clientèle du Sud Loire au réseau TGV est conditionné à une correspondance en gare de Lyon Part-Dieu.

**L'accessibilité régionale et nationale du Sud Loire**  
Document Scot Sud Loire



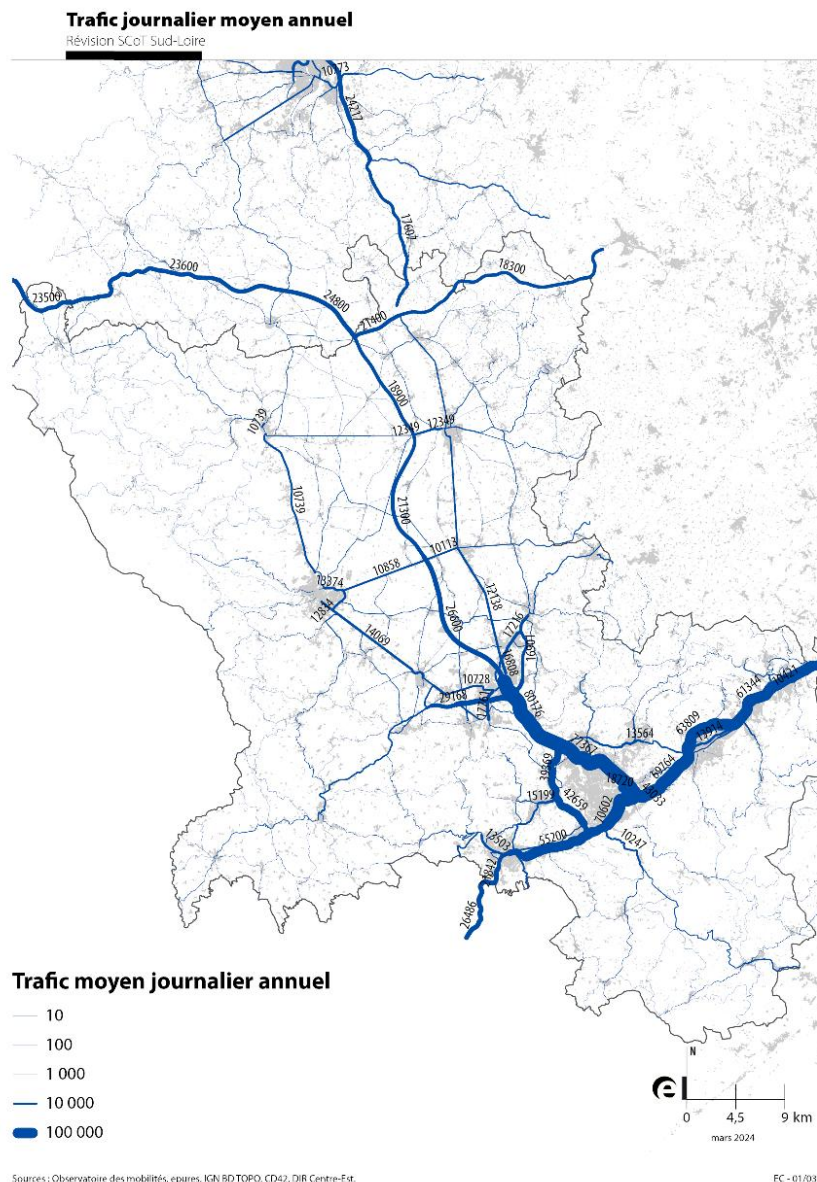
Cette proximité à Lyon Part-Dieu est un atout qui permet d'augmenter la possibilité de liaisons journalières en lien avec Paris (15 allers-retours par jour). Depuis 2017, l'aéroport Saint-Etienne Loire ne propose plus d'offre commerciale régulière. Il est uniquement consacré aux voyages d'affaires, de loisirs, ainsi qu'à une offre de groupage touristique « charter ».

Pour tous les vols réguliers, la clientèle a recours à la plateforme aéroportuaire de Lyon-Saint-Exupéry. L'aéroport Lyon-Saint-Exupéry est accessible par la route grâce aux navettes directes BlaBlaBus au départ de Saint-Etienne et de Saint-Chamond, et en empruntant le réseau TER et le RhônExpress depuis la gare de Lyon Part-Dieu.

### 3.3. Un réseau routier très sollicité

Le réseau routier du Sud Loire est organisé autour de 3 axes majeurs :

- 2 axes orientés est-ouest : N88/A47 suivant les vallées de l'Ondaine puis du Gier, via Saint-Etienne sud ; et A89 reliant Lyon à Clermont-Ferrand, via Balbigny ;
- 1 axe orienté nord-sud : N82/A72, reliant Saint-Etienne à la plaine du Forez puis au bassin roannais.



**Les trois grands axes**, qui structurent et traversent le Sud Loire, sont complétés par un réseau assez dense de routes départementales, qui accueillent un fort niveau de trafic sur les radiales autour de

la Métropole stéphanoise et au sud de la plaine du Forez : D8 entre Boën-sur-Lignon, Montbrison et Bonson, D1082 entre Balbigny, Veauche et Andrézieux-Bouthéon puis entre Saint-Etienne et Saint-Genest-Malifaux, D100 et D498 sur un « arc sud plaine » reliant Saint-Galmier et Saint-Bonnet-le-Château via la Gouyonnière, D496 entre Montbrison et Montrond-les-Bains.

Le trafic des poids lourds est notable, représentant 10 à 12 % des trafics observés sur les sections urbaines des axes N88, A47 et A72. L'essentiel de ces flux est lié au fonctionnement économique du Sud Loire (approvisionnements, messageries et expéditions) plutôt qu'au transit, même si ces grands axes routiers assurent également un maillon de liaisons entre la région lyonnaise et le Massif central (Le Puy-en-Velay via N88 et Clermont-Ferrand via A89).

L'analyse des niveaux de trafic montre que les échanges sont plus intenses entre Saint-Etienne et le sud plaine du Forez que dans les vallées de l'Ondaine et du Gier. Pourtant, ces axes connaissent de nombreux dysfonctionnements.

L'axe A72 a été calibré, en section courante, à 2x3 voies entre Andrézieux-Bouthéon et l'entrée nord de Saint-Etienne. Elle est contrainte par :

- l'entonnoir aménagé ces dernières décennies à la Gouyonnière, par la convergence des axes de développement que constituent les D498 (puis sa déviation) et D100 ;
- les caractéristiques géométriques complexes de la section urbaine de l'A72 en traversée de Saint-Etienne, cumulant une fonction autoroutière avec un rôle de rocade périphérique, sur un axe dessiné à l'époque comme un boulevard de desserte industrielle du nord-est stéphanois.

### 3.4. Saint-Etienne, au cœur d'une étoile ferroviaire et routière

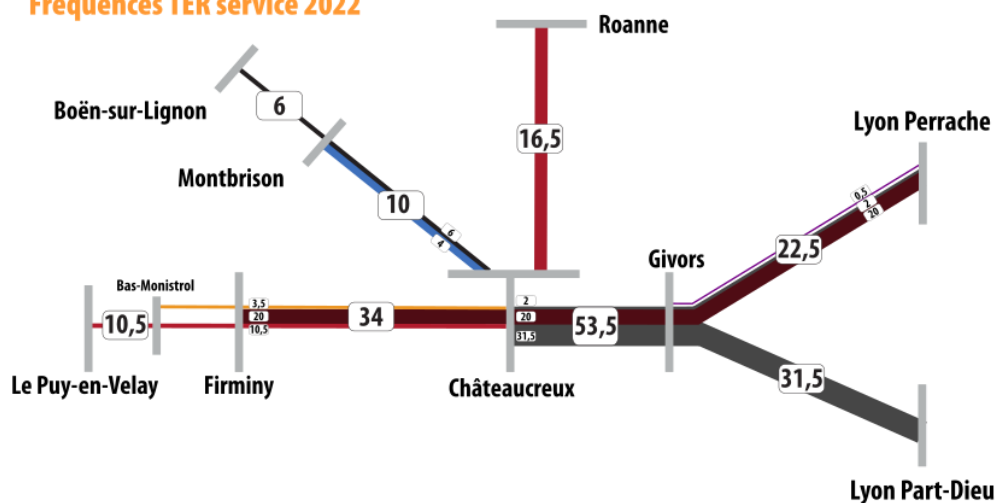
L'offre de transports en commun est dense dans la ville de Saint-Etienne ainsi que dans les trois vallées qui y mènent : Ondaine, Gier et Furan. Elle est plus diffuse sur les coteaux du Jarez, dans les monts du Pilat ainsi que dans la plaine du Forez.

**Le réseau ferroviaire s'organise en étoile autour de Saint-Etienne et dessert les secteurs d'urbanisation des vallées du Gier et de l'Ondaine, de la plaine du Forez et le Montbrisonnais.** Au-delà du Sud Loire, l'offre TER propose des liaisons depuis Saint-Etienne vers Lyon, le Puy-en-Velay, Roanne et Boën-sur-Lignon.

L'offre TER est inégale selon les branches. Elle est très importante sur l'axe Saint-Étienne <> Lyon avec 53,5 trains voyageurs qui circulent par jour dans chaque sens et plus de 15 000 voyages quotidiens, ce qui en fait l'un des sillons les plus fréquentés de la Région.

On note que l'offre dans la vallée de l'Ondaine a augmenté à la suite de l'électrification de la ligne en 2005 : 34 trains voyageur y circulent par jour et par sens, dont 20 pour le service Firminy <> Saint-Etienne <> Lyon Perrache. Elle reste assez modeste dans la plaine du Forez, à l'instar de la branche de Montbrison (10 trains/jour par sens) qui est à voie unique et dont le trafic ferroviaire demeure géré manuellement. Ceci limite le débit et la fiabilité des liaisons. La ligne TER Le Puy-en-Velay <> Saint-Etienne propose une offre assez peu utilisée par les pendulaires résidant en Haute-Loire, notamment en raison d'une urbanisation dispersée sur le territoire le long de la RN88 aménagée à 2x2 voies, alors que la voie ferrée suit les gorges de la Loire.

## Etoile ferroviaire stéphanoise Fréquences TER service 2022



Nombre d'allers-retours en trains TER, entre les gares indiquées sur le schéma, en jour ouvrable de base, service annuel 2022.

Comptages epures.

Exemple : 34 AR/jour entre Saint-Etienne Châteaucreux et Firminy, dont 20 sont prolongés vers Lyon Perrache.



L'étoile ferroviaire représente un atout pour le territoire et une armature pouvant constituer une alternative efficace pour les déplacements pendulaires de moyenne et longue portées, moyennant une fiabilisation des dessertes et une facilitation des usages (urbanisation proche des gares, tarification multimodale ou intégrée, parc relais dans les gares « têtes de pont »).

Le réseau STAS assure la desserte urbaine interne à la Métropole stéphanoise et dessert, à ce jour, 45 communes de la Métropole. Les trois lignes de tramway (16 kilomètres) et les huit lignes Métropole forment le réseau structurant de la STAS avec une fréquence de 10 minutes ou moins en heure de pointe. La fréquentation du réseau est de 30 millions de validation par an. Les lignes de tramway génèrent près de la moitié de la fréquentation (47 %). Les lignes Métropoles représentent 33 % de la fréquentation (STAS 2022).

Le réseau Cars Région Loire est, quant à lui, composé d'une quinzaine de lignes desservant le Sud Loire, sur des axes radiaux depuis Saint-Etienne vers les principales communes du Sud Loire à l'instar des lignes L11 vers Craponne-sur-Arzon par Saint-Bonnet-le-Château, L13 vers Montbrison et L15 vers Balbigny. Les autres lignes assurent une desserte pour rallier les autres pôles urbains du SCoT (Montbrison, Montrond-les-Bains, Feurs).

La fréquentation des lignes, assez faible, est assurée principalement par le public scolaire pour une majorité de lignes. Deux lignes sont mutualisées avec le réseau STAS et proposent une tarification combinée, dans le sud de la plaine du Forez : les lignes C1 (Saint-Symphorien-sur-Coise <> Andrézieux-Bouthéon <> La Terrasse) et C2 (Saint-Galmier <> Sury-le-Comtal). Cette mutualisation a permis d'améliorer l'offre tout en rationalisant des services jusqu'alors juxtaposés.

### 3.5. La gouvernance de la mobilité demeure complexe

L'offre de transports en commun présente sur le Sud Loire est divisée entre différents réseaux :

- les offres urbaines : réseau STAS, navettes de Montbrison, Saint-Just Saint-Rambert, Feurs ;
- les offres interurbaines : Cars Région Loire, lignes C1 et C2, plusieurs lignes de Haute-Loire en terminus à Firminy ou Saint-Etienne et 2 lignes des cars du Rhône en terminus à Chazelles-sur-Lyon et Rive de Gier ;
- l'offre TER constituée de trains et complétée par des cars.

**Cette segmentation de l'offre pose des questions de gouvernance et d'articulation des réseaux.** Les enjeux de coordination des réseaux se posent en termes de billettique (tarifications combinée, multimodale, zonale ou intégrée, support billettique commun) que d'horaires (correspondances), de complémentarité spatiale (accords entre les autorités organisatrices pour rendre complémentaires et accessibles les offres) ou d'aménagements dédiés (pôles d'échanges multimodaux, parcs relais en rabattement sur ces offres).

Ces vingt dernières années, plusieurs initiatives portées par une ou plusieurs autorités organisatrices ont permis des avancées concrètes pour promouvoir l'usage facilité et moins coûteux des transports en commun : carte OÙRA, centrale d'information Multitud, aménagements de pôles d'échanges et parcs relais, mutualisation d'offre entre STAS et Cars Région Loire entre Saint-Etienne et le sud plaine du Forez, création d'une gamme tarifaire STAS + Cars Région Loire.

Malgré ces initiatives et réalisations, beaucoup reste encore à faire pour **faciliter l'intermodalité et renforcer les partenariats entre autorités organisatrices.** Les correspondances entre offres sont largement perfectibles dans plusieurs gares de la plaine du Forez, à Rive de Gier, à Saint-Etienne La Terrasse, ainsi qu'au niveau des cars de Haute-Loire. Des complémentarités d'offres et des accords de cabotage peuvent être développés entre les réseaux urbains et interurbains.

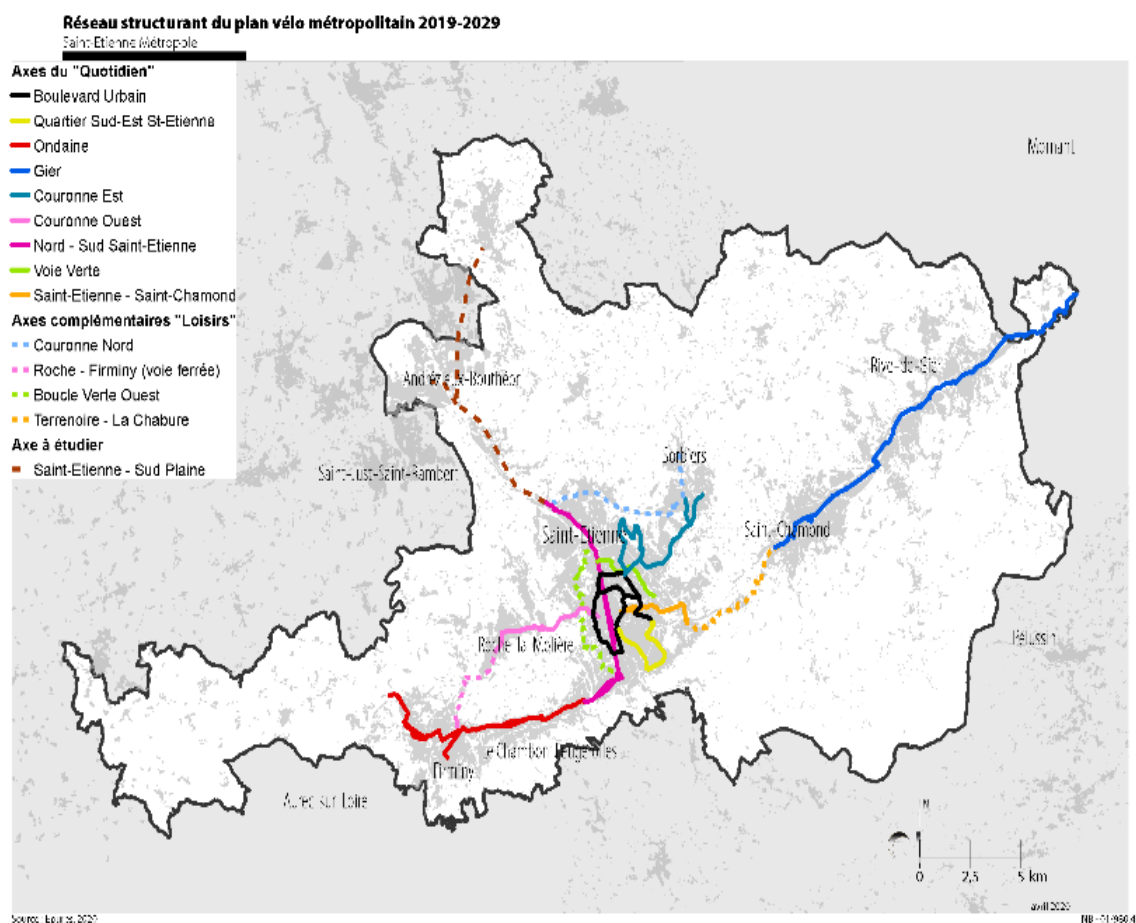
En matière tarifaire, aucune coopération avec les cars de la Haute-Loire n'a été mise en place et aucun réseau interurbain n'est intégré aux offres T-Libr.

### 3.6. Des mobilités actives qui se développent lentement

**La pratique de la marche dans le Sud Loire représente en moyenne 10 % des déplacements domicile-travail.** Pour les habitants de Saint-Etienne Métropole, la part de la marche à pied est de 12 % pour ce motif, soit autant que la part du transport en commun (11,7 %). La pratique cyclable est très faible (1 %). Cela s'explique par le manque d'aménagement cyclable, le manque de continuité cyclable, le relief ainsi que la sécurité des déplacements. Il existe de nombreux points noirs et obstacles (linéaires et franchissement des voiries à trafic et/ou vitesse automobile soutenus, voies rapides, voies ferrées).

Le potentiel cyclable du Sud Loire n'en demeure pas moins important. En effet, 33 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence et parcourent des distances potentiellement réalisables à vélo – a fortiori avec assistance électrique. Les différentes intercommunalités du Sud Loire se sont engagées en faveur du vélo, à travers un plan vélo (Saint-Etienne Métropole), un schéma de mobilité (Forez-Est, élaboration en cours) et un schéma directeur cyclable (Loire Forez agglomération, en

cours). Pour l'instant, la Communauté de communes des Monts du Pilat n'a pas développé de schéma d'aménagement cyclable, mais propose une offre de location de vélo à assistance électrique.



Plan vélo métropolitain 2019 - 2029

En parallèle, le Département de la Loire porte un schéma de développement du vélo sur la période 2013-2020, tourné vers l'aménagement d'itinéraires touristiques (Véloire), et qui n'a pas connu de réalisations majeures en Sud Loire. Ce schéma a été renouvelé sous la forme du « Plan Vélo, Loire Terre de vélo 2027 ». Ce plan élargit les cibles d'usagers en prenant en compte la demande croissante des déplacements cyclables du quotidien.

### 3.7. Des innovations et expérimentations de nouvelles offres de mobilité

Les nouvelles offres de mobilité consistent en un usage partagé d'un véhicule dans le temps ou dans l'espace et s'accompagnent de services fournis aux usagers (matériels et informationnels).

A l'échelle du Sud Loire, on recense peu de nouvelles offres de mobilité. Celles-ci sont concentrées à Saint-Etienne Métropole (système de vélo libre-service « VéliVert » dont la refonte du service permet d'avoir un élargissement géographique avec 105 stations et 1 050 vélos disponibles répartis sur 21 communes, service d'autopartage Citiz ((17 voitures)). Cependant, des initiatives existent dans les

autres territoires du Sud Loire : bornes de recharge électrique, parcs aménagés de covoiturage, consignes individuelles ou collectives de stationnement vélo dans tous les points d'arrêt TER.

A l'initiative de Saint-Etienne Métropole, la STAS propose deux services de transport à la demande :

- « MonBus » d'arrêt à arrêt sur les secteurs de Roche la Molière et les communes autour de Rive de Gier ;
- « ProxiStas » en rabattement sur des lignes régulières, dans les coteaux du Jarez et autour de Saint-Maurice-en-Gourgois. Un autre service à la demande géré par la STAS permet également d'accéder à la maison d'arrêt de La Talaudière.

La commune de Feurs a mis en place deux navettes municipales assurant 8 allers-retours par jour, tandis que Loire Forez agglomération a mis en place deux navettes urbaines entre Montbrison et Savigneux et entre Saint-Just Saint-Rambert et Bonson, assurant une dizaine d'allers-retours par jour.

De nouveaux services de transport en commun ont été lancés avec la fusion de lignes de la STAS et des Cars Région Loire. La création des lignes C1 et C2 permet de proposer une offre de transport en commun intégrée au réseau STAS en dehors du périmètre de Saint-Etienne Métropole afin d'améliorer la desserte de la plaine du Forez. Les communes desservies en dehors de Saint-Etienne Métropole sont Bonson, Sury-le-Comtal, Saint-Just Saint-Rambert, Veauche, Chazelles-sur-Lyon et Saint-Symphorien-sur-Coise.

En dehors de ces solutions orientées vers le transport en commun, on retrouve des initiatives autour du covoiturage (Loire Forez agglomération, Forez-Est, Monts du Pilat), de l'auto-stop (Forez-Est, Parc Naturel Régional du Pilat) et de location de vélo à assistance électrique (Monts du Pilat).

### 3.8. Une mutualisation des usages de stationnement qui se développe

En centre-ville et centre bourg, le stationnement occupe une place non négligeable, contraignant parfois d'autres usages des espaces publics. De nombreuses rues et places publiques sont dédiées majoritairement à cette activité de « stockage » au détriment des autres usages (usage commercial avec des terrasses et des étals, usage récréatif avec des parcs et jardins, lieu de rencontre avec des bancs, des placettes, de larges trottoirs).

En périphérie, dans les zones d'activités, les zones commerciales, et parfois les zones pavillonnaires, l'offre de stationnement est très abondante et n'est occupée qu'une faible partie de la journée.

Afin de limiter la consommation foncière inhérente au stationnement, **des stratégies de mutualisation des usages** apparaissent afin de satisfaire la demande sans création excessive des parcs dédiés. Il s'agit d'optimiser l'usage des espaces de stationnement dans le temps en jouant sur la complémentarité entre des activités aux temporalités différentes. Ces stratégies de mutualisation et d'économie foncière sont encore rares à l'échelle du Sud Loire.

Pour répondre à la consommation d'espace des espaces de stationnement, la ville de Saint-Etienne a mis en place une délégation de service public de tarification du stationnement sur voirie. Avec Saint-Chamond, elle est la seule ville du Sud Loire engagée dans cette voie. Toutefois, plusieurs communes (Montbrison, Firminy, Rive de Gier, Boën-sur-Lignon, Feurs, Montrond-les-Bains) ont opté pour un stationnement réglementé gratuit afin de faciliter le stationnement en centre-ville en augmentant la rotation des véhicules. Or, la faible contrainte sur l'offre de stationnement à destination est un élément conditionnant fortement le choix modal.



### 3.9. Une offre de stationnement dédiée à l'intermodalité

Afin de faciliter l'usage des transports publics pour les flux pendulaires, limiter la pression sur le stationnement et la circulation dans les centres-villes, **Saint-Etienne Métropole a porté, depuis sa création, une politique de création et d'aménagement de parcs-relais.**

Les principaux efforts ont porté sur les P+R rabattant sur le TER, dans les principales gares du territoire, menant à Saint-Etienne et/ou à Lyon : Châteaueux, Saint-Chamond, Firminy, Rive de Gier.

Aussi, d'autres P+R ont été créés en rabattement sur les lignes de tramway de la Métropole : Terrasse, Bellevue et parc Jean Marc. Deux parkings-relais en rabattement sur des lignes de bassin STAS ont aussi été aménagés à Sorbiers (Grand Quartier) et Saint-Genest-Lerpt (Le Chasseur). L'offre de places en parcs-relais est composée de 1 570 places à accès sur titre de transport en commun et 603 places qui sont libres d'accès. C'est relativement peu comparé à d'autres métropoles. Certaines entrées de ville de Saint-Etienne, parfois majeures, ne disposent pas de P+R capacitaires, bien accessibles depuis les voies rapides et à proximité immédiate des lignes radiales structurantes du réseau STAS : Monthieu, rond-point, Solaure.

En dehors de la Métropole, les parkings de gare sont de taille modeste (excepté celui de Montbrison avec 192 places et celui de Boën-sur-Lignon avec 134 places) mais remplissent généralement un rôle important de rabattement sur les TER. Loire Forez agglomération et Forez-Est ont contribué au financement, ou s'apprêtent à le faire, sur l'aménagement des parkings des principales gares desservant les deux branches de la plaine du Forez.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

- Une accessibilité extraterritoriale dépendante du carrefour multimodal lyonnais.
- Un réseau routier ancien et très sollicité : des flux intenses sur l'A72 et l'A47, avec d'importants trafics locaux, engorgeant des échangeurs inadaptés à ces niveaux de trafic.
- Une gouvernance complexe qui ne favorise pas l'émergence de solutions de mobilité combinées et performantes.
- Un déploiement très émergent de nouvelles mobilités et de nouvelles énergies, pour l'instant concentrées à Saint-Etienne et ses alentours.

---



Commerce



# Introduction

Le commerce est un élément tant économique que social. Il contribue fortement à modeler l'organisation de l'espace. Son développement et ses évolutions sont révélateurs des modes de vie des habitants.

Dans ce présent chapitre, résultat d'une collaboration étroite avec la CCI de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne et epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, sont présentées les principales données sur le commerce et leur analyse :

- une analyse du comportement d'achat des consommateurs, mettant en lumière les mutations en cours ;
- une analyse de l'évolution de l'appareil commercial des principaux pôles commerciaux du territoire ;
- une approche des grandes mutations en cours qui impactent l'aménagement du territoire Sud Loire.

# 1. Comportement d'achat des consommateurs et flux de consommation

*Les données sont issues :*

- *de l'observatoire partenarial du commerce d'épures ;*
- *des enquêtes comportement d'achat de 2017 et 2022 réalisées par la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne ;*
- *de l'analyse des 10 ans de dynamiques commerciales sur l'AMELYSE au regard des objectifs partagés de l'inter-SCoT réalisée par les agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon pour le compte de l'inter-SCoT, juin 2020 ;*
- *des bulletins de veille de l'urbanisme commercial de l'AMELYSE réalisés par les agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon depuis ces 10 dernières années.*

*Les données issues de l'enquête comportement d'achat de la CCI sont mises à jour tous les 5 ans depuis les années 90. Plus de 4 500 ménages ont été interrogés entre mars et juillet 2022 sur la base de quotas statistiques et géographiques (50 secteurs sur le SCoT). Il s'agit d'une enquête réalisée par téléphone par une entreprise spécialisée. Il est demandé aux consommateurs le lieu du dernier acte d'achat et ce sur 45 produits alimentaires et non alimentaires (équipement de la personne, mobilier-électro-déco, bricolage-jardinage, culture-loisirs, service à la personne). L'objectif est de connaître les habitudes de consommation des habitants et de quantifier l'attractivité des polarités commerciales.*

*Source des graphiques de cette partie : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne*

## 1.1. Les comportements d'achat des consommateurs du Sud Loire en pleine mutation

### 1.1.1. Un contexte national qui évolue

A l'échelle nationale, plusieurs tendances ou profils de consommation prennent place : ralentissement de la part consacrée aux achats de consommation courante, sur-information du consommateur, critique de l'hyperconsommation, évolution des modes de vie, forte présence des nouvelles technologies... Ces nouvelles tendances bouleversent le paysage commercial et révolutionnent les formats classiques de distribution. Au sein du Sud Loire, certaines de ces tendances nationales se confirment comme la révolution des circuits d'achats par exemple. Toutefois, des singularités propres au territoire du SCoT Sud Loire émergent avec une progression des dépenses de consommation.

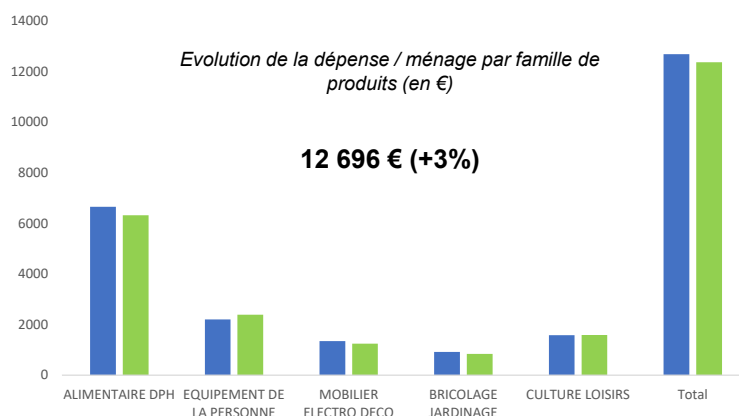
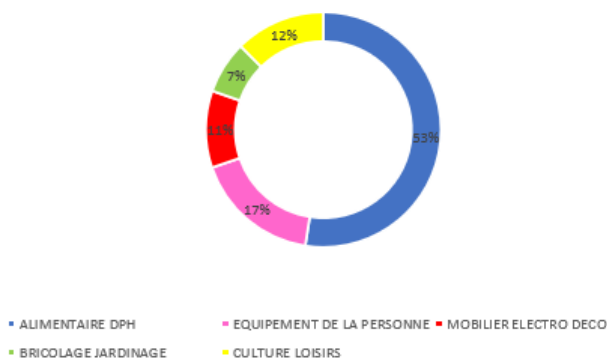
### 1.1.2. Des dépenses de consommations en progression

En 2022, le montant des dépenses de consommation (alimentaire et non alimentaire) des ménages du SCoT Sud Loire s'élève à 3,4 milliards d'euros. Les ménages consomment majoritairement des produits alimentaires (53 % des dépenses) et des produits de l'équipement de la personne (17 % des dépenses).

Depuis 2017, les dépenses de consommation ont progressé de 6 %. Cette progression cache des disparités en fonction du type de produit. Les dépenses à destination des produits alimentaires progressent plus fortement (+ 9 %) que les dépenses à destination des produits non alimentaires (+ 3 %). Ainsi, les dépenses en progression concernent l'alimentaire (+ 9 %), le bricolage-jardinage (+ 14 %), le mobilier-électro-déco (+ 11 %) et les dépenses vers les biens de culture-loisirs (+ 3 %). A l'inverse, les dépenses pour de l'équipement de la personne sont en baisse (- 5 %).

En moyenne, un ménage du SCoT Sud Loire dépense 12 696€ par an, soit une progression de 3 % en 5 ans (+ 324€). Ce niveau de consommation est équivalent à la moyenne du budget de consommation par ménage d'un SCoT dit métropolitain (12 773 €) et est en-deçà de la moyenne Rhône-Alpes (13 001 €). Cette tendance s'explique par la composition familiale des ménages, leur type de logement, l'âge de la population. Comme au global, les dépenses par ménage connaissent des évolutions différentes. Les dépenses en alimentaire sont en progression depuis 2017 (+ 339 € dépensés par an) alors que les dépenses de shopping diminuent (- 187 €).

Répartition des dépenses globales de consommation par famille de produits (en %)

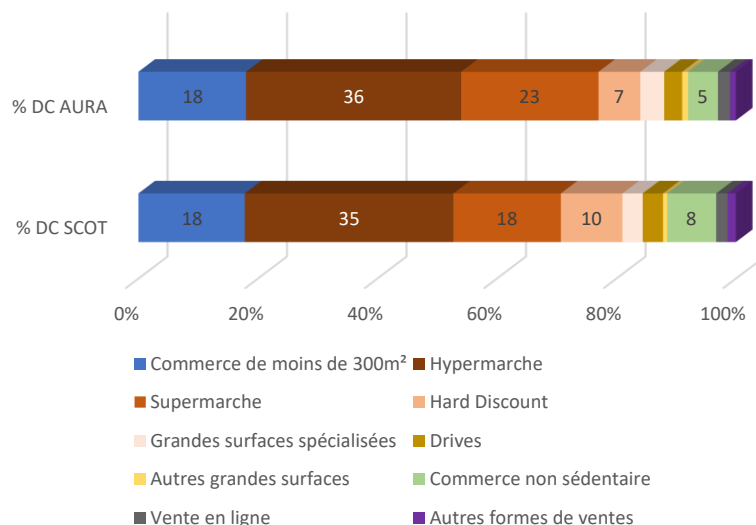


Source graphique: Enquête consommateur. CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. 2022

### 1.1.3. Les formats de distribution en pleine révolution

**En alimentaire**, les grandes surfaces restent le format de distribution préféré des ménages du SCoT Sud Loire. Elles englobent les hypermarchés, les supermarchés, le hard-discount et les drives et représentent 71 % d'emprise. Sur 100 euros dépensés pour les produits alimentaires, près de 70 % euros le sont dans les grandes surfaces. Ce taux est similaire à la Loire et aux autres SCoT métropolitains mais il est inférieur à la moyenne régionale (74 %). Aussi, les hypermarchés captent la majorité des dépenses avec 35 % des dépenses de consommation. Les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> représentent 18 % d'emprise (taux similaire à la Loire, aux autres SCoT métropolitains et à la Région AURA).

Dépenses par forme de vente en alimentaire (en % de la DC)



Source graphique : Enquête consommateur. CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. 2022

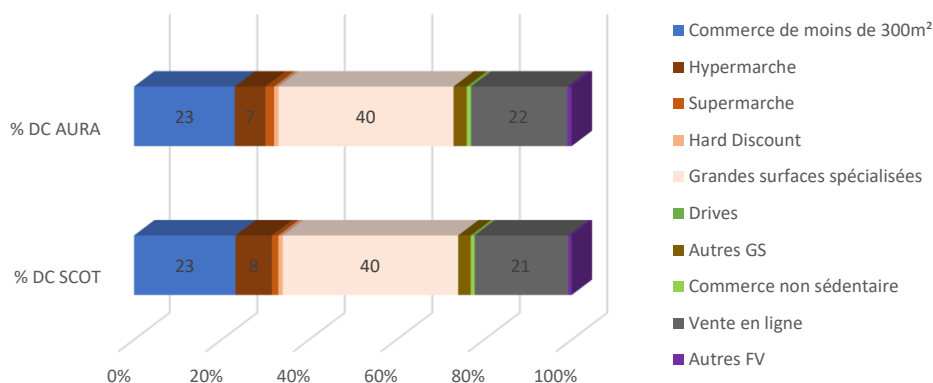
Depuis 2017, les types de commerces alimentaires ayant le plus progressé sont le hard-discount (+ 2 points), le e-commerce (+ 1 point) et les grandes surfaces spécialisées (+ 1 point).

Les supermarchés, les drives, les halles et les marchés ont une emprise stable. On observe une tendance accélérée de la prise de conscience environnementale, le souci du bien-être et de la santé. Ainsi, les consommateurs sont plus sensibles aux produits sains, bio et locaux commercialisés par les circuits courts, les marchés et les halles.

A l'inverse, les types de commerces alimentaires ayant perdu leur emprise sont les commerces de moins de 300 m² (- 2 points) et les hypermarchés (- 2 points). Pour les consommateurs, ces derniers n'incarnent plus la modernité et deviennent le symbole du gaspillage, voire d'une forme de complicité avec l'industrie agroalimentaire.

**En non alimentaire**, les grandes surfaces sont plébiscitées par les habitants du Sud Loire avec un taux d'emprise de 54 %, taux similaire à la moyenne régionale. Les commerces de moins de 300 m² captent 23 % des dépenses.

Dépenses par forme de vente en non alimentaire (en % de DC)



Source graphique : Enquête consommateur. CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. 2022

On observe une baisse significative des parts de marché des commerces physiques au profit de la vente à distance entre 2017 et 2022 : les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> ont perdu 4 points d'emprise et les hypermarchés 5 points. La pandémie a ancré le e-commerce dans le comportement d'achat des consommateurs. En 2022, la vente en ligne représente 349 millions d'euros des dépenses non alimentaires des résidents du SCoT, soit une part de 21 % des dépenses non alimentaires. La consommation est davantage connectée sur certains produits pour lesquels le poids de la consommation en ligne dépasse le quart des dépenses des ménages. L'emprise de la consommation en ligne augmente de +19 points entre 2017 et 2022 pour les achats de prêt-à-porter, de jouets et de TV-hifi-informatique. A l'inverse, certains produits, compte tenu de leur nature, sont moins concernés par le report des dépenses vers internet, c'est le cas du bricolage-jardinage ou de l'optique pour lesquels les taux de pénétration d'internet se situent entre 4 % et 6 %.

**Aujourd'hui, un habitant du SCoT dépense autant en ligne que dans les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> pour ses achats non alimentaires.** Ceci génère un transfert significatif de parts de marché entre circuits de distribution physique et numérique. Le poids des achats non alimentaires dans les commerces physiques diminue mécaniquement.

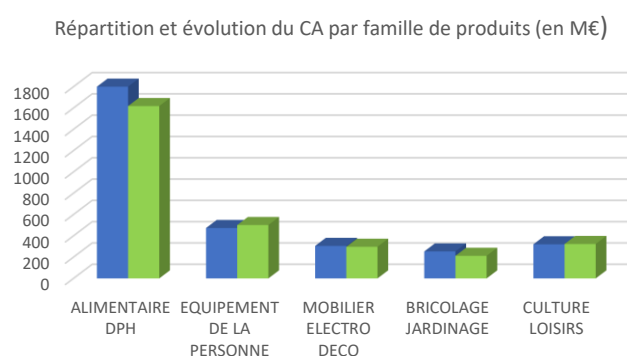
Comme pour les achats alimentaires, on observe une tendance de plus en plus importante de la prise de conscience environnementale qui se traduit par la hausse des ventes de produits d'occasion entre particuliers, des produits faits main, des pratiques de location ou d'abonnement de produits et services.

## 1.2. Une progression contrastée de l'activité commerciale

### 1.2.1. Une activité commerciale qui progresse

En 2022, le chiffre d'affaires réalisé par les commerces du SCoT Sud Loire s'élève à 3,1 milliards d'euros dont les trois quarts sont portés par l'alimentaire (57 %) et l'équipement de la personne (15 %). Le chiffre d'affaires est réalisé à 86 % par des consommateurs habitant le SCoT Sud Loire.

Depuis 5 ans, le chiffre d'affaires a progressé de 5 %, au même titre que le potentiel de consommation des ménages (+ 6 %). Cette progression s'appuie sur le secteur de l'alimentaire (+ 10 %) porté par le hard-discount et les grandes surfaces spécialisées. En non-alimentaire, l'activité commerciale est stable avec des différences selon les marchés : le bricolage-jardinage augmente de 19 % (transfert du Leroy Merlin de la Varizelle). A l'inverse, le secteur de l'équipement de la personne diminue de 10 % car, selon la tendance nationale, le secteur est en crise et en concurrence avec la vente en ligne.



Source graphique: Enquête consommateur. CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne. 2022

### 1.2.2. Une attractivité commerciale qui se renforce mais une évvasion commerciale vers internet

En alimentaire, 96 % des dépenses de consommation sont réalisées sur le territoire du SCoT. En non alimentaire, le taux d'attraction interne est de 74 % donc sur 100 € dépensés par les habitants du territoire, 74 € sont consommés sur le SCoT. Ce taux s'est effrité de 8 points par rapport à 2017. De plus, l'évvasion commerciale a progressé de 3 points. Deux types d'évvasion existent :

- l'évvasion pour des achats au sein de commerces d'autres territoires (3 % et en diminution de 2 points, les ménages du SCoT consomment moins en dehors de leur territoire). Les principaux pôles d'évvasion sont Givors 2 Vallées pour les résidents du secteur Gier et Roanne pour les résidents du nord du périmètre du SCoT Sud-Loire.
- l'évvasion pour des achats sur internet (11 % et en hausse de 5 points).

En résumé, les commerces alimentaires du territoire sont attractifs pour les habitants qui consomment très peu en dehors du SCoT. Pour les achats alimentaires, l'évvasion commerciale est plus importante avec la progression du e-commerce. Quant à l'évvasion physique, elle reste faible depuis ces dix dernières années.

## 2. Analyse croisée des pôles commerciaux structurants

### **Préambule méthodologique**

*Au premier semestre 2020, le Syndicat mixte du SCoT Sud Loire, epures l'agence d'urbanisme des territoires ligériens et la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne ont identifié les pôles commerciaux structurants du territoire. Ces pôles sont des zones commerciales et des centres-villes. Le chiffre d'affaires (+ 10 millions d'euros) et le niveau de commerces des pôles ont permis de faire des choix. Ainsi, les pôles commerciaux de périphérie retenus sont :*

- *Villars Ratarieux à Villars/Saint-Priest-en-Jarez (composé des zones commerciales de la Porchère, la Goutte, Ratarieux et Montravel) ;*
- *Monthieu Pont-de-l'Âne à Saint-Etienne et Saint-Jean-Bonnefonds ;*
- *La Béraudière à La Ricamarie ;*
- *La Varizelle à Saint-Chamond ;*
- *Chazeau et Fayol à Firminy ;*
- *Les Granges à Montbrison/Savigneux ;*
- *Centre de Vie, La Gouyonnière et les Goutterons à Andrézieux-Bouthéon ;*
- *La Maladière à L'Herme ;*
- *Prévoriaux à Feurs ;*
- *Les Vernes à Civens.*

*Les centres-villes retenus sont au nombre de huit :*

- *Saint-Etienne (+ Centre Deux) ;*
- *Saint-Chamond ;*
- *Rive-de-Gier ;*
- *Feurs ;*
- *Firminy ;*
- *Montbrison ;*
- *Andrézieux-Bouthéon.*

*Afin de donner une limite pour les traitements statistiques des centres-villes, il a été décidé de travailler à partir des périmètres FISAC ou de préemption. Puis, des fiches ont été renseignées afin de faire un état des lieux de chacun de ces pôles. Les indicateurs complétés sont quantitatifs comme le niveau de chiffre d'affaires, le nombre de commerces, la vacance, la zone de chalandise, le profil de clientèle, potentiel de consommation. Ils sont amendés par des indicateurs qualitatifs comme les enseignes locomotives, les projets éventuels de développement, l'intégration paysagère et architecturale, l'accessibilité, les enjeux du pôle.*

*Au total, 25 fiches ont été renseignées et sont en annexe du rapport de présentation.*

*Les données statistiques portent sur l'alimentaire et le non alimentaire. Elles sont issues des enquêtes comportement d'achat 2011, 2017 et 2022 de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, du fichier consulaire de la CCI et d'enquêtes de terrain.*

## 2.1. La polarisation commerciale du territoire : périphérie et centre-ville

Le premier constat de l'analyse est la polarisation commerciale du territoire, c'est-à-dire la concentration du commerce au sein de pôles soit de périphérie soit de centre-ville. Les données portent sur l'alimentaire et le non alimentaire.

### Des pôles périphériques avec de larges zones de chalandise et des taux d'emprise variables en fonction des pôles

Les pôles commerciaux de périphérie ont des zones de chalandise plus vastes que les pôles de centre-ville (excepté celui de Saint-Etienne) donc la localisation géographique de leurs clients est étendue. Ils ont également des taux d'emprise différents d'un pôle à l'autre. Le taux d'emprise correspond à la part des dépenses effectuées au sein de la zone de chalandise. Par exemple, la zone commerciale de Villars-Ratarieux capte 16 % des dépenses « commerce » des ménages de sa zone de chalandise.

typologie	Nom	commune	Tranche zone de chalandise en nb d'habitant	Zone de chalandise (emprise en %)
centre ville	Andrézieux Bouthéon	Andrézieux Bouthéon	Entre 50 et 100000	3
pôle périphérique	centre de vie	Andrézieux Bouthéon	Entre 100 et 200000	2,9
centre ville	Centre Deux	St Etienne	Entre 100 et 200000	9
pôle périphérique	Chazeau	Firminy	Moins de 50000	10
pôle périphérique	Fayol	Firminy	Entre 50 et 100000	16
centre ville	Feurs	Feurs	Entre 50 et 100000	8
centre ville	Firminy	Firminy	Moins de 50000	7
pôle périphérique	La béraudière	La Ricamarie	Entre 100 et 200000	5
pôle périphérique	La Goutte	Villars	Entre 100 et 200000	2
pôle périphérique	La Gouyonnière	Andrézieux Bouthéon	Entre 50 et 100000	2
pôle périphérique	La maladière	L'Horme	Entre 50 et 100000	8
pôle périphérique	Les Goutterons	Andrézieux Bouthéon	Entre 100 et 200000	14
pôle périphérique	Les granges	Montbrison	Entre 50 et 100000	10
pôle périphérique	Les Vernes	Civens	Moins de 50000	12
centre ville	Montbrison	Montbrison	Entre 50 et 100000	10
pôle périphérique	Monthieu Pont de l'Âne	St Etienne	Plus de 300000	13
pôle périphérique	Montravel	Villars	Entre 200 et 300000	11
pôle périphérique	Pochère	Villars	Plus de 300000	2
pôle périphérique	Pôle Andrézieux (hors	Andrézieux Bouthéon	Entre 100 et 200000	18
pôle périphérique	Prévoriaux	Feurs	Entre 50 et 100000	15
pôle périphérique	ratarieux	St Priest en Jarez	Plus de 300000	3
centre ville	Rive de Gier	Rive de Gier	Moins de 50000	9
centre ville	St Chamond	St Chamond	Entre 50 et 100000	16
centre ville	St Etienne	St Etienne	Entre 200 et 300000	15
pôle périphérique	Varizelle	St Chamond	Entre 50 et 100000	23
pôle périphérique	Villars Ratarieux (global)	Villars	Plus de 300000	16

Villars Ratarieux, Monthieu Pont-de-l'Âne et le centre-ville de Saint-Etienne sont les pôles commerciaux avec les zones de chalandise les plus grandes (plus de 200 000 habitants). La nature de leurs activités explique leur très grande zone de chalandise.

### Des centres-villes avec des zones de chalandise plus restreintes (hors Saint-Etienne) mais avec les plus forts taux d'emprise

Il y a deux cas particuliers : Prévoriaux à Feurs et Fayol à Firminy. Ces pôles ont des taux d'emprise importants mais une zone de chalandise étroite. Pour Prévoriaux, ce fort taux d'emprise s'explique

par une localisation du pôle en milieu rural. De plus, Feurs a un positionnement central par rapport aux communes à proximité. Pour Fayol, la limite des données explique la tendance. En effet, les données sont issues de l'enquête consommateur qui ne prend pas en compte la zone de chalandise qui s'étend sur la Haute-Loire.

## 2.2. Des centres-villes fragiles et une périphérie en perte de vitesse

*Les données sur le nombre de commerces pour les centres-villes sont issues du fichier consulaire de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne de 2019. Il n'y a pas de donnée sur l'évolution du nombre de commerces pour la périphérie car les données sont issues d'un travail de terrain réalisé en 2019.*

*Les données sur la vacance commerciale sont issues d'un travail de terrain réalisé entre septembre et décembre 2019. La vacance commerciale est un indicateur qui évolue rapidement.*

### 2.2.1. Une dynamique à double vitesse

Les centres-villes structurants concentrent le plus grand nombre de commerces par rapport aux pôles périphériques. Les dynamiques entre centres-villes sont à deux vitesses avec des évolutions différentes depuis 2014 en nombre de commerces et en type de commerces.

Les centres-villes de Saint-Etienne, Rive de Gier, Feurs et Firminy ont tendance à perdre des commerces alors que les centres-villes de Montbrison et Saint-Chamond en gagnent.

Les centres-villes en décroissance perdent plutôt des commerces d'équipement de la personne. Les centres-villes en croissance gagnent des services ou des cafés-hôtels-restaurants.

• CV St Etienne : 735 commerces (-14%)	}	Perte de vitesse/équipement de la personne
• CV Rive de Gier : 117 (-10%)		
• CV Feurs : 152 (-8%)		
• CV Firminy : 316 (-3%)		
• CV Montbrison : 330 (+2%)	}	Croissance/services et CHR
• CV St Chamond : 304 (+4%)		
• <u>Villars Ratarieux</u> : 155		
• <u>Monthieu Pont de l'Âne</u> : 80 (hors steel)		

La **perte de vitesse la plus importante est celle du centre-ville de Saint-Etienne** porté par l'équipement de la personne (- 30 %) et l'équipement de la maison (- 30 %). Les centres-villes concentrent plutôt des activités dédiées à l'équipement de la personne. Les activités de services commerciaux sont particulièrement majoritaires pour les centres-villes de Feurs, Rive de Gier et Andrézieux-Bouthéon. Les activités dédiées à l'hygiène-santé-beauté sont prégnantes à Saint-Chamond et Firminy. En parallèle, l'activité commerciale des pôles périphériques est majoritairement orientée vers l'équipement de la maison.

typologie	Nom	commune	nombre d'activités
centre ville	Andrézieux Bouthéon	Andrézieux Bouthéon	62
pôle périphérique	centre de vie	Andrézieux Bouthéon	35
centre ville	Centre Deux	St Etienne	70
pôle périphérique	Chazeau	Firminy	21
pôle périphérique	Fayol	Firminy	20
centre ville	Feurs	Feurs	149
centre ville	Firminy	Firminy	316
pôle périphérique	La béraudière	La Ricamarie	31
pôle périphérique	La Gouyonnière	Andrézieux Bouthéon	23
pôle périphérique	La maladière	L'Horme	20
pôle périphérique	Les Essarts	Andrézieux Bouthéon	20
pôle périphérique	Les Goutterons	Andrézieux Bouthéon	41
pôle périphérique	Les granges	Montbrison	44
pôle périphérique	Les Vernes	Civens	14
centre ville	Montbrison	Montbrison	330
pôle périphérique	Monthieu Pont de l'Âne	St Etienne	80
pôle périphérique	Prévoriaux	Feurs	46
centre ville	Rive de Gier	Rive de Gier	117
centre ville	St Chamond	St Chamond	304
centre ville	St Etienne	St Etienne	735
pôle périphérique	Varizelle	St Chamond	16
pôle périphérique	Villars Ratarieux	Villars	155

### 2.2.2. Une vacance commerciale plus importante dans les centres-villes

En 2020, la vacance commerciale est plus importante dans les centres-villes que dans les périphéries. En périphérie, elle est conjoncturelle car un local ne reste pas vacant longtemps. En centre-ville, la vacance est structurelle. De manière générale, elle s'explique par une inadéquation entre les caractéristiques des locaux mal adaptés aux nouvelles tendances de consommation. Certaines vacances sont organisées pour accueillir une enseigne ou plusieurs nouvelles enseignes. A noter qu'au niveau national, apparaît un changement de paradigme avec une vacance de plus en plus présente dans les périphéries.

Aucune vacance	Taux de vacance < 9,99% Correct	10% ≤ taux de vacance > 14,99% Fragilisation	Taux de vacance ≥ 15% Problématique
Villars Ratarieux La Gouyonnière Fayol Chazeau	MPA 9% Les Goutterons 9% CV Montbrison 9% La Maladière 8% Centre de vie 7% La Varizelle 6% La Béraudière 3% Les granges 2% Prévoriaux 2%	Les Vernes 14% CV Andrézieux 12,5%	CV Rive de Gier 24% CV Firminy 19% CV St Chamond 15,2% CV St Etienne 15% Centre Deux 15%

## 2.3. Une périphérie dynamique et en développement

Les données sur les mètres carrés commerciaux sont issues de l'observatoire partenarial du commerce d'épures. Les données sur les chiffres d'affaires sont issues des enquêtes comportement d'achat 2017 et 2022 de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.

### 2.3.1. Une croissance importante des mètres carrés commerciaux des périphéries

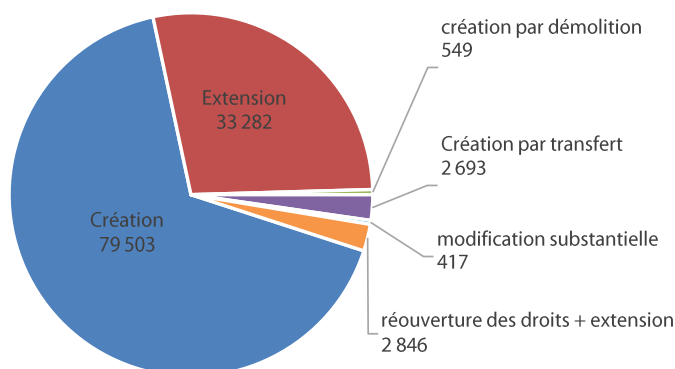
Entre 2014 et 2023, le développement commercial s'est plutôt fait en périphérie. Le nombre de mètres carrés commerciaux a presque doublé par rapport à la période 2009–2013 alors que le nombre de projets est stable. Ce développement s'explique par la volonté politique du SCoT de renforcer certains pôles commerciaux comme celui de Monthieu–Pont–de–l'Âne (requalification d'entrée de ville impulsée par le projet Steel, 52 514m<sup>2</sup> autorisés en 2016).

Sur la période, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) et la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) ont autorisé près de 120 000 m<sup>2</sup> de surfaces de vente commerciales réparties à 7 368 m<sup>2</sup> à Loire Forez agglomération, 10 503 m<sup>2</sup> à Forez–Est et 101 418 m<sup>2</sup> à Saint–Etienne Métropole.

Les commissions ont plutôt autorisé des créations de surfaces commerciales.

67 % des surfaces autorisées concernent des créations pour un droit à créer de 79 502 m<sup>2</sup> et 28 % des surfaces autorisées sont des extensions de surfaces existantes pour un droit à créer de 33 282 m<sup>2</sup>. Le reste concerne des créations par démolition ou transfert.

Surfaces de vente autorisées entre 2014 et 2023 (en m<sup>2</sup>)  
Source : observatoire partenarial du commerce d'épures, BDD Autorisations commerciales, 2023



85 % des surfaces autorisées sont localisées en périphérie et la moitié de ces projets se situe **au sein d'un pôle commercial d'importance** (ZACOM du SCoT en révision) pour une surface de vente de 82 000 m<sup>2</sup> (dont 59 000 m<sup>2</sup> autorisés sur le seul pôle commercial majeur de Monthieu Pont–de–l'Âne). Une vingtaine de projets, représentant 16 000 m<sup>2</sup>, **situés au sein d'un pôle commercial local** ont été autorisés. Les commissions ont accordé seize **projets de centre-ville** pour une surface totale de 21 000 m<sup>2</sup>. Un seul projet a bénéficié d'une autorisation malgré sa localisation hors ZACOM et hors centre-ville (piscine d'eau à Villars pour une extension de 99 m<sup>2</sup>, soit une surface de vente totale de 1 329 m<sup>2</sup>). **Au total, ce sont près de 100 000 m<sup>2</sup> autorisés en périphérie entre 2014 et 2023.**

Parmi les 60 projets autorisés, 3 projets ont été accordés en dépit de l'avis du Syndicat mixte du SCoT. Le Syndicat mixte du SCoT :

- s'est abstenu pour 4 projets (2 hors ZACOM mais au sein d'un espace commercial existant et 2 en ZACOM) ;

- a donné un avis favorable pour 16 projets (4 en centre-ville, 6 en ZACOM, 5 hors ZACOM mais au sein d'un espace commercial existant, 1 hors ZACOM et hors centre-ville) ;
- n'a pas donné d'avis pour 5 projets qui ont fait l'objet d'une autorisation tacite (3 en ZACOM et 2 hors ZACOM mais dans un espace commercial existant).

A noter que huit projets ont été refusés par les commissions pour une surface de vente de 19 000 m<sup>2</sup> dont :

- un projet localisé en dehors d'une ZACOM mais intégré à un espace commercial existant (Centrakor à Sorbiers) ;
- trois projets situés en dehors des localisations préférentielles prévues par le SCoT (Carrefour Contact à Saint-Genest-Malifaux, Leclerc Drive à Montbrison et le parc de la Gouyonnière à Andrézieux-Bouthéon) ;
- trois projets en ZACOM (extension du Super U via les locaux vacants de Dia à La Maladière à Sorbiers, création de l'espace commercial du Pilat à La Varizelle à Saint-Chamond et extension de la galerie marchande de Auchan Villars à Montravel).

### 2.3.2. Des chiffres d'affaires plus importants pour les commerces de périphérie

En termes de chiffres d'affaires (alimentaire et non alimentaire/hors restauration), les pôles périphériques sont plus dynamiques que les centres-villes. Seul le chiffre d'affaires du centre-ville de Montbrison n'est pas impacté par la périphérie. Les pôles avec un chiffre d'affaires important sont ceux de Villars Ratarieux, Monthieu Pont-de-l'Âne et le centre-ville de Saint-Etienne.

typologie	Nom	commune	Chiffre d'affaires alimentaire et non alimentaire (en M€)	Tendance évolution du CA	Evolution du chiffre d'affaires (%)
pôle périphérique	Villars Ratarieux	Villars	402	hausse	11
pôle périphérique	Monthieu Pont de l'Âne	St Etienne	255	hausse	12
centre ville	St Etienne	St Etienne	236	baisse	-11
centre ville	Centre Deux	St Etienne	125	baisse	-36
pôle périphérique	Les Goutterons	Andrézieux Bouthéon	115	hausse	50
pôle périphérique	La béraudière	La Ricamarie	106	hausse	12
pôle périphérique	Varizelle	St Chamond	82	hausse	24
pôle périphérique	Prévoriaux	Feurs	71	baisse	-5
centre ville	Montbrison	Montbrison	70	hausse	23
pôle périphérique	Fayol	Firminy	67	hausse	49
centre ville	St Chamond	St Chamond	56	baisse	-13
pôle périphérique	Les Essarts	Andrézieux Bouthéon	55	hausse	NC
pôle périphérique	Chazeau	Firminy	54	hausse	24
pôle périphérique	Les granges	Montbrison	54	hausse	15
pôle périphérique	La maladière	L'Horme	37	hausse	24
centre ville	Feurs	Feurs	31	baisse	-14
centre ville	Rive de Gier	Rive de Gier	29	stable	0
centre ville	Firminy	Firminy	28	baisse	-2
pôle périphérique	centre de vie	Andrézieux Bouthéon	22	baisse	-40
pôle périphérique	La Gouyonnière	Andrézieux Bouthéon	18	hausse	80
pôle périphérique	Les Vernes	Civens	14	baisse	-28
centre ville	Andrézieux Bouthéon	Andrézieux Bouthéon	9	baisse	-40

Tous pôles confondus, les chiffres d'affaires sont plutôt portés par l'alimentaire et le secteur de la santé-hygiène-beauté sauf pour les centres-villes de Saint-Etienne et Firminy dont les chiffres d'affaires portent sur l'équipement de la personne ; et le pôle commercial Centre de Vie à Andrézieux-Bouthéon est, quant à lui, dédié au bricolage et jardinage.

Dans le même temps, une concurrence entre les pôles périphériques est visible. Les pôles périphériques commencent, tout comme les centres-villes, à connaître des difficultés.

## 2.4. Des centres-villes avec des atouts

Malgré la perte de vitesse constatée des centres-villes, ceux-ci ont des ressources non négligeables pour leur redynamisation. Tous les centres-villes structurants ont mis en place des **dispositifs d'aide et de soutien au commerce** (programme FISAC, périmètres de sauvegarde dans les documents de planification, associations des commerçants, actions cœur de ville et petites villes de demain). Ces démarches impulsent une amélioration qualitative mais également urbaine de ces centres-villes.

Presque tous les centres-villes étudiés ont un **marché forain** avec un poids commercial essentiel. C'est le cas de Rive de Gier, Saint-Chamond, Montbrison et Feurs.

Les centres-villes ont aussi un **potentiel fort pour une meilleure qualité urbaine** en participant à l'amélioration ou la valorisation des aménagements urbains tels que le décor urbain, l'accessibilité tous modes, la sécurisation des accès tous modes, l'amélioration du stationnement, la qualité des espaces publics, ou la qualité environnementale.

Les centres-villes sont dynamiques et **rayonnent sur leur arrière-pays rural et urbain** en particulier pour les villes de Feurs, Firminy, Montbrison et Rive de Gier.



## 2.5. Des pôles périphériques peu structurés

Le paysage commercial de périphérie est moins structuré que les centres-villes. Au-delà des pôles périphériques structurants, le territoire du SCoT Sud Loire compte de nombreuses zones commerciales dites non structurantes à l'échelle du SCoT mais avec un poids non négligeable à l'échelle d'une intercommunalité ou d'une commune. Ces autres zones commerciales sont disséminées sur le territoire.

De manière générale, les pôles commerciaux du territoire sont vieillissants et sont concurrentiels entre eux. Ils ont un niveau d'exigence plutôt faible en matière de qualité paysagère et d'intégration architecturale. Au sein de ces pôles, peu de projets d'ensemble intégrant l'environnement et le couvert végétal existent. L'implantation de petites surfaces commerciales en périphérie augmente alors qu'il existe une vacance importante dans les centres-villes qui peuvent accueillir ces commerces. Ce développement peut engendrer un phénomène de concurrence avec les centres-villes. Au sein des périphéries commerciales, les commerces de bouche et les services s'implantent le long des axes de flux, à proximité des giratoires d'entrée ou de sortie de ville. Ces commerces sont en concurrence directe avec les centralités, car il s'agit d'activités typiques des centres-villes.



Les pôles commerciaux du territoire sont dans l'ensemble bien adaptés pour une accessibilité en voiture. Ils se composent de parkings situés au plus près des commerces. Toutefois, cette accessibilité peut être compliquée car :

- elle engendre un engorgement routier important et plus particulièrement aux heures de pointe ;
- elle génère des problèmes de fluidité des accès.

Le déclin amorcé des pôles commerciaux doit être anticipé ainsi que la question du recyclage du foncier et de l'immobilier commercial. (Exemples de grands bâtiments vacants : bâtiment Alinéa à Villars, La Foir'Fouille à Saint-Etienne-La Rivière).



## 2.6. Proposition de typologie des pôles commerciaux

Une fois les constats précédents et les données statistiques posés, le Syndicat mixte du SCoT, epures et la CCI ont travaillé une typologie des pôles commerciaux du territoire. **Les objectifs** sont :

- une organisation rationnelle du commerce au sein du territoire du SCoT ;
- un appui plus efficace à l'instruction des documents d'urbanisme et des dossiers d'équipements commerciaux (CDAC/CNAC) ;
- une déclinaison des principes/orientations/enjeux à une échelle plus fine selon le type d'espace, le type de commerce.

Cette typologie est issue **du croisement de 5 indicateurs statistiques** : le niveau de chiffre d'affaires, la zone de chalandise du pôle de centre-ville ou de périphérie, le nombre de commerces, la typologie de l'offre commerciale et la fréquence des achats des consommateurs.

La typologie **propose 4 catégories** de pôles commerciaux :

- les **pôles commerciaux majeurs** ont un rayonnement départemental. Il s'agit de Monthieu-Pont-de-l'Âne, Villars Ratarieux, le pôle Andrézieux-Bouthéon et le centre-ville de Saint-Etienne ;
- les **pôles commerciaux secondaires** ont un rayonnement à l'échelle de l'EPCI ou de plusieurs EPCI. Il s'agit de la Béraudière et Centre Deux ;
- les **pôles commerciaux relais** ont un rayonnement à l'échelle du bassin de consommation. Il s'agit de la Maladière, Fayol, Chazeau, la Varizelle, Prévoriaux, les Granges, les centres-villes de Saint-Chamond, Feurs, Montbrison, Firminy et Rive de Gier ;
- les **pôles commerciaux locaux** ont un rayonnement de proximité et à l'échelle de la commune. Il s'agit des autres pôles commerciaux de périphérie et autres centres-villes.

Typologie	Rayonnement	Indicateurs	Pôles
<b>Pôles commerciaux majeurs</b>	Département et inter-départements	Niveau de CA sup à 200 millions d' € ZC sup à 200 000 hab Nombre d'activités sup à 60 activités Typologie d'offre : représente toutes les familles de produits Fréquence des achats : peut répondre à tout type de besoins même occasionnels	- MPDA - Villars-Ratarieux - Pôle Andrézieux - <b>CV Saint-Etienne</b>
<b>Pôles commerciaux secondaires</b>	Agglomération – inter epci	Niveau de CA entre 100 et 200 millions d' € ZC sup à 130 000 hab Nombre d'activités supérieur à 30 Typologie d'offre : représente toutes les familles de produits Fréquence des achats : peut répondre à tout type de besoins même occasionnel	- La Béraudière (Ricamarie) - <b>Centre Deux (Saint-Etienne)</b>
<b>Pôles commerciaux relais</b>	Bassin de consommation	Niveau de CA entre 30 millions et 100 millions d' € ZC supérieure à 30 000 habitants Nombre d'activités supérieur à 15 Typologie d'offre : dominante alimentaire Fréquence des achats : répond à des achats réguliers	- La Maladière (L'Horme) - Fayol (Firminy) - Chazeau (Firminy) - Varizelle (St Chamond) - <b>CV St Chamond</b> - <b>CV Feurs</b> - Prévoriaux (Feurs) - Les Granges (Montbrison) - <b>CV Montbrison</b> - <b>CV Firminy</b> - <b>CV Rive de Gier</b> - Les Vernes (Civens)
<b>Pôles commerciaux locaux</b>	commune /proximité	Niveau de CA inf à 30 millions d'€ Zc inf à 30 000 habitants Nombre d'activités inférieur à 15 Typologie d'offre : dominante alimentaire Fréquence des achats : répond à des besoins quotidiens et de proximité	-toutes les autres zones commerciales existantes et non structurantes à l'échelle du Scot -tous les autres centres villes et centres bourgs







Economie



# Introduction

L'économie du territoire du SCoT a connu, dans les années 70-90, de profondes mutations marquées par la disparition de nombreux emplois industriels.

L'emploi est désormais à forte majorité tertiaire et sa croissance récente renforce le caractère commun aux grandes métropoles. La recherche de gains de productivité par l'innovation, l'externalisation de fonctions et le phénomène de délocalisation ont hier contribué à faire muter le système productif local. Ces mutations auront des impacts sur l'organisation de l'ensemble des activités économiques et des systèmes de production.

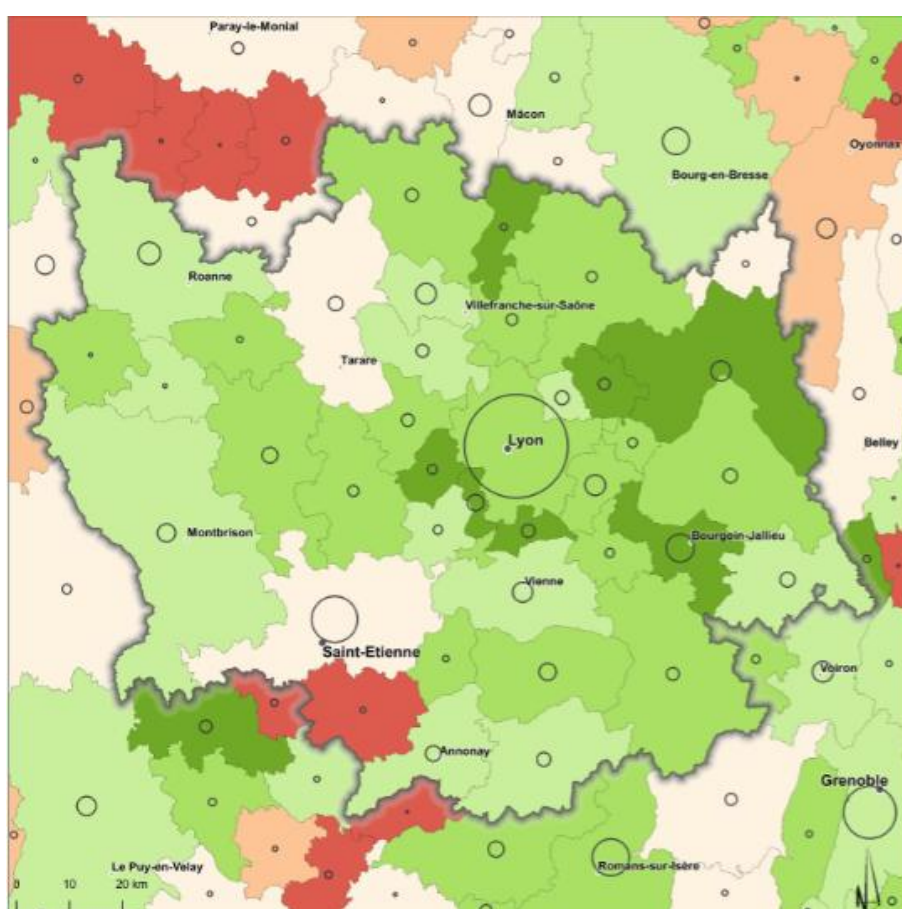
L'analyse du volet économique et de l'emploi à l'échelle du SCoT va permettre de :

- déterminer les enjeux de positionnement du SCoT Sud Loire dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (AMELYSE) et la Région afin de mettre en avant ses atouts spécifiques et différenciateurs qui en feront un pôle majeur et « multi-spécialisé » ;
- calibrer, hiérarchiser et proposer la localisation des implantations économiques et des produits immobiliers afin :
  - o de réaliser les objectifs retenus en matière de développement économique ;
  - o de permettre une adéquation entre les besoins et l'offre foncière et immobilière ;
- se positionner dans une posture prospective en intégrant les grandes mutations de l'économie à venir ou nécessaires pour répondre aux enjeux de transition écologique du XXI<sup>e</sup> siècle.

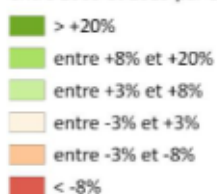
# 1. Positionnement dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne

## 1.1. Le Sud Loire, second bassin d'emploi de l'AMELYSE

Le territoire de l'AMELYSE compte 1,4 million d'emplois totaux, soit 41 % des emplois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il gagne 134 000 emplois salariés privés entre 2009 et 2019 (+14 %). Les dynamiques se caractérisent par une polarisation de la croissance, notamment économique sur la Métropole de Lyon et ses territoires limitrophes.

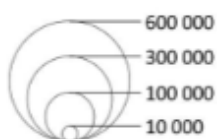


Evolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2019 par EPCI



■ Périmètre de l'Interscot  
Moyenne de l'Interscot : +14%

Nombre d'emplois salariés privés en 2019



Avec 224 440 emplois en 2020, le Sud Loire est le **second bassin d'emploi** de l'aire métropolitaine (12 %), derrière l'agglomération lyonnaise (62 %) mais loin devant les autres territoires qui concentrent moins de 6 % des emplois.

## 1.2. Une dominante industrielle dans le Sud Loire

Le Sud Loire dispose de **spécificités sectorielles fortes** en comparaison des autres territoires de l'inter-SCoT. Il se distingue par un nombre d'emplois supérieur proportionnellement au nombre total d'emplois dans des secteurs d'activités historiquement ancrés dans le territoire : les **secteurs industriels** et les **services, notamment à la personne**.

Ces spécificités sectorielles sont le reflet des secteurs d'excellence des territoires et de la **mutation de la structure économique** du Sud Loire : on assiste à une diminution et une reconversion progressive de l'activité industrielle au profit d'une tertiarisation croissante de l'économie (ce dernier phénomène étant une tendance nationale). A noter qu'il ne s'agit pas d'une désindustrialisation du territoire mais davantage d'une intégration croissante des fonctions de service dans l'industrie. L'industrie reste, quant à elle, bien ancrée dans le territoire proportionnellement aux autres territoires, avec un nombre d'emplois qui reste très significatif ainsi qu'une présence croissante d'une industrie de pointe (secteur de niche).

Spécificités sectorielles du Sud Loire au regard du nombre d'emplois en 2022
Textile habillement (notamment médical)
Métallurgie-mécanique
Agroalimentaire / Bois meuble / Caoutchouc plastiques / Industrie automobile
Carton imprimerie / Electricité-électronique / Administration publique / Travaux de construction spécialisés
Santé - action sociale

Source : AcoSS-Urssaf. Traitement : observatoire partenarial de l'économie, epures.

A l'inverse, l'agglomération lyonnaise présente un profil plutôt tourné vers des secteurs à haute valeur ajoutée et vers les services aux entreprises. Ces différences sectorielles entre le Sud Loire et l'agglomération lyonnaise se retrouvent également dans les projets de recrutement des entreprises au sein de ces deux bassins.

## 2. Les grandes fonctions économiques du Sud Loire

Méthode : analyse fonctionnelle de l'emploi (INSEE).

La répartition de l'emploi sur le territoire est analysée en fonction d'un découpage sectoriel qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. L'analyse fonctionnelle s'appuie sur les fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent.

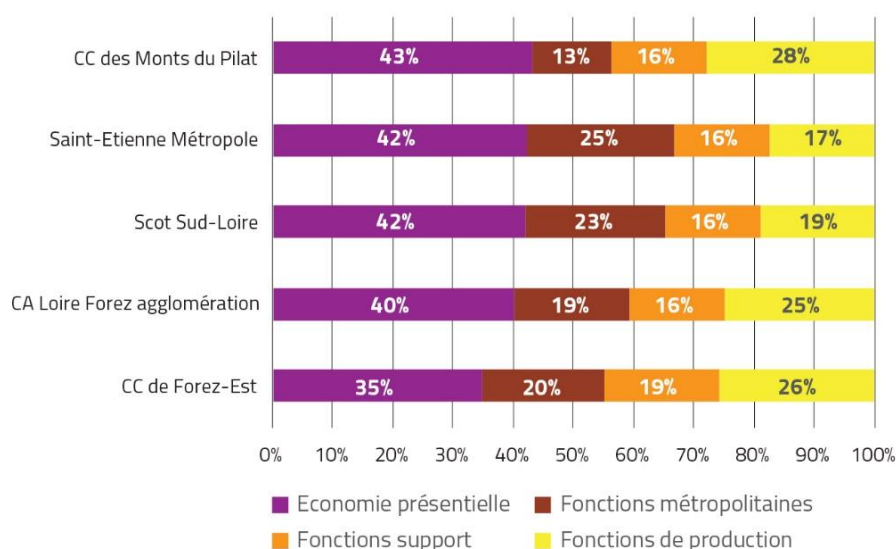
### 2.1. Un territoire où cohabitent fonctions de production et économie présentielle

La répartition du nombre d'emplois sur le territoire du Sud Loire est peu uniforme suivant les intercommunalités, puisque sur les 202 500 emplois du territoire en 2020 :

- 83 % sont sur le territoire de Saint-Etienne Métropole ;
- 12 % à Loire Forez agglomération ;
- 3 % à la Communauté de communes de Forez-Est ;
- 2 % à la Communauté de communes des Monts du Pilat.

En 2020, l'emploi du SCoT Sud Loire est majoritairement composé d'une économie présentielle (42 %), suivie par les fonctions métropolitaines (23 %), les fonctions de production (19 %) et enfin les fonctions support (16 %).

Répartition fonctionnelle de l'emploi en 2020



Source : Insee. Traitement : observatoire partenarial de l'économie, epures.

**Par rapport à la répartition fonctionnelle des emplois de la France, le SCoT Sud Loire est légèrement excédentaire :**

- **dans les fonctions de production (17 % au niveau national)**, un constat à mettre en relation avec la forte présence de l'industrie (près d'un quart des effectifs salariés privés) puisque ce secteur concentre l'essentiel des emplois de fabrication. Les fonctions de production sont surreprésentées dans les territoires de Forez-Est, Loire Forez agglomération et les Monts du Pilat, là où l'industrie est la plus présente ;
- **dans l'économie présentielle (41 % au niveau national)**. L'économie présentielle est présente dans tous les territoires, un peu moins à Forez-Est (35 %).

**En revanche, le SCoT présente un déficit de fonctions métropolitaines (27 % au niveau national), ce qui s'explique en grande partie par la proximité de Lyon qui capte ce type d'emplois.** Au sein du SCoT Sud Loire, elles sont principalement concentrées sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Par définition, ces fonctions ont été nommées « métropolitaines » par l'INSEE du fait de leur présence spécifique au sein des grandes aires urbaines.

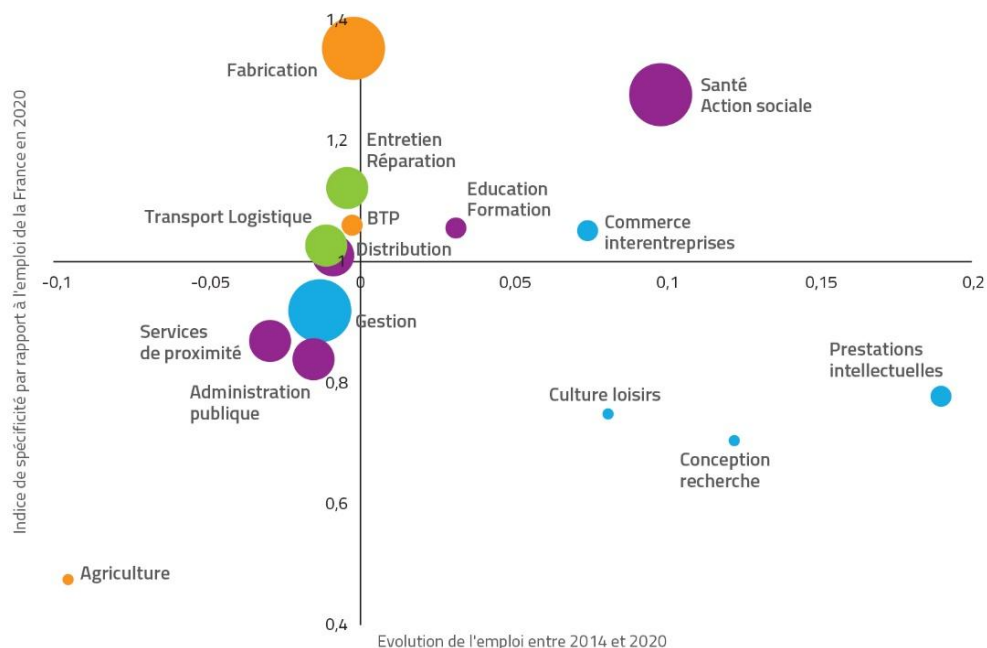
Enfin, le SCoT Sud Loire se situe sensiblement en-deçà du niveau national pour **les fonctions support**. Ces dernières sont surreprésentées sur le territoire de Forez-Est.

## **2.2. Des dynamiques fonctionnelles portées par l'économie présentielle et les emplois métropolitains**

**Le SCoT Sud Loire a vu son nombre d'emplois augmenter de 2 % entre 2014 et 2020.** Derrière cette dynamique, se cachent des réalités fonctionnelles différentes :

- **une progression des emplois dans l'économie présentielle (+ 2 %, + 1 800 emplois)** dans des proportions identiques au niveau national ;
- **une légère baisse des fonctions de production (- 1 %, - 310 emplois)**, comme en France ;
- **une croissance des emplois métropolitains (+ 5 %, + 2 100 emplois)**, légèrement moins marquée qu'au niveau national (+ 7 %). Pour rappel, ces fonctions soutiennent l'activité industrielle d'un territoire tout en contribuant à son attractivité. Elles constituent un enjeu ;
- **une légère baisse des fonctions support (- 1 %, - 200 emplois)**, dans un contexte de légère progression en France (+ 1 %).

### Positionnement du Scot du Sud Loire au regard des fonctions économiques en 2020



Source : Insee. Traitement : observatoire partenarial de l'économie, epures.

**La progression de 2 % des emplois dans l'économie présentielle s'explique très nettement par la santé et l'action sociale** qui ont gagné 2 400 emplois entre 2014 et 2020 dans le SCoT Sud Loire, secteur qui présente par ailleurs une spécificité économique importante par rapport à la France. L'augmentation de l'économie présentielle est à mettre en relation avec le développement démographique de ces territoires, l'attractivité résidentielle et le vieillissement de la population qui nécessite un recours aux soins plus important. L'économie présentielle crée pour l'essentiel des emplois non délocalisables et constitue, à ce titre, un excellent moyen de conserver des emplois sur place. En revanche, ces emplois sont un peu plus précaires que la moyenne des emplois. La croissance de l'économie présentielle est également à attribuer, dans une moindre mesure, à l'éducation et à la formation (gain de 330 emplois).

**La baisse de 1 % des emplois dans les fonctions de production s'explique intégralement par des pertes d'emplois dans l'agriculture (250 postes en moins), la fabrication et le BTP stagnant. La fabrication, en plus de se maintenir, est clairement spécifique** au sein du SCoT Sud Loire.

L'essor des fonctions métropolitaines est visible dans tous les territoires puisqu'il va de pair avec la croissance des qualifications des emplois. Il peut également être mis en relation avec la présence de plus en plus importante des services aux entreprises même si seuls les services à haute valeur ajoutée sont concernés (bureaux d'études).

**Toutes les fonctions métropolitaines progressent entre 2014 et 2020 dans le Sud Loire à l'exception de la gestion d'entreprises** qui perd des emplois (310 postes en moins) en plus de ne pas être spécifique par rapport à la France. Ce constat est à mettre en relation avec le déficit de cadres au sein du territoire. Ce sont les **prestations intellectuelles** qui enregistrent les plus gros gains (1 100 emplois supplémentaires), bien que non spécifiques. Elles peuvent contribuer sans aucun doute à soutenir l'industrie en place en la rendant plus innovante et plus performante.

## 3. Les spécificités économiques du Sud Loire

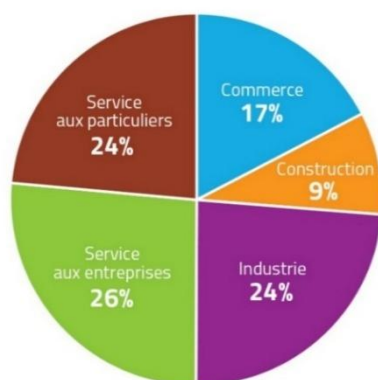
### 3.1. Des effectifs salariés privés qui retrouvent leur niveau de 2008

**Au 31 décembre 2022, le SCoT Sud Loire répertorie 159 000 postes salariés privés.** 24 % de ses effectifs salariés privés sont dans l'industrie, 26 % dans les services aux entreprises, 24 % dans les services aux particuliers, 17 % dans le commerce et 9 % dans la construction.

Par rapport au niveau national, on observe :

- une sur-représentation dans l'industrie (+ 8 points) → présence de la fabrication ;
- une sous-représentation dans les services aux entreprises (- 9 points) → déficit d'emplois métropolitains ;
- les services aux particuliers, le commerce et la construction sont représentés dans les mêmes proportions.

Répartition des effectifs salariés privés en 2022



Source : Acoiss-Urssaf. Traitement : observatoire partenarial de l'économie, epures.

**En termes de dynamiques**, entre 2008 et 2022, les effectifs salariés privés ont baissé de 1 point, soit une perte de 900 postes, principalement expliquée par la crise économique de 2008, la crise de 2013 et la crise sanitaire du COVID. Ces crises ont lourdement impacté l'emploi industriel (- 12 %). Cette évolution globale dissimule des réalités territoriales bien différentes : une baisse de 3 points à Saint-Etienne Métropole et de 4 points dans les Monts du Pilat ; une hausse de 8 points à Loire Forez agglomération et de 5 points à Forez-Est, qui apparaissent comme étant dynamiques. Ce dynamisme s'explique aussi bien par une industrie plus résiliente (- 3 % entre 2008 et 2022 à Forez-Est, - 7 % à Loire Forez agglomération contre - 15 % à Saint-Etienne Métropole) que par un développement des services aux particuliers comme aux entreprises particulièrement dynamique (+ 25 % dans les intercommunalités du Forez, + 3 % à Saint-Etienne Métropole).

### 3.2. L'industrie : des spécificités malgré une dynamique contrastée

Le territoire du Sud Loire maintient sa spécificité industrielle, tout en diversifiant progressivement sa base productive. L'industrie est encore très ancrée sur le territoire avec une base industrielle importante, notamment dans les secteurs de :

- **la métallurgie-mécanique** : 12 900 postes en 2022, en diminution depuis 2019 (- 4 %), une filière spécifique au Sud Loire dont la forge, la fonderie, la chaudronnerie, le travail des métaux et la mécanique de précision constituent les savoir-faire principaux des entreprises locales ;
- **l'agroalimentaire** : 6 000 postes en 2022, en augmentation depuis 2019 (+ 10 %), une filière spécifique au Sud Loire dans la fabrication de chocolats, de produits de boulangerie, dans la transformation de café, dans les eaux de table et eaux minérales ...

Il est à noter que de nouvelles filières industrielles émergent, spécifiques au Sud Loire, qui concernent des effectifs plus réduits, mais disposent d'une grande capacité d'innovation :

- **le textile-habillement** : 3 700 postes en 2022 (+ 4 % entre 2019 et 2022), qui a su rebondir grâce à une reconversion vers un textile technique innovant à l'image du textile médical ;
- **l'optique** : 550 postes en 2022 (- 1 % entre 2019 et 2022).

#### *Les établissements de plus de 200 salariés*

*SNF, Sigvaris, Dumarey Powerglide Bouthéon, Federal Mogul Ignition Products, Atelier Forézien du frais, Haulotte group, Becker Industrie, Meritor industrial products, Gibaud, Nigay, Celduc Relais, CLECIM, Focal JMLAB, Clextral, MFLS, Techniques surfaces Andrèzieux, Fromagerie Guilloteau, Technetics group, Dura automotive, Novalia, Thermal ceramics de France.*

### 3.3. Les services : des secteurs en croissance mais moins spécifiques

Le territoire du Sud Loire voit ses services aux particuliers se développer, en réponse aux besoins de sa population, tout en consolidant ses services aux entreprises (externalisation ...).

- Les **services de santé et d'action sociale** sont bien implantés et constituent le premier secteur serviciel pourvoyeur d'emplois sur le territoire : 18 400 postes en 2022. Le développement de ce secteur spécifique (+ 6 % depuis 2019) devra être croisé avec les dynamiques démographiques du territoire dans un contexte de vieillissement de la population, ainsi qu'avec les besoins en équipements de santé qui en découlent (médecins généralistes, spécialistes).
- Les **services aux entreprises** sont composés essentiellement d'emplois faiblement qualifiés et à faible valeur ajoutée (gardiennage, ménage, sécurité, centre d'appels). Ils comptent 9 900 postes en 2022 et progressent de 3 % depuis 2019. A noter que cette croissance,

très importante il y a quelques années du fait de l'externalisation de tâches autrefois intégrées dans l'industrie, a tendance à se tasser.

- Les transports et la logistique : 9 600 postes en 2022, stables depuis 2019.

***Les établissements de plus de 200 salariés***

*Crédit agricole Mutuel Loire-Haute-Loire, GSL Holding, Transdev Saint-Etienne, JMP Construction, Sagadis, MHI, Deel France, Caisse d'épargne prévo Loire Drôme Ardèche, Dom Sécurité France, aptitudes, Easydis... auxquels il convient d'ajouter les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), les établissements médicaux (centres hospitaliers, cliniques), l'hébergement social (foyers) ou médical (EHPAD) et l'administration publique (métropole, agglomération, mairies, services départementaux).*

## 4. Les transferts d'établissements dans le Sud Loire

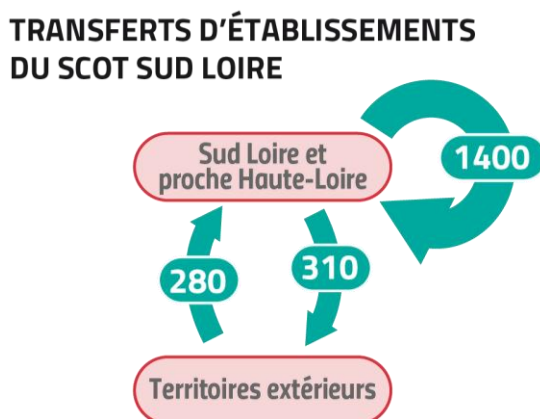
Source : INSEE, traitement : observatoire de l'économie d'épures.

Les **fichiers annuels de transferts d'établissements** sont constitués à partir du Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE/Sirene). Par définition, le transfert d'établissement est un transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre.

### 4.1. Une majorité d'établissements qui restent sur le territoire

Le SCoT Sud Loire répertorie 19 300 établissements (source : Insee, 2021). Chaque année, entre 2017 et 2021, on observe trois types de transferts d'établissements :

- près de 280 établissements localisés en dehors du SCoT Sud Loire se sont installés sur le territoire ;
- près de 310 établissements implantés dans le SCoT Sud Loire ont déménagé en dehors du territoire ;
- 1 400 établissements ont fait l'objet d'un déménagement au sein même du SCoT Sud Loire. Les transferts internes sont donc largement majoritaires.



Source : INSEE, traitement : Observatoire de l'économie d'épures

### 4.2. Les transferts d'établissements dans l'AMELYSE

A l'échelle des EPCI de l'inter-SCoT, les flux de transferts d'établissements font apparaître un double système territorial.

- un **système « lyonnais »** avec des flux importants entre la métropole de Lyon et ses voisins (agglomérations de Vienne Condrieu, Villefranche, Porte de l'Isère) et la métropole stéphanoise, bien que restant limités ;
- un **système « stéphanois »** tourné vers le nord de la métropole et vers la Haute-Loire.

Le solde du SCoT Sud Loire est largement positif au sein de l'AMELYSE, en grande partie expliqué par l'attraction d'établissements des SCoT de l'agglomération lyonnaise (17 par an).

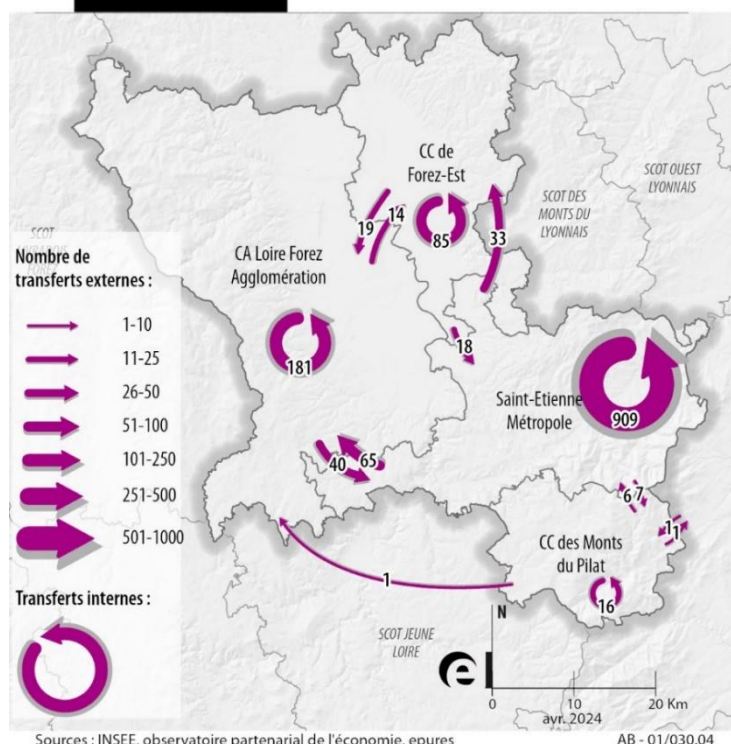
### 4.3. De nombreux transferts de proximité

Les transferts d'établissements internes au SCoT Sud Loire (1 400 établissements par an) concernent principalement des transferts internes à Saint-Etienne Métropole (910, soit 65 % des transferts). Dans une moindre mesure, on répertorie 181 transferts internes par an à Loire Forez agglomération, 85 transferts internes à la Communauté de communes de Forez-Est et 16 transferts internes à la Communauté de communes des Monts du Pilat.

On observe également des transferts :

- entre **Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération** (65 déménagements annuels, 40 aménagements) ;
- entre **Saint-Etienne Métropole et la Communauté de communes de Forez-Est** (33 déménagements, 18 aménagements).

Nombre annuel moyen de transfert d'établissements entre 2017 et 2021  
Scot Sud Loire



Si l'on compare la période 2017-2021 à la période 2005-2015, on observe de nombreuses évolutions territoriales :

- une intensification des transferts entre **Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération** (surtout dans le sens « Saint-Etienne Métropole vers Loire Forez agglomération »). Le solde passe de 16 transferts annuels à 25 en direction de Loire Forez agglomération ;
- une intensification entre **Saint-Etienne Métropole et Forez-Est** (surtout dans le sens « Saint-Etienne Métropole vers Forez-Est »). Le solde passe de 6 transferts annuels à 15 en direction de Forez-Est ;
- une intensification des transferts d'établissements au sein de la Métropole de Saint-Etienne.

→ La zone géographique ligérienne la plus attractive sur le plan économique se situe au chevauchement de trois intercommunalités puisqu'il s'agit du triangle Saint-Just Saint-Rambert/Veauche/Andrézieux-Bouthéon.

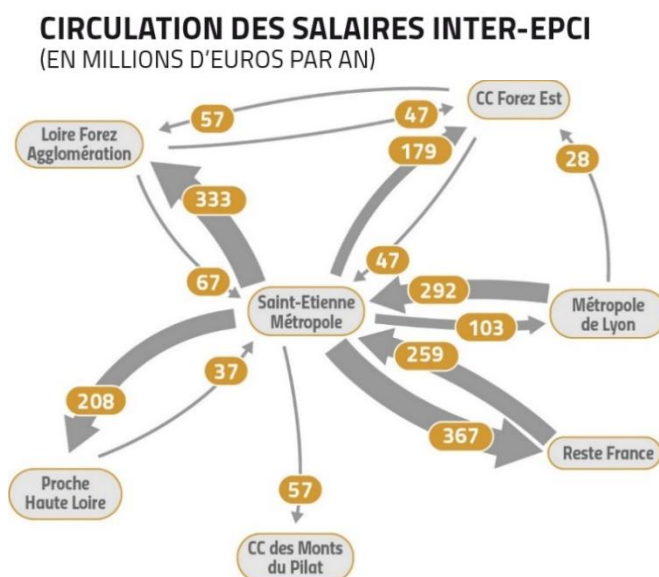
Enfin, l'analyse sectorielle met en évidence deux tendances :

- **Le desserrement des activités économiques** se poursuit, notamment pour les activités industrielles, le BTP, ainsi que les activités de services de soutien à l'activité industrielle.
- **Les services aux particuliers, les services aux entreprises à haute valeur ajoutée ainsi que le commerce de détail privilégient encore les territoires urbains** même si ceux-ci sont de plus en plus dilatés.

## 5. Les flux de salaires dans le SCoT Sud Loire

Les établissements de Saint-Étienne Métropole versent au total 3,5 milliards d'euros de salaires, soit 65 % de la masse salariale versée dans le département. **La masse salariale, détenue par les actifs résidant et travaillant dans la métropole stéphanoise (2,3 milliards d'euros), représente 66 % des salaires versés par les entreprises de la Métropole et 78 % des salaires perçus par les résidents.** Saint-Étienne Métropole, pôle d'emplois, génère davantage de masse salariale qu'elle n'en détient.

Sur les 1,2 milliard d'euros de salaires versés aux navetteurs qui travaillent dans la métropole de Saint-Étienne, 333 millions d'euros concernent des résidents de Loire Forez agglomération et 179 millions d'euros des résidents de Forez-Est.



Source : INSEE. Traitement : observatoire partenarial de l'économie, epures.

## 6. Les filières stratégiques

Une méthodologie d'identification des filières stratégiques a été réalisée à partir d'une trentaine d'indicateurs économiques et scientifiques pour établir trois indices pondérés pour chaque secteur d'activité :

- Un **indice de spécificité économique** et un **indice de spécificité scientifique** : ils permettent pour chaque filière de mesurer son poids, son dynamisme et son positionnement par rapport à l'AMELYSE et à la Région.
- Un **indice d'intensité des liens** construit à partir d'une arborescence des filières et fonctions tertiaires pour mettre en évidence l'interdépendance des filières.

Finalement, ce sont cinq filières stratégiques pour le Sud Loire qui ont été identifiées : la métallurgie-mécanique, les technologies médicales, le BTP, l'agroalimentaire ainsi que les services innovants.

### 6.1. La métallurgie-mécanique

#### 6.1.1. Un secteur aux effectifs importants dont les pertes d'effectifs s'amenuisent

La métallurgie-mécanique est le **premier pourvoyeur d'emplois industriels** avec 15 300 effectifs salariés privés en 2022, soit 10 % des effectifs du Sud Loire et 790 établissements.

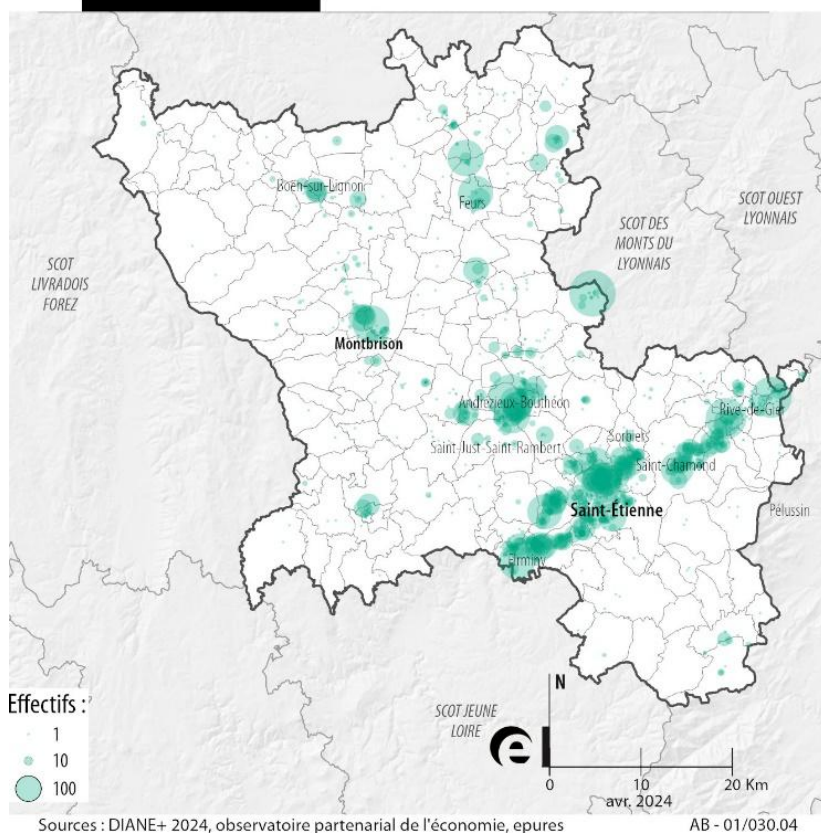
La mécanique reste une spécificité économique du territoire malgré les mutations économiques dont elle fait preuve et notamment une **baisse constante de ses effectifs**. Entre 2019 et 2022, on observe ainsi une baisse de 830 postes (soit - 5 % des effectifs). Ces pertes d'emplois concernent principalement de grandes entreprises de métallurgie (peu d'établissements mais beaucoup d'emplois) alors qu'à l'inverse les TPE et PME se sont développées et ont su innover en s'appuyant sur un tissu dense et dynamique.

Cette filière est **majoritairement composée de TPE-PME** puisque 79 % des établissements comptent moins de 20 salariés et se répartissent sur l'ensemble du territoire. Comparativement à d'autres filières, la mécanique compte cependant plus d'établissements de tailles intermédiaire et supérieure.

**Elle est principalement concentrée autour des centralités urbaines**, encore plus quand il s'agit des plus grands établissements. De manière plus précise, Saint-Etienne répertorie 21 % des effectifs, Andrézieux-Bouthéon 9 %, Saint Chamond 7 % et Le Chambon-Feugerolles 6 %.

## Etablissements de la métallurgie-mécanique

Scot Sud Loire



37 % des entreprises qui exercent une activité de métallurgie-mécanique sont implantées au sein d'une ZAE.

### 6.1.2. Des spécificités économiques nombreuses

Le positionnement stratégique du Sud Loire par rapport à l'AMELYSE se confirme dans la quasi-totalité des sous-secteurs de la métallurgie-mécanique, et plus particulièrement pour la mécanique industrielle et la fabrication d'équipements automobiles.

### 6.1.3. Un écosystème territorial structuré mais des difficultés de recrutement importantes

Les acteurs de la mécanique sont déjà bien structurés via la présence de la grappe d'entreprises MécaLoire sur le département de la Loire et du pôle de compétitivité CIMES qui est positionné sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Il convient également de noter la présence sur le territoire de l'UIMM Loire, syndicat des entreprises de la métallurgie de la Loire.

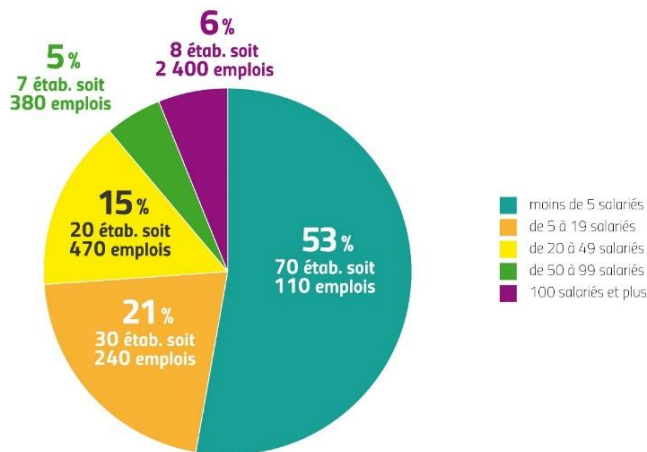
Pour autant, en 2024, 78 % des entreprises de la mécanique-métallurgie qui envisageaient un projet de recrutement déclaraient rencontrer des difficultés à recruter. Ces **difficultés de recrutement** peuvent venir d'une inadéquation entre formations et emplois (manque d'attractivité des métiers, formations parfois inadaptées aux métiers, manque de qualification de certains demandeurs d'emploi).

Les difficultés de recrutement et la problématique de la transmission des savoir-faire nécessitent la mutation du secteur en passant d'une mécanique traditionnelle à une mécanique avancée et en se positionnant sur des marchés porteurs.

## 6.2. Les technologies médicales

### 6.2.1. Un secteur aux effectifs modestes marqué par une réelle dynamique

Le secteur des technologies médicales comptabilise 4 210 salariés privés en 2022, soit 3 % des effectifs du Sud Loire mais 18 % des technologies médicales de l'AMELYSE.



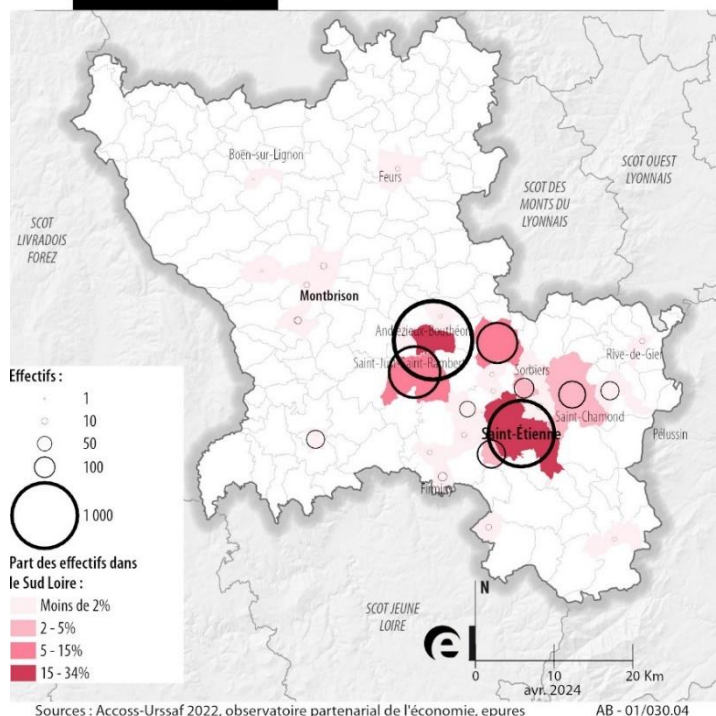
Environ 90 établissements composent la filière en 2022 mais près de la moitié des emplois (2 400) sont concentrés dans 8 établissements : ce secteur de pointe connaît donc une certaine fragilité liée à la **concentration des emplois**.

39 % des entreprises qui exercent une activité de technologies médicales sont implantées au sein d'une ZAE.

Ces établissements sont localisés à proximité des **centralités urbaines** puisque 34 % des effectifs sont à Andrézieux-Bouthéon (SNF SA), 24 % à Saint-Etienne (Thuasne, Gibaud, La Diffusion Technique Française) et 14 % à Saint-Just Saint-Rambert (Sigvaris).

Si ce secteur a connu une **dynamique récente** du fait, d'une part, de la mutation de certaines entreprises de métallurgie-mécanique et de textile-habillement et, d'autre part, de la création de nombreuses start-ups, il a perdu des postes sur la dernière période. En effet, il répertorie 190 postes en moins entre 2019 et 2022 (- 4 % des effectifs), des pertes attribuées à la fabrication de textiles techniques et de matériel chirurgical, de nombreuses opérations ayant été reportées au cours de la crise sanitaire.

**Effectifs salariés privés dans les technologies médicales en 2022**  
Scot Sud Loire



#### **Les principaux établissements des technologies médicales (plus de 80 salariés)**

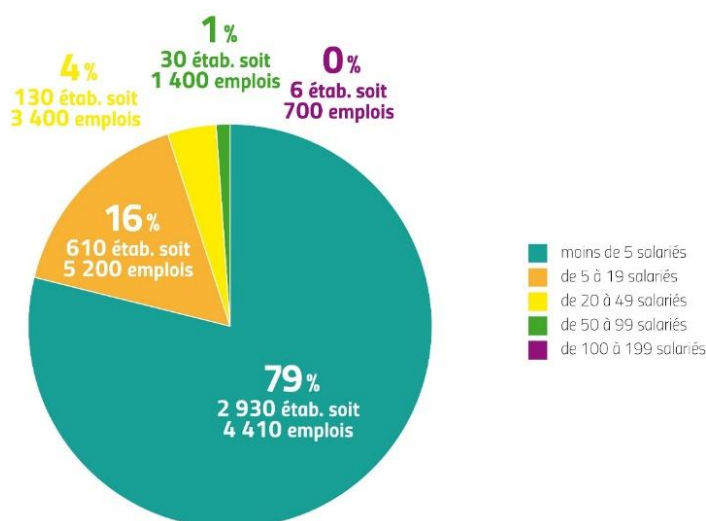
SNF SA (Andrézieux-Bouthéon), Sigvaris (Saint-Just Saint-Rambert), Gibaud (Saint-Etienne), Thales LAS France (Saint-Héand), Thuasne (Saint-Etienne), Ateliers du Haut Forez (La Tourette), La Diffusion Technique Française (Saint-Etienne).

Cette filière est structurée autour du **cluster Novéka** qui favorise la mise en relation et la collaboration des individus dans le domaine de la santé. Localisé à Saint Etienne, Novéka contribue à promouvoir les compétences et les savoir-faire de l'écosystème local au service de l'innovation, de la transformation et du développement des entreprises de **la filière santé et, en particulier, du dispositif médical** et de la e-santé en région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 6.3. Le BTP

### 6.3.1. Un secteur pourvoyeur d'emplois en mutation

Le secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) comptabilise 14 150 emplois salariés privés en 2022, soit 9 % des effectifs du Sud Loire et 16 % du BTP de l'AMELYSE.



La filière compte environ 2 270 établissements en 2022, dont la plupart comptent au moins 1 salarié. Cette filière a comme particularité d'être **composée à 95 % de TPE**.

On répertorie en effet de nombreux indépendants (designers, informaticiens) et auto-entrepreneurs, qui sont très présents surtout en sous-traitance.

88 % des entreprises qui exercent une activité de BTP sont implantées dans le tissu urbain.

Cette filière est en pleine mutation de son outil de travail : on assiste à un **passage progressif de l'entreprise à l'auto-entrepreneuriat** avec une contractualisation croissante avec certaines entreprises.

Si les effectifs salariés privés ont progressé de 7 % entre 2019 et 2022 (gain de 940 postes), boostés à la suite de la crise sanitaire tant au niveau des commandes privées que de l'investissement public, quelques inquiétudes demeurent pour l'année 2024. En effet, les perspectives sont incertaines du fait de la hausse majeure des coûts susceptible de fragiliser la filière mais aussi du fait des tensions sur le pouvoir d'achat qui ne sont pas sans impact sur le marché du neuf et de la rénovation.

Ces activités ont tendance à privilégier une **localisation proche des pôles urbains** (dans une zone artisanale dédiée ou de façon disséminée dans le tissu urbain) pour une plus grande proximité avec leur zone de chalandise. On retrouve ainsi 25 % des effectifs à Saint-Etienne et 6 % à Andrézieux-Bouthéon.

Cependant, de nombreux auto-entrepreneurs privilégient également la proximité avec leur domicile, d'où une présence également en milieu rural.

## 6.4. L'agroalimentaire

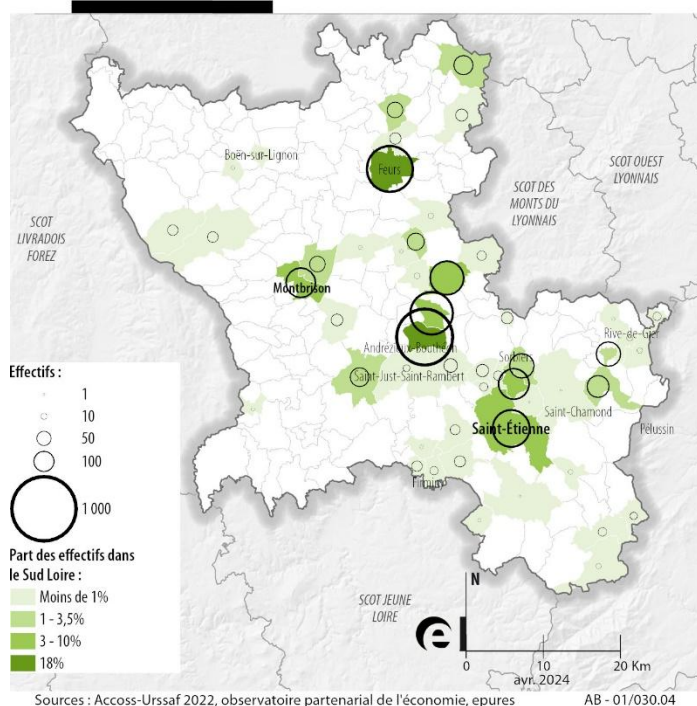
### 6.4.1. Un secteur aux effectifs modestes qui renoue avec la croissance

Le secteur de l'agroalimentaire compte 4 100 salariés privés en 2022, soit seulement 3 % des effectifs du Sud Loire. Pour autant, il concentre 29 % des emplois agroalimentaires de l'AMELYSE, ce qui lui confère un positionnement stratégique. Cette filière connaît une **forte croissance des effectifs entre 2019 et 2022** avec une hausse de 340 postes (+ 9 %).

Cette filière est composée de 110 établissements en 2022, de type TPE-PME mais aussi de grands groupes de plus de 100 salariés. Elle n'est pas concentrée dans une commune mais concerne de nombreux territoires, en privilégiant notamment les **espaces périphériques** car elle nécessite de grandes surfaces pour s'implanter.

#### Effectifs salariés privés dans l'agroalimentaire en 2022

Scot Sud Loire



Les effectifs salariés sont situés à 19 % à Andrézieux-Bouthéon (Jacobs Douwe Egberts, Biscotte Pasquier, Lactalis Nestlé Ultra-Frais Marques), à 12 % à Feurs (Nigay SAS) et 11 % à Veauce (Nestlé Purina Petcare France).

19 % des entreprises qui exercent une activité agroalimentaire sont implantées au sein d'une ZAE.

### 6.4.2. Des spécificités économiques nombreuses

Le positionnement stratégique du Sud Loire par rapport à l'AMELYSE se retrouve dans la quasi-totalité des sous-secteurs, à l'exception des préparations industrielles à base de viande. Le Sud Loire est spécifique pour la fabrication de cacao, chocolat et produits de confiserie, la transformation et la conservation de la viande de boucherie ainsi que la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie.

Les établissements de l'industrie agroalimentaire constituent parfois des débouchés pour les productions agricoles du territoire : ce lien, bien que difficile à évaluer, concerne notamment 4 grandes productions (viande, lait, minoterie, arboriculture).

### 6.4.3. Un réseau professionnel structuré mais des projets de recrutement peu attractifs

Malgré la structuration et la coopération des acteurs de la filière, le secteur peine à recruter. En décembre 2023, les entreprises de l'agroalimentaire envisageaient 1 020 projets de recrutement dans le Sud Loire en 2024 : 64 % d'entre elles déclaraient rencontrer des difficultés à recruter et 19 % des projets avaient un caractère saisonnier. L'image des métiers du secteur agroalimentaire est souvent ternie par le type de contrat habituellement proposé (CDD, travail temporaire).

## 6.5. Les services innovants

### 6.5.1. Un secteur aux effectifs modestes et fluctuants

Les services innovants comprennent les activités électroniques, d'optique, de production de logiciels et films, de télécommunication, de recherche et développement, de design.

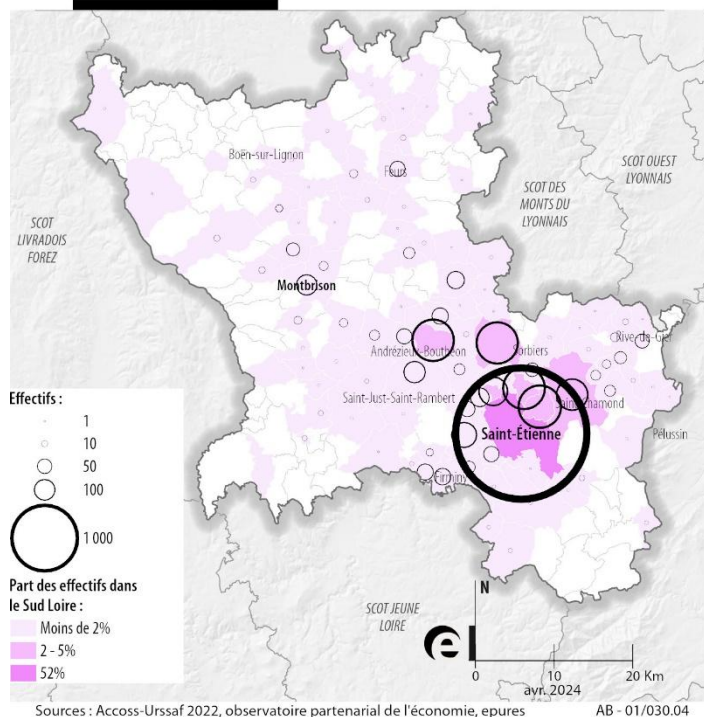
Ils comptent 7 630 salariés privés en 2022, soit 5 % des effectifs du Sud Loire et 6 % des services innovants de l'AMELYSE, ces emplois étant massivement concentrés dans l'agglomération lyonnaise (lien à faire avec la présence d'emplois métropolitains). **Bien que non spécifique au territoire, cette filière est en constante progression**, répondant ainsi aux besoins des entreprises industrielles d'innover et de monter en compétences (ingénierie). Entre 2019 et 2022, le secteur gagne 880 postes (+ 13 % des effectifs).

On répertorie dans cette filière de nombreux indépendants (designers, informaticiens) et auto-entrepreneurs. Sur les 1 140 établissements répertoriés en 2022, **plus de 96 % sont des TPE**, ce qui peut expliquer cette fluctuation des effectifs liée à de nombreuses créations/radiations.

Les services innovants sont des activités principalement exercées dans les centres urbains. Ces services aux entreprises à haute valeur ajoutée sont en recherche de **fortes aménités urbaines** (transports en commun, commerces et services...).

**90 % des entreprises** qui exercent une activité de services innovants sont implantées dans le tissu urbain.

**Effectifs salariés privés dans les services innovants en 2022**  
Scot Sud Loire



### 6.5.2. Des entreprises très récentes avec des difficultés de recrutement

Les entreprises rencontrent des **difficultés de recrutement**. En décembre 2023, les entreprises des services innovants envisageaient 170 projets de recrutement dans le Sud Loire : 53 % d'entre elles déclaraient rencontrer des difficultés à recruter. Malgré des formations de qualité sur le territoire (Ecole des Mines, Ecole d'art et de design, Ecole nationale supérieure d'architecture), on observe une difficulté à retenir les jeunes qui étudient sur le territoire pour s'insérer sur le marché du travail local.

#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Une industrie encore très ancrée sur le territoire et spécifique par rapport au niveau national qu'il convient de conforter.
- Des filières émergentes aux effectifs plus réduits mais avec une grande capacité d'innovation.
- Des services aux particuliers bien implantés et dynamiques, des services aux entreprises à faible valeur ajoutée largement déployés, des services à haute valeur ajoutée beaucoup plus modestes.
- Des emplois métropolitains en hausse (surtout les prestations intellectuelles) même s'ils restent en retrait, expliqué par la proximité de Lyon.

# 7. Les espaces économiques du SCoT Sud Loire

## 7.1. Qu'est-ce qu'un espace économique ?

Les espaces économiques sont des :

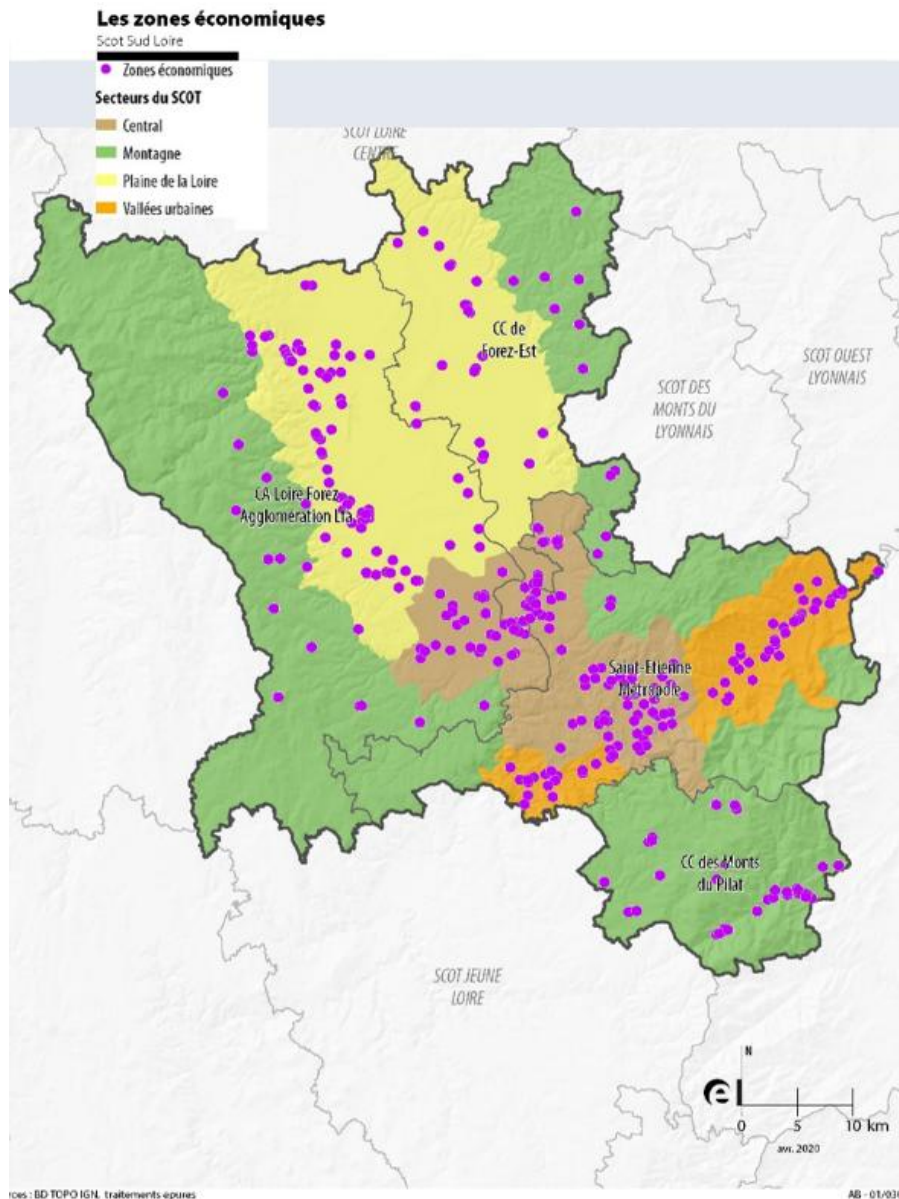
- espaces d'activités structurés regroupant plusieurs tènements occupés ou à commercialiser, aménagés et desservis par les réseaux. Ces espaces ont consommé du foncier agricole. Ils sont sous maîtrise publique ;
- terrains classés pour le développement économique à long terme. Il s'agit de tènements non bâtis, non occupés et qui ne sont pas structurés (accès, réseaux, voirie). Le foncier n'est pas encore maîtrisé. En principe, ce sont des espaces qui seront aménagés sous maîtrise publique. En général, ils sont inscrits dans les documents de planification.

L'état des lieux n'est pas exhaustif. Il ne recense pas les sites accueillant une seule entreprise, insérés ou non dans le tissu urbain, inscrits ou non en vocation économique dans le document d'urbanisme.

Les données sont issues des Schémas d'Accueil des Entreprises (SAE) des EPCI (et/ou documents d'urbanisme locaux, inscription en vocation économique actuelle ou future). Les SAE constituent une base de données importante pour la révision du SCoT Sud Loire

## 7.2. Panorama des espaces économiques du SCoT Sud Loire en 2024

Le territoire du SCoT Sud Loire regroupe 4 EPCI et 4 Schémas d'Accueil des Entreprises qui sont à des niveaux différents d'élaboration. En 2024, les SAE recensent plus de 300 espaces économiques répartis sur 198 communes.



### 7.3. Le potentiel foncier actuel et futur des espaces économiques : méthodologie et premiers résultats

Les données sont issues des SAE réalisés par les EPCI. Les données ont été mises à jour et validées par les EPCI au 31/07/2024.

Il est proposé de recenser et catégoriser l'offre foncière publique connue des SAE de la manière suivante.

**L'offre foncière actuelle (immédiate et court terme) : il s'agit du stock foncier actuel.** Il correspond aux espaces disponibles et en cours de commercialisation (lots en cours de vente, sous compromis,

sous option...) ou commercialisables entre 2020 et 2030 (lots à vendre). Ce sont des espaces viabilisés, aménagés et déjà ponctionnés sur l'espace agricole ou naturel. Les surfaces sont exprimées en hectares nets commercialisables. L'offre peut être sous maîtrise publique.

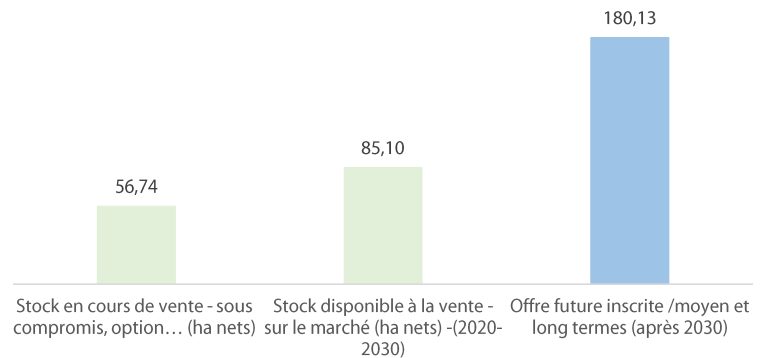
**L'offre foncière future (moyen et long termes) : il s'agit des capacités foncières en extension ou création inscrites dans les documents de planification et qui seront ouvertes à l'urbanisation dès 2031.** Ce sont des capacités nouvelles au territoire qui impactent la consommation de l'espace. Ce sont des espaces non aménagés, non viabilisés. Ces capacités foncières futures sont programmées. Les surfaces sont exprimées en hectares bruts.

L'offre foncière (actuelle et future) n'est pas exhaustive car le foncier privé n'est pas forcément connu dans le cadre des SAE.

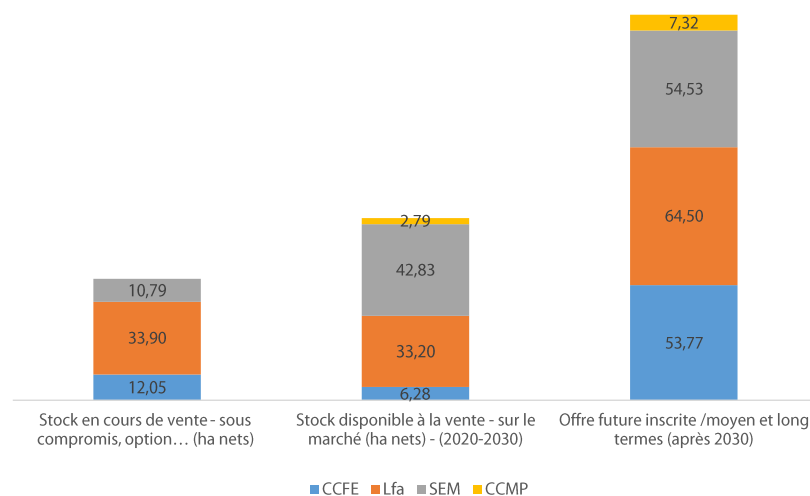
A l'échelle du SCoT Sud Loire et au sein des 300 espaces économiques, il en résulte :

- **un stock foncier (offre foncière immédiate et de court terme) de 142 ha nets** dont 57 ha sont en cours de vente (sous compromis par exemple) et 85 ha sont libres et commercialisables pour la période 2020-2030 ;
- **un potentiel foncier futur de 180 ha bruts** dont 150 ha d'urbanisation future à moyen terme inscrits dans les PLU et 30 ha pour Stelytec 2 (en projet).

Détail des capacités foncières actuelles et futures des espaces économiques structurés  
Source EPCI 2024



Découpage du stock foncier par EPCI et par programmation en ha nets ou bruts au 31/07/24  
Source EPCI, 2024



## 8. Les friches économiques, une opportunité pour le Sud Loire

Les friches économiques ne sont ni de l'immobilier comme recensé ci-avant, ni du foncier vierge. Elles forment une catégorie à part qu'il convient de détailler. En effet, la loi ELAN et l'exigence de sobriété foncière obligent à les identifier et les mobiliser en priorité pour les besoins du territoire.

### 8.1. Définition

Une fiche économique est :

- un espace anciennement utilisé pour des activités économiques (industrielle, commerciale ou autre),
- dont la vocation économique est à conserver,
- un espace bâti ou non bâti ou partiellement bâti (et donc partiellement non bâti),
- un espace partiellement utilisé/occupé soit par une ou plusieurs entreprises, soit par du stockage. La majorité des bâtiments est vide,
- un espace vacant depuis plus de 5 ans,
- de plus de 2 000 m<sup>2</sup> de surface totale pour les tènements à vocation industrielle et de moins de 500 m<sup>2</sup> pour les tènements à vocation artisanale,
- un espace non réutilisable en l'état : nécessite des travaux de traitement pour enclencher une action de recyclage foncier/nécessite un réinvestissement pour la remise sur le marché,
- un espace qui peut faire l'objet d'un projet de réhabilitation décidé mais non concrétisé.

### 8.2. Liste non exhaustive des friches économiques du SCoT Sud Loire

#### Communauté de communes des Monts du Pilat

- Site Ebénoïd, ZI de l'Allier, Bourg-Argental (11 000 m<sup>2</sup>) : Stations-services, Planfoy et La Versanne
- Ancien site industriel, Saint-Sauveur-en-Rue (2 000 m<sup>2</sup>)
- Site ex-FIMA, Saint-Genest-Malifaux
- Projet Colcombet, Bourg-Argental

### **Saint-Etienne Métropole**

- Ex-Sogelam à Fraisses (1,6 ha) + tènement contigu du site Akers (6,4 ha opération d'intérêt métropolitain)
- Site Evrard à Croix de Mission Saint-Etienne (1,5 ha)
- Aperam à Unieux (4,4ha) (projet Ondaine 2026)
- Site République au Chambon-Feugerolles

### **Communauté de communes de Forez-Est**

- Friches Rousson (Feurs) et Planchet (Veauche)

### **Loire Forez agglomération**

- Site Vitale Recyclage (Saint-Cyprien), Les Forges de la Becque (à Saint-Cyprien, reconversion avancée pour ce site) et WFGF à Saint-Just Saint-Rambert



---



# Agriculture et Forêt



# L'Agriculture : Introduction

L'agriculture est une activité de production alimentaire ayant pour particularité d'avoir le foncier comme outil de production. Depuis toujours, le modèle agricole n'a de cesse d'évoluer, de se restructurer et de s'adapter en fonction des contextes territoriaux et des grands enjeux de son temps.

Aujourd'hui, l'agriculture est au cœur des enjeux climatiques, écologiques et alimentaires du XXI<sup>e</sup> siècle. Ces enjeux doivent ainsi imprégner les réflexions prospectives sur le devenir de l'agriculture à l'échelle du SCoT Sud Loire afin de :

- protéger le foncier agricole face à l'artificialisation des sols portant atteinte au cadre de vie et à la sécurité alimentaire du territoire ;
- conforter le dynamisme de cette filière économique locale en assurant le maintien et la transmission des exploitations agricoles ;
- maintenir des systèmes d'exploitation durables contribuant à la qualité de l'environnement et s'adaptant au changement climatique.

Ces enjeux impliquent de réintégrer l'agriculture comme composante à part entière du projet de territoire dans une approche systémique et transversale : il s'agit de reconsidérer l'approche territoriale, économique et alimentaire de l'agriculture en mettant en exergue sa multifonctionnalité à l'échelle du SCoT Sud Loire.

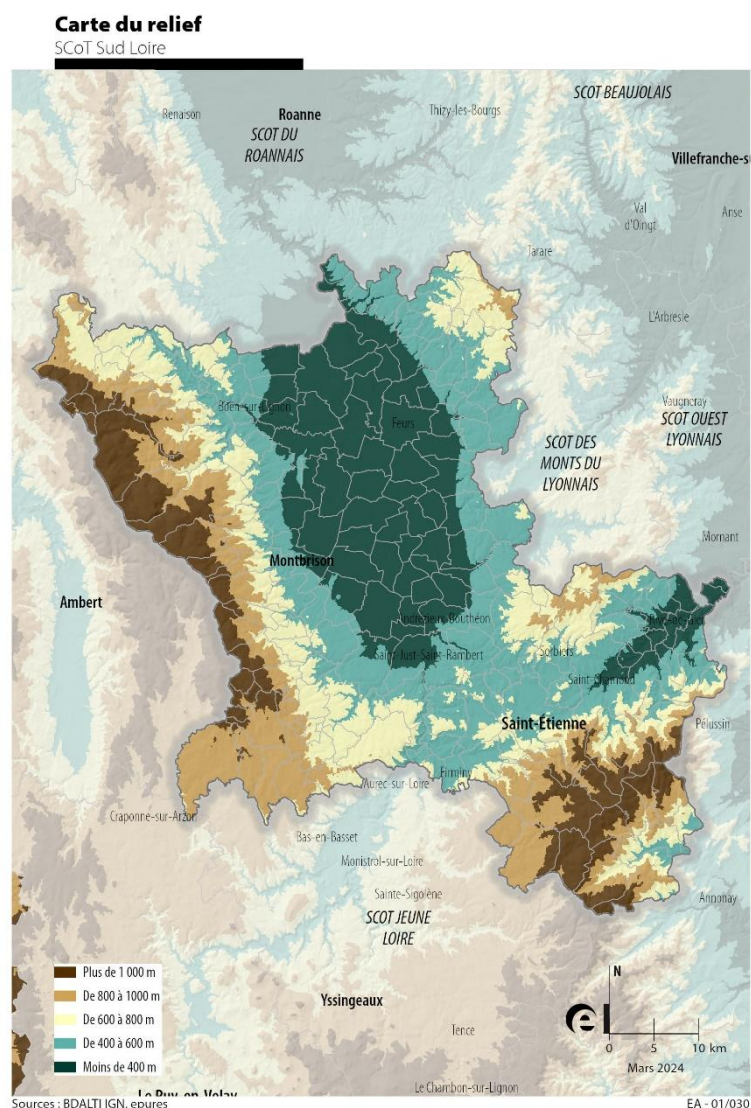
# 1. Les espaces agricoles du Sud Loire

## 1.1. Un contexte naturel qui a façonné l'agriculture du Sud Loire

### 1.1.1. Une topographie variée et localement contraignante

Le SCoT Sud Loire dispose d'un territoire vaste, aux caractéristiques topographiques diversifiées qui influent sur les productions du territoire.

- **Les monts du Forez** présentent une structure étagée sur une altitude allant de 400 à 1 634 mètres. Orienté majoritairement vers l'est, ce massif est découpé par de nombreuses vallées étroites et encaissées qui ont profondément creusé le socle cristallin d'est en ouest. Les pentes y sont localement raides avec une forêt d'altitude dominée par le sapin. On retrouve toutefois des espaces de pentes douces sur les coteaux, les hautes vallées et les Hautes-Chaumes.
- **La plaine du Forez** s'étend sur environ 760 kilomètres au centre du département de la Loire, pour une altitude se situant autour de 350 à 400 mètres. Malgré quelques pics volcaniques et la présence de balmes de part et d'autre du Fleuve Loire, sa topographie très plane correspond à un effondrement de l'époque tertiaire encadré par les monts du Lyonnais à l'est, les monts du Forez à l'ouest, le seuil de Neulise au nord et les gorges de la Loire au sud. C'est un espace extrêmement marqué par l'eau avec le Fleuve Loire qui s'écoule en son centre du sud au nord, mais également du fait de la présence de nombreux étangs.
- **Les Monts du Lyonnais** sont en fait un vaste plateau vallonné autour de 750 à 900 mètres qui s'étire des hauteurs de Saint-Etienne puis domine la Plaine du Forez. Le paysage tout en rondeur est marqué par de nombreux vallons où courent ruisseaux et rivières (Onzon, Coise...).
- **Le massif du Pilat** est une zone de moyenne montagne avec une altitude maximale de 1 431 mètres. Orienté sud-ouest/nord-est, le massif présente un relief chaotique. Les premiers contreforts présentent des formes souples, puis avec l'altitude, les pentes s'accroissent fortement. L'espace devient fortement morcelé par des vallées profondes peu accessibles, des boisements de plus en plus présents dans les thalwegs étroits. Notons toutefois la présence d'un plateau vallonné sur le secteur de Saint-Genest-Malifaux. Enfin, les crêts sont soit dénudés, soit couverts de sapinières et de hêtraies.
- **Les vallées urbaines** forment de longs corridors orientés vers l'ouest pour l'Ondaine, vers le nord pour le Furan et vers l'est pour le Gier. Ce sont des espaces marqués par une forte urbanisation.



### 1.1.2. Des sols diversifiés

D'un point de vue géologique et pédologique, les monts du Forez, du Lyonnais et le massif du Pilat sont composés de granites et de roches métamorphiques de l'ère primaire. En revanche, la plaine du Forez présente des terrains d'origine sédimentaire correspondant à des dépôts fluviaux et lacustres.

- Les **Chambons** sont situés dans le lit majeur de la Loire. Ils sont composés d'alluvions récentes à texture équilibrée. Ce sont des sols fertiles et bien alimentés en eau, grâce à d'anciens drainages.
- Les **Fromentaux** sont des sols de couleur brune développés sur des affleurements de roches calcaire ou marne rouge. Ce sont d'excellentes terres de cultures que l'on retrouve au sud-ouest de la plaine et notamment sur la commune de Sury-le-Comtal.

- Les **Chaninats** occupent le centre de la plaine du Forez. Leur texture est argileuse, ce qui les rend sensible à l'eau. A la moindre pluie, ils gonflent et le labour devient impossible. A l'inverse, lors de sécheresse, ces sols se fendent et se durcissent.
- Les **Varennnes** sont les sols les plus représentatifs de la plaine du Forez. Ce sont des sols acides, ne comportant presque aucun élément de fertilité. A l'instar des Chaninats, les Varennnes sont saturés d'eau en hiver et se dessèchent en été.
- On note localement la présence **d'édifices volcaniques** tels que le mont d'Uzore et le pic de Saint-Romain-le-Puy qui correspondent à des traces d'activité volcanique du Tertiaire.

### 1.1.3. Une mosaïque de climats locaux en évolution

Le climat du territoire du Sud Loire est de type **semi-continental avec une influence méditerranéenne qui se fait ressentir en remontant du sud du département.**

- **Les monts du Forez** forment une barrière climatique par rapport aux vents dominants d'ouest. Le climat présente un caractère continental affirmé : les hivers sont froids et souvent accompagnés de fortes précipitations de neige. En descendant vers la plaine, le climat devient plus chaud et la pluviométrie plus faible du fait de l'effet de foehn.
- **La plaine du Forez** est abritée des régimes océaniques par les monts du Forez et les flux de sud par le Pilat. Cette plaine bénéficie d'un climat de type continental, avec des étés chauds et secs et des hivers froids.
- **Les monts du Lyonnais** à l'est forment un rempart plus doux. Bien exposés, ces versants bénéficient d'un climat souvent agréable, moins chaud en été qu'en plaine, sans connaître toutefois des hivers trop rudes.
- Le **massif du Pilat** se caractérise par deux régions climatiques très contrastées :
  - o les versants sud s'abaissent en direction de la vallée du Rhône et offrent des coteaux bien ensoleillés et chauds. Ils sont soumis à une influence méditerranéenne et aux épisodes cévenols qui engendrent de fortes précipitations en automne ;
  - o les versants nord sont plus froids et souvent enneigés l'hiver.
- **Les vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier** sont urbanisées jusqu'à 700 m, ces vallées sont marquées par des hivers parfois rigoureux et enneigés, même si l'influence du climat méditerranéen se fait sentir dans la vallée du Gier.

Cette **mosaïque de climats locaux est en train d'évoluer**, à l'instar des changements climatiques. Ainsi, sur les bases d'observations climatiques sur la station de mesure météorologique du réseau de Météo-France, située à Saint-Etienne-Bouthéon :

- **les températures moyennes annuelles ont augmenté de +1,9°C** entre 1953 et 2016. L'analyse saisonnière montre que cette augmentation est plus marquée au printemps et en été : +2°C au printemps et +2,8°C en été ;

- **la moyenne des températures maximales a augmenté de l'ordre de +1,6°C** à Saint-Etienne-Bouthéon entre 1953 et 2016. Le nombre de journées estivales, c'est-à-dire où la température maximale dépasse 25°C, a augmenté d'environ 15 jours.

Le changement climatique modifie aussi les **précipitations**. Il apparaît que les **événements pluviaux deviennent plus intenses et plus regroupés dans le temps**. On observe, depuis les années 90, une baisse du bilan hydrique annuel, ainsi que des déficits hydriques de plus en plus importants au printemps et en été. Ces évolutions sont liées à l'augmentation de l'évapotranspiration des végétaux, du fait de l'augmentation générale des températures.

**Ces changements climatiques impactent fortement l'activité agricole.** Ainsi, l'augmentation de la température raccourcit la durée du cycle des cultures et implique des adaptations des bâtiments d'élevage. Au contraire, un risque accru de gel au printemps pénalise la pousse de l'herbe, restreint le pâturage et peut provoquer des dégâts sur les cultures d'automne.

## **1.2. Des espaces agricoles prédominants dans l'occupation physique du territoire**

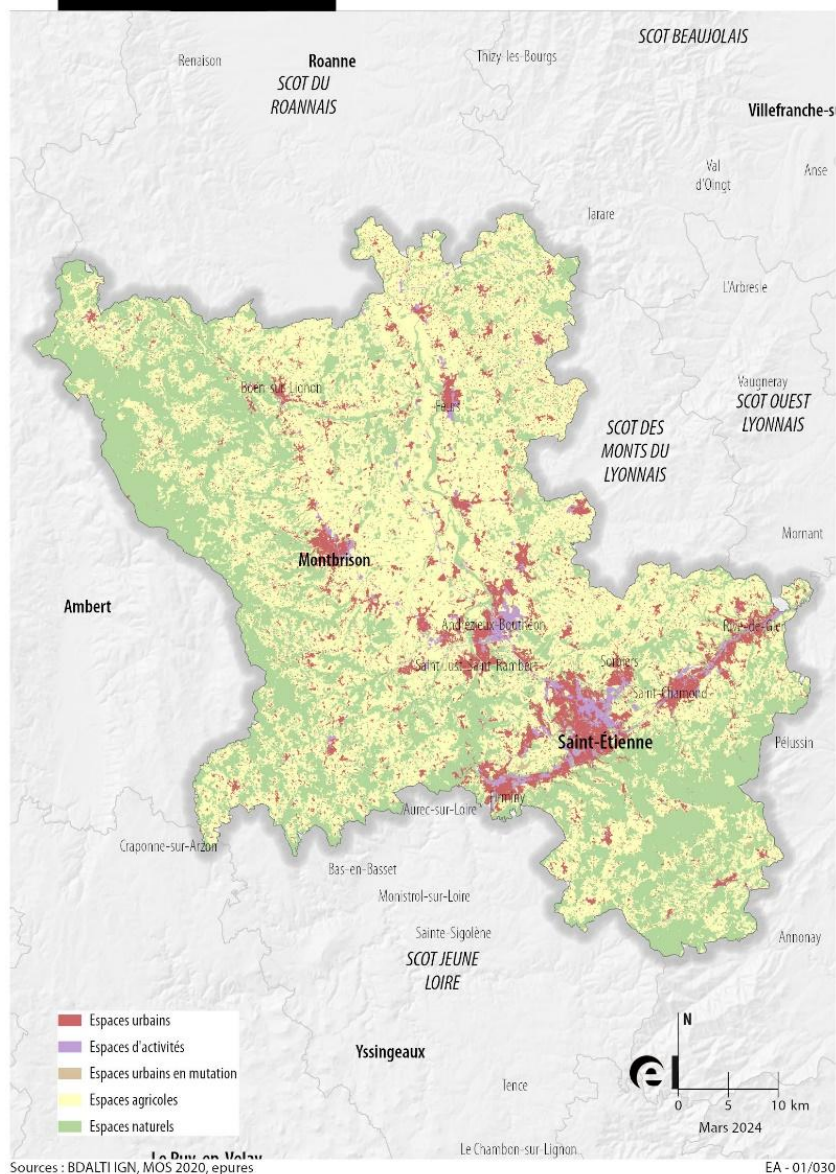
Selon le Modèle d'Occupation des Sols (MOS) 2020, les espaces agricoles représentent **147 333 ha, soit 51 % du territoire du SCoT Sud Loire**.

Si l'on regarde au niveau des intercommunalités constituant le SCoT, on remarque que Forez-Est, à la fois sur la plaine du Forez et les monts du Lyonnais, présente la part d'espaces agricoles la plus importante avec 67 % de son territoire.

Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération présentent également des espaces agricoles importants malgré l'urbanisation pour la première et la forêt sur les monts pour la seconde. Enfin, les espaces agricoles ne représentent que 37 % du territoire dans les monts du Pilat.

## Carte de l'occupation des sols 2020 (MOS)

SCoT Sud Loire

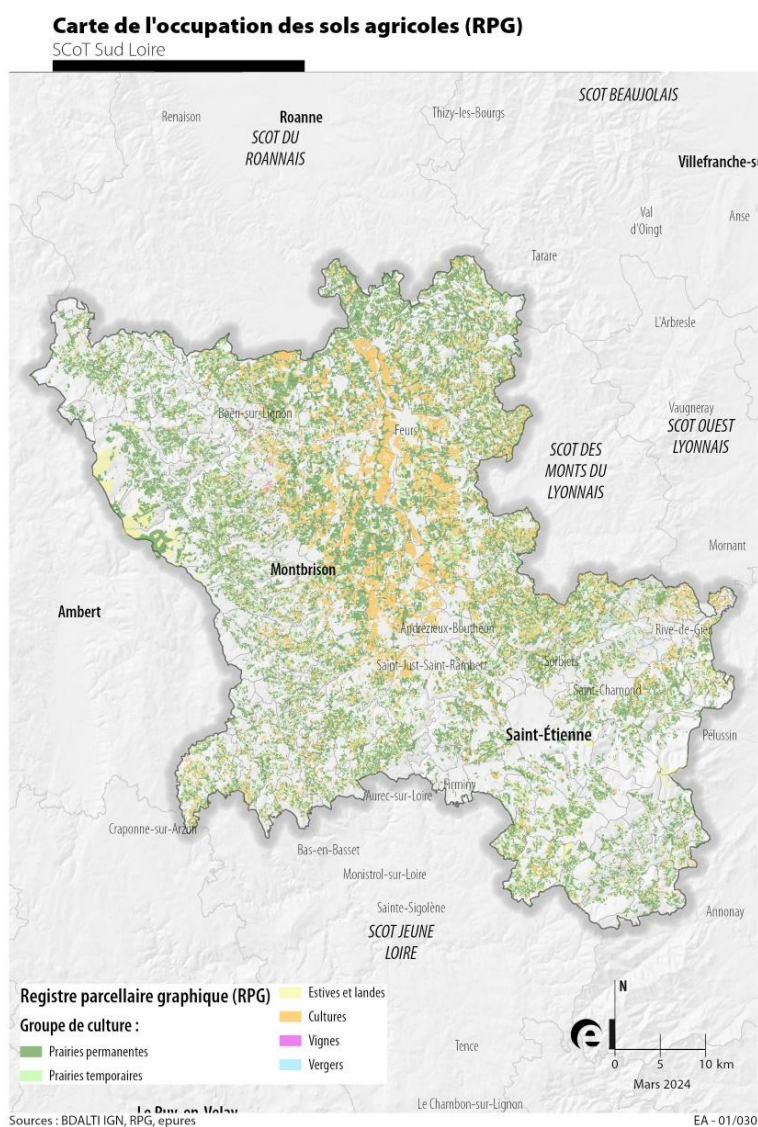


Selon le **Registre Parcellaire Graphique (RPG) de 2022**, ces espaces agricoles sont constitués de façon prédominante par la **prairie**, qu'elle soit permanente ou temporaire ou d'estive. Celle-ci est particulièrement présente sur les reliefs, du fait d'une profondeur et d'une qualité des sols peu propices pour les cultures. Ils servent de **support à un élevage bovin lait et viande** particulièrement bien représenté sur le Sud Loire.

En revanche, dès que les caractéristiques des sols sont plus favorables, ce sont les **cultures** qui apparaissent comme c'est le cas sur les Chambons, sur les Fromentaux ou sur les Chaninats de la plaine du Forez. Ce sont essentiellement des **céréales et du fourrage pour l'alimentation des bovins des exploitations ligériennes**.

Au-delà de ces prairies et diverses grandes cultures, le territoire du Sud Loire se caractérise par les **productions symboliques** implantées sur des terroirs spécifiques :

- De **l'arboriculture sur les coteaux du Jarez**. Cet espace forme un balcon naturel au-dessus de la vallée du Gier. Orientés au Sud, les coteaux du Jarez constituent un terrain propice à l'épanouissement des activités arboricoles, avec une diversification en maraîchage. Ils possèdent un verger réputé dont la production est vendue sur les marchés locaux et exportée. Ce secteur, qui continue jusqu'à Besseney (69), est le premier producteur de cerises en France ;
- Du **maraîchage dans le sud de la plaine du Forez, sur les monts du Lyonnais et d'une manière disséminée sur le Sud Loire**. En bord de Loire, autour de Saint-Just Saint-Rambert, les terrains sont propices à la production de légumes.
- De **la vigne sur les côtes du Forez**. Sur les premiers contreforts des monts du Forez entre Montbrison et Boën-sur-Lignon, un « terroir » spécifique pour la culture de la vigne s'individualise au point d'avoir été reconnu par une Appellation d'Origine Protégée, la seule viticole à ce jour du territoire. La vigne est également de plus en plus présente sur les **coteaux du Gier** où après avoir disparu, une campagne de reconquête de ce vignoble est en cours.



## 1.3. Les espaces agricoles à forte valeur ajoutée

### 1.3.1. De nombreux Signes Officiels de Qualité et d'Origine (SIQO)

Les signes officiels apportent une garantie de l'origine, d'une recette traditionnelle, d'une qualité supérieure, de respect de l'environnement et du bien-être animal : ils constituent un **outil de valorisation des filières locales**.

#### Les Appellations d'Origine Protégée

L'AOP est fondée sur la notion de **terroir** : toutes les étapes de production sont réalisées selon un **savoir-faire** reconnu dans une **même aire géographique**, qui donne ses caractéristiques au produit. On comptabilise 4 AOP sur le territoire :

- 3 AOP fromagères :
  - o **La Rigotte de Condrieu** (2013) : ce fromage de chèvre est produit sur le massif du Pilat. La production du lait et sa transformation ont lieu dans 48 communes de la Loire et du Rhône dont 21 du SCoT Sud Loire ;
  - o **La Fourme d'Ambert** (1972) : ce fromage bleu est produit sur quelques communes ligériennes des Hautes Chaumes des monts du Forez et notamment sur 7 communes du SCoT Sud Loire ;
  - o **La Fourme de Montbrison** (1972) : ce fromage bleu dispose d'une aire de production située autour des Hautes Chaumes des monts du Forez qui comprend 28 communes de la Loire, dont 24 sur le SCoT Sud Loire. En 2018, la Fourme de Montbrison est reconnue patrimoine culturel immatériel national par l'UNESCO.
  
- 1 AOP viticole :
  - **Les Côtes du Forez** (2000) : vin rouge ou rosé issu du seul cépage gamay, produit sur les premières pentes des monts du Forez. L'appellation s'étend sur 17 communes dont 16 sont dans le SCoT Sud Loire.

#### Les Indications Géographiques Protégées

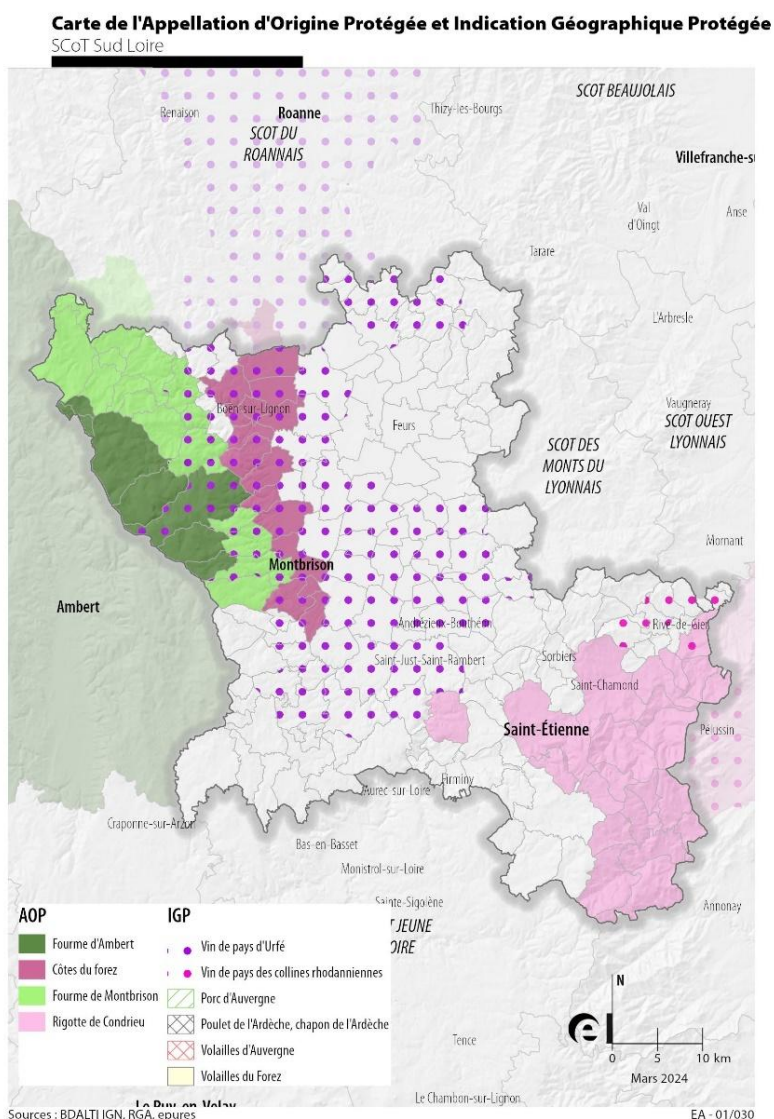
L'IGP est liée à un **savoir-faire** : elle consacre une production existante dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son **origine géographique**. On comptabilise 7 IGP sur le territoire :

- 2 IGP viticoles :
  - o **Urfé** (2011) : vins blancs, rosés, rouges et effervescents. L'aire de production compte 147 communes établies sur la partie nord-ouest et centrale du département de la Loire. C'est le vignoble le plus en amont du fleuve Loire.
  - o **Collines Rhodaniennes** (1981) : vins blancs, rosés, rouges et effervescents. L'aire de production compte 298 communes établies sur les départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône et de la Loire.

- 5 IGP - Viandes

- **IGP Pintade de l'Ardèche** (2016) : l'aire géographique est centrée sur 359 communes situées en zone de montagne ou de piémont des Monts du Vivarais.
- **IGP Poulet ou Chapon de l'Ardèche** (2016) : cette IGP s'établit sur le même périmètre que l'IGP Pintade de l'Ardèche.
- **IGP Porc d'Auvergne** (2011) : l'aire géographique de production est située essentiellement en Auvergne et sur quelques zones limitrophes des monts du Forez.
- **IGP Volailles d'Auvergne** (1996) : l'aire de production concerne tous les départements d'Auvergne et les cantons limitrophes des monts du Forez.
- **IGP Volailles du Forez** (1996) : l'aire de production concerne tout le département de la Loire.

Enfin, citons la filière Pain Forézien qui intègre sur le territoire du SCoT tous les acteurs de la filière (agriculteurs, collecteurs, meuniers, boulangers), à partir de blé cultivé sous cahier des charges « Culture Raisonnée Contrôlée » (CRC).

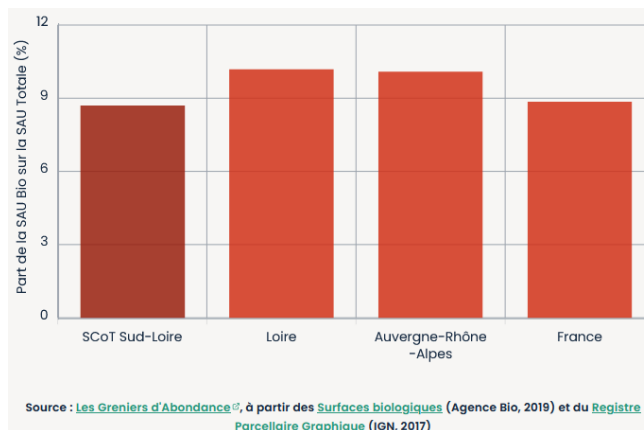


### 1.3.2. Une agriculture biologique en développement

La conversion à l'agriculture biologique (AB) constitue donc un **engagement sur le long terme** et implique des **investissements financiers** qui se compense par une **plus grande qualité des produits** et un prix plus élevé.

Pour le territoire SCoT Sud Loire, la surface en agriculture biologique est d'**environ 11 000 ha** ce qui représente **9 % de sa surface agricole utile productive** soit 1 fois la moyenne nationale.

Le développement de l'agriculture biologique sur le territoire du Sud Loire est un **phénomène plutôt récent** puisqu'aucune surface n'était déclarée avant 2008. La conversion à l'agriculture biologique connaît cependant une croissance très forte et continue depuis cette date.



La part **des surfaces en AB est cependant inégale suivant les territoires** : la Communauté de communes des Monts du Pilat compte proportionnellement la plus grande part de surfaces en AB ainsi que Saint-Etienne Métropole. Cela s'explique par une concentration des surfaces en AB notamment sur :

- les secteurs ouest du massif du Pilat (Marlhes, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Romain-les-Atheux) ;
- les coteaux du Jarez (Châteauneuf, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Joseph) ;
- le sud des monts du Forez (Saint-Nizier-de-Fornas, Rozier-Côtes-d'Aurec, Périgneux).

Le phénomène de conversion à l'agriculture biologique concerne principalement **la filière maraichage et bovin lait**, en lien avec la demande des consommateurs mais aussi des structures agroalimentaires.

Ainsi, dans le Pilat, de nombreux éleveurs laitiers se tournent vers l'agriculture biologique. La majeure partie du lait produit est vendue à la Coopérative laitière SODIAAL (Candia, Yoplaît) qui le transforme en produits laitiers frais à Vienne, à La Talaudière et à la Fromagerie Guilloteau à Pélussin.

### 1.3.3. De vastes espaces agricoles irrigués

Le recours à l'irrigation nécessite des **investissements financiers importants** et revêt un **caractère hautement stratégique** pour l'agriculture et le partage de la ressource en eau. L'irrigation est une garantie de la régularité des productions, notamment lors des épisodes de sécheresse, et constitue une économie d'eau conséquente pour les réseaux d'eau potable. Deux systèmes d'irrigation sont localisés sur le territoire :

- sur la plaine du Forez, une **irrigation de la rive gauche grâce au canal du Forez**, alimenté au niveau du barrage de Grangent et une irrigation de la rive droite à partir de puits et de pompages en rivières ;

- une irrigation localisée sur les coteaux par le biais de retenues collinaires.

### Le canal du Forez : une richesse pour la plaine du Forez

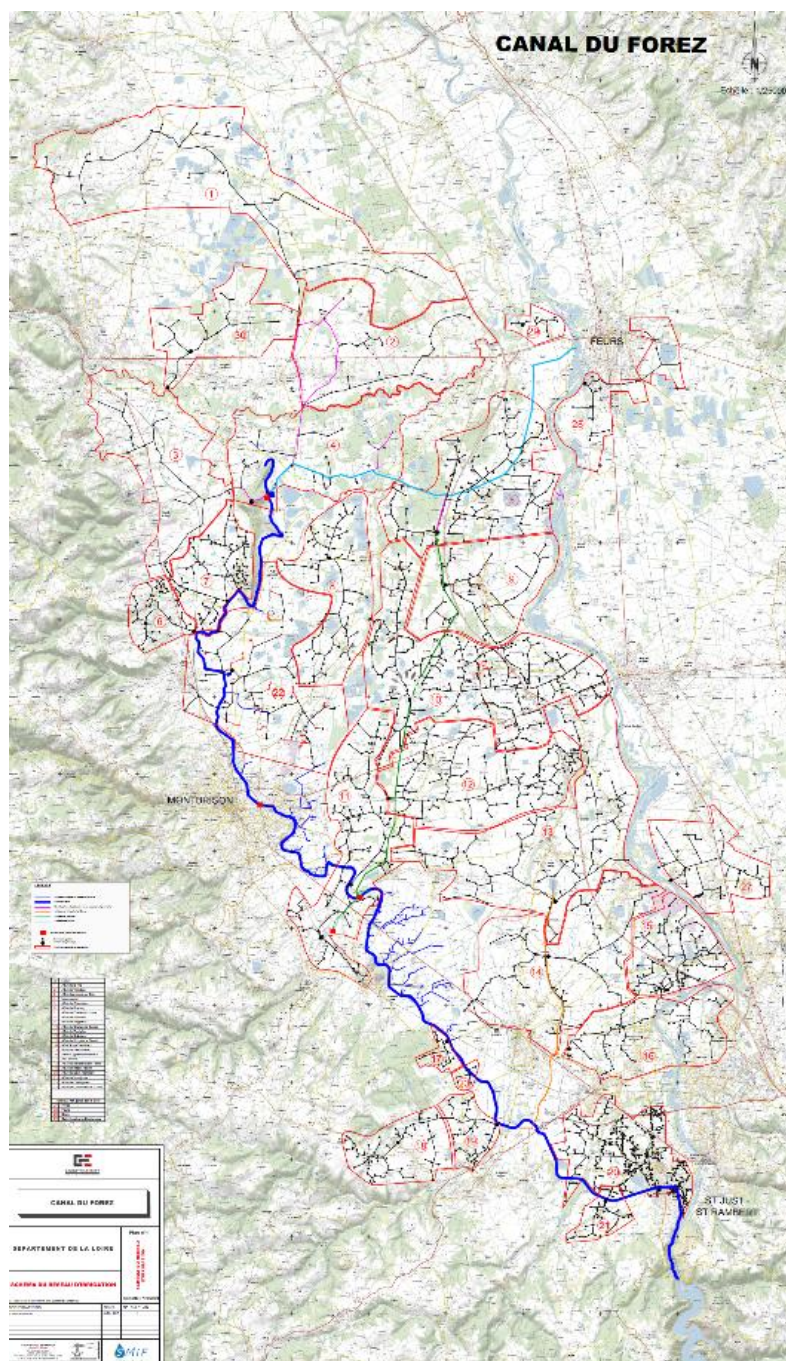
Le canal est alimenté par le fleuve Loire au barrage de Grangent. La branche principale, d'une longueur de 44 kilomètres, traverse l'ouest de la plaine du Forez, de Chambles à Montverdun, jusqu'au ruisseau des Combes qui se déverse dans le Lignon du Forez. Il parcourt notamment les agglomérations de Saint-Just Saint-Rambert, Savignieux et Montbrison. Le canal du Forez dispose également de 3 artères secondaires.

Propriété du Département de la Loire, le canal du Forez est géré par le Syndicat Mixte d'Irrigation et de mise en valeur du Forez (SMIF) qui regroupe le Département, 35 communes, 20 associations syndicales autorisées d'irrigation et la Chambre d'Agriculture de la Loire.

**Le territoire couvert par le canal représente une superficie de 28 000 ha** : 17 stations de pompage et 500 kilomètres de canalisations sous pression permettent **d'irriguer plus de 6 500 ha d'espaces agricoles** pour plus de **600 exploitations agricoles** par 22 périmètres d'irrigation collective.

Cet ouvrage dispose d'un **rôle central dans la pérennité de l'agriculture de la plaine du Forez**. En irriguant les secteurs de production de fourrage de la plaine du Forez, il sécurise ainsi l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage des zones de coteaux qui les consomment (monts du Forez et du Lyonnais).

L'eau du canal sert également à l'abreuvement des animaux, à la pisciculture des étangs, à l'alimentation en eau potable et aux



besoins de divers industriels. Cette contribution du canal représente une économie conséquente pour les syndicats et réseaux d'eau potable.

### Les retenues collinaires

Les retenues collinaires sont des **ouvrages de stockage de l'eau** qui sont remplis par les eaux de surface, les eaux de ruissellement. D'après le schéma départemental d'irrigation, le département compte environ **450 retenues**. Elles sont notamment présentes **sur les coteaux du Jarez et les monts du Lyonnais et du Forez**, en lien avec les types de cultures présents sur ces espaces. Elles sont une garantie pour le développement et la qualité des **productions fruitières et légumières**. Les retenues collinaires sont aussi utilisées afin de **produire des cultures fourragères destinées à la consommation animale**.

L'enjeu de maintien de ces espaces irrigués est corrélé à l'utilisation effective de ces moyens d'irrigation. Il apparaît que certaines retenues ne sont plus utilisées ou sous-utilisées. Une réflexion est donc à mener pour **optimiser l'existant**.

## 1.4. Un espace agricole sous pression

### 1.4.1. Une consommation passée importante d'espaces agricoles

Entre 2010 et 2020, selon le MOS, **1 537 ha de terres agricoles ont changé de vocation (environ -1 %)**. Parmi les risques les plus importants pesant sur les espaces agricoles, on note 2 phénomènes très marquants :

- **La consommation des sols agricoles** : 1 484 ha d'espaces agricoles ont ainsi été urbanisés, soit 90 % des surfaces artificialisées sur cette période. Cette consommation d'espaces est liée à l'urbanisation résidentielle, au développement économique, à la construction d'infrastructures de transport, aux chantiers et carrières, mais aussi aux constructions nécessaires à l'activité agricole en elle-même.
- **La déprise agricole** : 488 ha d'espaces agricoles sont devenus des bois ou des milieux ouverts, traduisant un phénomène d'enfrichement et donc de déprise agricole.

Dans le sens contraire, 194 ha sont revenus de l'urbanisation à l'agriculture et 241 ha des espaces naturels vers l'agriculture.

### 1.4.2. La consommation potentielle des sols agricoles

**Le risque de consommation et de déstructuration progressive des espaces agricoles est toujours présent via les documents d'urbanisme applicables sur le territoire.** Afin de mesurer ce risque théorique urbain, le travail a consisté à croiser les espaces agricoles déclarés au RPG 2022 avec le recollement des documents d'urbanisme juridiquement applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ainsi, **1 187 ha d'espaces agricoles, essentiellement des prairies, sont aujourd'hui situés dans les zones urbanisées ou urbanisables des documents d'urbanisme.** C'est l'équivalent de la surface moyenne de 23 exploitations de polyculture élevage ligériennes qui pourraient potentiellement disparaître.

Dans le détail, ces 1 187 ha se répartissent ainsi :

- 469 ha en zone urbaine,
- 393 en zone à urbaniser indiquée,
- 324 en zone à urbaniser stricte.

Ce risque théorique est marqué notamment sur les secteurs sud plaine du Forez, sur l'axe Feurs-Balagny, autour de Montbrison, autour de la couronne stéphanoise et de Saint-Chamond, ce qui corrobore le phénomène de pression foncière qui s'exerce déjà sur ces secteurs. On note également un **risque de mitage global** sur l'ensemble du territoire.

Néanmoins, ce risque se trouve confronté à la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Celle-ci a posé un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050, avec un premier objectif intermédiaire de réduction par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020<sup>35</sup>.

### 1.4.3. Des secteurs de déprise agricole

Le phénomène de déprise agricole est lié à l'abandon des parcelles pour un usage agricole et provient de plusieurs sources :

- soit ce sont des **parcelles insuffisamment productives ou rentables**, du fait de la qualité agronomique des sols, du relief ou de l'éparpillement des parcelles de l'exploitation. C'est le cas dans les monts du Forez et plus ponctuellement dans le massif du Pilat ;
- soit ce sont des **parcelles difficiles d'accès car situées à l'intérieur du tissu urbain**. C'est le cas sur la couronne stéphanoise où l'urbanisation croissante a parfois enclavé des parcelles agricoles.

Ce phénomène de déprise est amplifié sur le Sud Loire par **l'intense éparpillement des parcelles et les multiples propriétaires** qui restent très attachés à leur propriété foncière et empêchent parfois des réorganisations et des valorisations.

Sur le territoire du Sud Loire, entre 2010 et 2020, selon le MOS 2020, la déprise agricole représente 488 ha. Une fois en déprise, les parcelles anciennement agricoles se colonisent sauvagement, on parle **d'enfrichement avec le développement de hautes herbes, d'arbustes et d'arbres**.

A Saint-Etienne Métropole et dans les Communautés de communes de Forez-Est et des Monts du Pilat, ce sont essentiellement des terrains très pentus et des terrains enclavés dans le tissu urbain qui sont sujets à ce phénomène. Le territoire de Loire Forez agglomération présente, en plus, la particularité d'une valorisation des terrains agricoles abandonnés par la plantation d'arbres en vue d'une valorisation sylvicole.

**L'identification, la gestion et la revalorisation des friches agricoles constituent un levier de redéploiement de l'activité agricole et donc d'un nouvel usage agricole des terres.**

---

<sup>35</sup> Pour plus de détails sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, cf. annexes du SCoT

#### 1.4.4. Un foncier agricole en fermage très important

La propriété du foncier agricole a un impact sur la stabilité de la vocation agricole du foncier. **Sur le territoire du Sud Loire, moins d'un quart des surfaces sont exploitées en faire-valoir direct**, avec une tendance à la diminution. A contrario, **la part du fermage est en augmentation constante**, en cohérence avec la tendance nationale. Cette prédominance du fermage se retrouve partout sur le territoire et particulièrement dans la plaine du Forez, sur le sud des monts du Forez et sur le massif du Pilat.

La prédominance du fermage engendre un accroissement de la **concurrence foncière avec des usages non agricoles**. Ce phénomène est particulièrement important avec les particuliers qui louent des terrains à vocation agricole à des prix au-dessus du marché afin d'y faire paître des chevaux. On assiste ici à une perte de foncier exploitable au profit d'une agriculture de loisirs, non productive.

### 1.5. Des outils de protection mis en œuvre pour pérenniser le foncier agricole

#### 1.5.1. Les Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

Le PAEN est instauré par le Département avec l'accord de la ou les communes concernées et sur avis de la chambre d'agriculture. **Les parcelles agricoles identifiées ne peuvent être incluses dans une zone urbaine ou à urbaniser du PLU**. Un **programme d'action** est élaboré sur le périmètre décidé.

Plusieurs PAEN ont été établis sur le territoire du SCoT :

- le **PAEN du Gier pilatois** approuvé depuis 2011. S'étendant sur une superficie de 3 105 ha, il regroupe 5 communes : Châteauneuf, Farnay, Rive de Gier, Saint-Paul-en-Jarez et Saint-Chamond ;
- le **PAEN de l'ouest stéphanois**, approuvé en 2019. S'étendant sur une superficie de 3 404 ha, il regroupe 7 communes : Firminy, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Roche la Molière, Saint-Victor-sur-Loire, Saint-Genest-Lerpt et Unieux.

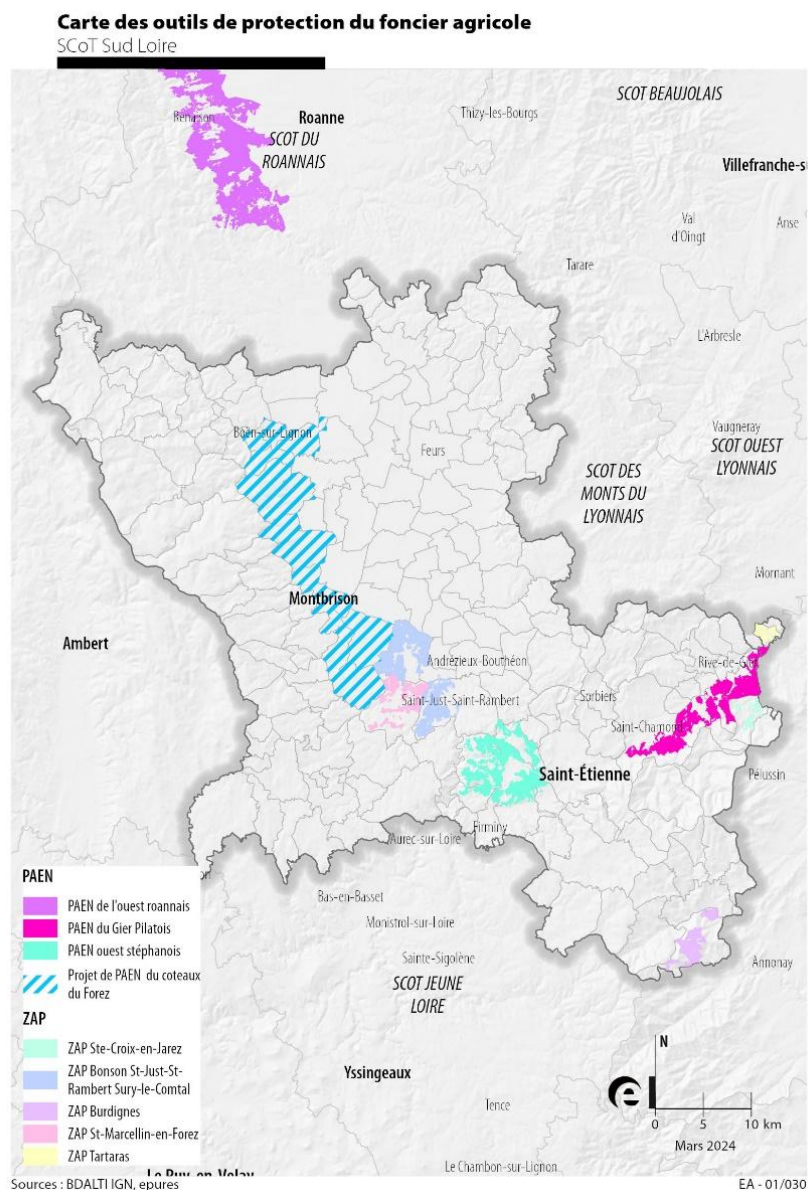
A noter qu'un troisième projet de PAEN, porté par Loire Forez agglomération, est en cours d'élaboration sur les coteaux du Forez et concerne 13 communes (Boisset-Saint-Priest, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Thomas-la-Garde, Montbrison, Champdieu, Pralong, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Trelins, Leigneux, Sainte-Agathe-la-Bouteresse et Boën-sur-Lignon).

#### 1.5.2. Les Zones Agricoles Protégées (ZAP)

La ZAP est une **servitude d'utilité publique** pour des zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison de la qualité des productions ou de la situation géographique.

Sur le territoire du SCoT, 5 ZAP sont approuvées :

- ZAP de Burdignes, approuvée en 2011,
- ZAP de Saint-Marcellin-en-Forez, approuvée en 2014,
- ZAP de Sainte-Croix-en-Jarez, approuvée en 2016,
- ZAP de Tartaras, approuvée en 2018,
- ZAP Bonson, Saint-Just-Saint-Rambert et Sury-le-Comtal, approuvée en 2019.



## 2. L'économie agricole

### 2.1. L'activité agricole dans l'économie du Sud Loire

#### 2.1.1. Une activité économique pourvoyeuse d'emplois

L'agriculture joue un rôle important dans la **vitalité économique du territoire** par le biais de ses **multiples emplois directs et indirects**. En 2020, selon le Recensement Général Agricole (RGA), on comptabilisait **3 816 unités de travail annuel (UTA) répartis dans 2 488 exploitations agricoles**. Cet emploi agricole est particulièrement important dans les secteurs ruraux, où il représente près de 30 à 50 % des emplois totaux présents sur ces secteurs. Dans les secteurs des monts du Forez et du Lyonnais et dans une moindre mesure dans le nord de la plaine du Forez et dans le massif du Pilat, l'activité agricole représente **une source importante d'emplois** mais également un **support social pour la vie locale**.

Outre ces emplois directs, de nombreux **emplois indirects** dépendent également de cette activité agricole :

- **les entreprises de services agricoles** : vente et réparation de matériel agricole, vente de semences et engrais ;
- **les centres de formation et d'enseignement agricole** : on recense 8 établissements publics et 8 établissements privés dans le SCoT Sud Loire ;
- **les coopératives agricoles** : la présence des centres de décision d'EUREA, SODIAAL et SICAREV, qui rayonnent à l'échelle régionale et européenne ;
- **les emplois administratifs** : Chambre d'Agriculture, collectivités territoriales, Groupama, MSA, CER France, le secteur bancaire... ;
- **l'Industrie Agro-Alimentaire (IAA)** : on recense **4 100 emplois en 2022 concernant les IAA de première et deuxième transformations**. Ces IAA sont structurantes des territoires urbains et périurbains : elles disposent en partie d'un ancrage territorial avec certaines filières agricoles du territoire dont elles constituent des débouchés :
  - o **filière viande** : IAA de transformation et conservation de la viande de boucherie (Despinasse Viandes, Tradival, La Stéphanoise d'Abattage à la Talaudière, Deveille, APAB à Andrézieux-Bouthéon...). Cette filière est particulièrement présente et situe le territoire du SCoT comme central dans la région Auvergne-Rhône-Alpes avec un rayonnement et un poids économique important,
  - o **filière lait** : IAA de fabrication de lait et produits frais (Candia à la Talaudière, Nestlé à Andrézieux-Bouthéon),
  - o **filière céréales** : minoteries (Dupuy Couturier à L'Erat, Cizeron Bio à La Gimond),
  - o **filière arboricole** : fabrication de jus de fruits (Buissardin à Saint-Paul-en-Jarez).

### 2.1.2. Des structures d'exploitations agricoles en évolution

Depuis les années 2000, la structure des exploitations agricoles du territoire n'a eu de cesse d'évoluer, avec deux phénomènes principaux :

- Moins d'exploitations agricoles. En 2020, le Sud Loire compte 2 488 exploitations alors qu'il en comptait 3 573 en 2010 et plus de 5 000 en 2000, soit une baisse d'environ -30 % par décennie.
- Un agrandissement des exploitations. On observe une augmentation de la taille moyenne des exploitations. En 2020, les exploitations ont en moyenne une surface agricole utile (SAU) de 51 ha (France : 69 ha) alors que celle-ci était de 41 en 2010. Cette taille moyenne est plus importante dans la plaine du Forez avec de grandes exploitations de polyculture et d'élevage. Les plus petites exploitations se retrouvent dans un contexte périurbain, autour de l'agglomération stéphanoise, où la pluriactivité est plus fréquente. On les retrouve également sur les coteaux du Jarez avec les exploitations arboricoles.

Cette augmentation de la surface moyenne des exploitations s'explique par le fait que :

- les agriculteurs cherchent à créer des exploitations d'une dimension économique suffisante et financièrement stable ;
- en cas d'arrêt de l'activité, les exploitations sont rarement conservées dans leur intégralité mais sont, le plus souvent, réparties auprès des exploitations voisines ;
- les formes sociétaires sont en forte augmentation. Le regroupement de deux ou plusieurs exploitations permet aux exploitants de mieux gérer les contraintes du travail de l'élevage et une meilleure répartition du temps de travail.

Ce dernier point engendre une **modification progressive du statut juridique des exploitations**. En 2020, les exploitations individuelles sont encore largement majoritaires. Toutefois, les formes sociétaires se développent, notamment les GAEC et EARL, afin de mutualiser les ressources humaines, financières, et techniques entre exploitants.

### 2.1.3. Des dynamiques de renouvellement et d'installation

En 2020, **près de 80 % des exploitations et de 75 % de la surface agricole utile du territoire ont leur chef d'exploitation âgé de plus de 50 ans dont une majorité n'avait de successeur déclaré**. A l'heure où plus d'un exploitant sur 2 a plus de 50 ans, **l'anticipation de la transmission des exploitations** est un enjeu central.

Grâce aux politiques de soutien à l'installation de jeunes portées par la Chambre d'agriculture de la Loire, **le taux de renouvellement des exploitations est de l'ordre de 75 %**. Ces installations sont pérennes dans le temps puisque 80 % d'entre elles continuent après 6 ans.

Cependant, les nouveaux profils et les projets sont parfois en décalage avec les outils à transmettre, tant au niveau des productions, des pratiques agricoles que des statuts d'exploitation. Il est donc essentiel de **permettre aux exploitations existantes de pouvoir évoluer et de s'adapter à de nouveaux projets et modes de production**.

### 2.1.4. La diversification de l'activité agricole en fort développement

La diversification de l'activité agricole s'inscrit soit dans le **prolongement de l'acte de production**, soit **comme support à l'exploitation**. Ces **activités complémentaires** à l'activité de production agricole constituent une valorisation et une valeur ajoutée économique pour les exploitations.

En 2020, **près de 20 % des exploitations du Sud Loire pratiquent une activité de diversification**. Ce phénomène a pris de l'ampleur puisqu'en 2018, 1 projet d'installation sur 2 proposait une activité de diversification. Cette diversification concerne la **transformation directe** des productions issues de l'exploitation.

Cette diversification concerne également la **vente directe** des productions issues de l'exploitation. Ce mode de commercialisation crée un lien privilégié de confiance entre producteurs et consommateurs, dans un contexte de recherche du bien manger au meilleur rapport qualité-prix. Ce mode de vente est en plein développement, notamment sur les secteurs des coteaux du Jarez, en périphérie des pôles urbains et sur l'axe Montbrison- Saint-Etienne, répondant ainsi à des logiques de proximité aux centres de consommation et aux axes de communication.

Cette diversification concerne enfin **l'agro-tourisme** c'est-à-dire une forme de tourisme à la ferme qui peut prendre différentes formes :

- les séjours : gîtes, chambres d'hôtes, camping ;
- les loisirs : ferme équestre, découverte, ferme pédagogique ;
- la restauration : ferme auberge, traiteur.

Cet accueil à la ferme contribue à faire découvrir au grand public les savoir-faire agricoles d'un territoire, ses paysages et ses spécialités culinaires. Les agriculteurs participent donc à la **valorisation touristique** du territoire.

Toutes ces activités de diversification sont notamment mises en valeur par « **Bienvenue à la Ferme** », un réseau national d'agriculteurs pratiquant la vente directe et l'accueil à la ferme et fédéré par les Chambres d'Agriculture. L'événement annuel « **De Ferme en Ferme** », organisé par le réseau CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural) permet de mettre en lumière les fermes du territoire engagées dans une démarche d'Agriculture Durable : 3 circuits rassemblant une vingtaine de fermes sont ainsi situés sur le territoire du Sud Loire (monts et plaine du Forez, du Pilat au Gier, monts du Pilat).

## 2.2. Une diversité des filières de production agricole

### 2.2.1. L'élevage bovin-lait

L'élevage bovin-lait est la **filière prédominante** à l'échelle du Sud Loire en termes de nombre d'exploitations et de SAU concernées.

La filière laitière est particulièrement présente sur les **secteurs de reliefs** tels que :

- les **monts du Lyonnais**, du fait d'engagements importants entre producteurs et transformateurs ;

- les **monts du Forez**, du fait de la présence d'AOP fromagères, notamment sur le secteur nord ;
- le **massif du Pilat**, du fait de la présence d'une filière agriculture biologique bien structurée autour du groupe SODIAAL, implanté sur la commune de La Talaudière.

Le secteur laitier est très **structurant** pour le Sud Loire mais n'en demeure pas moins **sensible** par rapport :

- aux fluctuations du prix du lait et aux modalités de collecte imposées par les groupes laitiers ;
- à sa dépendance fourragère vis-à-vis de la plaine du Forez. En effet, les productions fourragères et céréalières importantes de la plaine alimentent les élevages situés sur les hauteurs des monts.

### 2.2.2. L'élevage bovin-viande

L'élevage bovin-viande est également une **filière importante** à l'échelle du Sud Loire. Même si on la retrouve un peu partout sur le territoire, la filière bovin-viande est particulièrement présente dans la **plaine du Forez**, s'appuyant sur les grandes surfaces en herbe situées sur des terrains parfois très séchants et finalement peu fertiles. C'est sur ce secteur que l'on trouve une filière de polyélevage et de polyculture où le fourrage produit alimente le cheptel de l'exploitation.

La moitié des éleveurs de vaches allaitantes ont plus de 50 ans. Les nombreux départs en retraite provoquent une diminution régulière des effectifs de bovins et donc de la production de viande. Cette filière est, par ailleurs, soumise à des **aléas conjoncturels** liés aux fluctuations du prix de la viande et aux conditions climatiques mais également **structurelles** avec les crises sanitaires et les évolutions des habitudes alimentaires.

### 2.2.3. Les élevages ovins, caprins et herbivores

En **plein développement**, les filières ovines, caprines et équinnes représentent en 2020 près de 20 % des exploitations du Sud Loire.

La **filière ovine** reste peu développée malgré quelques initiatives locales dans le **massif du Pilat**, notamment dans un objectif de transformation et de vente directe de **fromages de brebis**. Notons la présence localement du label rouge « agneau de l'Adret » et de l'engagement qualité Carrefour.

La **filière équine** est particulièrement présente dans le nord de la plaine du Forez avec environ 80 élevages. La Loire est le 2<sup>e</sup> département d'élevage de trotteurs en France après la Normandie. Grâce à de bons herbages et la présence de 2 hippodromes à Feurs et Saint-Galmier, la filière équine reste dynamique autour de structures de dimension familiale.

La **filière caprine** est en croissance, principalement dans le **massif du Pilat**, avec une concentration sur le plateau de Saint-Genest-Malifaux et vers Pavezin, **du fait de l'AOP Rigotte de Condrieu**. Toutefois, la coopérative AGRIAL, implantée à Pélussin a arrêté la production industrielle de rigottes de Condrieu, ce qui met en péril le travail de nombreux agriculteurs. Parmi les producteurs de lait, certains sont aussi fromagers et transforment leur production avec une vente sur les marchés. Cette filière compte aussi des élevages en bio.

#### 2.2.4. Les élevages hors sol (volailles, porcs)

Ces deux filières restent très **modestes** sur le territoire du SCoT en termes de nombre d'exploitations et de surfaces occupées. En revanche, ces filières, et en particulier la filière porcine, génèrent une **forte valeur économique** du fait de la transformation en charcuterie. C'est dans ce contexte que bon nombre d'exploitations se diversifient avec des porcins auxquels s'ajoutent un atelier de transformation et la vente directe.

Notons, néanmoins, la présence de 2 labels pour les volailles sur le Sud Loire (Vert Forez, Pondeuses bio).

#### 2.2.5. Les céréales, oléoprotéagineux et autres grandes cultures

Ces grandes cultures se retrouvent en particulier dans la **plaine du Forez**. Disposant de terrains plats, irrigués et plutôt fertiles, la plaine du Forez permet de produire du fourrage, du maïs et diverses céréales. Cette filière est stratégique pour l'élevage local car elle représente la **base de l'alimentation des bovins lait et viande** du territoire Sud Loire.

Notons également qu'une **filière locale de panification** est structurée depuis 25 ans autour de la Minoterie Dupuy-Couturier avec une culture du blé respectant la démarche CRC.

Enfin, une **filière lentilles** est en train de se développer afin de répondre à la demande croissante en légumineuses. D'ailleurs, le groupe EUREA investit à Savigneux pour créer une minoterie en lien avec la filière lentilles et colza.

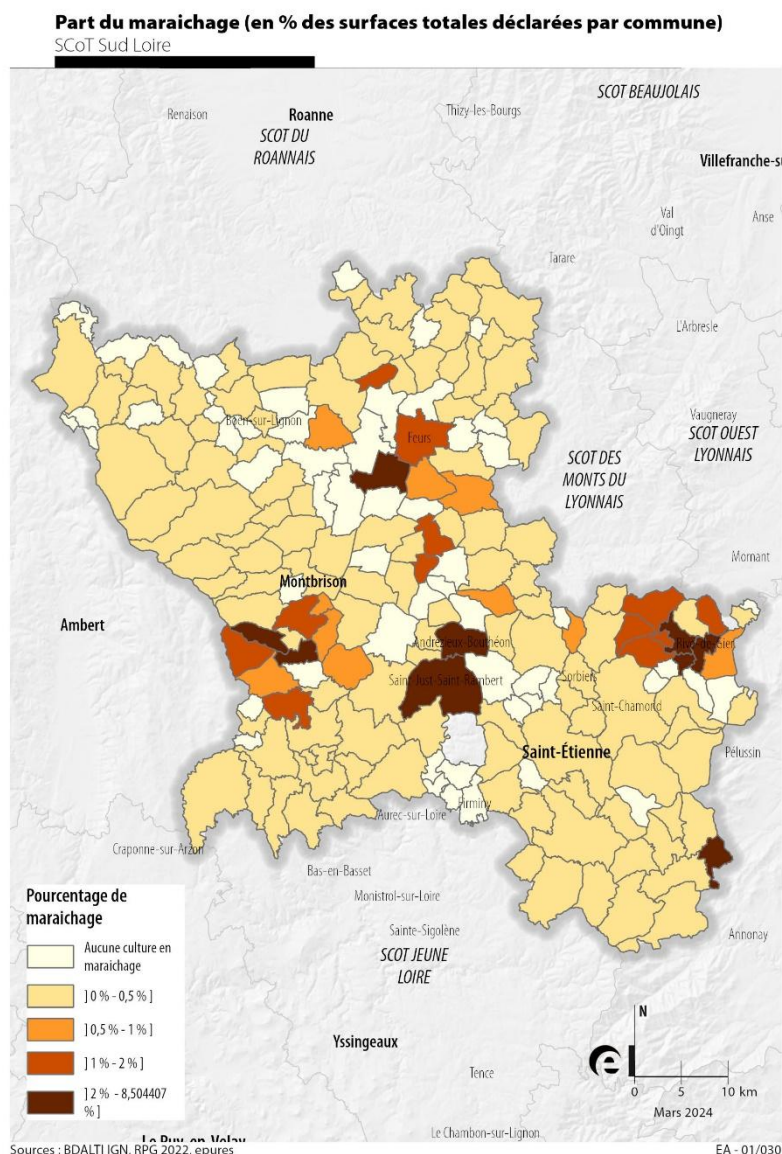
## 2.2.6. Le maraichage

La filière maraichère reste **relativement modeste** sur le territoire du Sud Loire mais a une **très forte valeur économique**.

Elle se concentre essentiellement sur le **secteur sud de la plaine du Forez** et sur les **coteaux du Jarez**. Depuis 2010, on note cependant un fort développement de la filière avec des implantations un peu partout sur le territoire et même dans le massif du Pilat. Ce développement prend la forme de toutes petites exploitations, pratiquant principalement la vente directe.

Le maraichage est présent à proximité des **pôles de consommation** et des **axes de transport** (sud de la plaine du Forez, coteaux du Jarez, environs de Feurs et de Montbrison).

Cependant, la filière reste fragile car soumise à une **forte pression urbaine** et fortement dépendante de la **présence d'eau**. Ceci nécessite des investissements (irrigation à partir du canal du Forez, retenues collinaires, forages) pour pérenniser l'accès à l'eau et donc les exploitations.



## 2.2.7. L'arboriculture

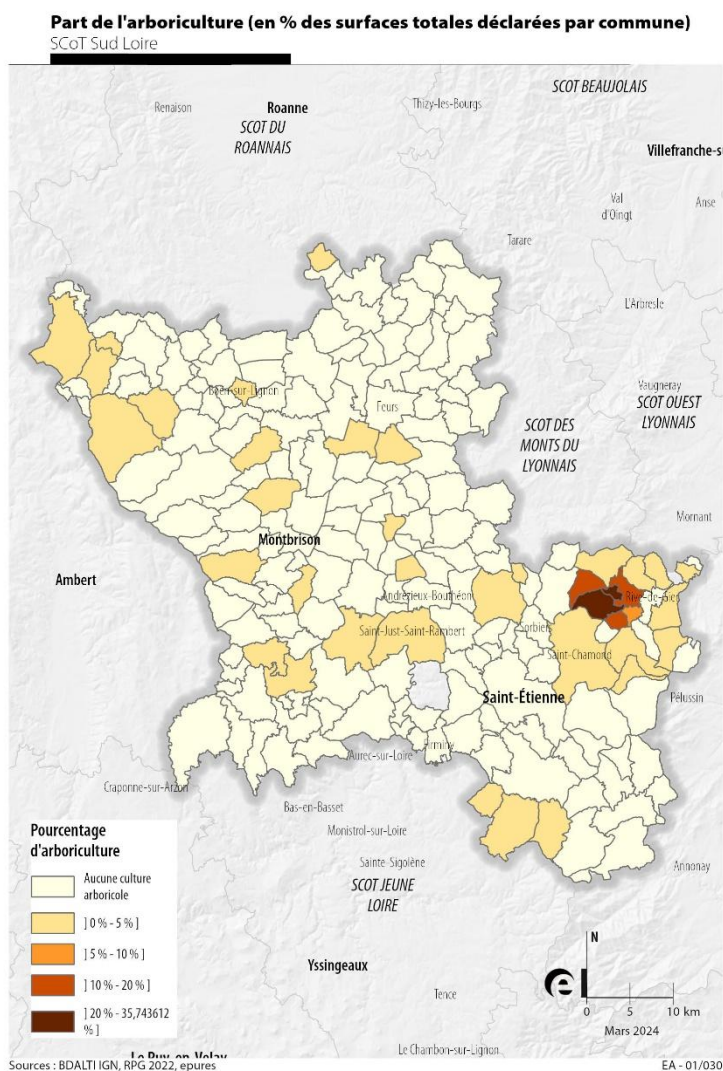
La filière arboricole du Sud Loire est essentiellement concentrée sur un « terroir » unique : les **coteaux du Jarez**.

La filière est toutefois très fragile. Située sur un secteur bien exposé, elle est soumise à une **pression urbaine** très forte. Les exploitations y sont de très petites tailles et les installations y sont difficiles car il y a peu de porteurs de projet. Les structures sont néanmoins assez jeunes et combinent une activité de maraichage afin d'améliorer les revenus.

Enfin, plus peut-être que toute autre production, l'arboriculture locale est fragilisée par le **changement climatique** qui impacte les récoltes, engendre l'arrivée de nouveaux parasites et augmente le besoin en eau. Or, ce dernier élément apparaît comme essentiel au maintien de l'arboriculture sur les coteaux du Jarez. Même s'il existe déjà de nombreuses retenues collinaires sur le secteur, les besoins en irrigation sont de plus en plus forts avec le changement climatique et nécessitent de nouveaux investissements.

## 2.2.8. La viticulture

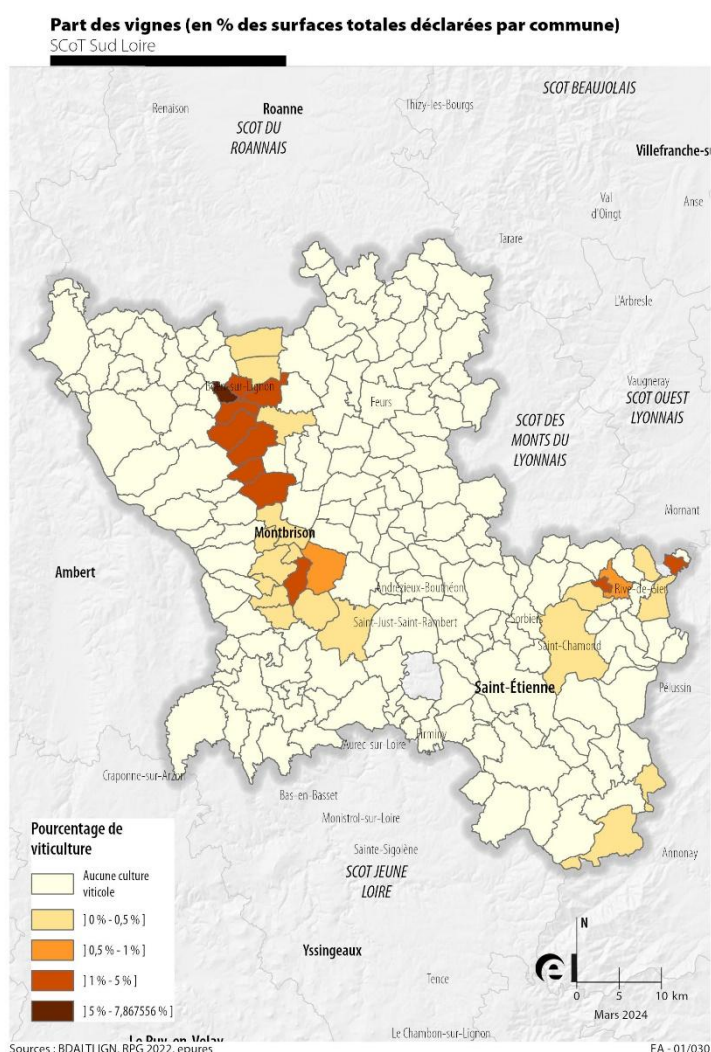
La filière viticole du Sud Loire comptabilise en 2020 qu'une petite quarantaine d'exploitations viticoles de petites tailles pour environ 250 ha de vignes mais avec une forte valeur économique. Elle se concentre essentiellement sur le secteur des **coteaux du Forez**, et depuis peu sur les **coteaux du Gier**. Elle s'appuie sur de petits vignobles avec de petites parcelles disséminées souvent situées sur de fortes pentes.



La filière viticole sur le Sud Loire est en plein développement avec des viticulteurs indépendants qui profitent de la **valorisation culturelle et touristique** menée autour de l’AOP Côtes du Forez.

Qu’elle soit en développement dans les coteaux du Forez ou en reconquête sur les coteaux du Gier, la viticulture est ici patrimoniale avec des terroirs spécifiques.

Malheureusement, ces vignobles sont également soumis à de fortes **pressions urbaines**. De nombreuses parcelles classées en AOP côtes du Forez ont même été construites. Face au risque de voir disparaître le vignoble, le Département de la Loire réfléchit à la mise en œuvre d’un PAEN sur le secteur, à l’instar de ce qui a été fait sur la Côte roannaise.



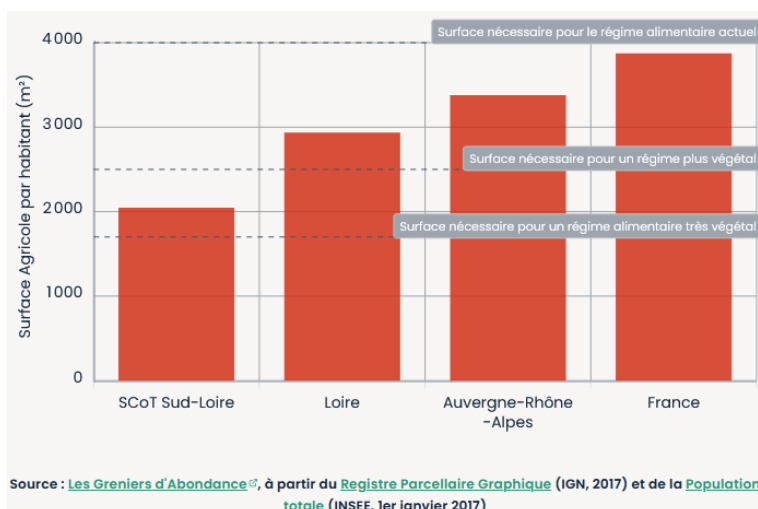
### 2.3. La capacité nourricière du territoire

L’agriculture est ici reconsidérée au prisme de l’enjeu alimentaire grâce à une approche « De la Fourche à la Fourchette ». Il s’agit de mesurer l’adéquation entre un bassin de consommation et un bassin de production agricole afin de questionner **la résilience alimentaire** d’un territoire. La question de l’artificialisation des espaces agricoles revêt donc une importance toute particulière, dans un contexte d’accroissement de la population à l’échelle du SCoT.

La présente analyse de la capacité nourricière du territoire du SCoT Sud Loire s’appuie sur le calculateur de résilience alimentaire des territoires Crater<sup>36</sup>, porté par l’association, Les Greniers d’Abondance. Ses indicateurs sont calculés à partir de données publiques ou de données de partenaires (Agreste, CEREMA, IGN, INSEE, Solagro, Agence bio, Parcel).

<sup>36</sup> <https://crater.resiliencealimentaire.org/>

Sur le territoire du SCoT Sud Loire, la surface agricole utile productive par habitant est trop faible pour le régime alimentaire actuel, mais suffisante pour un régime alimentaire très végétal. Elle n'apparaît pas suffisamment diversifiée pour être nourricière à l'échelle du territoire.



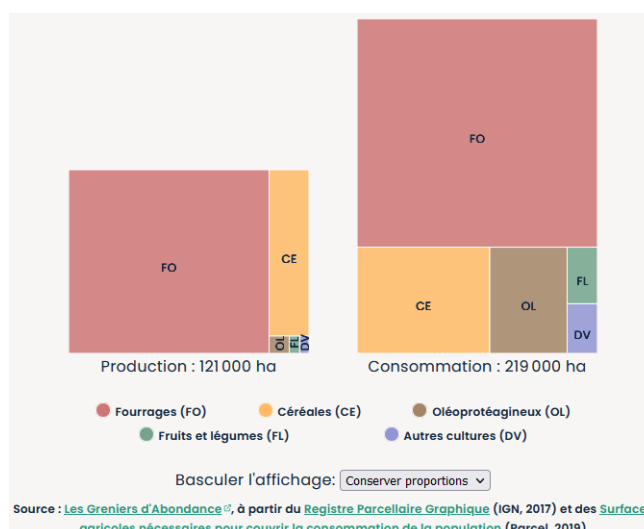
L'adéquation théorique entre production et consommation, toutes cultures confondues, présente le même constat puisque le ratio n'est que de 55 %

	Production	Consommation	Ratio production/consommation
SCoT Sud-Loire	121 274 ha	219 429 ha	55 %
Loire	223 996 ha	282 871 ha	79 %
Auvergne-Rhône-Alpes	2 684 309 ha	3 570 263 ha	75 %
France	25 018 340 ha	20 891 205 ha	120 %

Source : Les Greniers d'Abondance, à partir du Registre Parcellaire Graphique (IGN, 2017) et des Surfaces agricoles nécessaires pour couvrir la consommation de la population (Parcel, 2019)

Toutefois, cette analyse du ratio production/consommation sans prendre en compte les besoins par grande catégorie de culture peut masquer des déséquilibres importants en termes de production pour certains secteurs. Le diagramme suivant illustre l'écart entre production et consommation pour le territoire avec le détail par groupe de cultures.

Ces déséquilibres engendrent des importations et des exportations. Ainsi à l'échelle du bassin de vie, plus de 90 % des produits agricoles locaux sont exportés et, dans le même temps, plus de 90 % de l'alimentation sont composés de produits agricoles importés.



## 2.4. Des agricultures urbaines à multiples vocations

Une typologie des projets d'agriculture urbaine a été effectuée en fonction de l'enjeu prioritaire auquel ils répondent, et fait ressortir 3 grands types de projets.

### La ferme agricole

Son principal enjeu est de **nourrir** : elle dispose d'une **vocation alimentaire et productive**, et s'inscrit dans les enjeux de reterritorialisation de l'alimentation des villes. Elle produit généralement des légumes en circuit court, ce qui permet de dégager de meilleurs revenus sur de petites surfaces. La différenciation des projets est liée à la **technicité de l'outil de production** : du low-tech (pleine terre, serres...) au high tech (hors sol, hydroponie...).

A titre d'exemple, l'association Oasis-Jardins de Cocagne est implantée à Saint-Just Saint-Rambert : ce jardin d'insertion sociale emploie des personnes en difficultés socioprofessionnelles dans le domaine du maraichage biologique. Elle commercialise sa production via son AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

### La ferme servicielle

Son principal enjeu est **d'accompagner** : elle tend à aider les acteurs de la ville à relever des défis sociaux et environnementaux au travers d'un outil de production alimentaire. Elle s'adresse à tout type de public : scolaires, salariés, habitants de quartiers, particuliers, EHPAD. La différenciation des projets réside dans la **variation du degré d'autonomie du public accompagné** : d'un accompagnement important à une autonomie complète en termes de gestion, d'accès...

A titre d'exemple, le réseau Loire des Jardins Santé est un réseau d'une dizaine de structures de soins du département de la Loire (CHU, EHPAD, Centre d'Accueil Thérapeutique, jardins d'insertion..) mobilisant le jardin comme outil de médiation thérapeutique au service des patients et des soignants.

### La ferme citoyenne

Son principal enjeu est de **reconquérir** : elle résulte d'un besoin par le citoyen de vivre la ville autrement, de devenir acteur de son alimentation et de la construction de sa ville. La différenciation des projets tient dans le **gradient d'accessibilité de l'espace** : de l'espace privé (balcons, terrasses et jardins privatifs) à l'espace public (voiries, places publiques, trottoirs) en passant par les jardins collectifs (jardins partagés, jardins ouvriers).

A titre d'exemple, les jardins Volpette sont des jardins ouvriers historiquement implantés sur le territoire stéphanois.

**L'agriculture urbaine donne un rôle multifonctionnel aux espaces qui l'accueillent.** En tant que réponse conjointe à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et territoriaux, elle constitue un outil de transition durable des villes en maintenant un **équilibre** entre la préservation de ces espaces et les objectifs de densification des centres urbains.

#### - Produire au plus près des consommateurs

Le potentiel de production alimentaire de l'agriculture urbaine reste difficile à chiffrer, par manque de connaissance des surfaces disponibles. Il est cependant évident que l'agriculture urbaine ne pourra pas, à elle seule, nourrir les villes : **elle se conçoit en complémentarité de**

**l'activité agricole en milieu périurbain et rural** et constitue une réponse partielle à l'enjeu de résilience alimentaire des villes. Pour autant, la fonction de production agricole de ces espaces n'est pas à négliger puisqu'elle dispose d'un **potentiel de développement, de professionnalisation et de capacités productives importants sur de faibles espaces.**

– **Recréer du lien avec les agriculteurs et son alimentation**

Ces espaces sont des **vecteurs de valorisation** du savoir-faire des agriculteurs, de **sensibilisation** au bien-manger, d'éducation au développement durable et de réappropriation des enjeux agricoles et alimentaires par les habitants. Introduire de l'agriculture en ville est ainsi une manière de retisser un lien et d'échanger mutuellement sur les besoins des uns et les réalités économiques des autres.

– **Végétaliser les villes**

Cette fonction de l'agriculture urbaine s'apparente à celle du vivant dans la ville. Ces espaces de nature contribuent au développement de la biodiversité, favorisent la rétention des eaux pluviales, luttent contre les polluants atmosphériques par la séquestration du carbone et créent un couvert végétal qui limite les îlots de chaleur urbains.

– **Améliorer le cadre de vie**

La démultiplication de ces espaces participe de la **santé et du bien-être** des citoyens par la création de nouveaux espaces verts et paysages urbains apaisés. Ils deviennent des **lieux de rencontres et d'échanges** entre habitants, d'innovations et expérimentations au service du développement territorial.

# 3. Les interactions entre agriculture et environnement

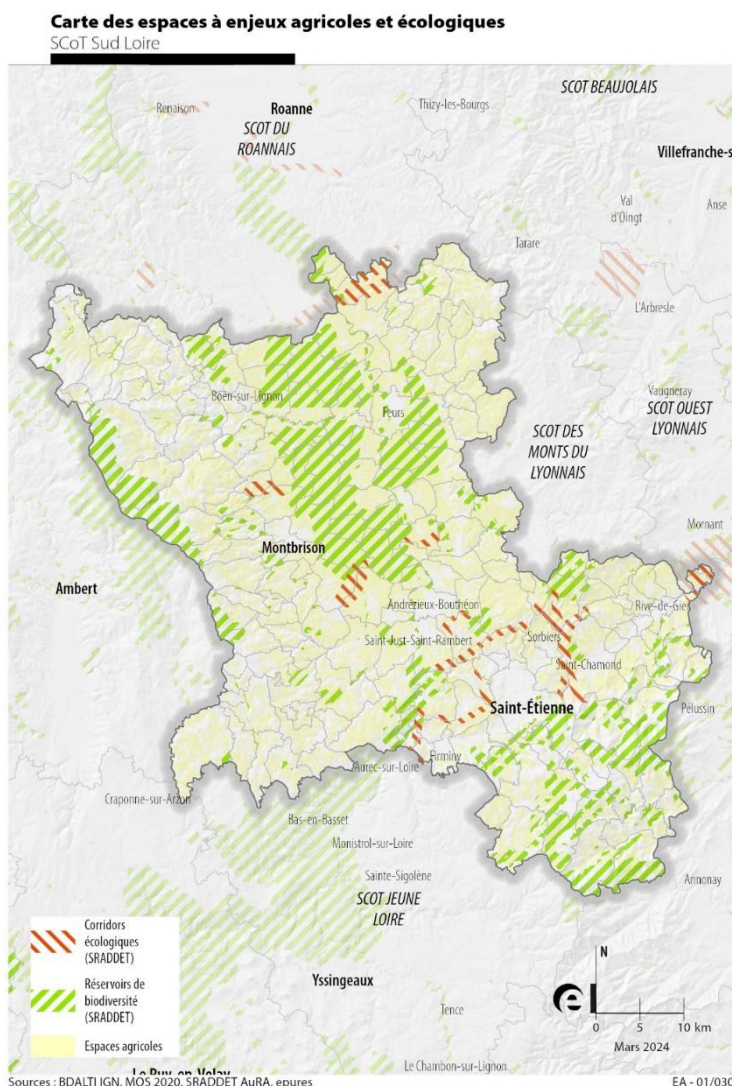
## 3.1. L'agriculture et la biodiversité

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la **préservation de la biodiversité et des continuités écologiques** nécessaires à la survie de nombreuses espèces. Toutefois, certaines **pratiques agricoles**, notamment l'usage parfois intensif de pesticides, ont un impact négatif sur la biodiversité et en particulier sur les insectes qui sont importants pour la pollinisation.

Par ailleurs, la **fragmentation des milieux et des habitats**, due notamment à la simplification et à la banalisation des milieux agricoles (disparition des arbres, des haies, diminution des surfaces en prairie...), est une des causes majeures de la perte de biodiversité.

Face à ce constat, le Ministère en charge de l'Agriculture a mis en œuvre, dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité, **un plan d'action « agriculture et biodiversité »**. Les agriculteurs sont ainsi invités à participer à la Trame Verte et Bleue (TVB). Ce concept désigne un maillage écologique du territoire, destiné à maintenir la capacité de déplacement des espèces patrimoniales ou ordinaires afin de répondre à leurs besoins vitaux (se déplacer, se nourrir, se rencontrer et s'adapter à des changements, notamment climatiques). Ce maillage sera défini à différentes échelles. Au niveau régional, le SRADDET apporte des éléments de cadrages et d'objectifs, tandis que les documents d'urbanisme permettent, par une vocation des sols adaptée, d'assurer sa préservation.

Le SCoT Sud Loire s'inscrit dans cette démarche. Avec un territoire mêlant de très vastes espaces agricoles et de nombreux sites remarquables en termes de biodiversité (réservoirs et corridors écologiques), le SCoT a l'ambition de **concilier préservation de la biodiversité et développement de son agriculture**.



### 3.2. Une agriculture locale dépendante de la ressource en eau

Tout comme le foncier, la ressource en eau est essentielle pour l'agriculture locale. Celle-ci s'appuie principalement sur 3 sources d'approvisionnement :

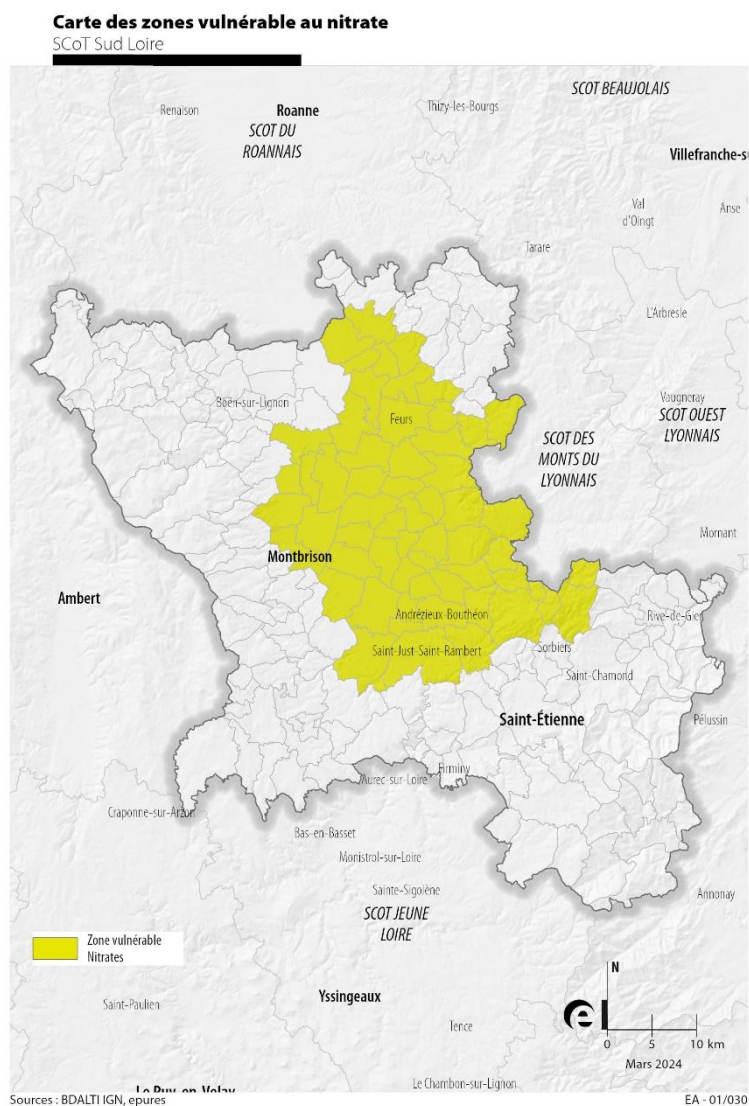
- le canal du Forez qui permet l'irrigation de plus de 6 500 ha dans la plaine du Forez ;
- les retenues collinaires qui permettent l'irrigation en zone de montagne ;
- les puits, forages et autres captages de sources qui servent aussi à l'abreuvement, à l'irrigation et au nettoyage des installations.

Bien que nécessaire pour le maintien et le développement de l'agriculture du Sud Loire, la **ressource en eau n'en est pas moins fragile et sensible**, tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Au niveau qualitatif, le Sud Loire est concerné par une **zone prioritaire pesticides** autour des 3 captages classés prioritaires au titre du SDAGE, et une **zone vulnérable nitrate** d'origine agricole qui concerne 59 communes du territoire. Sur ce secteur, les agriculteurs doivent respecter des règles pour éviter des épandages trop intenses et ainsi préserver la qualité des cours d'eau.

Au niveau quantitatif, le territoire du Sud Loire dispose de ressources en eau limitées.

C'est dans ce contexte de déséquilibre quantitatif, qu'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur la période 2023-2029 a été approuvé le 11 septembre 2023 pour le bassin versant du Gier et que le SAGE Loire en Rhône-Alpes mène actuellement une étude H.M.U.C. (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat). Celle-ci a pour vocation de constituer le socle commun des connaissances nécessaires à la révision du volet quantitatif du SAGE LRA et à l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Ainsi, un état des lieux a été réalisé sur les 4 volets et notamment sur les usages agricoles par la Chambre d'agriculture de la Loire.



Cette analyse a montré que les besoins totaux en eau pour une année médiane actuelle étaient de l'ordre de 23 900 000 m<sup>3</sup> (73 % pour l'irrigation, 27 % pour l'abreuvement). Dans les projections à horizon 2050, les besoins pour l'abreuvement diminueraient de 14 % mais ceux pour l'irrigation augmenteraient de 26 % en année normale, soit une augmentation de près de 16 % des besoins en eau totaux pour l'agriculture avec 27 597 474 m<sup>3</sup>.

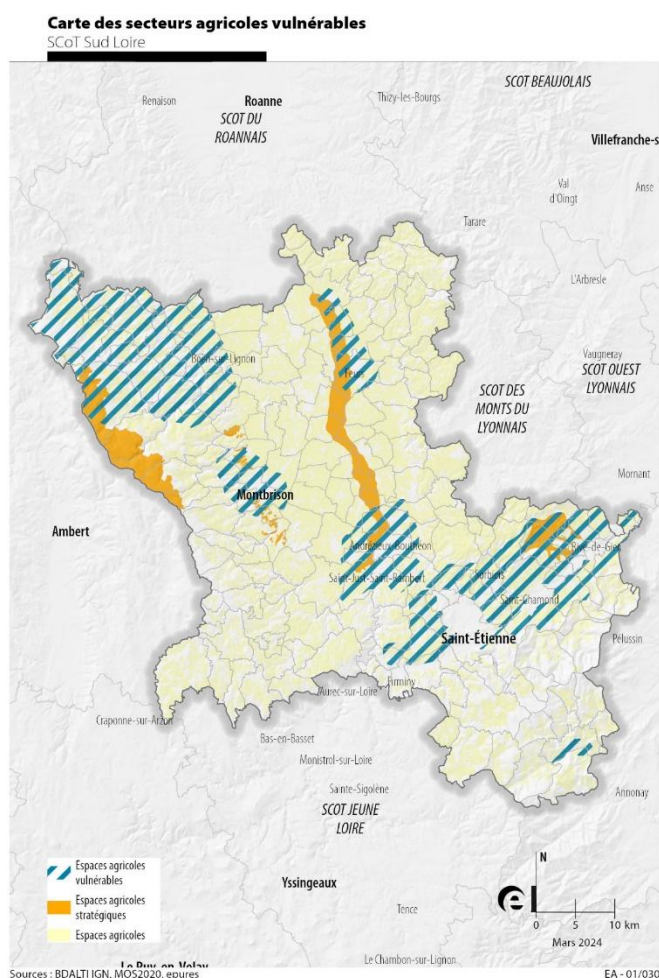
### 3.3. L'agriculture face aux défis énergétiques

L'agriculture n'est pas le secteur le plus consommateur en énergie, ni le plus émetteur en gaz à effet de serre (GES) du territoire. Néanmoins, elle dispose de **moyens d'actions pour répondre aux défis énergétiques et climatiques**.

En termes énergétique, l'agriculture engendre :

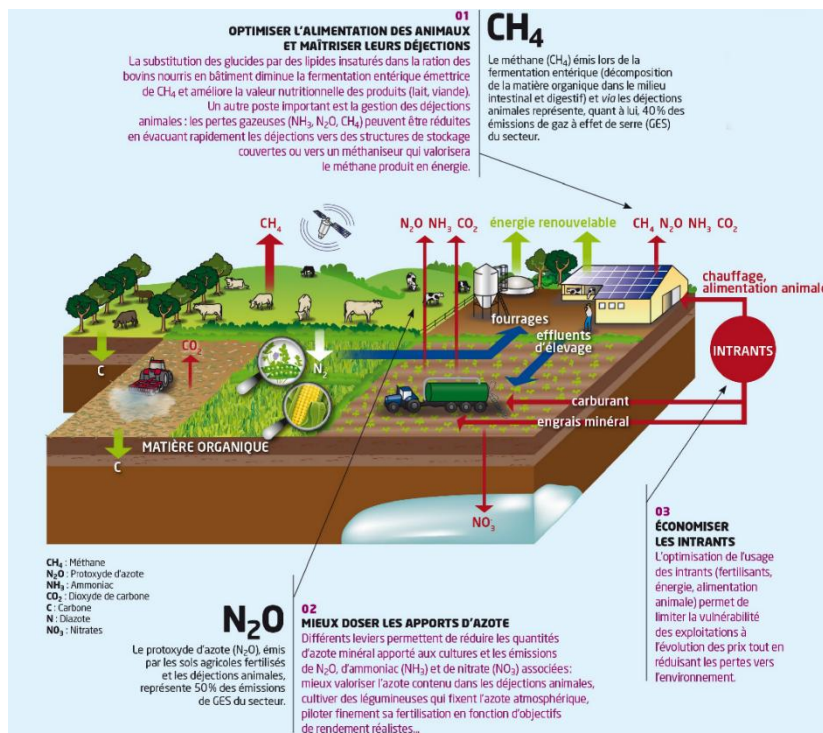
- des **consommations indirectes** liées à la fabrication et au transport des intrants agricoles ;
- des **consommations directes** liées au système d'exploitation. Elles sont en augmentation depuis 2010, selon l'ORCAE, du fait d'une progression de la mécanisation et de la consommation des engins agricoles toujours plus gros.

En termes d'émissions de GES, on observe une stagnation depuis 1990, toujours selon l'ORCAE. Celle-ci s'explique par une baisse du cheptel et par la réduction de l'utilisation d'intrants, notamment l'azote.



L'agriculture peut participer à **l'amélioration du bilan net des émissions de GES** via trois leviers :

- la réduction des émissions de protoxyde d'azote et de méthane, et accessoirement de CO<sub>2</sub> ;
- le stockage de carbone dans les sols et dans la biomasse ;
- la production d'énergie (agro-carburants, biogaz) réduisant les émissions par substitution à des énergies fossiles.



Source : ADEME Copyright : G. Castagnon

Sur ce dernier point, les exploitations agricoles du Sud Loire apparaissent dynamiques avec une **progression notable de leur production d'énergies renouvelables**.

- De nombreuses **centrales photovoltaïques** ont été apposées sur les toits de bâtiments agricoles.
- Plusieurs **unités de méthanisation** ont été créées sur le territoire. Sur le Sud Loire, on dénombre 6 méthaniseurs à la ferme en fonctionnement.

Malheureusement, cette dynamique locale autour des méthaniseurs se trouve confrontée à **l'insuffisance des surfaces épandables** qui deviennent de plus en plus rares du fait de la périurbanisation et du mitage.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

- Des pratiques agricoles qui évoluent face à un métier en transition, à une société en évolution mais une surface agricole utile globalement stable.
- Les espaces agricoles et naturels sont peu à peu grignotés au profit de l'urbanisation et rendant ainsi vulnérables la pérennité des exploitations professionnelles.
- Des agriculteurs conscients d'une transition en cours et déjà engagés dans un changement de pratique.

# La Forêt : Introduction

Les forêts sont encadrées par divers documents cadres en matière de gestion :

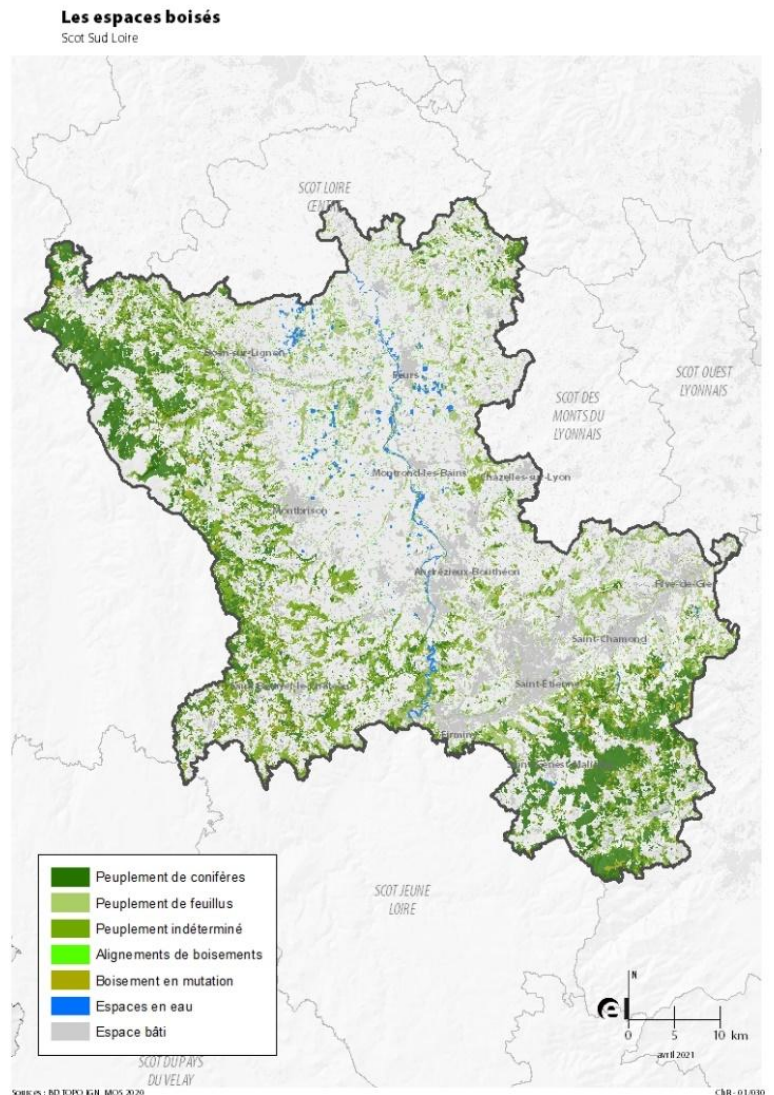
- Le **Code forestier** et ses différentes révisions prévoient la restriction des droits d'usage dans les forêts, avec une visée de restaurer la surface forestière et la production durable des peuplements.
- La **LAAF** (Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt), d'octobre 2014, renforce la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Défini par la loi du 9 juillet 2001 d'Orientation pour la Forêt, le **SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole)** met en œuvre la **politique de gestion durable des forêts privées**.
- Dans le cadre de son Schéma Départemental des Milieux Naturels de la Loire 2009-2023, le **Département de la Loire** a mis en place des programmes de préservation et de valorisation de ses **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**. Ce schéma concerne les Hêtraies du Pilat et les forêts départementales.
- Le **PNR du Pilat** : sa charte objectif 2025 indique la protection à long terme des espaces agricoles, forestiers et naturels. Parallèlement, une seconde charte forestière pour 2020- 2026 est animée par Fibois 42.
- Le **PNR du Livradois Forez** : sa charte 2011-2023 concerne 7 communes du SCoT Sud Loire et s'inscrit dans une logique en faveur de la promotion et du développement d'une gestion durable de la forêt.

## 4. La couverture forestière

### 4.1. Les services écosystémiques forestiers

La forêt est essentielle pour la société par les multiples services qu'elle rend et remplit 3 fonctions :

- **Une fonction économique**, car la forêt est source d'emplois. Elle produit un matériau écologique, renouvelable et local, qui est utilisé dans des secteurs aussi variés que la construction, l'imprimerie, l'ameublement, le chauffage ;
- **Une fonction sociale**, car la forêt apporte un bien-être non négligeable à la population. C'est un milieu où l'on se détend par diverses activités telles que la randonnée, le VTT, l'équitation, la pratique de la photographie.
- **Une fonction écologique**, car la forêt offre un milieu particulièrement propice à la biodiversité, tout en jouant un rôle de régulateur du climat en stockant le carbone et en libérant de l'oxygène.



### 4.2. La couverture forestière en chiffres

Au niveau national, la surface de la forêt française a doublé depuis 1850. Elle continue de progresser aujourd'hui. Le stock de bois dans ces forêts a progressé de 60 % sur les 40 dernières années.

A l'échelle du SCoT Sud Loire, la forêt couvre 94 000 hectares, soit 32 % du territoire.

Elle est également en progression depuis plusieurs années, notamment sur le massif du Pilat et les monts du Lyonnais, du fait de la reconquête sauvage de certaines terres agricoles et par le développement des plantations de Douglas. Ainsi, entre 2010 et 2020, l'espace boisé du Sud Loire a progressé de 150 hectares.

### 4.3. Des boisements de bonne qualité, impactés par le changement climatique

Selon le Modèle d'Occupation des Sols 2020, cette forêt présente les caractéristiques suivantes :

- Les boisements de purs résineux prédominent avec 37 % du couvert boisé. Ils sont essentiellement situés en altitude, sur le massif du Pilat et les monts du Forez. Au-dessus de 900 mètres d'altitude, l'épicéa commun est l'essence dominante avec les pineraies à pin sylvestre et une sapinière qui apparaît. Puis, au-dessus de 900-1 000 m, la sapinière prédomine, couvrant de vastes étendues sur le plateau et les reliefs.
- Les boisements de purs feuillus représentent environ 30 % du couvert boisé. Ils se situent surtout en plaine, dans le bassin stéphanois et sur les monts du Lyonnais. Les essences sont variées mais on retrouve néanmoins des entités remarquables de hêtres, frênes, chênes, châtaigniers, charmes.
- Les boisements indéterminés qui représentent 26 % du couvert boisé. Ce sont des espaces où résineux et feuillus sont mêlés. On trouve ce mélange surtout sur les versants pentus à des altitudes moyennes (entre 700 et 800 m).
- Les boisements en mutation qui représentent 8 % du couvert boisé, et constitués en de très nombreuses entités de très petite taille. Ce sont des boisements en évolution, soit du fait de coupes d'éclaircissement, soit du fait de la croissance des arbres. Ces espaces peuvent être considérés comme les espaces de progression de la forêt.

La hausse des températures et une augmentation en fréquence et en intensité des sécheresses et vagues de chaleur provoquent une évolution accélérée de certains boisements pouvant mettre en péril les écosystèmes forestiers du Sud Loire. On remarque une mortalité significative de plusieurs essences forestières largement représentées localement comme l'épicéa, le hêtre ou le sapin.

### 4.4. Une propriété forestière morcelée sur le territoire

Comme sur l'ensemble du département, la forêt du Sud Loire est très morcelée avec une propriété forestière souvent fractionnée et d'une taille moyenne très réduite (4,2 ha dans le massif du Pilat et seulement 1,7 ha dans les monts du Forez). Par comparaison, cette taille moyenne est de 3,4 ha à l'échelle nationale.

Cette situation est le fait de très nombreux petits propriétaires privés qui possèdent près de 95 % de la forêt du Sud Loire (80 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Ce morcellement s'est construit au fur et à mesure des successions et représente aujourd'hui un frein à une bonne gestion des forêts et à la mobilisation du bois. Leur exploitation y est compliquée et loin d'être optimale.

A contrario, la forêt publique, qui couvre 6 092 ha sur le Sud Loire, présente une taille moyenne de propriété de 53 ha avec même 11 propriétés de plus de 100 hectares chacune sur le territoire. Ces forêts publiques sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF) et se situent :

- dans le Pilat :
  - o la forêt communale de Saint-Etienne-Grand Bois (775 ha),
  - o la forêt sectionale de Saint-Sauveur-en-Rue (514 ha),

- la forêt communale de La Valla-en-Gier (302 ha),
- la forêt du C.H.U. de Saint-Etienne (212 ha),
- la forêt communale de Doizieux (200 ha),
- dans les gorges de la Loire :
  - la forêt communale de Saint-Etienne-Condamine (277 ha),
  - la forêt communale de Chambles (166 ha),
- dans les monts du Forez :
  - la forêt de l'Hôpital de Saint-Bonnet-le-Château (276 ha),
  - la forêt communale de Chalmazel-Jeansagnière-Rocher de la Vierge (246 ha),
  - la forêt sectionale de Courreau (100 ha).

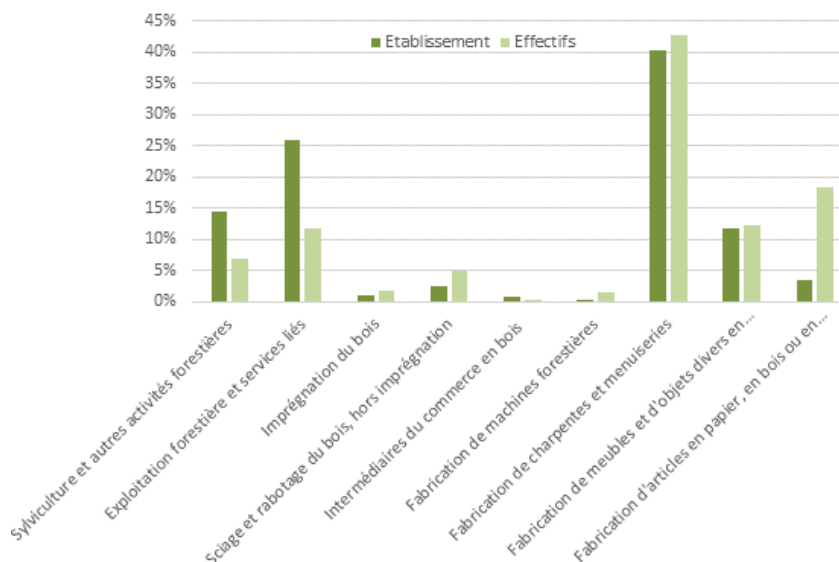
## 5. L'économie de la filière forêt-bois

### 5.1. 1 668 entreprises de la filière forêt-bois dans le Sud Loire

Au-delà de l'occupation des sols et des 95 080 ha de forêt, la filière forêt-bois représente un véritable secteur d'activité économique dans le Sud Loire. La démarche retenue pour définir le périmètre de la filière part de la création de la matière première, soit la sylviculture, et décline toutes les activités de transformation successives jusqu'aux produits finis.

Avec cette approche, la filière forêt-bois du Sud Loire représente 1 668 entreprises, selon la base de données Diane 2020, soit 67 % des entreprises de la filière forêt-bois ligérienne et 67 % de leurs emplois.

La filière forêt-bois dans le Sud Loire en 2020

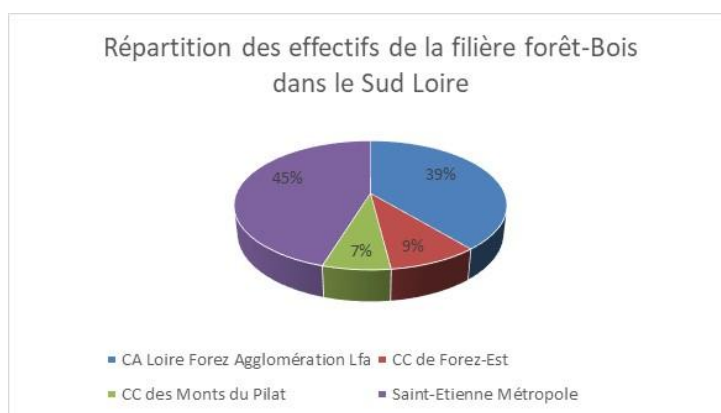


Les entreprises de travaux forestiers et sylvicoles se localisent dans les massifs boisés ou à proximité immédiate. Elles sont bien représentées sur les monts du Forez et en particulier sur le territoire de Loire Forez agglomération. C'est également vrai à Saint-Etienne Métropole et sur la Communauté de communes des Monts du Pilat. A contrario, le faible nombre d'entreprises liées à l'exploitation de la forêt sur la Communauté de communes de Forez-Est témoigne du faible taux de boisement de son territoire.

En ce qui concerne les entreprises de transformation du bois, leur localisation répond davantage à une logique de proximité vis-à-vis des pôles de consommation et des axes de communication. Ainsi, le bassin stéphanois, le sud de la plaine du Forez et les secteurs de Montbrison, Feurs ou Boën-sur-Lignon présentent une forte densité d'entreprises de transformation et de fabrication de produits en bois, celles-ci trouvant parfaitement leur place dans les zones d'activités artisanales.



- la fabrication et les travaux de charpente avec près de 15 % des emplois, notamment à Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération.



Les activités de travaux et d'exploitation forestière représentent près de 40 % des entreprises mais seulement 16 % de l'emploi de la filière. Cela s'explique par le fait que ce segment est atomisé en de nombreuses très petites structures puisque seules 6 entreprises sur 672 emploient au moins 1 salarié, le reste étant des structures individuelles.

***Fibois 42 : un acteur prépondérant pour la promotion de la filière forêt-bois***

*Fibois 42 est une association départementale de professionnels qui se sont associés pour développer la filière bois dans la Loire. Créée en 1982, elle fédère aujourd'hui 150 adhérents : des professionnels de l'amont à l'aval de la filière, des partenaires tels que des établissements de formation, des collectivités et des associations. Sa mission est de valoriser la ressource locale et de développer l'utilisation du bois pour la construction et pour l'énergie par le biais notamment d'une charte à l'attention des collectivités<sup>37</sup>.*

### 5.3. Le bois construction

Utilisé depuis toujours en construction, le bois est le seul matériau de construction naturel totalement renouvelable. L'usage du bois dans la construction répond à différents objectifs :

- la lutte contre le réchauffement climatique. La construction bois permet de maintenir le carbone capté hors de l'atmosphère. Ainsi, l'utilisation des produits en bois participe à la lutte contre l'effet de serre ;
- le développement d'une « économie verte » par la mobilisation de la ressource ligérienne et le recours aux entreprises locales de la filière.

Ce matériau pertinent au regard des exigences environnementales devient de plus en plus compétitif grâce à la préfabrication. Ces dernières années, on peut remarquer une montée en puissance de la construction bois avec des réalisations récentes telles que des maisons individuelles ou des

<sup>37</sup> <https://www.fibois42.org/img/comptes/3/outils/89.pdf>

équipements publics tels que le collège de Veauche, la mairie de Débats-Rivière-d'Orpra ou la médiathèque d'Unieux.

## 5.4. Le bois énergie

Le bois énergie est le bois qui ne peut pas être utilisé en bois d'œuvre (à destination de l'emballage ou de la charpente) car n'étant pas d'assez bonne qualité pour cet usage. Dans le Sud Loire, le bois énergie représente deux tiers de la production d'énergie renouvelable sous différentes formes :

- le bois bûche destiné aux particuliers pour des usages de chauffage ;
- la plaquette de bois déchiqueté. Elle provient du broyage de branches, de tiges, de parties de troncs d'arbres non valorisables en construction, de sous-produits des scieries et de déchets de bois. Elle a pour vocation à être utilisée dans les chaufferies collectives avec ou sans réseau de chaleur ;
- les granulés de bois. Ils sont produits par la compression de la sciure en provenance des scieries et sont utilisés principalement chez les particuliers ou dans le secteur tertiaire et les collectivités.



Chaufferie au bois déchiqueté à Montrond-les-Bains

Dans les conditions d'un approvisionnement local, le bois énergie amène la création d'emplois à l'échelle du territoire, via la mobilisation de la ressource, la production et le transport du combustible, l'exploitation des chaufferies, etc. Ce sont des emplois locaux et non délocalisables.

Au niveau du Sud Loire, de nombreuses chaufferies urbaines avec réseau de chaleur sont actuellement en fonctionnement.

### CE QU'IL FAUT RETENIR

- Un couvert forestier important et de bonne qualité sur le territoire mais perturbé par les conséquences du changement climatique.
- Des espaces boisés globalement à la hausse et à dominante privée qui apparaissent morcelés et représentent une contrainte pour gérer ces espaces de biodiversité.
- La filière forêt-bois porteuse d'emplois est principalement tournée vers la construction de charpentes-menuiseries et les travaux forestiers-exploitation forestière.



---



Tourisme



# Introduction

Les stratégies locales de développement touristique tendent à mieux faire connaître le Sud Loire et à valoriser ses atouts, la qualité de son cadre de vie et la richesse de ces activités, dans une perspective de renforcement de l'attractivité touristique du territoire.

La dynamique touristique interagit directement avec d'autres composantes du territoire : économie, déplacement, paysage, patrimoine, environnement, agriculture, culture.

# 1. Un positionnement touristique modeste à l'échelle départementale

## 1.1. Une fréquentation touristique mesurée

Bien que la région Auvergne-Rhône-Alpes soit la deuxième région touristique de France, le **département de la Loire** dispose d'un faible poids touristique à l'échelle de la région.

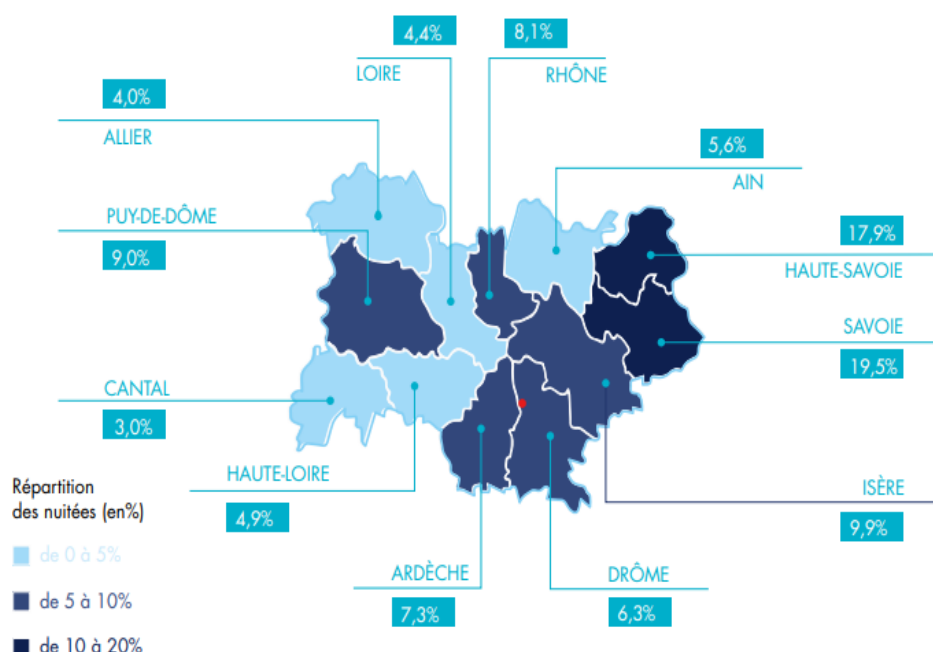
En 2023, la Loire comptabilise seulement **4 % des nuitées régionales** mais ces nuitées sont concentrées à près de **70 % sur le territoire du Sud Loire**.

La **fréquentation touristique** du territoire se caractérise par un tourisme source de mobilité de proximité.

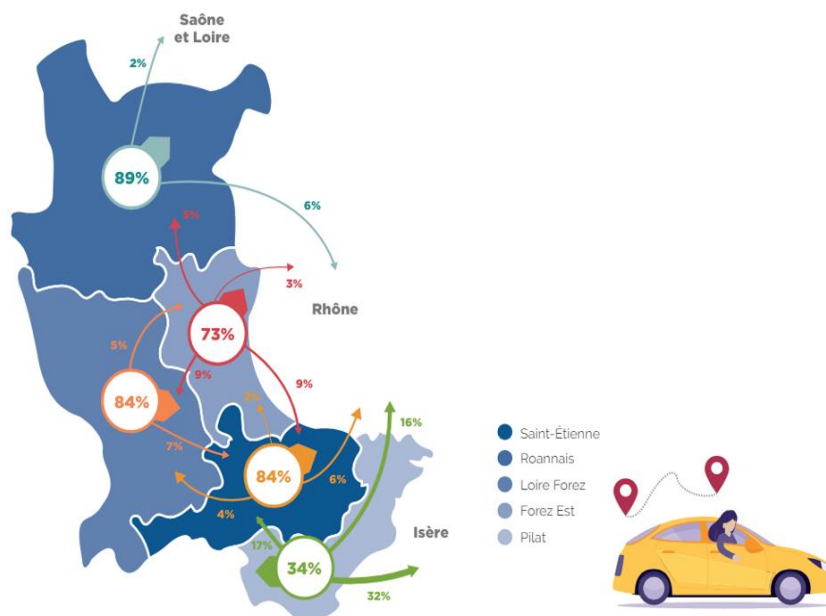
Le tourisme est ainsi **facteur de solidarité entre territoires**, puisqu'il concerne l'ensemble de l'espace départemental, urbain comme rural. Le tourisme crée également des conditions **d'échanges interterritoriaux** : les touristes se déplacent depuis leur zone d'hébergement sur les secteurs d'excursions alentours.

Une grande majorité des touristes restent sur la zone où ils ont dormi. Les touristes dormant dans le Parc Naturel Régional du Pilat font exception et ont tendance à partir **en excursion** hors du territoire, à destination de l'Isère, du Rhône ou de Saint-Etienne Métropole.

Source : AURA tourisme - 2023



Source : Observatoire Loire Tourisme. 2022.



Source : Observatoire Loire Tourisme.

En effet, la Loire est fortement marquée par un **tourisme affinitaire** : 70 % des voyages se font principalement pour rendre visite à des connaissances ce qui implique une surreprésentation des nuitées chez la famille (58 %) ou les amis (10 %). Les voyages pour les vacances et les loisirs ne représentent que 22 % des motifs de déplacement.

La part de la clientèle d'Auvergne-Rhône-Alpes parmi les visiteurs français est en progression, atteignant 35 % en 2022 contre 31 % en 2020. La clientèle étrangère reste stable et représente 20 % de la fréquentation (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suisse).

Avec une saisonnalité étalée tout au long de l'année, la Loire est principalement une **destination de courts voyages** : 76 % des voyages durent 3 nuits ou moins, soit près de 20 points de plus que la moyenne française (56 %).

## 1.2. Une économie touristique dynamique

L'économie touristique fait l'objet **d'investissements importants** afin de favoriser la dynamique touristique. En 2021, ce sont plus de 72 millions d'euros qui ont été investis dans le département de la Loire, notamment à destination des hébergements touristiques et des sites touristiques emblématiques.

Cette dynamique se traduit par des **retombées économiques<sup>38</sup> directes** sur les territoires, estimées à 146 104 000 € sur le SCoT Sud Loire en 2019 (source : Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme). Ces retombées économiques profitent majoritairement à Saint-Etienne Métropole (55 %) puis à Loire

<sup>38</sup> L'estimation de la dépense des clientèles est calculée à partir du volume de nuitées touristiques estimé : nuitées x dépense moyenne par personne et par jour (selon le mode d'hébergement, le type d'espace et la saison).

Forez agglomération (26 %). Cela s'explique notamment par la localisation des hébergements touristiques sur le territoire : 83 % des retombées économiques sont liées aux hébergements marchands, notamment l'hôtellerie.

L'économie touristique est aussi une **source d'emplois locaux**, même si elle occupe une faible part dans l'économie globale.

En 2019, le Sud Loire comptabilise 8 083 **emplois salariés privés dans le domaine du tourisme**, soit 3 % des emplois salariés du Sud Loire.

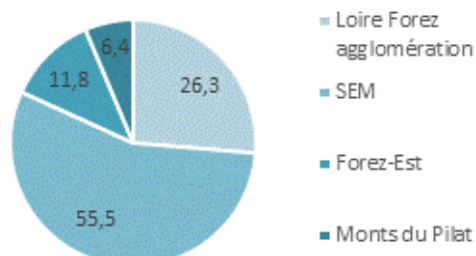
Ils sont concentrés en très grande majorité sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, puis sur Loire Forez agglomération (11 %), Forez-Est (6 %) et les Monts du Pilat (4 %).

Ces emplois concernent un **large panel de métiers**, avec une prépondérance notable du secteur des restaurants et cafés.

La structure de l'emploi touristique du SCoT est similaire à celle du département mais quelques spécificités existent selon les EPCI :

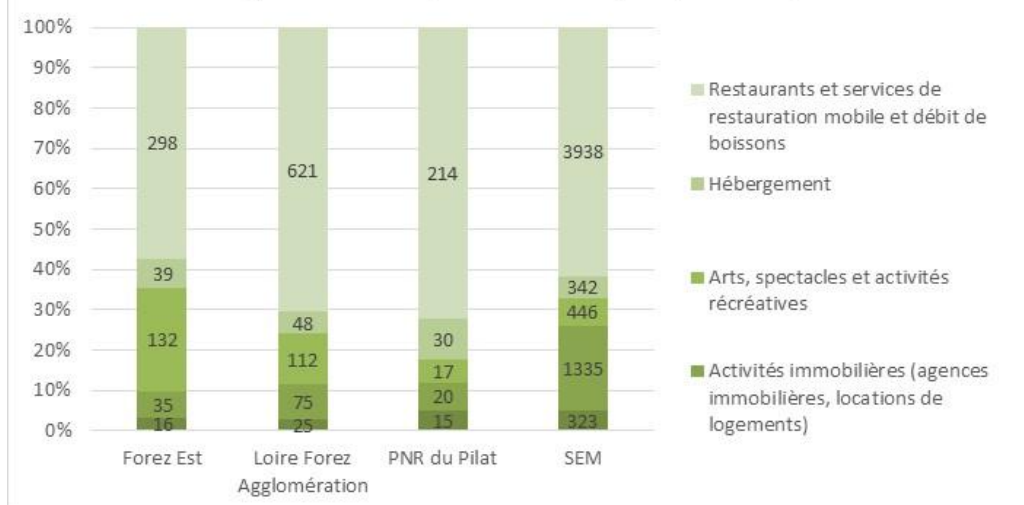
- Forez-Est avec une part plus importante d'emplois dans les domaines des arts, spectacles et activités récréatives ;
- Le PNR du Pilat avec une part réduite de restaurants/café compensée par une prépondérance des hébergements touristiques marchands.

### Retombées économiques du tourisme par EPCI



Source : METT-AuvergneRhône Alpes Tourisme 2019, traitement

### Répartition des types d'emplois touristiques (en % des emplois touristiques par EPCI)



Source : METT – Auvergne Rhône Alpes Tourisme 2019, traitement epures

### 1.3. Une offre d'hébergement touristique inégalement répartie

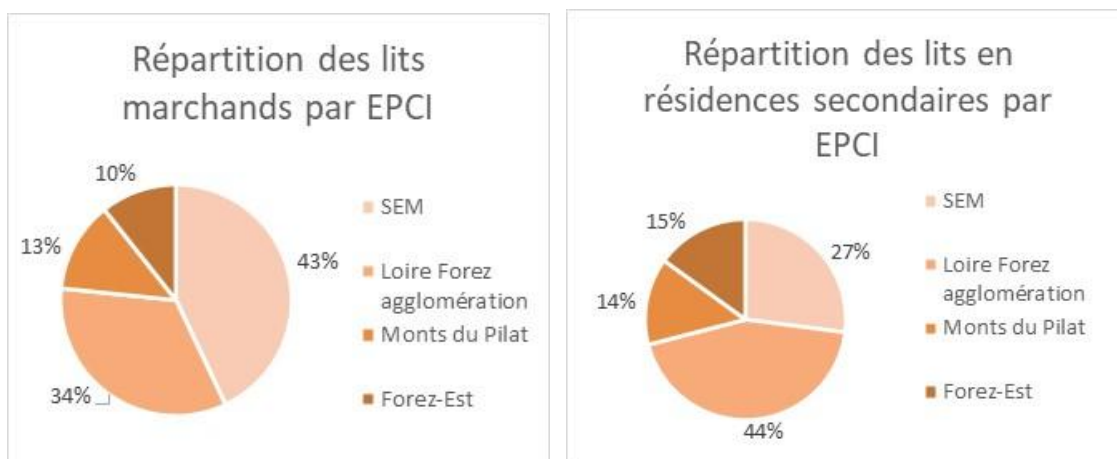
Le SCoT Sud Loire comptabilise **838 établissements d'hébergements marchands** sur son territoire (APIDAE – 2022), soit 60 % des établissements d'hébergements marchands du département (1 394 établissements). Ils sont majoritairement situés sur le territoire de Loire Forez agglomération (46 %), puis Saint-Etienne Métropole (22 %), Forez-Est (17 %) et la Communauté de communes des Monts du Pilat (15 %).

#### 1.3.1. Les lits touristiques

Le Sud Loire dispose d'un potentiel d'accueil de **63 289 lits touristiques** concentrés majoritairement dans des résidences secondaires (83 %) et seulement 17 % dans des hébergements marchands.

Ces lits touristiques sont dispersés sur le territoire :

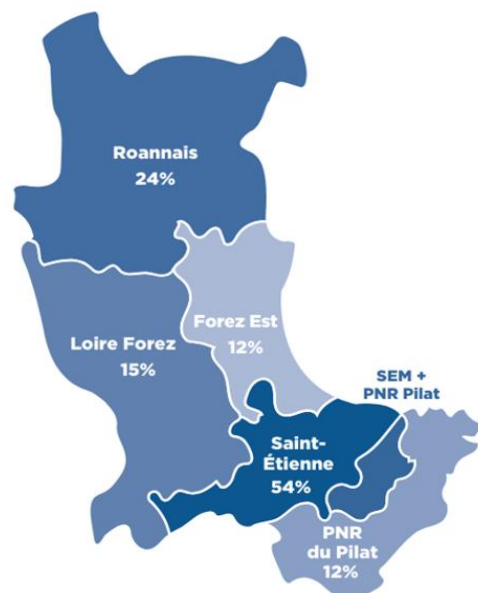
- 41 % sur Loire Forez agglomération où prédominent les résidences secondaires (44 % de l'offre du SCoT) ;
- 31 % à Saint-Etienne Métropole où prédominent les lits marchands (43 % de l'offre du SCoT) ;
- 14 % sur la Communauté de communes de Forez-Est ;
- 14 % sur la Communauté de communes des Monts du Pilat ;



Source : METT – Auvergne Rhône Alpes Tourisme 2019, traitement epures

### 1.3.2. Les nuitées touristiques

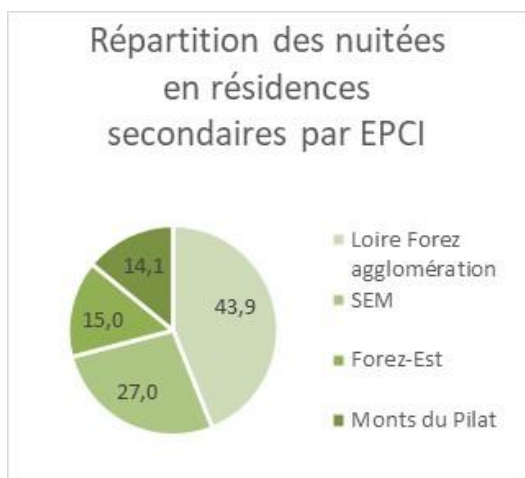
Malgré l'importance des lits touristiques dans les résidences secondaires, les **1 967 800 de nuitées touristiques** enregistrées dans le Sud Loire sont principalement dans les hébergements marchands (54 %) et 46 % dans des résidences secondaires.



Source : Observatoire Loire Tourisme 2022

Là encore, les nuitées touristiques sont réparties de façon inégale sur le territoire :

- 54 % à Saint-Etienne Métropole avec une prédominance des lits marchands (52 % des nuitées marchandes du SCoT) ;
- 15 % sur Loire Forez agglomération avec prédominance des résidences secondaires (44 % des nuitées résidences secondaires du SCoT) ;
- 12 % sur la Communauté de communes Forez-Est ;
- 12 % sur la Communauté de communes Monts du Pilat.



Source : METT – Auvergne Rhône Alpes Tourisme 2019, traitement epures

Les secteurs intégrant les pôles urbains du département concentrent donc la majorité des nuitées françaises et étrangères avec 62 % des nuitées étrangères et 49 % des nuitées françaises à Saint-Etienne Métropole (*Observatoire Loire Tourisme, 2022*).

### 1.3.3. Les établissements d'hébergements marchands

L'analyse du poids des différents types d'hébergements marchands indique que plusieurs typologies sont particulièrement importantes en termes de lits et de nuitées touristiques :

- les hôtels : 34 % des lits et 52 % des nuitées ;
- les campings et parcs résidentiels de loisirs : 26 % des lits et 7 % des nuitées ;
- les chambres d'hôtes et hébergements insolites : 8 % des lits mais 10 % des nuitées ;
- les meublés, gîtes, habitations légères de loisirs : 15 % des lits et 13 % des nuitées.

Poids des types d'hébergements marchands dans le SCoT		
	Lits	Nuitées
Hôtels	34	52
Campings et PRL	26	7
Résidences de tourisme et résidences hôtelières	3	2
Villages vacances, villages de gîtes et maisons familiales	3	6
Centres de vacances, auberges de jeunesse?	4	3
Gîtes d'étape, gîtes de groupes et refuges	8	8
Chambres d'hôtes et hébergements insolites	8	10
Meublés, gîtes et HLL	15	13
Total	100	100

Source : METT – Auvergne Rhône Alpes Tourisme 2019, traitement epures

Les EPCI disposent de spécificités structurelles des hébergements touristiques marchands :

- À Saint-Etienne Métropole, les hôtels ont une large prédominance, en lien avec le schéma de développement hôtelier de la Métropole ;
- À Loire Forez agglomération, l'offre est tournée vers les gîtes, chambres d'hôtes et meublés ;
- À la Communautés de communes de Forez-Est, l'offre concerne principalement les campings, hôtels et meublés/gîtes ;
- À la Communautés de communes des Monts du Pilat, l'offre est tournée vers les campings, centres de vacances et meublés/gîtes.

## 2. Une offre touristique diversifiée

### 2.1. Les sites touristiques majeurs du Sud Loire entre patrimoine et modernité

Le Sud Loire dispose de **4 sites majeurs** en termes de fréquentation touristique, qui concentrent **45 % des visites du département** et accueillent plus de 50 000 visiteurs par an (*source : Loire Tourisme – 2018*).

L'**espace zoologique à Saint-Martin-la-Plaine** est le site le plus visité de la Loire avec plus de 160 000 visiteurs en 2023. Ce parc zoologique héberge 110 espèces et plus de 1 000 animaux qui sont dispersés sur la dizaine d'hectares du parc.



Le **château de Bouthéon** à Andréezieux-Bouthéon est le deuxième site touristique de la Loire et le 4<sup>e</sup> château de la région, avec plus de 70 000 visiteurs en 2023. Le **musée de la Mine** de Saint-Etienne est le 3<sup>e</sup> site touristique du département en 2018 avec environ 60 000 visiteurs en 2023. Le **musée d'Art Moderne et Contemporain** de Saint-Etienne est le 4<sup>e</sup> site touristique de la Loire avec près de 60 000 visiteurs en 2023.

D'autres sites emblématiques sont également importants à l'échelle du Sud Loire en termes **d'envergure et de renommée** tels que le Stade Geoffroy Guichard et la Cité du Design de Saint-Etienne, le site Le Corbusier à Firminy, les gorges de la Loire et la station de Chalmazel-Jeansagnière.

### 2.2. Le tourisme lié à la nature

Ce tourisme de pleine nature est un pilier du tourisme ligérien puisque ces activités outdoor sont pratiquées durant plus de la moitié des séjours touristiques en Auvergne-Rhône-Alpes.

Son développement implique une attention particulière portée à la **préservation des espaces agri-naturels** et **l'intégration paysagère** des projets touristiques dans leur environnement.

#### - Le tourisme de Montagne

Le SCoT Sud Loire dispose de territoires de montagne permettant un tourisme 4 saisons : pratique du ski, raquettes, via ferrata, escalades, accrobranche. Ces activités se pratiquent particulièrement dans les monts du Forez et les monts du Pilat.

#### - Le tourisme de randonnée

Les chemins de randonnées constituent des itinéraires majeurs de découverte du territoire, que ce soit en milieu rural ou urbain : routes touristiques des bords de Loire, chemins de Grande Randonnée, Via Fluvia, voie verte des Confluences, circuit des aqueducs, chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, aventure du rail.

#### - **Le tourisme autour de l'eau**

La ressource en eau sous toutes ses formes constitue un élément de valorisation touristique du territoire, à travers l'aménagement de loisirs nautiques, notamment sur la Loire, la randonnée (barrages du Gouffre d'Enfer à Planfoy), la pratique de la baignade (Usson, Noirétable, Saint-Bonnet-le-Château), l'activité de pêche dans les étangs du Forez (Poncins, Chambéon) et l'activité thermique (Montrond-les-Bains).

#### - **Le tourisme de découverte de l'environnement**

Plusieurs sites de découverte de l'environnement constituent des vecteurs touristiques mais aussi de sensibilisation à l'écologie et à la préservation de la nature :

Maison des étangs du Forez/Réserve de Biterne à Arthun, Ecopôle du Forez à Chambéon, la Maison de la Réserve régionale des Gorges de la Loire à Saint-Victor-sur-Loire, les Espaces Naturels Sensibles du Département.

#### - **Le tourisme agricole**

L'agriculture participe à la valorisation touristique du territoire via :

- des produits du terroir réputés s'appuyant sur le potentiel de la filière agricole (Fourme de Montbrison, viticulture AOP du Forez), pouvant être mis en valeur par des équipements spécifiques (musée de la Vigne à Boën-sur-Lignon) ;
- des visites de fermes à destination du grand public ;
- des activités équestres avec une réputation de la Loire dans l'élevage des chevaux de course qui a favorisé l'implantation d'écuries réputées nationalement (hippodrome de Feurs et de Saint-Galmier).

#### - **Le tourisme aéronautique**

Le tourisme aéronautique est peu présent sur le territoire mais constitue un vecteur d'attractivité pour les habitants et les touristes, avec quelques sites emblématiques (aérodromes de Bouthéon, Saint-Chamond, Feurs). A noter que l'activité de vols en montgolfière est en cours de développement.

### **2.3. Le tourisme lié aux activités humaines**

Le développement de ce tourisme implique une attention particulière portée à l'**accessibilité** de ces sites et à l'**attractivité globale de la vie** dans ces villes et villages, afin de proposer des itinéraires de découvertes multithématiques.

#### - **Le tourisme de découverte du patrimoine**

Le Sud Loire présente une diversité et une richesse d'architectures et de vestiges de son passé. Ces éléments sont mis en valeur par différents labels qui concernent des villes ou villages (villages de caractère labellisés, label « Pays d'Art et d'Histoire », ville Unesco Design

de Saint-Etienne) et le patrimoine protégé (monuments historiques, sites inscrits ou classés tels que des châteaux, prieurés, abbayes).

#### - **Le tourisme autour du savoir-faire et l'art de vivre**

L'identité locale du Sud Loire met en avant les spécificités et savoir-faire locaux :

- Certains **métiers** du passé constituent toujours des productions locales reconnues par des équipements publics structurants : musée d'Art et d'Industrie et musée de la Mine de Saint-Etienne, musée de la cravate et du textile à Panissières, musée du tissage et de la soierie à Bussièrès, musée du chapeau à Chazelles-sur-Lyon, musée des tresses et des lacets à la Terrasse-sur-Dorlay ;
- Le **sport** constitue un vecteur touristique important, notamment à Saint-Etienne (musée des Verts, Stade Geoffroy Guichard) et l'accueil de manifestations sportives d'envergure nationale et internationale (Euro 2016, Tour de France, Coupe du monde de Rugby, Jeux Olympiques...) ;
- **L'art de vivre**, vecteur d'animation de la vie locale, attire du public des agglomérations voisines, à travers la culture (musées, salles de spectacles), l'art (villages d'artistes de Marols, Saint-Julien-Molin-Molette), le Design (Cité du Design de Saint-Etienne, Biennale internationale du Design) et les événements et festivals : Foires, Estival de la Bâtie à Saint-Etienne-le-Molard, Festival des 7 collines de Saint-Etienne Métropole, Scoop Musique Tour à Feurs, Foreztival à Trelins, Festival des Arts Burlesques à Saint-Etienne, Rhino Jazz Festival à Saint-Chamond.

#### - **Le tourisme d'affaires et industriel**

Le tourisme d'affaires est lié à la présence d'équipements structurants (Parc des expositions de Saint-Etienne, congrès, salons professionnels, séminaires) ainsi qu'aux foires économiques (Saint-Etienne, Montbrison).

Le tourisme industriel s'appuie sur les grandes structures ou groupes industriels qui ont décidé d'ouvrir leur structure au grand public : textile des Monts du Lyonnais, café et chocolat à Saint-Etienne, Sources Minérales à Saint-Galmier, OBUT à Saint-Bonnet-le-Château.

### 3. Les unités touristiques nouvelles

Les Unités Touristiques Nouvelles concernent toute opération de développement touristique en zone de montagne, de taille ou capacité d'accueil importantes, contribuant aux performances socio-économiques de l'espace montagnard.

Elles sont une obligation réglementaire issue de la **loi Montagne** - 148 communes concernées dans le SCoT Sud Loire - mais aussi un moyen de mise en œuvre du projet de développement touristique sur ces territoires de montagne.

**Aucune UTN structurante ne se situe sur le territoire du SCoT.**

#### CE QU'IL FAUT RETENIR

- Un tourisme affinitaire de proximité, facteur de solidarité et d'échanges interterritoriaux.
- Un territoire touristique qui bénéficie d'une offre d'accueil diversifiée, d'équipements rayonnants et d'une offre de loisirs culturelle et patrimoniale.





Document élaboré  
en partenariat avec

**epures**  
l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens

Scot Sud Loire  
46 rue de la Télématique – BP 811  
42952 Saint-Etienne cedex 9

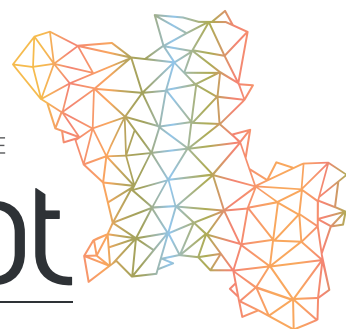
04 77 92 15 78

[accueil@Scot-sudloire.fr](mailto:accueil@Scot-sudloire.fr)

SCHÉMA  
DE COHÉRENCE  
TERRITORIALE

**scot**

SUD LOIRE



DÉCEMBRE 2025